MASTER
NEGATIVE
NO. 91-80152-3

MICROFILMED 1991

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES/NEW YORK

as part of the
"Foundations of Western Civilization Preservation Project"

Funded by the
NATIONAL ENDOWMENT FOR THE HUMANITIES

Reproductions may not be made without permission from
Columbia University Library

COPYRIGHT STATEMENT

The copyright law of the United States -- Title 17, United States Code -- concerns the making of photocopies or other reproductions of copyrighted material...

Columbia University Library reserves the right to refuse to accept a copy order if, in its judgement, fulfillment of the order would involve violation of the copyright law.

AUTHOR:

GRENIER, ALBERT

TITLE:

ETUDE SUR LA FORMATION ET ...

PLACE:

NANCY

DATE:

1912

Master Negative #
91-80152-3

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

877.2
G865

Grenier, Albert, 1878-
Étude sur la formation et l'emploi des composés nominaux dans le latin archaïque. Nancy, Berger-Levrault, 1912.
218 p., 1 l. 25½ cm.

Thesis (Ph. D.) Paris.
Bibliographical notes.
Also pub. as v.26[2] of Annales de l'Est; pub. par la Faculté des lettres de l'Université de Nancy.

944
An74
v.26
133931

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35 REDUCTION RATIO: 11x
IMAGE PLACEMENT: IA IIA IB IIB
DATE FILMED: 7/24/91 INITIALS S.M
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

AIIM

Association for Information and Image Management
1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910
301/587-8202

Centimeter

Inches

MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.

8772 G86 5

Columbia University
in the City of New York
LIBRARY

This book is due two weeks from the last date stamped below, and if not returned at or before that time a fine of five cents a day will be incurred.

ÉTUDE

SUR LA FORMATION ET L'EMPLOI

DES COMPOSÉS NOMINAUX

DANS LE LATIN ARCHAÏQUE

ÉTUDE

SUR LA FORMATION ET L'EMPLOI

DES COMPOSÉS NOMINAUX

DANS LE LATIN ARCHAÏQUE

Thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres

Présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris

PAR

ALBERT GRENIER

AGRÉGÉ DE GRAMMAIRE
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
MAITRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

NANCY
IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT
—
1912

877.2
G 265

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

INTRODUCTION

Pages

La composition des mots en latin 7

CHAPITRE II

LES COMPOSÉS DE LA LANGUE JURIDIQUE

Les textes du droit ancien 19
I. Composés d'un substantif et d'un thème verbal 22
Juxtaposés d'un substantif et d'un participe 33
Juxtaposés d'un substantif et d'un dérivé verbal 35
II. Composés sans thème verbal 36
Les suffixes de composition 39
L'ordre et le rapport des termes en composition 41

CHAPITRE III

LES COMPOSÉS DE LA RELIGION

I. Composés d'un substantif et d'un thème verbal.
Les agents et les cérémonies du culte 44
Noms propres de divinités 58
II. Composés sans thème verbal 67
Noms propres de divinités formés par apposition 74

CHAPITRE IV

LES COMPOSÉS DE L'AGRICULTURE ET DES MÉTIERS

I. Composés d'un substantif et d'un thème verbal 80
II. Composés sans thème verbal 98

CHAPITRE V

LES COMPOSÉS DE LA POÉSIE

Pages
I. Composés d'un substantif et d'un thème verbal 113
Composés en *-cola*, p. 113 ; en *-ficus*, p. 116 ; en *-fer*, p. 120 ; en *-ger*, p. 121 ; en *-genus*, p. 125 ; thèmes divers. 126
Composés à désinence de participe présent 133
II. Composés sans thème verbal 141
III. Composés d'ordre inverse 148

CHAPITRE VI

LES COMPOSÉS DE LA COMÉDIE. — PLAUTE

I. Composés d'un substantif et d'un thème verbal. 159
Adjectif et thème verbal 178
II. Composés sans thème verbal 182
III. Composés grecs et noms propres 191

CHAPITRE VII

TÉRENCE

Les composés de Térence et de la prose littéraire classique . . . 196

CONCLUSION

Les types de composition en latin et aperçu historique de leur développement 203

Index des mots latins et dialectaux 211
Index des mots grecs 217

ÉTUDE

SUR LA FORMATION ET L'EMPLOI

DES COMPOSÉS NOMINAUX

DANS LE LATIN ARCHAÏQUE

CHAPITRE I

INTRODUCTION

LA COMPOSITION DES MOTS EN LATIN

Les mots composés de beaucoup les plus fréquents en latin sont ceux qui sont formés d'une préposition et d'un verbe : *abalienare, accedere, circumcursare,* etc. A n'importe quelle époque, et chez n'importe quel auteur, les composés de ce genre se trouvent infiniment plus nombreux que tous les autres ensemble. Différentes questions se posent à propos de ces verbes : on peut y étudier dans quelle mesure la préposition retrouve en composition sa valeur primitive d'adverbe ; quels cas ils ont successivement gouvernés, et comment, peu à peu, le latin a rétabli après eux une nouvelle préposition, outre celle qui faisait déjà partie du verbe (1). On pourrait également rechercher dans quelle mesure les formes munies d'un préverbe ont tendu, en latin, comme dans différentes autres langues indo-européennes, à prendre une valeur identique à celle d'un thème d'aoriste (2). Tel n'est pas l'objet que nous nous sommes proposé.

(1) Tel est, par exemple, l'objet de la dissertation de Ulrich : *De verborum compositorum quae exstant apud Plautum structura,* Programme, Halle, 1880.

(2) Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes,* p. 336 (3e éd., 1912).

Nous ne nous occuperons pas davantage des noms ou des adjectifs dont le premier terme est une préposition, qu'ils soient dérivés de verbes à préverbes : *circumitio, contortor,* ou formés directement d'une préposition et d'un thème verbal : *accola, incola, inquilinus,* ou composés d'un substantif ou d'un adjectif : *adfinis, aduncus, conclave, commodus, debilis, demens,* etc. La formation de bon nombre d'entre eux se rapproche, sans doute, de la composition de deux mots à flexion. Mais nous remarquerons qu'il en est plusieurs parmi les verbes composés, qui sont formés de la même façon, d'une préposition et d'un substantif ou adjectif, sans l'intermédiaire d'un verbe simple : *accordare, excorticare, efferare, erudire.* On ne saurait étudier la préposition en composition dans un genre de mots, sans l'étudier également dans les autres. Nous laisserons donc entièrement de côté cette catégorie de composés. Nous ne nous occuperons que des formations unissant deux thèmes susceptibles l'un et l'autre de flexion, thèmes nominaux et thèmes verbaux. Et encore exclurons-nous les verbes composés, pour limiter notre étude aux noms, adjectifs et adverbes.

Sans doute, la composition des verbes touche-t-elle par bien des points à celle des mots nominaux ; les verbes ne sont souvent que des dérivés de noms ou adjectifs composés : *judicare* est formé de *judex, sacrificare* de *sacrificus ;* en ce cas, l'étude des verbes n'ajoute rien à celle des mots dont ils sont issus. Souvent aussi, les verbes apparaissent formés directement, comme *credo, nomenclare,* etc. Lorsqu'ils donnent naissance à des substantifs, ceux-ci se trouvent constitués, non par composition, mais par les procédés ordinaires de la dérivation ; ils sortent donc de notre sujet : tel est, par exemple, *nomenclator.* Les verbes eux-mêmes, qu'ils remontent à la période indo-européenne, comme *cre-do,* ou ne datent que de l'époque proprement latine, comme *nomen-clare,* se trouvent réduits nécessairement à un seul type : leur second terme ne peut être qu'un thème verbal ; le rapport des deux parties du composé et le sens de l'ensemble sont invariables : le second terme régit le premier et le tout ne peut servir à exprimer que l'action. Les questions qui se posent à propos des verbes composés sont donc essentiellement différentes de celles que comportent l'analyse et le classement des noms composés.

Au contraire des verbes, les composés nominaux peuvent présenter les types les plus variés. Ils unissent dans un ordre quelconque un thème nominal et un thème verbal, ou deux thèmes nominaux, ou un numéral soit avec un nom, soit avec un thème verbal. Entre les deux termes peuvent exister les rapports les plus divers ; leur association prend une valeur sémantique souvent fort complexe ; le mot qui en résulte ou n'admet pas de suffixe ou change de sens suivant les divers suffixes dont il est affecté. Enfin, l'emploi des substantifs et adjectifs formés par composition répond à des besoins particuliers de la langue et vise souvent à des effets littéraires très nettement caractérisés. L'étude de ces termes, isolée de celle des verbes, constitue donc un tout qui se suffit à lui-même.

Restreint aussi étroitement que possible aux seuls composés nominaux formés de deux thèmes susceptibles de flexion, notre travail n'en conserve pas moins, en certains points, des limites assez indécises. Il est parfois difficile de décider si tel ou tel mot, ou même des catégories entières de formations, doivent compter parmi les composés, ou bien au contraire s'il convient de les exclure. Nous ne parlons pas seulement des termes — et ils sont nombreux — que de fausses étymologies ou simplement des étymologies incertaines rattachent à la composition. Dans *candelabrum, velabrum,* par exemple, M. O. Keller croit reconnaître un second terme provenant du terme verbal **bhero* = *fero* (1). Il nous paraît plus vraisemblable d'isoler en ces mots le suffixe *-brum,* le même qui se trouve dans *cribrum, flabrum,* etc. (2). Pour d'autres mots, tels que *vestigium, fastigium,* on ne saurait vraiment affirmer qu'ils soient ou ne soient pas des composés, et, s'ils sont composés, il est bien difficile de déterminer si le second terme représente une racine apparentée au grec στείχω, ou tirée du latin *ago.* Mais ce ne sont là, encore, que des cas particuliers. La vraie difficulté consiste en ceci, qu'en latin la composition se confond souvent, d'une part, avec la dérivation par suffixes, et vient à toucher, d'autre part, par la juxtaposition, à la simple association des mots dans la phrase.

On peut supposer, en effet, avec une extrême vraisemblance, que, dans bien des cas, les suffixes de dérivation latins, ainsi, du reste, qu'un certain nombre de désinences nominales, pronominales ou

(1) *Lateinische Etymologien,* p. 125, Leipzig, 1893.
(2) Cf. Fr. Stolz, *Hist. Gram. d. Lat. Sprache,* I, p. 566.

verbales indo-européennes, représentent les restes d'anciens mots, simplement associés à des thèmes primitifs. Toutes ces formes devraient donc en réalité compter comme composées. Mais ces hypothèses, touchant l'origine des suffixes ou de la flexion de l'indo-européen, demeurent, la plupart du temps, absolument invérifiables. Nous devons d'ailleurs nous en tenir au latin, sans nous perdre dans l'obscurité des origines préhistoriques.

Cependant le latin lui-même n'échappe pas à cette incertitude. A propos de nombreux suffixes nous sommes amenés à nous demander dans quelle mesure ils représentent un thème nominal ou verbal défiguré. On se trouve d'accord, par exemple, pour reconnaitre dans le mot *testis* un composé de **ter, *tri* (trois) et du verbe *stare :* le témoin est celui qui se tient en tiers, qui assiste à la convention conclue entre deux contractants. Devrons-nous de même expliquer *caelestis,* par *caelum* + *stare,* celui qui se tient au ciel, *agrestis* par *ager* + *stare ?* Il semble plutôt que, dans ces mots, l'élément *-stis* représente un simple suffixe, qui ne retient plus que fort peu de chose du sens de *stare,* mais qui, sans doute, s'est trouvé isolé primitivement de composés de *stare,* pour être ajouté à d'autres thèmes en qualité de suffixe. De même *privīgnus* (le beau-fils, enfant d'un premier lit), *benīgnus, malīgnus,* semblent bien représenter des composés de *privus, bene, male,* et de la racine *gen* (*gigno, gnatus*). Mais dans les nombreux adjectifs en *-gnus, -gĭnus, -gĭneus : ferrūginus fabāginus, capreāginus, oleāgineus,* l'élément final représente-il cette même racine, ou simplement un suffixe *-nus,* augmenté d'un *g,* emprunté aux formations dans lesquelles il venait s'ajouter à un thème terminé par une gutturale : *ilex : ilignus, salix : salignus* et par analogie : *abies : abiegnus ?*

En réalité, il demeure souvent impossible de distinguer si l'on a affaire à un véritable composé, ou à un dérivé formé à l'aide d'un suffixe isolé de composés primitifs, ou bien à de simples formations analogiques d'autres dérivés. On peut supposer, si l'on veut, que ces mots évoquent le souvenir d'un développement considérable de la composition durant la période préhistorique du latin, mais on ne saurait le prouver, et, par conséquent, nous n'en devons pas tenir compte.

A l'autre extrémité de la composition se rencontrent les *juxtaposés,* qui associent en une seule expression deux mots habituellement unis dans la phrase, mais qui, cependant, se distinguent des composés en ce qu'ils conservent chacun leur forme propre et leur flexion, et, en outre, en ce que le sens de l'ensemble ne diffère pas de celui que présenteraient les deux mots, demeurés à l'état indépendant. Certains juxtaposés subsistent ainsi, de façon constante, à l'état de juxtaposés : *paterfamilias, respublica, jusjurandum, jurisprudens,* etc. Ils sont facilement reconnaissables. Mais il en est d'autres, dont l'usage ou certaines circonstances particulières modifient peu à peu et la forme et le sens, et qui en viennent à se confondre à peu près complètement avec les composés proprement dits. *Manūmissio, manūmitto,* conservent sans doute la longue de l'ablatif, mais *manū-festus* (*fendo,* je saisis) devient *manŭfestus* et *manĭfestus* et forme le dérivé *manifestarius ; manū-suetus* donne même *mansuetus,* avec syncope de la seconde syllabe. *Manĭpretium* (*manus pretium,* le prix de la main d'œuvre), doit-il être compté comme juxtaposé, ou comme composé ? *Juris dictio,* dira-t-on, qui se rencontre encore fréquemment écrit en deux mots dans les inscriptions du premier siècle avant notre ère, doit être considéré comme un juxtaposé, malgré le sens très particulier que reçoit cette expression dans la langue juridique. *Jurĭdictio,* qui devient l'orthographe habituelle de l'époque classique, se trouvera-t-il donc ainsi séparé, en tant que juxtaposé, du composé *juridicus ;* et si nous faisons de *jurĭdictio* un simple juxtaposé, de quel droit considérerons-nous *lĕgĕrupio,* formé de la même façon, d'un substantif et d'un second substantif verbal : ** rupio,* du type de *capio, legio, contagio,* etc., comme un véritable composé ? C'est l'expression *jus dicere* qui a donné également naissance à *judex, judicium* et à *juridicus, juridictio ;* la différence entre les deux séries tient surtout, croyons-nous, à la date diverse de leur formation ; on ne saurait établir de distinction de nature entre ces mots et ranger les uns parmi les composés, les autres parmi les juxtaposés.

Si bien des dérivés peuvent être considérés comme d'anciens composés, passés à l'état de mots simples, bon nombre de juxtaposés apparaissent donc comme des composés en formation, ou, si l'on préfère, la composition ne semble, en bien des cas, que le résultat d'une juxtaposition ancienne et d'usage très fréquent. Entre les mots simples et la phrase, les composés occupent, par conséquent, une place intermédiaire, qui ne saurait souffrir de limites trop rigoureuses.

Une insensible gradation de nuances sépare seule les dérivés des composés, les composés des juxtaposés, les juxtaposés de la phrase ; l'usage et les mille vicissitudes de la vie du langage mêlent perpétuellement ces catégories et font passer les expressions de l'une à l'autre. On nous excusera de franchir de temps en temps, au cours de notre étude, les frontières indécises de la composition proprement dite.

Tel qu'il se présente, le sujet que nous abordons n'est pas nouveau. Il a donné lieu déjà à de nombreuses études générales et particulières (1). La composition des mots est, en effet, un procédé commun aux différentes langues indo-européennes ; le sanscrit et le grec notamment l'ont très largement développée et, dès l'antiquité, les grammairiens hindous se sont appliqués à en expliquer les formations et à en codifier les lois. Elle constitue l'un des chapitres importants de la grammaire comparée moderne (2).

Parmi les études particulières consacrées aux composés des différentes langues, plusieurs se rapportent à ceux du latin. Les unes, ce sont les plus anciennes et les plus nombreuses, traitent surtout de la nature des termes entrant en composition, de leurs rapports entre eux, et de la valeur sémantique du mot résultant de leur association (3). Elles distinguent et classent les différents types de composés latins et les rapprochent de ceux du sanscrit et du grec. La thèse de M. Skutsch (4) est une excellente mise au point de tous ces travaux. Les autres traitent spécialement de la forme des composés et des modifications phonétiques imposées par la composition aux mots et aux thèmes qu'elle unit. M. Stolz a donné sur ce point tout l'essentiel (5).

(1) Nous nous dispensons de répéter les indications bibliographiques que l'on trouvera dans le *Grundriss* de BRUGMANN, t. II, fasc. 2 (2e éd., 1906), p. 49-51 ; nous nous contenterons de citer en leur lieu les travaux particuliers qui nous ont fourni des indications utiles.

(2) Nous renvoyons en particulier au chapitre cité du *Grundriss* de BRUGMANN, et au tome V du même ouvrage, *Syntax* par M. DELBRUECK, p. 139-181. Voir aussi, BRUGMANN, *Abrégé de Grammaire comparée*, traduit sous la direction de MM. A. MEILLET et R. GAUTHIOT (Paris, 1905).

(3) H. DUENTZER, *Die Lehre von der lat. Wortbildung u. Composition*, Cologne, 1839 ; van MUYDEN, *De vocabulorum in lingua latina compositione*, Dissert., Halle, 1858 ; P. UDOLPH, *De linguae latinae vocabulis compositis*, Dissert., Breslau, 1868 ; L. SCHRŒDER, *Die formelle Unterscheidung d. Redetheile im griechischen u. lateinischen, mit besonderer Berücksichtigung der Nominalcomposition*, Leipzig, 1874.

(4) *De nominum latinorum compositione quaestiones selectae*, Bonn, 1888.

(5) *Die lateinische Nominalcomposition in formaler Hinsicht*, Innsbruck, 1877 et *Historische Grammatik d. lat. Sprache*, t. I, fasc. 2, *Stammbildungslehre* (1895), p. 365-441.

Ces recherches d'ordre divers nous ont été d'un précieux secours. Elles nous dispensent d'étudier les composés latins au point de vue de la linguistique générale en cherchant à les faire rentrer dans les mêmes catégories que ceux du grec ou des autres langues indo-européennes. Nous ne nous proposons donc pas d'ajouter à celles qui existent déjà, une nouvelle dissertation sur les *dvandva*, les *tatpurusha* et les *bahuvrīhi* (1), d'autant plus que M. Skutsch nous paraît avoir amplement démontré l'insuffisance du classement hindou, en ce qui concerne le latin. Nous ne nous engagerons pas non plus dans le champ de la phonétique latine, où il nous resterait peu à glaner après M. Stolz. C'est surtout du point de vue historique que nous entendons considérer la formation des composés latins, en les suivant dans leur emploi chez les écrivains latins, du moins chez les écrivains de l'époque archaïque. Ce sujet, autant que nous sachions, s'est à peine trouvé effleuré jusqu'ici (2).

Nous voudrions donc essayer de rendre compte, d'une façon aussi exacte que possible, des circonstances de fait qui ont déterminé la formation des composés existant en latin. Nous nous appliquerons surtout à discerner les divers besoins d'expression auxquels ils répondent ; nous chercherons pourquoi et comment ils ont été formés, où ils sont nés, c'est-à-dire quelle classe de la population latine les a imaginés, et vers quelle époque. C'est donc dans les textes mêmes et non dans les lexiques que nous devons aller les recueillir ; en tenant compte non seulement de leur première apparition dans les documents écrits, mais de leur usage et aussi des réalités qu'ils expriment, des faits, des coutumes, des traditions et des rites auxquels ils se rapportent. De telles considérations sont de nature à nous entraîner souvent hors du domaine propre de la grammaire. Elles touchent à l'histoire des mœurs, des institutions, de la littéra-

(1) Ce sont en effet les grammairiens hindous qui les premiers ont classé les composés en six classes : en *copulatifs* (*dvandva* jumeaux), ex. *Indrâsoma : Indra* et *Soma ;* en *déterminatifs* (*tatpurusha :* maître de ceci), dans lesquels l'un des deux termes est soit le complément de l'autre, soit une apposition ou un qualificatif (*karmadhâraya* : porteur de l'action), soit un numéral (*dvigu :* qui a la valeur de deux vaches) ; en *possessifs* (*bahuvrihi*, qui a beaucoup de riz), correspondant aux composés par synecdoque ; en composés *adverbiaux* (*avyayibhâva :* qui a la nature d'un indéclinable).

(2) On rencontrera seulement quelques indications dans SEITZ, *De adj. poetarum lat. compositis*, Dissert., Bonn, 1878 ; et chez H. PLOEN, *De copiae verborum differentiis inter varia poesis rom. antiquioris genera intercedentibus*, in *Dissert. Argentoratenses*, VII, p. 233-318 (particulièrement, p. 288 sqq.), Strasbourg, 1882.

ture, à celle des différentes disciplines et de toutes les manifestations de l'activité sociale qui ont contribué à la formation du vocabulaire latin. Rapportés à leur origine, replacés dans le milieu où ils se sont tout d'abord trouvés en usage, et observés dans leurs emplois, ces phénomènes grammaticaux prennent un caractère concret et une vie qui nous a précisément semblé intéressante. Nous croyons d'ailleurs que ces détails, étrangers, si l'on veut, à la grammaire, sont de nature à faire souvent mieux comprendre le caractère propre des composés, leur valeur sémantique et parfois même à expliquer les particularités de leur phonétique.

La première remarque qui nous a frappé au cours de nos dépouillements, c'est que tous les composés, presque sans exception, qui n'appartenaient pas en propre à la poésie, relevaient très étroitement de disciplines précises, du droit, de la religion, des professions ou des métiers. Que l'on prenne, par exemple, ceux qui se rencontrent chez Térence; ce sont tous des mots techniques. Et en effet la composition apparaît comme un procédé essentiellement technique et savant. Elle représente, de la part des spécialistes d'un art ou d'une science, un effort vers la précision et en même temps la brièveté de l'expression. Chez les poètes, elle résume le plus souvent une image. Les nécessités mêmes de leur science ou de leur art l'imposent aux uns et aux autres. « Les ouvriers, jusques aux laboureurs « mêmes et toutes sortes de gens mécaniques, dit du Bellay, ne « pourraient conserver leurs métiers, s'ils n'usaient de mots à eux « usités, à nous incogneus. Je suis bien d'opinion que les procureurs « et avocats usent de termes propres à leur profession... (1). » Ces mots « usités aux juristes, aux prêtres, aux ouvriers, aux laboureurs et à toutes sortes de gens mécaniques, inconnus aux autres », se trouvent être en latin, pour une bonne part, des composés. On ne s'étonnera donc pas que nous ayons cherché à grouper les formations propres à chaque profession. Nous avons voulu suivre ainsi, dans le classement des mots, les grandes divisions tracées par les faits. Hâtons-nous d'ajouter que ces composés d'origine technique étaient passés, pour la plupart, dès le début de l'époque littéraire, dans l'usage courant. C'est, en effet, l'ensemble des vocabulaires spéciaux, créés par les différentes classes de la société romaine, en vue d'exprimer

(1) *Défense et illustration de la langue françoise,* II, 6 ; éd. Becq de Fouquières, p. 44.

les diverses manifestations de son activité, qui constitue la langue commune du peuple romain.

L'énumération et l'analyse des composés propres à chacun des parlers techniques nous donnera donc, dans son ensemble, la mesure, aussi exacte que possible, de la faculté de composition du latin. On sait qu'il est de tradition de constater la pauvreté du latin en expressions composées, et de la comparer à la richesse du grec. C'est à l'absence de mots de ce genre que déjà fait allusion Lucrèce, lorsque, s'excusant de transcrire le grec *homoeomeriam,* il déplore le dénûment du langage national (1). Une occasion semblable suggère à Tive-Live une réflexion analogue (2). Enfin Quintilien, après avoir donné quelques indications sur les composés latins, conclut que ces formations conviennent mieux au grec (3). On a fréquemment remarqué, en effet, que, pour rendre les épithètes composées du grec, les poètes latins se trouvent bien souvent réduits à recourir à une circonlocution (4). Il serait vain de s'inscrire en faux contre ces aveux répétés des Latins eux-mêmes. Mieux que personne, ils pouvaient se rendre compte du peu d'aptitude de leur langue à former des composés. Mais les raisons de la différence qui sépare, à cet égard, le latin du grec, leur échappaient, aussi bien qu'à nous.

On ne saurait admettre, en effet, que la rareté des composés latins tînt uniquement, comme l'indiquait Quintilien, au dédain des Romains pour les ressources de leur propre langue et à leur engoûment pour les expressions étrangères. Cet engoûment n'a commencé qu'assez tard dans l'histoire du latin ; il y apparaît d'ailleurs, non pas comme un facteur de stérilité, mais, au contraire, comme l'origine d'un certain nombre de formations composées.

Nous ne pouvons non plus trouver complètement satisfaisante l'explication que propose M. Stolz. « C'est la poésie, dit-il, qui « fournit à une langue l'occasion de former des mots nouveaux par

(1) I, 830 : « nec nostra dicere lingua | concedit nobis patrii sermonis egestas » ; cf. I, 139.

(2) XXVII, 11, 4 : « quos androgynos vulgus, ut pleraque faciliore ad duplicanda verba graeco sermone appellat ».

(3) I, 5, 65-70 : « sed res tota magis Graecos decet, nobis minus succedit, nec id fieri natura puto, sed alienis favemus ».

(4) Horace, par exemple, traduit ἱππόβοτον par *aptum equis ;* θηροφόνος par *saevis inimica ferarum ;* cf. Lindsay-Nohl, *Die lat. Sprache,* p. 413 ; Vendryes, *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin,* p. 202.

« composition. Le grec et le sanscrit en apportent la preuve. Or, la « poésie des peuples italiques se réduisait, à l'époque ancienne, à « fort peu de chose... Aucune grande épopée ne naquit en terre ita- « lienne ; la poésie lyrique n'y a pas fleuri. Ce manque de poésie « est la conséquence du caractère positif du peuple italien. La langue « en a subi la conséquence (1) ».

Que les peuples italiques n'aient jamais possédé ni récits épiques, ni chants lyriques primitifs, il le semble bien, quoique plusieurs savants, à la suite de Niebuhr, supposent précisément le contraire. Mais, si la poésie peut contribuer à multiplier les expressions composées, elle ne dispose elle-même, pour composer ses épithètes, que des ressources existant déjà dans la langue. Elle développe sans doute la faculté de composition, elle ne saurait la créer. En second lieu, si le caractère excessivement positif, que l'on se plaît à attribuer au peuple italien, a pu avoir pour conséquence de le priver de poésie, il n'entraînait pas nécessairement le manque de composés. Bon nombre des termes de ce genre qui se rencontrent en latin proviennent, en effet, non de la poésie, mais du droit, de la religion, des métiers; la théorie juridique notamment, spéculation positive par excellence, a donné naissance, à l'époque impériale, à des composés plus nombreux peut-être que ceux de la poésie. La composition, en réalité, est un moyen d'expression scientifique aussi bien que poétique ; on constate que, dans le latin littéraire, les formations techniques, propres à la prose, sont à peu près constamment demeurées distinctes de celles de la poésie. L'absence des secondes durant la période préhistorique du latin ne devait donc pas nécessairement interdire la création des premières.

Est-il bien certain, d'ailleurs, que le latin préhistorique n'ait pas formé un plus grand nombre de composés que nous n'en connaissons ? Le latin ne nous est révélé, par les premiers documents épigraphiques et littéraires, qu'à une époque fort tardive de son existence, vers l'an 500 de Rome; nous ignorons entièrement ce qu'il pouvait être auparavant. Il accuse, par rapport à l'indo-européen, des modifications plus profondes qu'aucune autre des langues de même origine. Il est possible qu'un phénomène très particulier, tel que le bouleversement complet de l'accentuation indo-européenne, et le

(1) *Die lat. Nominalcomposition*, p. 9 ; *Hist. Gram.*, I, p. 370.

remplacement du ton musical par le très fort accent d'intensité initiale, qui paraît avoir affecté le latin durant une longue période de sa préhistoire, ait contribué à atténuer singulièrement chez lui la faculté de composition qu'il devait tenir de ses origines. Dans les composés grecs, en effet, les deux termes, quoique étroitement unis et prononcés avec un seul accent, demeurent facilement reconnaissables. En latin, au contraire, sous l'influence de la prononciation très forte de la première syllabe, la seconde s'affaiblit et, dans certaines conditions, en vient jusqu'à disparaître complètement (1). Les deux termes associés par la composition se fondent donc intimement l'un avec l'autre; ils ne se distinguent plus à l'intérieur du mot, et la formation en vient à passer pour simple. Elle cesse donc d'être productive, car les composés se multiplient dans une langue par l'imitation des modèles existants et y constituent, de même que tous les autres mots, des séries analogiques plus ou moins développées. C'est ainsi peut-être qu'en latin, bon nombre de composés primitifs ont pu donner naissance, non pas à d'autres composés, mais bien à des dérivés ; un thème de composition, déformé par l'action des lois phonétiques propres au latin, a fini par être conçu et employé comme un pur suffixe de dérivation.

Sans doute aussi des circonstances historiques, que nous ne saurions déterminer, ni, à plus forte raison, apprécier avec certitude, ont-elles pu contribuer à faire oublier au latin les ressources de composition qu'il tenait de ses origines. Telle serait, par exemple, l'influence très profonde exercée sur Rome, durant la période ancienne de son histoire, par ses voisins étrusques. Mais, jusqu'à présent, la langue des Étrusques est demeurée complètement mystérieuse. On peut admettre cependant, comme un fait démontré, depuis la remarquable publication de M. W. Schulze, que l'onomastique latine reproduit avec fidélité les traits caractéristiques de celle des Étrusques (2). Or, tandis qu'en grec et en celtique, par exemple, la composition fournit une part considérable des noms propres, les noms ou surnoms composés demeurent exceptionnels en latin et

(1) Sur l'*Histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*, voir la thèse de M. Vendryes, (Paris, Klincksieck, 1902). Une seconde syllabe longue échappe aux effets de l'intensité initiale, mais une brève disparait, lorsque la durée de la ou des syllabes suivantes égale au moins deux temps de brève : loi de Barbelenet, *Bull. Soc. Ling.*, 27 avril 1893, n. 38; cf. Meillet, *Revue bourguignonne*, 1895, p. 224 ; Vendryes, *l. l.*, p. 184, 185.

(2) *Zur Geschichte der lat. Eigennamen*, in *Gœtting. Abhand.*, 1904.

n'apparaissent qu'à une époque très tardive ; ils s'y introduisent manifestement sous l'influence de la poésie et du grec (1). En lieu et place de composés, le latin, sur le modèle de l'étrusque, forme ses noms propres par dérivation, à l'aide d'une extrême variété de suffixes. Peut-être en a-t-il été de même dans la langue commune et l'influence de l'étrusque a-t-elle développé, en latin, la dérivation au détriment de la composition.

Ainsi donc, nous ne saurions rendre compte avec exactitude des raisons qui paraissent avoir frappé de stérilité la faculté de composition que devait primitivement posséder le latin au même titre que les autres langues indo-européennes. L'histoire de la langue, au cours des siècles durant lesquels se constitua l'État romain, nous demeure trop obscure. Nous ne connaissons le latin que trop tard et, par suite, d'une façon beaucoup trop incomplète. Contentons-nous donc de constater que le latin a laissé périr un certain nombre des types de composition qui se rencontrent en grec par exemple, et d'étudier dans quelle mesure et comment il développa ceux qu'il a conservés (2).

(1) L'un des plus anciens paraît celui du rhéteur *Cornificius* (1er s. av. notre ère) ; le même nom est porté par plusieurs personnages qui prennent part aux guerres civiles ; cf. PAULY-WISSOWA, *Realencyclop.*, s. v. Dans *Abenobarbus*, la voyelle de liaison *o* trahit l'influence du grec. Sur *Publicola*, cf. *infra*, p. 115-116.

(2) Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à M. MEILLET qui a bien voulu s'intéresser à ce travail et le lire en manuscrit. Je lui dois d'utiles observations ainsi qu'à M. VENDRYES, professeur à la Sorbonne, et à mon ami A. ERNOUT, professeur au Lycée de Troyes.

J'ai eu recours pour la correction des épreuves au dévoûment de mon excellent maître et collègue nancéien M. A. COLLIGNON et de mes amis MM. R. HARMAND, professeur au Lycée et P. ROUSSEL, chargé de cours à la Faculté des Lettres. Je les remercie bien sincèrement de leur aimable obligeance.

CHAPITRE II

LES COMPOSÉS DE LA LANGUE JURIDIQUE

Nous pouvons attribuer en propre à la langue du droit la formation des mots composés qui, soit par leur sens, soit par leur étymologie, se rapportent particulièrement aux actes ou aux relations réglées par le droit. Ainsi *judex*, le juge, celui qui dit le droit, *stipendium* = **stipipendium*, la pesée de la somme, le paiement, puis la somme payée, apparaissent bien comme des expressions juridiques. La langue commune, à l'époque classique, emploie couramment un certain nombre de termes de cette origine. Il semble que le parler technique du droit ait fréquemment usé de la composition pour nommer l'agent qui accomplissait l'acte rituel ou prononçait la formule consacrée, et aussi pour désigner l'acte juridique lui-même et le droit qui en résultait. Le relevé des mots de ce genre nous permettra de saisir son procédé.

Parmi ces formations, les unes remontent à une période fort ancienne du latin ; elles sont antérieures au droit écrit, et, lorsque nous les rencontrons dans les textes, la plupart ont sans doute déjà un long passé derrière elles. Le sens dans lequel elles se trouvent employées ne concorde plus exactement avec celui qu'exigerait l'étymologie ; en outre, l'oubli complet de leur caractère de mots composés accuse nettement cette haute antiquité. Pour d'autres, au contraire, la forme indique une date relativement récente. Enfin, on peut saisir parfois, durant l'époque archaïque, certaines expressions composées

en voie de formation. Il importe, nous semble-t-il, de distinguer ces différentes catégories.

C'est dans les textes juridiques que nous avons cherché et que nous étudierons les composés dont la formation peut être attribuée au droit. Plusieurs exemples, cependant, non représentés dans les quelques fragments qui nous restent de l'ancien droit romain, seront empruntés à des œuvres littéraires, aux écrits de Caton ou aux comédies de Plaute. Ne voulant recevoir dans nos listes que des mots authentiquement anciens, et non des imitations analogiques de date incertaine, nous avons arrêté nos dépouillements à la fin de la période du *jus civile;* nous ne dépassons donc point l'époque républicaine. La partie de beaucoup la plus considérable de la tradition juridique latine, rédigée seulement sous l'Empire (1), se trouve ainsi exclue.

Il ne nous reste du droit primitif, que de rares citations des lois dites royales, un certain nombre de fragments de la Loi des XII Tables, et quelques textes très brefs, qui paraissent dater du troisième et du deuxième siècle avant notre ère et sont reproduits par les juristes de l'époque impériale : Censorinus et Gaius, ou par le grammairien Festus. Mais, depuis le sénatus-consulte des Bacchanales (186 av. notre ère), jusqu'à la mort de César, une douzaine de grandes inscriptions fournissent à nos recherches une matière assez abondante ; elles constituent, pour l'étude de l'ancienne langue juridique, la source de beaucoup la plus sûre. Les mots composés recueillis dans ces documents ne représentent sans doute qu'une partie de ceux que put former et employer l'ancien droit romain. Qu'il nous suffise cependant d'en reconnaitre et d'en classer les types principaux, sans prétendre limiter la fécondité de ces types aux seuls exemples conservés dans un trop petit nombre de textes (2).

(1) L'édit du préteur urbain ne fut codifié que sous Hadrien : LENEL, *Das Edictum perpetuum* (2e éd., Leipzig, 1907). Les *Institutes* de Gaius n'ont été rédigées qu'à la fin du règne d'Antonin le Pieux ; les autres recueils sont encore plus récents. Sans doute, la matière de ces compilations est-elle fournie, en partie au moins, par le droit ancien. Mais il s'y mêle des dispositions de dates très diverses et le plus souvent la forme, c'est-à-dire les termes, les expressions et les formules juridiques, se sont trouvées rajeunies et refaites. Surtout, les principes traditionnels ont été entièrement transformés par l'adjonction de la théorie juridique, création tardive, qui apporta quantité d'expressions techniques nouvelles et, entre autres, bon nombre de composés. Ni dans les choses, ni dans les mots, on ne saurait faire le départ entre les éléments anciens et les nouveautés.

(2) La plupart de ces textes se trouvent réunis dans les manuels soit de BRUNS, *Fontes juris romani antiqui*, 6e éd., MOMMSEN et GRADENWITZ (Fribourg, 1893) ; soit de GIRARD, *Textes de droit romain*, 3e éd. (1903). Pour les inscriptions on peut encore, sans recourir au *Corpus*, faire usage de SCHNEIDER, *Dialectorum italicarum aevi vetustioris exempla selecta* (Teubner, 1896).

Sans parler des fragments qu'on ne saurait dater (lois royales et loi des XII Tables), voici par ordre chronologique les principaux documents qui ont servi de base à notre étude :

Lex Aquilia de damno ; Gaius, *Inst.*, III, 210 ; vers 467/297.

Lex Plaetoria de juridictione; Censorinus, *De die nat.*, 24 ; vers 512/242.

Lex Silia de ponderibus ; Festus, 264, M. ; vers 510/244.

Lex Papiria de sacramentis ; Festus, 344, M. ; entre 245/509 et 124/630.

Lex Cincia de donationibus; Paulus, LXXI, *Vatic. Fragm.*, 298 ; vers 204/550.

Lex Atinia de usucapione ; Aulu-Gelle, 17,7 ; vers 200/554.

S. C. de Bacchanalibus, C. I. L., I, 196 ; 568/186.

S. C. de philosophis et rhetoribus, Suétone, *De claris rhetoribus,* I ; 593/161.

Lex Manilia Roscia = Julia agraria ; Agrimensores, Lachmann, *Röm. Feldmesser,* I, 263 ; 595/159.

S. C. de Tiburtibus, C. I. L., I, 201 ; XIV, 3584 ; 595/159.

Lex latina Bantiae; 621-639/133-115, *C. I. L.*, I, 197.

Lex Acilia Repetundarum; 631-632/123-122, *C. I. L.*, I, 198.

Sententia Minutiorum; 637/117, *C. I. L.*, I, 199.

Lex Agraria ; 643/111, *C. I. L.*, I, 200.

Lex Municipii Tarentini ; entre 665-692/89-62, in *Monumenti antichi dei Lincei,* VI (1896) ; *Ephem. epig.* IX (1903) ; Girard, p. 51.

Lex Cornelia de XX quaestoribus ; 673/81, *C. I. L.*, I, 202.

Lex Antonia de Termessibus; 683/71, *C. I. L.*, I, 204.

Lex Rubria de Gallia Cisalpina; entre 705-712/49-42, *C. I. L.*, I, 205.

Fragment d'Este ; même date que la précédente ; *Notizie degli Scavi,* 1886, p. 213 ; Bruns, p. 102, Girard, 76.

Lex Julia municipalis ; 709/45, *C. I. L.*, I, 206.

Lex coloniae Genitivae Orsoniensis ; 710/44, *C. I. L.*, II, 5439.

I

COMPOSÉS D'UN SUBSTANTIF ET D'UN THÈME VERBAL

caedo (1) :

pāricīda :

Le composé semble de formation très ancienne, puisque le premier terme a disparu du latin à l'époque historique. L'étymologie la plus satisfaisante est en effet celle qui rapproche ce mot de l'ionien πηός (*pāsós) parent (2), bien plutôt que de *păter* (3). A l'origine, *paricida* parait signifier simplement « homicide ».

Loi attribuée à Numa, citée par FESTUS, 221, 15 (Müller) : si quis hominem liberum dolo sciens morti duit, paricidas esto.

Le dérivé *paricidium* devait figurer déjà dans la loi des XII Tables.

POMPONIUS, in *Dig.*, I, 2, 2, 23 : quaestores qui capitalibus praeessent, appellabantur quaestores parricidii (4), quorum etiam meminit lex XII tabularum.

L'exemple de *paricida* a produit, à toutes les époques de la latinité, des formations analogiques :

Homicida, dont la date reste incertaine ; la syncope **hom'ni-cida,* = **homini-cida,* peut sembler un effet de l'intensité initiale ; mais le composé peut aussi bien avoir été fait artificiellement sur *homi-nis,* d'après le rapport *sanguis, sangui-nis, sangui-suga ; lapis, lapi-dis, lapi-cida* (5). Il serait par conséquent d'époque récente. Le dérivé *homicidium* se trouve cité par Pline à propos de la loi des

(1) Nous rangeons les composés par ordre alphabétique, d'après le verbe qui a fourni le second terme.

(2) WALDE, *Lat. Etym. Wœrterbuch*, s. v. ; et D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Bulletin Acad. Inscript.*, 1901, p. 310-327.

(3) Cette étymologie est cependant maintenue par M. BRÉAL, *M. S. L.*, XII (1903), p. 75.

(4) Suivant M. VENDRYES, *Intensité initiale*, p. 123-124, le redoublement de *r*, à la première syllabe, après voyelle longue, serait dû à l'intensité initiale.

(5) Cf. M. GRAMMONT, *La Dissimilation consonantique* (1895), p. 157-158.

XII Tables, mais dans une phrase incidente qui ne représente qu'une réflexion personnelle de l'auteur :

N. H., XVIII, 3, 12 : frugem furtim pavisse XII tabulis capital erat, gravius quam in homicidio.

Cicéron emploie *patricida* (*Pro domo,* 26), *matricida* (*Ad Quint. fratr.*, I, 2, 2) et *fratricida* (*Pro domo,* 26). On rencontre chez lui le dérivé *matricidium* (*De invent.*, I, 18), mais non *patricidium,* qui se trouve représenté par *paricidium. Fratricidium, infanticida* et *infanticidium,* n'apparaissent que chez Tertullien.

capio :

manceps : *manu-capio,*

celui qui, portant la main sur un objet, en prend possession ;

mancŭpium, la prise de possession, le droit qui en dérive et l'objet de cette possession :

XII T., VI, 1 : cum nexum faciet, mancipiumque.

Le verbe *mancŭpāre* parait formé sur *manceps mancŭpium ;* du verbe dérive le substantif *mancŭpātio.* On remarquera que, dans cette famille de composés, le substantif premier terme joue le rôle, non plus de régime direct, mais d'instrumental.

nuncŭpāre : *nōmen-capere :*

prononcer le nom, en l'espèce la formule légale qui créera le lien de droit.

XII T., VI, 1 : uti lingua nuncupassit, ita jus esto.

Le verbe, en *are,* paraît dériver d'un nom d'agent **nunceps,* **nuncŭpis,* dont la langue ne nous fournit pas d'exemple : il semble, cependant, que l'on puisse supposer une formation **nunceps - nuncŭpāre,* parallèle à *manceps - mancŭpāre, judex-judĭcāre,* etc. Le dérivé *nuncŭpātio* n'apparaît qu'à l'époque classique et ne se rencontre pas dans les textes que nous avons dépouillés ; *nuncŭpātor* (Apulée, *Florides,* XV, 60) et autres formations du même genre, *nuncŭpātim, nuncŭpāmentum, nuncŭpātīvus,* sont d'une époque encore plus tardive.

princeps : *prīmus* ou *prīma-capio*.

Le sens primitif parait être : celui qui le premier prend quelque chose, ou plutôt, qui prend la première part, suivant que l'adjectif joue le rôle d'attribut ou de complément de l'idée exprimée par le verbe second terme.

Lex agraria ... (et intitulé traditionnel des lois) : Tribus ... princi] pium fuit, pro tribu, Q. Fabius, Q. f. primus scivit.

L'abstrait princĭpĭum semble contemporain du nom d'agent *princeps*, mais les autres dérivés : *princĭpālis, princĭpātus*, ne se rencontrent pas dans les textes archaïques.

A *princeps* se rattache une série de formations analogues : tertĭceps, quartĭceps, quĭntĭceps, sextĭceps, que nous fournissent les fragments d'un vieux rituel, réglant l'ordre dans lequel une procession devait se rendre aux divers sanctuaires des *Argei* (1). Ce rituel, après avoir nommé la colline, donne le numéro du sanctuaire, puis ajoute quelques indications plus précises. Le composé en *ceps* équivaut presque à un simple numéral.

VARRO, *L. L.*, V, 47 : Huic junctae Carinae et inter eas quem locum Ceriolensem appellatum apparet, quod primae regionis quartum sacrarium scriptum sic est : « Ceriolensis quarticeps, circa Minervium, qua e Caelio monte iter in Tabernola est. » Cf. *ibid.*, 50 :

Oppius mons, princeps, Esquilis ouls lucum Facutalem ;
Oppius mons, terticeps, ols lucum Esquilinum ;
Oppius mons, quarticeps, ols lucum Esquilinum ;
Cespius mons, quinticeps, ols lucum Poetelium ;
Cespius mons, sexticeps, apud aedem Junonis.

... etc., cf. *ibid.*, 52 et 54.

mūnĭceps : *mūnus-capio :*

celui qui reçoit une certaine condition de droit public ;

mūnĭcĭpĭum : le fait de jouir de cette condition, puis cette condition elle-même et les villes auxquelles elle est accordée.

Lex agraria, l. 31 sqq. : sei quei (ager) colonieis seive moi]nicipieis, seive quae moinicipieis colo[nieisve sunt... cf. *Lex Fubria de Gallia Cisalpina*, XXI, XXII, XXIII ; *Lex Julia municipalis*, l. 83, 85, etc.

La forme non syncopée *municeps* contraste avec les formes

(1) Cf. JORDAN, *Topographie*, II, p. 242 sqq. ; WISSOWA, in PAULY-WISSOWA, *Realencyclop.*, s. v. *Argei* ; HAVET, *M. S. L.*, IV, p. 234 sqq.

syncopées *manceps, princeps*. Aucune raison de phonétique ne rend compte de cette diversité. Il nous faut donc admettre que le mot fut composé à une époque assez tardive pour n'avoir plus subi les effets de l'intensité initiale. Cette hypothèse se trouve précisément confirmée par un souvenir historique que rappelle Aulu-Gelle (1). Suivant cette tradition, le titre de *municipes* aurait été décerné, pour la première fois, aux habitants de Caeré (Cervetri), en récompense des services rendus à Rome, lors de l'invasion gauloise. Le mot ne daterait, par conséquent, que du début du quatrième siècle avant notre ère. Nous en tirerons cette conclusion que l'absence de syncope caractérise les composés de date récente, en face de ceux de la période primitive.

dico :

jūdex :

celui qui dit le droit : le juge qui prononce la sentence ;

jūdĭcium, le fait de prononcer la sentence et la sentence elle-même.

XII T., II, 2 : judici, arbitrove, reove. — CATO, *De Agr.*, 149, 2 : si quid de iis rebus controversiae erit, Romae judicium fiat.

Le verbe *jūdĭco* semble un dérivé du nom d'agent *judex ;* le participe en est employé pour désigner la chose jugée :

XII T., III, 3 : ni judicatum facit.

Mais, tandis que ces composés, en usage dès l'époque primitive, prennent un sens de plus en plus large et s'appliquent à l'ensemble de l'action judiciaire, l'expression qui leur a donné naissance

(1) *N. A.*, XVI, 13, 7 ; voir du reste tout le chap. 13 des *Nuits attiques* ainsi que les explications confuses et en partie erronées de Festus, 127 ; 131, 3 ; 142, 6, avec les notes de Müller. A Rome même le terme n'était plus exactement compris. Les historiens modernes discutent sur le sens précis et l'origine de la condition municipale : cf. MOMMSEN, *Droit public romain*, VI, 1, p. 261 sqq. ; 2, p. 443 sqq. ; MARQUARDT, *Organisation de l'Empire romain*, I, p. 35-36 ; WILLEMS, *Droit public romain*, p. 375, note 1 ; BOUCHÉ-LECLERCQ, *Manuel des institutions romaines*, p. 175 sqq. Il semble que le sens du mot ait varié au cours de l'époque historique, suivant les relations de Rome avec les cités de l'Italie ; la condition municipale ne subsista plus qu'à l'état de souvenir très confus, une fois le droit de cité complet accordé à tous les Italiens, après la guerre sociale en 88 avant notre ère. Sur les origines du *jus municipii*, voir, en dernier lieu, D. ANZIANI, *Caeritum Tabulae*, in *Mélanges d'Arch. et d'Hist.*, publiés par l'École française de Rome, XXXI (1911), p. 435-454.

continue à être employée. *Jus dicere* ne désigne plus, il est vrai, que la première phase du procès civil et signifie : décider du droit à appliquer, c'est-à-dire régler la marche des instances.

Cette association de mots habituelle donne naissance, au cours du deuxième siècle avant notre ère, à des composés nouveaux. Les inscriptions nous montrent assez fréquemment cette formule, prise en ce sens :

Lex Julia municipalis, 8 : praetor qui inter peregrinos jous deicet. — *Lex de Gallia Cisalpina*, XXIII : ita jus deicito, decernito, judicia dato, judicare jubeto.

Le fait et le droit de régler l'instance : *jūris dictio*, s'écrit tantôt en deux mots et tantôt en un seul ; il finit par devenir, à l'époque classique, un véritable composé : *jūrīdictio*.

Lex Julia agraria, K. L. V. : deque ea re curatoris... juris dictio reciperatorumque datio addictio esto. — *Ibid.* : quicumque magistratus jure dicundo praeerit, ejus magistratus de ea re jurisdictio, judicisque datio addictio esto.

L'adjectif *jūrĭdicus* n'apparait qu'à l'époque impériale.

PLINE, *N. H.*, III, 7 : juridici conventus « les circonscriptions judiciaires ».

C'est Marc-Aurèle qui, plus tard encore, institua les magistrats appelés *juridici* (1).

Tardifs également apparaissent les composés de *jus* et d'un adjectif : *jurisprudens*, *jurisperitus* et *jurisprudentia*.

vindex :

Le substantif premier terme a disparu du latin. Il peut être rapproché du vieil irlandais *fine*, clan. Le composé latin signifierait, suivant M. Walde : celui qui déclare le personnage mis en cause comme étant des siens, celui, par conséquent, qui se porte garant pour quelqu'un : **veni-dics* (2).

XII T., I, 4 : adsiduo vindex adsiduus esto ; III, 3 : aut quis endo (= in jure) vindicit.

Le verbe *vindico*, *-ĭs* apparait comme une formation directe de **venu + dīco*, en face du dérivé de *vindex* : *vindĭco*, *-ās*. Sur *vindex* également est formé le substantif *vindĭciae* ; de *vindicare* dérive *vindĭcātio*.

(1) MARQUARDT, *Organisation de l'Empire romain*, II, p. 17 sqq. ; cf. JULLIAN, s. v. *juridicus*, in DAREMBERG, SAGLIO, POTTIER, *Dictionnaire des Antiquités*.
(2) *Lat. Etym. Wœrterb.*², s. v. *vindex*.

pendo :

lībrĭpens : *lībrā-pendo* :

l'agent qui, lors de la vente, tient la balance et pèse le métal donné comme prix :

XII T., VIII, 22, qui se sierit testarier, libripensve fuerit.

stīpendium : *stĭpem-pendo*, **stipĭ-pendium*, **stippendium* (1).

Chez Plaute cependant, *stĭpendium* semble formé par superposition de deux syllabes semblables se rencontrant à l'intérieur du mot. Mais la quantité longue est de beaucoup la plus fréquente. **Stippendium*, dit M. Grammont, « serait sorti régulièrement d'un **stipipendium*, refait à l'époque de la syncope latine » (2). Cette époque, cependant, durant laquelle l'intensité initiale produit la syncope de la deuxième syllabe, s'arrête avant la période littéraire ; en tous cas, antérieurement à Plaute. Les deux formes, longue et brève, sont donc également anciennes ; la brève représente peut-être la prononciation populaire, et la longue, une restitution savante, due au souvenir des deux mots, unis dans le composé.

Le terme signifie la pesée du bronze servant au paiement, puis le paiement même, la somme payée et, en particulier, la solde.

peto :

hērēdĭpĕta :

captateur de testament. Le mot se rencontre pour la première fois chez Pétrone :

Satir., 124, *in fin.*, amplioris fortunae domum quaerentes incidimus in turbam heredipetarum sciscitantium quod genus hominum aut unde veniremus..... certatim omnes heredipetae muneribus gratiam Eumolpi sollicitant.

On peut se demander si nous avons affaire à un ancien terme juridique, désignant celui qui se porte héritier et revendique un héritage, ou si le composé ne représente pas une formation artificielle, copiée à l'époque impériale sur le modèle de composés plautiniens tels que *lŭcrĭpĕta*, etc. Il semble bien que, dans le texte de Pétrone, le mot ait un sens ironique et dédaigneux ; il apparait

(1) VENDRYES, *Intensité initiale*, p. 200.
(2) *La Dissimilation consonantique*, p. 153.

comme un mot de satire, bien plutôt que comme une expression technique.

Cf. *ibid.*, 116 : in hac enim urbe (celle où Eumolpe rencontre les *hérédipètes*) non litterarum studia celebrantur, non eloquentia locum habet.... sed quoscumque homines in hac urbe videritis, scitote in duas partes esse divisos. Nam aut captantur aut captant.

rumpo :

lēgĕrŭpa : *legem-rumpo :*

celui qui se met hors la loi ; cf. français : *for-ban.*

Plaut., *Persa,* 68 (dans un passage juridique) : si legerupam quis damnet. Le mot est employé comme injure : *Pseud.*, 364 ; *Rud.*, 652 (cf. *infra,* p. 175).

La forme authentique est *lēgĕrŭpa* et non *lēgĭrŭpa* que donnent quelques manuscrits. En effet, remarque M. Havet, là où le latin met *ĭ* devant toute autre consonne, à l'intérieur d'un mot, il met *ĕ* si la consonne est un *r* (1).

On attendrait, comme composé abstrait, la forme **lēgĕrŭpium ;* cf. *princeps-princĭpium ; manceps-mancĭpium ; părĭcīda-părĭcīdĭum.* Nous trouvons au contraire chez Plaute :

lēgĕrŭpio : la violation de la loi :

Rud., 709 : tun' legerupionem hic nobis cum dis facere postulas.

Lēgĕrŭpio représente non pas un composé parallèle à *lēgĕrŭpa,* mais une formation indépendante, d'un autre type et probablement d'une autre date. Le second terme n'est plus ici un simple thème verbal, c'est un substantif abstrait, sans doute dérivé d'un verbe, mais qui dut exister dans la langue, à l'état isolé.

Le suffixe *-io* apparait, en effet, surtout à l'époque archaïque, fréquemment employé à la formation de noms d'action dérivés d'un verbe (2) : *dico : (con)-dicio ; lego : leg-io ; capio : (usu)-cap-io.* De même *rumpo* a dû donner *rup-io.* Nous avons donc dans *lege-rupio,* un composé du même genre que *juri-dictio,* mais plus ancien cependant que ce mot, car les dérivés du type **rupio, legio, capio* semblent antérieurs à ceux en *-tio : ruptio, lectio, dictio,* etc.

(1) *Rev. de Philologie,* 1892, p. 100 ; cf. *Éléments de critique verbale* (1911), p. 217, n. 922.
(2) L'époque littéraire use de préférence du suffixe *tio ;* cf. H. Duentzer, *Die lat. Suffixe* TIA TIO, in *Rhein. Mus.*, XXXIV, p. 245 sqq. ; Stolz, *Hist. Gram.*, I, p. 545 sqq.

De plus, l'observation de la loi phonétique, qui devant *r* ouvre *ĭ* en *ĕ,* prouve l'antiquité de *legerupio.* Dès le temps de Plaute, cette loi cesse d'être appliquée au moins à l'intérieur des mots composés. Cherchant à traduire, sans doute, le grec τυμβωρύχος, Plaute écrit *bustirape* et non **busterape.* L'analogie de la majorité des composés a généralisé la voyelle de liaison *ĭ.* On reconnaitra donc, dans le mot *legerupio* = *legis-rupio,* un exemple antérieur à l'époque littéraire, d'un type de composé issu de la juxtaposition, type qui semble ne devenir fécond que durant les époques plus récentes du latin (1).

sto :

justĭtĭum : *jus-stat :*

l'arrêt du droit, c'est-à-dire la vacance des tribunaux.

Le mot n'apparaît dans les textes qu'à l'époque de Cicéron. Si le second terme a la même valeur verbale que dans les composés précédents, le substantif premier terme joue le rôle de sujet. Peut-être la formation est-elle analogique de *solstitium* (cf. *infra,* p. 56-58).

testīs : **ter,* trois + *sto* (2) :

celui qui assiste en tiers à un contrat ; le témoin.

Du nom d'agent dérive le verbe *testāri* et du verbe le substantif *testāmentum.*

A ces composés, noms d'agents et noms d'actions, qui constituent généralement des séries parallèles, nous devons ajouter quelques autres formations dont l'origine demeure douteuse. Ce sont des substantifs dérivés peut-être de verbes composés, à moins que ces verbes ne dérivent eux-mêmes de composés nominaux, ou n'aient été formés, indépendamment de toute composition, par analogie, à l'aide d'un suffixe isolé d'autres composés.

Tel est le cas des mots qui paraissent composés de :

ago :

jūrgĭum : *jūrgo : jūre-ago :*
conduire en justice, agir en justice.

(1) Cf. *infra,* p. 35-36, 41.
(2) L'étymologie reste incertaine ; celle-ci paraît la plus vraisemblable : cf. osque *tristaamentud* = *testamento.* Voir Walde, *Lat. Etym. Wœrterb.*², s. v.

pūrgo : *pūrum-ago :*

je plaide non coupable, je me justifie :

S. c. de Tiburtibus, l. 3 : quod vos Teiburtes v(erba) f(ecistis), quibusque de rebus vos purgavistis... ; l. 12 : quomque de eieis rebus purgati estis... item vos populo romano purgatos fore.

lītĭgium : *lītĭgo : lītem-ago.*

clārĭgātio, dérivé de **clārĭgo (clārum-ago) :*

l'acte et la formule de droit public, par lesquels les féciaux demandent raison, à un peuple étranger, de la violation d'un traité (T. L., VIII, 14, 6; Serv., *Ad. Æn.,* IX, 52; Plin., *N. H.,* XXII, 5).

Est-ce *jurgium, litigium,* qui dérivent de *jurgo, litigo,* ou, au contraire, *jurgo, litigo,* qui ont été tirés de *jurgium, litigium?* ou bien encore les deux mots, le nom d'action abstrait et le verbe, ne doivent-ils pas leur origine à quelque nom d'agent composé de *ago,* analogue à *rēmex* (*rēmum-ago*) rameur, qui donne *rēmĭgāre* et *rēmĭgium,* de même que *judex* donne *judicare* et *judicium ?*

Jurgo, purgo, litigo, semblent retenir le souvenir du verbe *ago,* comme second terme composant. Mais **clarigare, clarigatio,* peuvent fort bien avoir été formés sur *clarus* comme *lēvĭgare, lēvĭgatio* sur *levis,* à l'aide simplement d'un suffixe *-igare, -igatio,* et non par composition. En tout cas, le maintien de *ĭ* en seconde syllabe, après *r,* dans *clarigatio,* indique pour ce mot une date de formation postérieure aux effets de l'intensité initiale. Cet *ĭ,* en effet, a disparu par syncope, dans *jurgo, purgo ;* il ne se maintient dans *litigo,* que comme voyelle d'appui de *t.*

Cependant, à côté des formes courantes, *jurgo, purgo,* nous rencontrons, chez Plaute et chez Varron, les formes *jurigare* (1), *purigare* (2), et leurs composés *objurigare* (3), *ex-* et *per-purigare* (4).

M. Vendryes oppose les simples *jurgo* et *purgo,* aux composés *ex* et *per-purigo, ob-jurigo;* dans les premiers, *ĭ,* se trouvant en seconde

(1) *Merc.,* 118 : B. *jurigandum ;* cet. codd. *jurgandum :* la bonne leçon est certainement *jurigandum :* cf. HAVET, *Élém. de crit. verb.,* n. 951.

(2) Varro, *R. R.,* II, 4, 14.

(3) Plaut., *Merc.,* 46 ; *Mil.,* 497 ; *Capt.,* 620 ; *Mil.,* 774. La restitution de ces formes, nécessaire pour rétablir le vers, a été proposée, soit par M. HAVET (*l. l.*), soit par RITSCHL.

(4) Chez Plaute, la forme sans *i : objurgandum,* se rencontrerait cinq fois, contre quatre exemples de *objurigandum;* cf. HOFFMANN, in *Indogerm. Forsch.,* 1911, *Anzeiger,* p. 60.

syllabe, subissait la syncope ; il y échappait en se trouvant reporté, dans les seconds, à la troisième place (1). Mais *jurigo* et *purigo* se trouvent attestés aussi bien seuls qu'avec un préverbe. Il semble même indispensable que le latin ait possédé *purigare,* pour pouvoir former *ex-purigare;* on imagine en effet difficilement une composition *ex* + *purum* + *ago.* La formation du simple précède nécessairement celle du verbe avec préposition ; une voyelle, syncopée dans le simple, ne saurait reparaître dans le composé. Nous devons donc supposer, ou bien que l'analogie de *litigo* et des autres verbes en *-igo,* si fréquents en latin, a créé les doublets *jurigo, purigo,* à côté de *jurgo* et de *purgo,* ou bien que les mêmes expressions *jure-ago, purum-ago,* demeurées en usage après avoir donné naissance aux verbes *jurgo, purgo,* ont servi à nouveau, vers le début de l'époque littéraire, à un moment où ne se faisaient plus sentir les effets de l'intensité initiale, à former de nouveaux composés, *purigo, jurigo.* De même *jus-dicere* avait formé, en première ligne, *judex, judicare, judicium,* et, plus tard, en seconde ligne, *juridictio, juridicus.*

Quoi qu'il en soit, que nous ayons affaire à des composés de date récente ou bien, plus vraisemblablement, à de simples formations analogiques, *purigo, jurigo* et leurs composés ont disparu dans la langue classique, devant les formes anciennes *jurgo, purgo, objurgo, expurgo,* etc., demeurées d'un usage plus courant.

Mais, à propos de ces formes anciennes elles-mêmes, nous ne saurions déterminer si elles furent formées directement par composition, si elles dérivent d'un composé nominal, nom d'agent, comme *remigare* de *remex,* ou si elles ne doivent pas se ranger, avec **clarigare, levigare,* etc., avec *purigare* et *jurigare,* dans la catégorie des verbes simples à suffixe *-go* ou *-igo.*

calare :

nōmenclātor : *nōmen-calare.*

Le nom d'agent dérive évidemment d'un verbe composé **nomenclare,* de même que *lītĭgator* de *lītĭgare, nuncŭpātor* de *nuncŭpāre,* etc. Ce verbe, sans doute, ne se rencontre pas dans les textes, mais nous ne connaissons pas d'exemple de nom d'agent en *-tor,* formé directement d'un nom et d'un thème verbal. *Nomenclator, nomen-*

(1) *Intensité initiale,* p. 244.

clatio n'apparaissent d'ailleurs pour la première fois que chez Cicéron (1); *nomenclatura*, chez Pline (2). Ils n'appartiennent pas, non plus que *nuncupator*, à la langue archaïque.

Dans la forme *nomencŭlator*, qu'emploient Sénèque (3) et Ulpien (4), l'*ŭ* qui s'est développée entre *c* et *l*, ne représente autre chose qu'un phénomène d'anaptyxe, analogue à celui qui détermine l'alternance entre les suffixes *-clo* et *-culo*, ou transforme Ἡρακλῆς, **Hercles* (*me-hercle*) en *Hercules* (5). *Numiclatori* ne résulte que d'une déformation vulgaire du même mot (6). Aucune de ces formes ne saurait passer pour ancienne.

do :

vendo, vēnum-do, je mets en vente.

L'expression, contenant les deux termes séparés, se rencontre dans la loi des XII Tables :

IV, 2 : si pater filium ter venum duit.

Elle se retrouve de même plus tard, à côté du composé *vendo* et de son dérivé *vendĭtio ;* mais à la forme ancienne **duo*, opt. : *duim*, (rac. *dhe*) = placer (gr. : τίθημι) (7), s'est substitué le verbe de l'époque classique, *do, das, dare*. Le composé, au contraire, a maintenu la conjugaison primitive.

Lex agraria, l. 75 : pequnia praesenti vendito — l. 63 : venditio — *Lex vicana Furfensis* (*C. I. L.*, I, 609 = IX, 3513), l. 7, 8 : utei liceat oeti, venum dare ; ubei venum datum erit.. ; *ibid.*, l. 9, venditio.

vēnīre, vēnum-īre, être mis en vente.

S'oppose à *vendere* et se trouve composé de la même façon :

Lex agr., l. 65 : quod ejus publice non veniei[t] — *Lex Rubria*, XXII, *in fin.*, bona eorum veneire jubeto.

mando : *mănū-do :*

remettre entre les mains de quelqu'un, soit un objet à conserver, soit une affaire à gérer.

(1) *Pro Murena*, 36, 77 ; *De Petit. ad M. fratr.*, 11, 41.
(2) *N. H.*, III, 1, 2.
(3) *De Const.*, 14, 1 ; *De Tranq.*, 12, 6.
(4) *Digeste*, 38, 1, 7.
(5) Cf. Sommer, *Handbuch d. lat. Laut u. Formenlehre*, p. 235.
(6) Stolz, *Hist. Gram.*, p. 386.
(7) Cf. Walde, *Lat. Etym. Wœrterb.*, s. v. ; et Lindsay-Nohl, *Lat. Sprache*, p. 592.

mandātum : le mandat, mandātor: le mandant.

Cael. Antip., ap. Non., 280 ; Peter, *Hist. rell.*, 148, l. 12, legati qui missi sunt, dedicant mandata.

Le substantif premier terme joue le rôle de locatif ou d'instrumental.

La conjugaison *mando, -ās*, en face de *vendo, -ĭs, credo, -ĭs*, paraît indiquer, pour ce verbe, une date de composition plus récente. Le nom d'agent, formé sur le verbe composé à l'aide du suffixe *-tor* (cf. **nomenclāre-nomenclātor*), n'apparaît qu'à partir de l'époque classique.

rapere :

ūsurpo : *ūsu-răpio :*

j'enlève, j'acquiers indûment la possession par l'usage.

La syncope a porté sur la troisième syllabe, et non sur la seconde. Que cette anomalie soit due à la valeur longue qu'aurait conservée l'instrumental *usū* (1), ou que le timbre *u* ait subsisté par analogie de la première syllabe (2), ou plutôt que la voyelle *u* se soit développée à nouveau en avant de la vibrante *r : ūsurapo, ūsr̥po, ūsurpo*, la forme paraît une conséquence de l'intensité initiale préhistorique. Le mot peut donc être considéré comme ancien.

La conjugaison *usurpo, -ās* porte à supposer que le verbe dérive d'un nom d'agent, de même que *jūdĭcāre* dérive de *judex, mancŭpāre* de *manceps*, etc.

JUXTAPOSÉS D'UN SUBSTANTIF ET D'UN PARTICIPE

Les juxtaposés se distinguent des composés en ce que les deux termes, malgré le lien qui les unit, conservent pour ainsi dire leur individualité, marquée par leur forme syntactique. Au point de vue de la sémantique, des degrés insensibles séparent les juxtaposés des composés ; de l'expression conçue comme formée de deux mots distincts, à l'effacement de deux termes composants dans l'unité du composé, la nuance va s'atténuant par l'usage et variant avec l'esprit d'analyse de chacun des sujets parlant : *plebiscitum* est

(1) Stolz, *Hist. Gram.*, p. 98-99.
(2) Vendryes, *Intensité initiale*, p. 251.

d'abord la décision prise par la plèbe, pour devenir une espèce particulière de décret (1). Au point de vue de la phonétique, la prononciation du juxtaposé va depuis la séparation en deux mots ayant chacun leur accent, jusqu'à la réunion sous un seul accent. Il s'ensuit que la juxtaposition n'exclut pas toute modification phonétique, au moins dans la finale du premier terme ; elle peut notamment comporter parfois, dans cette syllabe, l'abrègement de la voyelle. Mais les juxtaposés se distinguent morphologiquement des composés, en ce que leur second terme présente non plus un thème affecté d'un suffixe différent de ceux que comporte ce thème à l'état isolé, mais bien une forme régulière de verbe ou de substantif.

mănŭfestus : *manū* + *festus*, part. passé de *fendo* saisir (2) : celui qui se trouve saisi sur le fait.

Dès la loi des XII Tables, le mot semble traité comme un composé véritable :

XII T., VIII, 14 : ex ceteris manufestis furibus ; — VIII, 16 : si adorat (agit) furto quod nec manufestum erit.

Au début de l'époque littéraire, le mot est passé dans la langue courante à l'état d'adjectif :

PLAUT., *Most.*, 538, mănŭfesta res est ; cf. *Pseud.*, 1260 et *saep.*

Le sens propre de *manufestus* se trouve même exprimé dès lors par le dérivé *mănŭfestārius*.

Trin., 896 : teneo hunc manufestarium.

Dans cette juxtaposition, le premier terme jouait tout d'abord le rôle d'instrumental ; puis la finale *ū*, traitée comme la voyelle de liaison des composés, devint *ŭ* et passa même à *ĭ* : *mănĭfestus*, suivant l'évolution régulière qui transforma *optŭmus* en *optĭmus*.

Formées de la même façon que *manufestus*, les expressions suivantes sont demeurées, au contraire, à l'état de juxtaposés, sans abréger la finale du premier terme :

mănūmissus, mănūmitto et mănūmissio.

(1) Cf. J. DARMESTETER, *Traité de la formation des mots composés en français, Introduction*, p. 2 ; et M. BRÉAL, *Journal des Savants*, 1902, p. 14.
(2) Cf. BRÉAL, *M. S. L.*, IX (1896), p. 32.

plēbī-scītum, anc. gén. *plebēi, plebei* (cf. *rēs-rēī*) ;

sĕnātūs-consultum : pour ces deux mots, la tmèse est de règle dans les inscriptions :

Lex agr., l. 13 : ex lege plebive scito.

jūs-jūrandum :

CATO, *R. R.*, 148, 2 : dominus jus jurandum dabit.

jūs-dīcundum :

Lex Jul. agr., K. L, V : magistratus qui jure dicundo praeerit.

Dans ces deux derniers exemples, le participe jouant le rôle d'attribut du substantif, les deux termes reçoivent la désinence casuelle : *juris-jurandi, jure-dicundo.*

JUXTAPOSÉS D'UN SUBSTANTIF ET D'UN SUBSTANTIF DÉRIVÉ D'UN VERBE

Dans les deux substantifs juxtaposés, *plēbiscītum* et *sĕnātūs-consultum*, le participe a la valeur d'un substantif ; le premier terme joue le rôle de complément déterminatif. La formation se trouve donc exactement de même type que celle qui associe un substantif à un autre substantif dérivé d'un thème verbal.

Parmi les expressions de cette catégorie :

lēgĕrŭpio : *legis-rupio,*

apparaît de bonne heure comme un véritable composé. Sans doute l'analogie du composé authentique *lēgĕrŭpa* a-t-elle contribué à transformer ainsi la juxtaposition de deux substantifs primitivement indépendants.

ūsūcăpio,

présente au second terme un substantif verbal, formé de la même façon que **rupio*, à l'aide du suffixe *-io*. Il semble, d'après une citation de Cicéron, que l'expression se soit trouvée en usage dès la loi des XII Tables :

De leg., I, 21, 55 : usus capionem XII tabulae intra pedes V esse voluerunt.

Mais les deux termes sont demeurés à l'état de juxtaposition ; le

premier a conservé la finale *ū* de l'instrumental, ou, dans l'exemple de Cicéron, la désinence *ūs* du génitif.

Plus tard, sur le modèle de *jūrĭdictio*, fut formé le composé *ūsŭcaptio*.

Les juxtaposés de ce genre, c'est-à-dire dont le second terme est un substantif dérivé d'un verbe, mais existant à l'état indépendant dans la langue, sont nombreux en latin.

Nous avons déjà vu se former, au début de l'époque classique : juris-dictio, jūrĭdictio, à côté des anciens composés *judex*, *judicium* (cf. *supra*, p. 26).

Ces formations se trouvent multipliées surtout par la spéculation juridique de l'époque impériale. A cette classe appartiennent des expressions comme :

ūsūfructus, *ūsūfructuarius ;*

ūsūrĕceptio, *ūsūrĕcĭpio*, recouvrer par prescription ;

fĭdĕĭcommissum, *fideicommissarius*, *fideicommitto ;*

fĭdējussio, *fidejussor*, *fidejussorius*, *fidejubeo ;*

fĭdĕĭpromissio, et, par analogie de *fĭdējussio : fĭdēpromissio*, *fidepromissor*, *fidepromitto*.

Toutes ces expressions juridiques représentent le développement d'un type de formations dont les premiers exemples se rencontrent dès la période du *jus civile*.

II

COMPOSÉS SANS THÈME VERBAL

Les exemples en demeurent fort rares.

Adjectif + substantif.

prīvĭlēgium :

XII T., IX, 1 : privilegia ne inroganto.

M. Bréal explique le composé : « loi faite pour ou contre un particulier ». Il attribue ainsi au premier terme la valeur d'un substantif et ne rend pas compte de la nuance de sens qu'ajoute au

composé le suffixe neutre *ium*, généralement employé à la formation des mots abstraits. Cette explication d'ailleurs ne concorde qu'imparfaitement avec le sens primitif du mot dans la langue juridique. Le *privilegium* est un simple droit de préférence qui tient, soit à la qualité du créancier, soit à la nature de la créance ; il est le résultat d'une condition (*lex*) particulière (*priva*). Dans le composé, l'adjectif premier terme conserve donc sa valeur d'épithète déterminant le substantif second terme ; le suffixe *-ium* indique que le mot nouveau ainsi formé désigne la conséquence abstraite, c'est-à-dire le droit, dérivant de cette condition particulière.

lātĭfundium :

L'entité collective constituée par des domaines étendus : *lātus-fundus*. Le rapport des deux termes et la valeur du suffixe *-ium* sont exactement les mêmes que dans le composé précédent.

Les expressions *lātus clāvus*, *angustus clāvus*, ne s'unissent qu'à basse époque, pour donner des juxtaposés sans suffixe, *lātĭclāvus*, *angustĭclāvus*, ou les adjectifs *lātĭclāvĭus*, etc.

Numéral + substantif.

biduum, triduum, trinoctium :

l'espace de deux, de trois jours, de trois nuits.

Lex agr., 53 : II vir .. in biduo proxsumo quo factus creatusve erit ; — *lex Acilia repet.*, 61 : in triduo proxsumo quo ita satis [factum erit].

XII T., VI, 4 (d'après Gaius, I, 111) : cautum est ut ea... quotannis trinoctio abesset.

De trois à neuf et au delà de neuf, on ne rencontre plus de composés de *dies :*

Lex Acilia repet., 68 : facito in diebus V proxsumeis ; 62 : in diebus X proxsumeis quibus... redacta erit.

nundinae : *novem-dies* + suffixe d'adjectif *-nos :*

nov (*e*) *ndinae*, sous-entendu *feriae*, le marché du neuvième jour et l'intervalle de neuf jours :

XII T., III, 6 : tertiis nundinis partis secanto ; — *S. c. de Bacch.*, l. 23 : ne minus trium noundinum ; — *lex lat. Bantiae*, l. 31 : tr]inum noundin[um].

Un usage particulier à la langue administrative a donné nais-

sance à des formations du même genre. Les magistrats se trouvent désignés par le nombre de membres que compte leur collège, suivi du mot *vir*. Ces dénominations se présentent dans les inscriptions anciennes comme de simples juxtaposés; le numéral se trouve généralement exprimé en chiffres; il devait donc, autant que nous en pouvons juger, se décliner aussi bien que le mot *vir*.

Lex lat. Bantiae : III vir cap (italis)... III vir a (greis) d(andeis) a(dsignandeisque); — *Lex agr.*, 28 : II virum quei...; 57 : edicto II vir(ei) — *Lex Acilia repet.*, 12 CDL viros legat...; 14 : ex his CDL vireis.

Par un hasard malheureux, les cas dans lesquels le numéral se trouve exprimé en lettres ne nous apportent aucune indication et ne laissent pas distinguer si ce numéral recevait ou ne recevait pas l'accord :

Lex municipi Tarentini, in fin. : duovirum (accus); *Lex Papiria* (citée par FESTUS, 344, M.) : praetor tres viros capitales populum rogato, hique tresviri capitales sacramenta exigunto.

Malgré l'inconstance des graphies, il semble que ces expressions aient dû, pendant l'époque républicaine, s'écrire en deux mots : le génitif et le datif seraient évidemment *trium virum, tribus viris*.

Un lien cependant unit entre eux les deux termes, c'est leur ordre rigoureusement fixe. Le numéral se place régulièrement le premier lorsqu'il s'agit de magistrats qui doivent leur nom au chiffre des membres que compte leur collège. En cas contraire, le numéral se place au contraire après le substantif. Comparer, par exemple :

Lex Acilia repet., 12 : CDL viros legat.. et *Lex Cornelia de XX quaestoribus :* ei quaestores viatores IIII legunto sublegunto, quo jure, qua lege, q(uaestores) qui nunc sunt viatores III legerunt sublegerunt... praecones IIII legunto sublegunto, quo jure praecones III legerunt sublegerunt.

Le nom du collège *duoviri, tresviri*, etc., forme donc en réalité un juxtaposé. Mais quel titre donner à l'un des membres de cette collectivité ? On devait recourir au partitif et dire : *unus duumvirum ;* d'où une simplification très naturelle, en rétablissant la désinence du nominatif singulier à la fin du second terme, a tiré les composés : *duumvir, triumvir* (1).

C. I. L., I, 1149 = IX, 1140 : M. M[an]lius M. f. L. Turpilius L. f. duomvires de senatus sententia aedem faciendam coeraverunt.

(1) De façon à peu près analogue, l'expression *septem triones :* les sept bœufs de labour (*trio : a terenda terra ;* WALDE, *Wœrterb.* s. v.) a donné le composé à forme de singulier *Septentrio ;* de même, *centurio primi pili* est devenu *primipilus*.

Il faudrait donc distinguer — et c'est là une hypothèse que nous nous permettons de proposer — entre *duoviri*, le collège des duumvirs, et *duumviri*, les deux duumvirs : le premier représente un juxtaposé et le second un composé. Mais la nuance entre les deux espèces de mots était trop subtile pour s'imposer à l'usage. Citant, sans doute de mémoire et fautivement, la loi des XII Tables, T.-Live écrit :

I, 26, 5, 6 : duumviri perduellionem judicent,

alors qu'on attendrait évidemment *duoviri*, le collège des duumvirs.

Substantif + adjectif.

Un seul exemple associe les deux termes dans cet ordre, inverse de celui qui, d'une façon générale, place l'adjectif avant le substantif. C'est res-publica, qui ne constitue ni un composé, ni même, à proprement parler, un juxtaposé, puisque les deux termes demeurent séparés et indépendants.

Substantif + substantif.

On ne saurait davantage compter parmi les composés les associations de mots, dans lesquelles le substantif déterminant précède son complément : pater-mater-filius-familias.

Nous ne trouvons donc, en réalité, dans la langue du droit à l'époque ancienne que deux types de composés :

1) substantif + thème verbal : *judex*.

2) adjectif ou numéral + substantif : *biduum, privilegium*.

Le premier y a reçu d'ailleurs un développement supérieur à celui du second.

LES SUFFIXES DE COMPOSITION

Que l'on récapitule les différents composés que nous venons d'énumérer, on ne peut manquer d'être frappé de leur régularité et uniformité.

Les formations originales les plus anciennes apparaissent sous

forme de *noms d'agents*, présentant au second terme le thème verbal sans suffixe et simplement affecté de la désinence nominale *-s* :
judec-s ; vindec-s ; mancep-s, municep-s, particep-s, princep-s ; libripend-s, testit-s ;

ou de la désinence *-as* = *-a* (1) :
paricid-a, homicid-a, legerup-a, heredipet-a.

L'alternance des deux finales peut tenir, comme l'a montré M. de Saussure, à la racine verbale tantôt monosyllabique et terminée par une consonne, et tantôt disyllabique terminée par un phonème *e*, (ω) rendu par *ă* en latin (2). Ces composés primitifs représentent donc des noms racines sans suffixe.

A côté d'eux et, semble-t-il, dérivé du nom d'agent plutôt que formé directement, se rencontre le plus souvent un nom abstrait d'action en *-ium : judicium, mancipium, municipium, stipendium, paricidium.* Dans les composés d'un adjectif et d'un substantif, le même suffixe s'ajoute à la racine nominale : *privilegium, latifundium.*

Les verbes paraissent tantôt dérivés du nom d'agent ; ils passent, en ce cas, quelle que soit leur conjugaison originale, à la 1re conjugaison en *-are :*
judicare, vindicare, mancupare, nuncupare, participare, testari, usurpare ;
et tantôt formés directement, comme *venum-do* = *vendo, vendis.*

C'est du verbe lui-même que dérivent, à une époque récente, des noms d'agents ou d'action nouveaux :
(*manceps*) — *mancupare* — *mancupatio.*
nuncupare — *nuncupator,*
— *nomenclator*
(*particeps*) — *participare* — *participatio*, etc.

Ces mots nouveaux, noms d'agents en *-ator*, noms d'actions en *-atio*, ne représentent que des dérivés. Ils ne sauraient passer pour de véritables composés.

Un type de composition, cependant, demeure vivant et productif

(1) Outre *paricraas*, on trouve la forme *hosticapas*, citée par Festus ; mais, dit V. Henry, *Gramm. comp. du grec et du latin*[5], p. 218, « il est difficile d'appuyer une théorie sur deux formes aussi douteuses et isolées ».

(2) *Les Composés du type « agricola »*, in *Mélanges Havet*, p. 459-471. Certaines racines verbales sont même susceptibles des deux formes : *ago : aureax* et *auriga ; peto : praepes* et *heredipeta ; capio : manceps* et *hosticapas.* On peut se demander si ce développement de la racine ne représente pas, en ce cas, un véritable suffixe.

dans la langue du droit. C'est celui qui associe un substantif à un autre substantif dérivé d'un verbe. Les deux termes, d'abord juxtaposés, finissent par s'unir plus ou moins étroitement. La forme du second terme nous a permis d'attribuer à l'époque ancienne : *legerupio* et *usucapio.* De la même façon nous voyons se constituer, au début de la période littéraire, les formations du type *juris-dictio.* La spéculation juridique de la période impériale multiplie les composés ou les juxtaposés de ce type.

Le participe n'étant qu'une forme nominale du verbe et équivalant, pour le sens, à un adjectif, les mots du type *manifestus, jurisprudens, jurisperitus*, etc., rentrent dans la même catégorie. Tandis que le latin archaïque formait ses composés par l'association d'un substantif et d'une racine verbale affectée d'une désinence nominale, celui des époques postérieures unit donc de préférence des mots qui l'un et l'autre existent dans la langue.

L'ORDRE ET LE RAPPORT DES TERMES EN COMPOSITION

Depuis l'origine et durant tout le cours de la latinité, l'ordre des termes associés demeure constant ; le déterminé précède le déterminant ; le substantif occupe ainsi la première place, et le thème verbal, ou le participe, ou le nom dérivé d'un verbe, la seconde. Dans les composés formés d'un nom et de son épithète (type *privilegium*), c'est l'adjectif dépendant du nom qui vient en premier lieu.

Entre les deux termes ainsi associés suivant une règle constante, le rapport syntactique peut au contraire varier à l'infini. Souvent le substantif premier terme joue le rôle de régime direct de l'idée exprimée par le thème verbal : *judex, paricida ;* mais souvent aussi il représente un complément quelconque, instrumental : *manceps, manufestus, libripens ;* un accusatif de mouvement : *vendo ;* un locatif : *mando*, peut-être *jurgo ;* voire un sujet : *justitium* (1), ou un attribut : *testis, purgo.* Ce sont là tous les principaux rapports syntactiques. La composition égale donc en souplesse la phrase elle-même.

Mais l'unité phonétique du composé, supérieure à celle de la

(1) Si toutefois le mot est ancien et doit compter comme une formation directe de *jus* + *stat* + *ium.*

phrase et soumise au régime de l'accent unique, a effacé à l'intérieur du mot la désinence du premier terme, indice du rapport qui subordonne le déterminé au déterminant. Il s'ensuit que le sens, fixé une fois pour toutes, au moment où fut créé le mot, devient absolument conventionnel. Il ne se précise que pour les seuls initiés. Mode d'expression abrégé et, pour ainsi dire, schématique, le composé devient, en quelque sorte, un signe arbitraire, dont la valeur expressive dépasse celle des éléments qui le constituent. Il présente l'avantage de la brièveté, mais l'intelligence du terme ainsi formé suppose des connaissances de fait souvent assez complexes. Ces caractères répondent essentiellement aux besoins de la spéculation savante ; la création et l'emploi des composés caractérisent en effet les parlers techniques.

Parmi tous les types de composés, le droit a particulièrement développé celui dont le caractère pratique est le plus évident. Si la théorie juridique de l'époque impériale multiplie les formations d'un substantif et d'un nom verbal abstrait, l'ancien droit se contente, presque exclusivement, de celles qui unissent un nom à un thème verbal. Et encore le nombre des verbes qui lui fournissent ainsi des composés demeure-t-il extrêmement restreint. *Dico, capio* et *do; caedo* et *pendo, rumpo* et *sto:* dire, prendre et donner, tuer et payer, ester et faire défaut, se trouvent à peu près seuls employés. Telles sont en effet les principales relations que réglait le *jus civile*. L'acte juridique consistait essentiellement dans l'accomplissement de certains gestes rituels, accompagnés de la prononciation de formules consacrées par l'usage. Les plus anciens composés paraissent précisément avoir été formés pour désigner l'agent qui accomplit ces actes ou prononce ces formules; du nom de l'agent, la dérivation tire celui de l'acte juridique lui-même, puis du droit qui en résulte. L'ancienne langue du droit réduit ainsi à quelques exemples, presque uniformes, mais qui suffisent à ses besoins très simples et primitifs, la faculté de composition que le latin tenait de ses origines indo-européennes.

CHAPITRE III

LES COMPOSÉS DE LA RELIGION

Un lien étroit unissait, à Rome, la spéculation religieuse à la science juridique. L'une et l'autre étaient l'œuvre des mêmes hommes, à la fois magistrats et prêtres. Les rapports entre les dieux et les hommes étaient censés de même nature que ceux des hommes entre eux ; ils consistaient dans la prononciation de formules rituelles et l'accomplissement d'actes solennels obligeant les dieux et permettant aux hommes de s'acquitter envers eux. Il est donc naturel que les noms des agents et des cérémonies du culte aient été formés souvent, comme ceux des agents et des cérémonies du droit, d'un substantif et d'un thème verbal. Les dieux eux-mêmes ont été, parfois, dénommés de la même façon que leurs serviteurs, d'après la fonction déterminée qui leur était attribuée. Nous rencontrerons cependant, en outre, quelques noms propres composés sans thème verbal, formations d'un type spécial, répondant à des habitudes d'expressions propres à la religion. Quant aux noms communs et aux adjectifs composés de deux substantifs ou d'un adjectif et d'un substantif, ils demeurent aussi rares dans la langue de la religion que dans celle du droit.

Les seuls textes religieux, véritablement originaux, qui nous soient parvenus sont le chant des Arvales (1) et quelques fragments de celui des Saliens (2). Nous savons que les pontifes avaient pris soin, très anciennement, de codifier la liturgie et les formules sacrées (3).

(1) *C. I. L.*, I, 28 = VI, 2104 ; cf. Bréal, *M. S. L.*, IV, 373 sqq.
(2) Baehrens, *Fragm. poet. rom.*, p. 29.
(3) Servius, *Ad Georg.*, I, 21. Cf. Bouché-Leclercq, *Les Pontifes de l'ancienne Rome*, p. 19-23 ; Roscher, *Lexikon*, s. v. *Indigitamenta*.

Caton, dans ses *Origines*, et Varron, dans ses *Antiquitates rerum divinarum*, avaient fait usage de ce recueil officiel. On a pu essayer, d'après les citations d'érudits, de grammairiens et surtout des apologistes chrétiens, saint Augustin, Tertullien, Arnobe, de reconstituer les *Antiquitates* de Varron (1). C'est là que nous avons rencontré la plupart des noms des anciens dieux que nous citons. Pour le reste, nous en avons été réduit à chercher dans toute la latinité les termes propres à la langue religieuse, en bornant cependant notre choix à ceux qui nous ont paru se rapporter aux anciens cultes exclusivement romains.

I

COMPOSÉS D'UN SUBSTANTIF ET D'UN THÈME VERBAL

1. LES AGENTS, LES CÉRÉMONIES ET LES ACCESSOIRES DU CULTE

Les composés de cette catégorie se rencontrent, à peu près aussi nombreux, dans la langue de la religion que dans celle du droit. Nous les classons toujours suivant le verbe qui a fourni le second élément.

arceo :

Lupercus, Luperca, Lupercalia.

Lupercus serait le nom du dieu Loup; suivant Varron, la Louve nourricière des deux jumeaux aurait été honorée sous le nom de *Luperca* (2). On y reconnait aisément le radical *lupus*. La seconde partie du mot doit-elle être considérée, ainsi que le propose M. Jordan, comme un simple suffixe, le même qui, ajouté à *novus*, aurait formé *noverca*, la belle-mère (3) ? L'étymologie de *noverca* demeure

(1) Agahd, *M. Ter. Varronis antiquitatum rerum divinarum, libri I, XIV, XV, XVI*, Teubner, 1898.

(2) Arnob., IV, 3 ; cf. Lactant., *Inst.*, 20, 2.

(3) *Kritische Beiträge*, p. 164.

incertaine (1), mais il semble bien qu'un suffixe *-ercus*, *-erca*, n'ait jamais existé en latin. On ne voit pas en outre pourquoi un tel suffixe aurait été ajouté au nom du dieu Loup.

Il faut partir, semble-t-il, du nom de fête *Lupercalia*, célébrée par les pâtres (2). Les Lupercales consistent en un sacrifice et en des rites en l'honneur du dieu Loup; elles ont pour objet d'écarter des troupeaux cette divinité peu bienveillante. Les prêtres de Faunus qui y président ont donc pour fonction d'écarter le loup : *lupum arcere*. On peut supposer, par conséquent, un composé primitif nom d'agent : * *luperx*, le prêtre chargé d'écarter le loup, d'où dérive le nom de la fête *Lupercalia*. Le nom du dieu, *Lupercus* et de sa parèdre *Luperca*, aurait été tiré soit de celui de ses prêtres, soit plutôt de celui de la fête célébrée en leur honneur (3). L'origine de toute cette série serait donc un nom composé d'agent : * *luperx*, du même type que *judex*.

caedo :

bū̆cīda, bucaeda, bŏvĭcīdium.

Corp. Gloss., V, 171, 16 : bucide : qui boves caedunt.

Plaut., *Most.*, 884 : illi erunt bucaedae multo potius quam ego sim restio (entendez, au sens plaisant : ils feront du nerf de bœuf, c'est-à-dire, ils recevront des coups de nerf de bœuf, — plutôt que moi de la corde) (4).

Solin., I, 10 : Suo quoque numini idem Hercules instituit aram quae maxima apud pontifices habetur,... consaeptum etiam intra quod ritus sacrorum factis bovicidiis docuit Potitios...

Bucida représente la forme ancienne et régulière du composé; le groupe *ovi* se réduit à *ow*, puis à *ū* (cf. p. 84, 85, *upilio* : **ovi* = *ovis*, brebis + rac. * q^uel.)

Bovicidium peut donc être considéré, en face de *bucida*, comme

(1) Walde, *Lat. Etym. Wœrterb.*, s. v. L'hypothèse la plus vraisemblable est celle qui rapproche le mot de *matercula*, **matercla*, par l'intermédiaire d'une abréviation supposée **materca*.

(2) Ovid., *Fast.*, II, 268 ; V, 101 ; Plutarc., *Quaest. rom.*, 21.

(3) De *Lupercus*, il peut être permis de rapprocher le nom propre *Ventarcus*, qui figure dans une inscription funéraire de Faléries : Schneider, *Dialect. italicarum exempla*, p. 105, n. 7.

(4) M. Stolz, *Hist. Gram.*, p. 418, 431, croit pouvoir attribuer à ce composé le sens passif : *bucaeda* = frappé de nerfs de bœuf. Cette formation passive ferait contraste avec tous les autres composés de *caedo*, *-cida*, qui ont le sens actif. Dans le vers de Plaute l'opposition de *bucaeda* avec *restio* cordier, montre bien qu'il faut donner au premier mot le même sens actif qu'au second. La plaisanterie détourne également le sens de l'un et de l'autre.

un composé récent, datant de l'époque qui ne connait plus les effets de l'intensité initiale.

Quant à la forme *bucaeda*, qui se rencontre chez Plaute, elle paraît un recomposé artificiel dans lequel un souci étymologique a restitué la diphtongue *ae* de *caedo*. De même Caton (*De Agr.*, 135, 6) écrit *lapi-caedina*, pour *lapicidina* (cf. *infra*, p. 81). Il semble que le début de l'époque littéraire ait été marqué à Rome, comme notre Renaissance française, par la restauration savante d'un certain nombre de formes anciennes.

Fordicidia, Hordicidia (1).

Fest., 102, 15 (M.) : horda : praegnans, unde dies quo gravidae hostiae immolabantur, hordicidia. — Cf. Varr., *R. R.*, II, 56 ; *L. L.*, VI, 15.

cano :

cornĭcĕn, tŭbĭcĕn, tĭbĭcĕn, lĭtĭcĕn, fĭdĭcĕn.

La musique accompagne toutes les cérémonies du culte ; sans doute la corne et la trompe, *cornu* et *tuba*, sont-elles plutôt des instruments réservés à l'armée, mais la *tibia* et le *lituus* appartiennent en propre à la religion ; ces divers composés ne forment qu'une seule et même catégorie et doivent être réunis.

Dans les trois premiers, la forme est régulière ; la seconde syllabe est brève dans *cornĭcen* et *tubĭcen*, provenant de *cornu* et de *tuba*, longue au contraire dans *tibīcen*, provenant de *tibĭa*. Mais *fidēs* est un pluriel ; on s'explique difficilement comment un instrumental : *fidibus* + *cano*, a pu donner *fĭdĭcen*. De même, en *lĭtĭcen*, M. Stolz croit pouvoir reconnaître une simplification de * *litticen*, provenant de **litui-cen* (2). M. Walde, au contraire, préfère supposer un premier terme * *litu* (3). Ces deux mots, *fidicen* et *liticen*, nous paraissent simplement des formations analogiques des autres composés du même thème verbal.

La corne et la flûte sont des instruments primitifs dont l'usage est évidemment très ancien à Rome. La composition de *cornicen* et de *tibicen* doit donc remonter à la période préhistorique du latin.

(1) *Horda* est une forme dialectale de *forda* : Ernout, *Les Éléments dialectaux du vocab. lat.*, p. 182.
(2) *Hist. Gram.*, p. 383.
(3) *Lat. Etym. Wœrterb.*², s. v.

La *tuba*, au contraire, et le *lituus* sont étrusques (1). Les historiens semblent avoir conservé le souvenir très précis de leur adoption par les Romains ; ces espèces particulières de trompettes viendraient de Tarquinies (2) ; sans doute leur introduction ne précéda-t-elle que de peu l'époque littéraire. *Tubicen* et son analogique *liticen* (3) seraient donc des formations de date assez récente.

On en peut dire autant de *fidicen*. L'usage des instruments à cordes ne se répand en Attique que vers la fin du sixième ou le début du cinquième siècle. Il ne dut parvenir à Rome que beaucoup plus tard, par l'intermédiaire soit de la Grande-Grèce, soit de l'Étrurie, probablement après la conquête de ces provinces, c'est-à-dire aux abords de la période littéraire. On s'expliquerait aisément ainsi le caractère artificiel du composé latin désignant les joueurs de lyre ou de cithare (4).

Seul *tubicen* possède les deux dérivés : abstrait : *tubicinium*, adjectif : *tubicinus*, *tubicina*. *Fidicina* se rencontre chez Plaute. Les autres composés n'ont pas même fourni de noms d'action en *-ium*.

oscĕn, oscĭnĭum.

L'explication de M. Wackernagel, répétée par M. Stolz (5) : *qui in ore alicujus canit*, n'offre qu'un sens peu satisfaisant. Elle n'améliore guère l'étymologie proposée par Varron : *quae ore faciunt augurium* (6). Le premier terme d'un composé peut être, sans doute, soit un locatif, soit un instrumental, mais il ne semble pas que ce terme soit ici le mot *os*, *oris*.

On pourrait penser à *avis*. On trouve en effet une forme dialectale *ospicor* = *auspicor* (7), qui nous montre la réduction de la diphtongue *au* de *avis*, à *ō*. Mais l'autorité de Festus, qui présente

(1) Cf. Mueller-Deecke, *Etrusker*, II, p. 200 sqq. L'étymologie de ces deux mots demeure fort incertaine ; cf. Walde, *ibid.*, s. v. Il n'est même pas bien certain qu'ils soient d'origine latine.
(2) Strab., E, 220, 2 : ἐκ Ταρκυινίων δεῦρο μετενεχθῆναι καὶ σάλπιγγες.
(3) Varr., *L. L.*, V. 91 : tubicines a *tuba* et canendo, similiter liticines.
(4) Remarquer que le latin ne connaît, pour désigner ces instruments, que les termes grecs, ou le mot très vague : *fides* : les cordes.
(5) *Hist. Gram.*, p. 386.
(6) *L. L.*, VI, 76.
(7) Diomède, *G. L.*, (K.), II, 383, 10.

cette interprétation concurremment avec celle de Varron paraît une garantie insuffisante.

193, 3 (M.) : oscines, *aves auspicium facientes :* oscinium, tripudium est quod *oris cantu* significat quid portendi.

Nous préférons reconnaître dans le premier terme, à la suite de M. Solmsen (1), un mot **ovis*, de même racine que *omen*, présage, jouant le rôle de régime direct du thème verbal : *oscen* = celui qui chante son présage.

sĭtĭcĕn.

Nonius, p. 54, 20 : siticines qui apud funeratos vel vita functos, *hoc est jam sitos* canere soliti erant ; cf. A. Gell., XX, 2.

Cette interprétation ne saurait passer pour satisfaisante, non pas tant en raison du rôle attribué au premier terme *apud sitos*, qu'en raison du sens. *Siticen* désigne en effet le musicien qui accompagne le cortège funéraire, mais il est difficile d'admettre que *situs* ait jamais été employé comme équivalent de *funeratus* ou de *vita functus*. Le second membre du composé étant certainement *cano*, le premier demeure obscur.

curro :

Equĭria = **equi-quiria* (2) ; *equus* + *cūrro*.

Les *Equiria* sont les courses de chevaux qui se donnent en l'honneur de Mars, le 27 février et le 14 mars (3) : la « cavalcata » de l'ancien Carnaval romain en continuait la tradition.

Des deux syllabes semblables se rencontrant à l'intérieur du mot, l'une est tombée par haplologie (4). Le substantif premier terme joue le rôle de sujet.

(1) *Studien z. lat. Lautgeschichte*,, p. 94., Une dernière hypothèse, proposée par M. Valeton, *Mnemosyne*, XXXVII, p. 431 sqq., fait de *oscen* un mot simple dérivé d'un verbe supposé **oscio*, fréquentatif : *oscito*. Mais *oscito* n'est-il pas plutôt un composé qu'un fréquentatif ? (Cf. Walde, *Lat. Etym. Wœrterb.*², s. v.)

(2) Stolz, *Hist. Gram.*, p. 333.

(3) Ovid., *Fast.*, II, 857 sqq.

(4) De même **stipi-pendium* = *stipendium*. M. Grammont, *La Dissimilation*, p. 153, ne rejette pas cette hypothèse. Il croit cependant devoir ajouter, d'après O. Keller, *Lat. Volksetym.*, p. 42, que la forme historique paraît due à une étymologie populaire : *Equirine* = *E Romule*.

do :

săcerdōs : *sacrum* + *do* = **sacro-dōts*, *sacr̥-dōts*.

La syncope de la seconde syllabe et le développement avant *r* d'une nouvelle sonnante, opposent *sacerdos* aux autres composés de *sacrum*, qui conservent le thème *sacru* : *sacrŭfĭcus*, *sacrĭlĕgus*. Nous verrons, en effet, que les formations en *ficus*, *legus*, etc., sont de date récente (*infra*, p. 116 sqq.). C'est au contraire l'intensité initiale préhistorique qui explique la forme de *sacerdos* (1).

facio :

carnŭfex.

Ce composé nous paraît avoir appartenu primitivement à la langue religieuse ; il désignerait le serviteur chargé de dépecer la victime immolée en sacrifice. *Caro* (même racine que κείρω, je coupe) (2) signifie en effet, à l'origine : la part ; *aseçetes karnus* (3) : les parties non découpées de la victime. Le mot est passé dans la langue courante avec le sens de bourreau.

Dérivé : *carnŭfĭcīna :* la fonction de bourreau et le lieu de torture.

pontĭfex.

On ne saurait s'en tenir à l'étymologie : *faiseur de pont*, proposée par Varron, étymologie d'après laquelle la construction et l'entretien du pont Sublicius aurait été la fonction primitive des pontifes romains (4). Il est fort peu vraisemblable qu'il y ait jamais eu le moindre rapport entre les premiers ingénieurs du pont de Rome et les prêtres chargés du culte (5).

(1) Vendryes, *L'Intensité initiale*, p. 259.

(2) Bréal, *M. S. L.*, II, p. 380.

(3) *Tables Eugubines*, IV, 7.

(4) Varro, *L. L.*, V, 83 ; cf. Bouché-Leclercq, *Les Pontifes de l'ancienne Rome*, p. 12-18.

(5) Il n'y a pas lieu de s'arrêter aux considérations ethnographiques faisant descendre les Romains et leurs grands-prêtres « faiseurs de ponts », des populations des terramares, qui, durant l'âge du bronze, élevèrent dans la plaine marécageuse du Pô leurs stations et leurs cabanes sur pilotis. « Un pont unique, tout en bois », dit M. Pigorini (*Le più antiche civiltà dell' Italia, Discorso letto alla R. Acc. dei Lincei*, 7 juin 1903, p. 66), « conduit aux stations des terramaricoles ; de même, à Rome, le pont Sublicius, construit en bois, sans clous de fer, est confié à la garde des *pontifices*, auxquels on en attribue la première construction. » Que les gens des terramares et les anciens Romains aient passé sur un pont de bois, les uns leurs fossés et les autres le Tibre, le fait n'a rien de particulièrement frappant. Seule l'étymologie fantaisiste de Varron met la construction de ce pont en rapport avec le culte.

Le premier terme de ce composé est évidemment un mot de signification religieuse. M. Döhring suppose que la racine qui a donné le grec σπένδω, σπονδή, libation, a pu être représentée en latin par un doublet avec ou sans *s* initial : * *spons*, * *spontis* et * *pons*, **pontis* (1). Les doublets de ce genre sont en effet fréquents en latin (2).

Dans les tables Eugubines, figure à trois reprises un mot *puntes* (nom plur.), III, 9 et 10 et *puntis* (abl. plur.), III, 4, dont le sens demeure obscur. On croyait y reconnaître un substantif dérivé du chiffre *cinq* : ombr. : **pompe*. M. Walde, au contraire, rapproche ce mot du latin *quinquare* = *lustrare* qui a donné le mot de fête : *Quinquatrus* (3).

C'est peut-être cette forme dialectale qui se retrouve dans le premier terme du composé *pontifex*. Elle pourrait avoir été empruntée au dialecte sabin dont proviennent, en effet, un certain nombre des mots de la langue politique et religieuse des Romains (4).

sacrŭfĭcus, sacrŭfĭcĭum.

L'absence de syncope à la seconde syllabe date la formation de ces deux composés d'une époque postérieure à la période de l'intensité initiale. C'est, du reste, la poésie qui multiplie en latin les formations en *ficus*.

L'adjectif *sacruficus* et son diminutif *sacrificulus* se rencontrent, chez les écrivains de l'époque classique, associés au mot *rex* ; ils désignent celui des prêtres du collège des pontifes qui a hérité des fonctions religieuses, primitivement dévolues au Roi. Mais le titre officiel de ce prêtre, le seul qui se rencontre dans les inscriptions, est *rex sacrorum* (5) ; c'est sans doute le seul titre ancien.

Quant au mot *sacruficium*, il n'apparaît dans les textes qu'à

(1) *Archiv f. lat. Lexic.*, XV, p. 221.

(2) P. e. *spuma, pumex ; sterno, torus ; scortum, cortex*, etc. ; cf. Stolz, *Hist. Gram.*, I, p. 299-300.

(3) *Lat. Etym. Wœrterb.*, s. v., *pontifex*. Ernout, *Les Élém. dialectaux du vocab. lat.*, p. 217, après avoir rapporté l'opinion de Walde, préfère s'en tenir à l'étymologie traditionnelle, parce que le sens de ce *puntes* demeure obscur. M. O. Nazzari (*Rivista di filologia*, 1906, p. 575), rapproche ce mot du grec πομπή, lat. *pompa* ; il s'agirait de solennités religieuses avec processions, prières et sacrifices, analogues aux Θεωρίαι grecques. Le *pontifex* aurait été l'ordonnateur de ces processions officielles.

(4) Ernout, *Les Élém. dialectaux*, p. 28.

(5) Marquardt et Mommsen, *Le Culte chez les Romains*, trad. fr., II, p. 1.

l'époque de Cicéron. Il équivaut exactement à *sacrum* ; il peut donc passer, comme *sacruficus*, pour un composé nouveau.

fugio :

Pŏplĭfŭgĭum, Rēgĭfŭgĭum.

Dans ces deux composés parallèles, le premier terme joue le rôle de sujet du thème verbal, ou plutôt, semble-t-il, de complément déterminatif de l'espèce de substantif verbal, constitué par la racine de *fug-io* et le suffixe *-ium*.

Le *regifugium* serait un souvenir de la révolution républicaine ; le prêtre *rex sacrorum* s'éloignait en courant du *Comitium* (1). Le *poplifugium* aurait commémoré, de même, une fuite du peuple, mais les historiens ne sont pas d'accord pour nous dire en quelle occasion (2). En réalité, les deux cérémonies représentent des rites très anciens, et remontent aux formes primitives du sacrifice (3).

Le mot *pŏplĭfŭgium* paraît de formation ancienne. La forme syncopée *pŏplus* = *pŏpŭlus* marque l'effet de l'intensité initiale et est antérieure à l'époque littéraire. La voyelle intérieure *ĭ* représente l'affaiblissement régulier de la voyelle thématique *o* bien plutôt qu'un génitif. Nous avons là un composé du type *justitium, solstitium*.

Dans *rēgĭfŭgium*, au contraire, le premier élément *rēgĭ* apparaît, soit comme le génitif *rēgĭs*, complément déterminatif du nom verbal constitué par l'union de la racine de *fugio* et du suffixe *-ium*, soit comme une formation analogique de *pŏplĭ-*(*fugium*) avec voyelle de liaison *ĭ*. Dans l'un ou l'autre cas, la composition serait de date assez récente. C'est seulement vers l'époque littéraire, en effet, que la voyelle *i* devient l'élément de liaison traditionnel entre les deux termes du composé, quelle que soit la finale du premier. C'est plus tard encore que la formation de *juridictio*, à côté de *judicium*, habitue à considérer le second terme du composé comme un substantif dont dépendrait le premier.

(1) Cf. Christ, *Sitzungsber. d. Münchener Akad., Philos. hist. Klasse*, 1876, p. 195 sqq.

(2) Après le meurtre de Romulus, Denys d'Halic., II, 56 ; Plut., *Rom.*, 29 — après l'incendie gaulois, Varr., *L. L.*, VI, 18 — devant une attaque des Étrusques, Pison, ap. Peter, *Hist. rell.* 137, 1 ; Macrob., *Sat.*, III, 2, 14. — Cf. Festus, 279 ; Ovid., *Fast.*, II, 685, V, 727 ; Plut., *Quaest. rom.*, 63.

(3) Marquardt et Mommsen, *Le Culte chez les Romains*, II, p. 5, 6 ; Hubert et Mauss, *Essai sur le sacrifice*, in *Année sociologique*, II (1897-1898), p. 68.

Ainsi donc, si le composé *poplifugium* paraît ancien, son analogue *regifugium* semble n'avoir été formé qu'assez tard.

lavo :

mallŭvium, mallŭviae, pellŭviae.

FESTUS, 161, 15 (M.) : latum (*lire* lacum) in commentario sacrorum significat manus qui lavat, a quo *malluviae* dicuntur quibus manus sunt lavatae, ut quibus pedes : *pelluviae.*

Le mot se rattache évidemment au rite religieux de l'ablution des mains ; il devait primitivement signifier la cérémonie elle-même, comme l'indique le suffixe abstrait *ium*. Le collectif *malluvia*, devenu dans la suite féminin, désignait sans doute les accessoires, comme le bassin ou les autres ustensiles, servant à cette cérémonie.

La syncope de la seconde syllabe permet d'attribuer ces composés à l'époque ancienne.

(*e*) *licio :*

ăquĭlex, ăquĭlĭcĭum.

VARR., ap. NON., 69, 16 : tuscus aquilex ; FEST., 2, 12 (M.) : aquaelicium, quum aqua pluvialis remediis quibusdam elicitur, ut quondam, si creditur, manali lapide in Urbem ducto. — Aquilicium, TERT., *Apol.*, 40.

Les *aquilices* et leurs rites paraissent venus à Rome d'Étrurie (1). Ils étaient chargés soit, comme l'indique Festus, des conjurations destinées à attirer la pluie, soit aussi, suivant Servius, de découvrir les sources (2). Plus tard, cependant, à l'époque classique, la langue technique, pour désigner ces prospecteurs de sources et ingénieurs hydrauliciens, forme avec *legere* un nouveau composé *aquilex, aquilĕgis*.

La forme *aquaelicium* donnée par Festus apparaît influencée par le modèle des juxtaposés d'époque tardive : *aquae-ductus*, etc.

lustro :

Armĭlustrĭum, Tŭbŭlustrĭum.

VARR., *L. L.*, VI, 14 : tubulustrium appellatur quod eo die sacrorum tubae lustrantur ; — VI, 22 : armilustrium ab eo quod armati sacra faciunt... ab ludendo aut lustro. — FEST. : tubilustria dies.

(1) MUELLER-DEECKE, *Die Etrusker*, II, p. 317 sqq.
(2) *Ad Georg.*, I, 109 : aquilices, scrutatores et repertores aquarum ; cf. Plin., *N. H.*, XXVI, 30 ; Plin., *Epist.*, X, 37, 3.

Dans *tŭbŭlustrium*, l'*ŭ* se trouve maintenu à la seconde syllabe par l'influence de la première syllabe. L'absence de syncope semble indiquer, pour les deux mots, une date de composition assez récente.

La fête de l'*armilustrium*, en l'honneur de Mars (19 octobre), avec la procession des Saliens armés de leurs *ancilia*, paraît cependant un des très anciens rites de la religion romaine (1). Les *tubulustria*, au contraire, sont la cérémonie qui clôture les grandes et les petites *Quinquatrus* (23 mars et 23 mai), célébrées par les *tubicines* et *tibicines* en l'honneur de Minerve (2). Or, on croit savoir que ce culte ne fut introduit à Rome qu'après la prise de Faléries, probablement en 241 avant notre ère (3). Le mot *tubulustrium* a pu être formé à cette occasion ; et, par analogie, on aurait appelé *armilustrium* la très ancienne fête célébrée par les Saliens.

specio :

auspex, auspĭcĭum ; augŭr, augŭrĭum.

Les deux séries de composés ont exactement le même sens ; la fonction de l'augure est de prendre les *auspicia* aussi bien que les *auguria*, celle de l'*auspex* de prendre les *auguria* aussi bien que les *auspicia*. On reconnaît également, au premier terme de toutes ces formations, le mot *avis ;* il s'agit des présages tirés du vol des oiseaux. Mais si la composition de *auspex, auspicium*, est parfaitement claire, celle de *augur, augurium*, reste obscure.

On a voulu faire de *augur* un simple dérivé de *avis* (4), mais le suffixe qui aurait formé ce nom, est complètement inconnu en latin. D'autres ont essayé de faire rentrer *augur* dans la même famille que *augustus* (5). Mais la racine de *augustus* est la même que celle de *augeo, auxilium ;* le sens de *augur* exclut toute parenté avec ces mots.

Il est donc plus vraisemblable de reconnaître dans *augur* un composé du même genre que *auspex*. « L'expression technique « *augurium agere*, dit M. Walde (6), permet d'indiquer pour le

(1) WISSOWA, *Religion u. Cultus d. Rœmer*, p. 131.
(2) MUELLER-DEECKE, *Die Etrusker*, II, p. 47-49 ; Ovid., *Fast.*, III, 843 sqq.
(3) Cf. NISSEN, *Italische Landeskunde*, II, *Die Stædte*, p. 363.
(4) GILES, *Proceedings of the Cambridge Society*, 1891, p. XXV-XXVII.
(5) ZIMMERMANN, *Rhein. Mus.*, LV, p. 486 ; *Archiv f. lat. Lexic.*, VII, p. 435.
(6) *Lat. Etym. Wœrterb.*, 2e éd., s. v.

« second membre, le verbe *gero* : **avi-ges-os*, passé à la déclinaison « consonantique, d'après l'analogie de *auspex* ; la voyelle *u* se « serait introduite postérieurement dans la finale, par assimilation à « la première syllabe. » Des indications de grammairiens anciens peuvent sembler confirmer cette hypothèse.

PRISCIAN., II, 27, 17 : « antiqui auger et augeratus, pro augur et auguratus dicebant » ; — *C. G. L.*, V, 169, 37 : avigerus : auguriator, qui aves aspicit.

Qu'un composé *auger* ait existé en latin, on ne saurait le nier, puisque Priscien l'affirme ; mais il n'a jamais pu désigner que le serviteur « porte-oiseau ». C'est sans doute une confusion qui en fit l'équivalent de *augur*, car nous ne voyons pas pour quelle raison l'*u* de la diphtongue *au* aurait assimilé l'*ĕ* de la finale *-ger*, remplaçant un thème verbal, parfaitement clair pour les Latins et que soutenait l'analogie de nombreux composés en *-ger*, par une syllabe inconnue *-gur*. Nous ne voyons pas non plus que l'analogie de *-spex*, *-spicis*, ait pu faire passer à la 3e déclinaison un thème *-ger*, *-geri*. Quant à l'expression *augurium agere*, elle parait sans rapport avec une composition *avem* + *gerere*.

Nous admettrons donc que le mot *augur* a été formé à l'aide d'un verbe disparu du vocabulaire latin, tel que **gurere*, cf. *gus-tare*, comme le suppose M. Stowasser (1). Plus tard, l'obscurité du thème verbal, second terme de *augur*, aurait déterminé la formation, à l'aide de *specio*, d'une nouvelle série de composés, *auspex*, *auspicium*, exactement synonymes, mais plus intelligibles.

extispex, extispicium ; häruspex, häruspicium.

De même que *augur-auspex*, ces deux séries de composés constituent des doublets synonymes. Mais c'est ici le substantif premier terme qui varie. *Exta* est le mot latin signifiant les entrailles de la victime, dont l'examen est confié à l' *extispex* ; *häru* parait un mot étranger.

On peut sans doute essayer de rattacher ce mot à la racine indo-européenne qui a fourni le sanskrit *hirā*, grec χοῖδή, lat. *hīra*, la rate (2). Une forme *häru* n'en est pas moins inexplicable en latin ; on ne saurait rendre compte ni de la nuance vocalique *a* de la pre-

(1) *Wœrterb.*, cité par Walde, *ibid.*
(2) Cf. WALDE, *Lat. Etym. Wœrterb.*, s. v. *haruspex* et *hira*.

mière syllabe, ni de l'*u* de la seconde ; la concordance des langues indo-européennes indique en effet, pour ce mot, un thème en *a*. *Häruspex* ne saurait donc être rapproché des composés comme *sacrŭficus*, dont le premier terme *sacros* est un thème en *o*.

Si le latin vulgaire a parfois traité l'*u* de *haruspex* comme celui de *sacrŭficus* et en est venu à prononcer *harispex* (1), la forme la plus courante dans les inscriptions latines d'Étrurie, où le terme se rencontre très fréquemment, est *arrespex* (2). En falisque, d'autre part, nous trouvons un composé *haracna* (3), dont le second terme parait une racine verbale apparentée à celle du latin (*g*) *nosco*.

De cette alternance, *haruspex*, *arrespex*, *haracna*, on peut conclure que la voyelle de la seconde syllabe ne représente que le développement d'un *r̥* devant un groupe de consonnes *sp* ou *cn*, assimilé en latin à la voyelle des composés comme *sacruficus*, et en falisque à celle des deux autres syllabes du mot. A moins donc qu'il ne faille attribuer à l'intensité initiale préhistorique la syncope de la deuxième syllabe, le premier terme du composé serait non pas un mot dissyllabique comparable à *hīra*, mais une racine *hăr*, d'un aspect complètement étranger au latin (4).

On sait d'ailleurs que les haruspices sont des devins étrangers, des Étrusques, que l'on fait venir à Rome lorsqu'un prodige à expliquer dépasse la compétence des spécialistes locaux (5). L'haruspicine est par excellence une science étrusque (6). La confusion des explications, que donnent du mot les grammairiens latins (7), montre bien que

(1) *C. I. L.*, I, 1351 ; cf. POKROWSKIJ, *Rhein. Mus.*, LXI, p. 187.
(2) C. I. L., I, 1348, 1363, 1368, etc. Le couvercle d'une urne de Chiusi, *C. I. L.*, I, 1348, donne A R H S — où l'on doit lire, semble-t-il, un H aspiré, plutôt qu'un H grec.
(3) Von PLANTA, *Gramm. d. osk-umbr. dialekte*, II, p. 2.
(4) M. Alf. BOISSIER, *M. S. L.*, XI, 330, cf. XII, 25, reconnaît dans *haruspex*, l'assyrien *bar* = le foie. Le mot aurait fort bien pu arriver à Rome par l'intermédiaire de l'Étrurie ; on sait, en effet, que l'haruspicine étrusque n'est pas sans rapport avec l'haruspicine babylonienne. Sur les analogies entre le foie de bronze de Plaisance et le foie de terre cuite de Babylone, cf. THULIN, *Die Gœtter d. Martianus Capella u. die Bronzeleber v. Piacenza*, in *Religionsgesch. Versuche u. Vorarb.*, III, fasc. 1, p. 7, note 3, p. 8, 9, fig. 1 et 2.
(5) WISSOWA, *Religion u. Cultus d. Rœmer*, p. 470.
(6) BLECHER, *De extispicio capita tria*, in *Religionsgesch. Versuche u. Vorarb.*, II, fasc. 4, p. 2 et passim.
(7) Donat., *Ad Phorm.*, IV, 4, 18 ; haruspex ab haruga nominatur, nam haruga dicitur hostia, ab hara in qua includitur et servatur — Cf. Paul.-Fest., 100 (M.), Velius Longus, *G. L.* (K.), I, p. 73, 9 ; Varr., *L. L.*, V, 98.

le sens du premier élément leur échappait complètement. *Haruspex* ne serait-il pas un hybride, associant un mot étrusque à un thème verbal latin ?

Extispex, en ce cas, représenterait la traduction complètement latine de ce composé qui, de même que *augur,* échappait en partie à l'intelligence des Romains.

sterno.

Lectisternium, Sellisternium : *lectum, sellam sternere.*

On remarquera que si le verbe *sternere,* étendre, peut avoir pour complément le substantif *lectum,* il constitue avec *sella,* siège, une impropriété formelle. Le second composé n'est donc qu'une formation analogique du premier.

L'un et l'autre mot sont d'ailleurs récents. La cérémonie du *lectisternium* est un rite grec, introduit à Rome en 355/399, si l'on en croit T.-Live (1). Mais le terme ancien, employé dans les textes officiels jusqu'au premier siècle avant notre ère, est le simple *pulvinar :*

Lex Coloniae Genitivae, C. I. L., II, 128 : ludos circenses, sacrificia, pulvinariaque facienda curent.

Les prêtres qui président à la cérémonie nouvelle ont conservé le nom de *epulones,* tiré de l'ancien rite latin, suivant lequel on offrait simplement aux dieux *dapem* et *epulum* (2).

sto :

solstĭtĭum : *sol-stat* + suffixe *-ium.*

L'arrêt du soleil et le point du ciel où se produit cet arrêt. Le composé est d'origine religieuse, car les observations astronomiques et l'établissement du calendrier rentraient dans les fonctions sacerdotales, au même titre que l'inspection des présages et la fixation des fêtes.

Nous ne saurions déterminer à quelle époque l'étude du ciel put amener les pontifes romains à former des termes spéciaux. Le mot latin apparait en tout cas indépendant de l'expression usitée en Grèce

(1) V, 13, 6.
(2) Wissowa, *Religion u. Cultus d. Rœmer,* p. 356.

pour désigner le solstice : ἡ τοῦ ἡλίου τροπή. Il se rattache, au contraire, à la même catégorie de composés que l'expression juridique *justitium,* l'arrêt du droit, c'est-à-dire la vacance des tribunaux ou que les noms de fêtes religieuses *Equiria, Poplifugium, Regifugium* (cf. *supra,* p. 29, 48, 51).

Si nous voulons expliquer ces mots de la même façon que le plus grand nombre des composés anciens du droit et de la religion, par l'union d'un substantif et d'un thème verbal, nous trouvons que le substantif premier terme joue le rôle, non pas de complément, mais de sujet du verbe second terme (1).

Préférera-t-on y reconnaitre une formation de *sol* et d'un substantif dérivé du verbe *stare,* tel que *statio?* Mais les composés de ce type se trouvent extrêmement rares durant toute la période ancienne du latin. Nous avons rencontré sans doute le mot *legerupio* = *legisrupio.* L'union de ces deux substantifs diffère cependant de *solstitium,* en ce qu'elle ne se trouve pas affectée d'un nouveau suffixe *-ium. Solis* + *statio* auraient donné **solstitio* et non *solstitium.*

On pourrait encore attribuer au premier terme un rôle analogue à celui d'un complément déterminatif, en prêtant au thème verbal complété par le suffixe *-ium,* la valeur d'un véritable substantif. Que cette interprétation des composés ait prévalu à Rome, à l'époque littéraire, nous n'en disconviendrons pas ; nous reconnaissons même qu'elle a pu présider à la composition d'un certain nombre de mots tels que *Regifugium,* dans lequel le substantif premier terme, quoique jouant le rôle de sujet, semble présenter la forme d'un complément.

Mais les formations de ce type paraissent appartenir à une période déjà avancée de la langue latine. Les composés de deux noms, dont le second est dérivé d'un verbe (type *juris-dictio*), ne se sont développés, avons-nous vu (2), que postérieurement à ceux d'un substantif et d'un verbe (type *judex, judicium*). Or, c'est la ressemblance de ces deux catégories qui dut habituer à analyser la première (*judicium*) de la même façon que la seconde et à prêter, au thème verbal suivi d'un suffixe, la valeur d'un substantif déterminant le premier terme ; l'exemple de composés tels que *juridictio,* aurait déterminé, ou, du moins, facilité la création du type *regifugium.*

Ainsi donc, si *solstitium, justitium* proviennent de *solis* + **sti-*

(1) Cf. *supra,* p. 29, 48 et 51, à propos de *poplifugium.*
(2) Cf. *supra,* p. 25, 26.

tium, de *juris* + **stitium,* ils représentent, en latin, des formations de date récente ; ce sont des mots savants contemporains des premières œuvres littéraires. Mais, dans ce cas, la forme en aurait été plutôt : **solistitium, *juristitium.* Nous préférons, par conséquent, conserver au second terme sa valeur proprement verbale, et, en reportant ces composés à la période préhistorique du latin, considérer que le substantif premier terme y joue le rôle de sujet.

tergeo :

mantēlium : *manu-tergs-lium :*

l'étoffe qui sert à essuyer les mains, l'un des accessoires de la cérémonie du *malluvium* (cf. *supra,* p. 52).

VARR., *L. L.,* VI, 85 : manubrium, quod manu tenetur; mantelium, ubi manus terguntur.
VIRG., *Æn.,* I, 706.

...Cereremque canistris
Expediunt, tonsisque ferunt mantelia villis.

Cf. *Tables Eugubines,* II, a, 19 et b, 16 : manthraklu; VI, b, 4 : mandraclo difue destre habitu : *mantelium bipertitum dextra habeto.*

On remarquera que le même radical **terg* a été traité différemment en latin et en ombrien. Le composé n'a donc pas été emprunté par l'un des deux dialectes à l'autre. Il remonte par conséquent probablement à la période italique commune, car il serait assez peu vraisemblable que le latin et l'ombrien aient, indépendamment l'un de l'autre, formé le même mot, non seulement à l'aide des mêmes racines, mais encore du même suffixe : *-lo, -lium.*

Le terme ancien, devenu obscur, s'est trouvé remplacé, à l'époque impériale, par le recomposé : *manutergium.*

2. NOMS PROPRES DE DIVINITÉS

Un certain nombre de *noms propres de divinités* apparaissent formés, par composition, d'un substantif et d'un thème verbal. Nous avons cru devoir les distinguer des noms communs d'agents ou des noms de fêtes.

arceo :

Lupercus, Luperca; cf. *supra,* p. 44 : **luperx,* Lupercalia.

cano :

Vātĭcānus.

A côté des nombreux noms communs composés de *cano : fidicen, tubicen, tibicen, oscen, siticen,* nous trouvons un nom de lieu et de dieu, de même formation :

A. GELL., *N. A.,* XVI, 17 : agrum Vaticanum et ejusdem agri deum praesidem appellatum a vaticiniis.

Le composé abstrait *vaticinium* se trouve parallèle à *oscinium.* Il doit se décomposer, sans doute, en un substantif premier terme **vat,* correspondant à **ovis, omen,* et signifiant oracle, jouant le rôle de régime direct de *cano,* plutôt que en *vates* (devin) + *cano* + suffixe *-ium.*

Mais le nom propre correspondant à *vaticinium* devait être **Vātĭcĭnus* et non *Vātĭcānus,* de même que, à **luperx,* correspond *Lupercus* et non **Luparcus.*

Nous avons donc dans *Vātĭcānus,* soit un recomposé artificiel savant et par suite tardif, soit plutôt même, comme l'indique M. Bouché-Leclercq, le résultat d'une confusion, entre *vātĭcĭnium* et un dérivé *Vāgītānus,* le nom du dieu qui préside au premier vagissement du nouveau-né (1).

A. GELL., *N. A.,* XVI, 17, 2 : ita Vaticanus deus nominatur penes quem essent vocis humanae initia, quoniam pueri, simul atque parti sunt, eam primam vocem edunt quae prima in Vaticano syllaba est, idcircoque vagire dicitur, exprimente verbo sonum vocis recentis. — AUG., *Civ. Dei.,* IV, 8 : Vaticanus qui infantum vagitibus praesidet ; cf. TERT., *Ad Nat.,* II, 11.

colo :

Clīvĭcŏla :

TERT., *Ad Nat.,* II, 15 : taceo Ascensum et Clivicolam a clivis.

duco :

Dŏmĭdūcus, Domiduca, Iterduca.

AUG., *Civ. Dei,* VI, 9 : domum est ducenda quae nubit, adhibetur et deus

(1) *Les Pontifes de l'anc. Rome,* p. 32.

Domiducus ; — *ibid.*, VII, 3 : haec (Juno) tamen Iterduca est pueris ; — MART. CAPELLA, *De nuptiis Merc. et Philologiae*, 2, 49 : Iterducam et Domiducam... mortales puellae debent in nuptias convocare ut earum itinera protegas et in optatas domos ducas.

Les deux derniers de ces composés apparaissent donc clairement comme des surnoms attribués à Junon, plutôt que comme de véritables noms propres.

eo :

Dŏmĭtĭus.

AUG., *Civ. Dei*, VI, 9 : ut in domo sit (quae nubit) adhibetur deus Domitius.

fero :

Candēlĭfĕra : déesse de l'accouchement :

TERT., *Ad Nat.*, II, 11 : quoniam ad candelae lumina pariebant.

L'épithète semble, en réalité, un surnom de *Juno Lucina*.

Opĭfĕra.

Surnom de la déesse *Ops*. Entre les années 123 et 114 avant notre ère, fut construit, sur le Forum, un temple dédié à *Ops* sous ce vocable (1). L'aide prêtée par la déesse aux Romains, en quelque circonstance qui nous échappe, lui valut sans doute, à la fois son temple et son surnom. Le composé paraît donc récent.

Opĭtŭlus, surnom de Jupiter (2), n'est qu'un diminutif de *Ops* (3), et non un composé. D'assez bonne heure cependant, l'épithète dut être conçue comme composée de *opem* + *tuli*.

PAUL.-FEST., 184, 11 (M.) : Opitulus Juppiter et Opitulator dictus est, quasi opis lator.

C'est de *Opitulus*, semble-t-il, que dérivent le verbe *opitulari* et le substantif *opitulator*, et cela dès le début de l'époque littéraire, car *opitulari* se rencontre déjà chez Plaute et chez Térence (4).

(1) Pline, *N. H.*, XI, 174 ; cf. WISSOWA, *Religion u. Cultus d. Rœmer*, p. 168. Les Arvales venaient sacrifier à ce temple : *C. I. L.*, I², p. 326.
(2) Aug., *Civ. Dei*, VII, 11.
(3) STOLZ, *Hist. Gram.*, p. 419.
(4) *Curc.*, 332 ; *Mil.*, 621 ; *Andr.*, 210 ; *Phor.*, 786. Il est donc inexact de prétendre, comme le fait M. Stolz, que ce mot ait été mis à la mode par Cicéron.

gigno (rac. **gen.*) :

Opĭgĕna.

Épithète attribuée à Junon « fille d'Ops » (1), associée à Jupiter *Opitulus*. Ce composé ne saurait être que de formation récente. L'ancienne religion romaine, en effet, n'imaginait pas de rapports de filiation entre ses dieux (2). Il ne peut dater que du moment où l'influence de la religion grecque détermina l'assimilation de Saturne à Kronos et de Ops à Rhea (3). Il est donc contemporain des patronymiques de même forme, créés par la poésie latine, sur le modèle des composés grecs en -γενής.

Prīmĭgĕnia :

Épithète de la Fortune Prénestine.

C. I. L., XIV, 2863 : Fortuna Diovo file[a] primocenia ; cf. *ibid.*, 2862, 2868 : Fortunae Jovis puero primigeniae.

Ces inscriptions fixent, sans doute possible, le sens du composé *primigenia :* la Fortune est la fille aînée de Jupiter et non, comme avait pu le supposer Fernique, avant la découverte de ces textes, la divinité première qui a donné naissance à toutes les autres, même aux plus grandes comme Jupiter et Junon (4).

L'épithète est de formation latine, mais non pas proprement romaine, puisque le culte de la Fortune semble être demeuré étranger à Rome jusqu'en 194 avant notre ère, date à laquelle un temple fut construit à cette déesse, sur le Quirinal (5).

Quant à la divinité prénestine, elle semble pouvoir être assimilée à la déesse étrusque *Nortia*, divinité du sort, associée en cette qualité à Jupiter (6). Ce sont sans doute des croyances étrusques, peut-être même le modèle de quelque expression étrusque, qui donnèrent naissance à l'épithète *Primigenia*. La date de cette formation ne saurait d'ailleurs être précisée.

(1) Il n'y a pas lieu de retenir les explications des grammairiens qui interprètent ce surnom : « Junon porte-secours » : Paul.-Fest., 200, 7 (M.) : *Opigenam Iunonem matronae colebant quod ferre eam opem in partu laborantibus credebant.*
(2) WISSOWA, *Religion u. Cultus d. Rœmer*, p. 209.
(3) WISSOWA, in ROSCHER, *Lexicon*, s. v. *Ops*, col. 935.
(4) FERNIQUE, *Étude sur Préneste* (1880), p. 78 ; cf. ROSCHER, *Lexicon*, I, 2, col. 1541 sqq. et 1614 ; WISSOWA, *Religion u. Cultus d. Rœmer*, p. 209, 210.
(5) WISSOWA, *ibid.*
(6) MUELLER-DEECKE, *Die Etrusker*, II, p. 52, 90 et 112.

pango :

Ossĭpāgo, Ossĭpāgĭna.

La déesse qui affermit l'ossature de l'enfant, et surnom de *Juno* dans cette fonction : ARNOB., IV, 7, 8 et III, 30.

placo :

Vĭrĭplāca.

VAL. MAX., II, 1, 6 : Quotiens vero inter virum et uxorem aliquid jurgi intercesserat, in sacellum deae Viriplacae quod est in Palatio veniebant et ibi... contentione animorum deposita, concordes revertebantur.

salvo :

Navisalvia.

C. I. L., VI, 492, 493, 494 : Matri deum et Navisalviae (1).

Il n'est pas bien certain que le mot soit un nom de déesse, ni même un composé. Nous ne saurions mieux faire que de traduire le commentaire du *Corpus :* « Maffei et d'autres d'après lui, croient « que Claudia Quinta fut appelée *Navisalvia* et presque mise ou « rang des dieux, pour avoir conduit à Rome, à bon port, le navire « qui amenait la Grande Mère des dieux de Pessinonte. Mais Momm- « sen remarque qu'il n'était pas l'habitude chez les Romains, de « diviniser des humains. Orelli avait donc raison de croire que c'est « le navire lui-même qui s'appelait « *Salvia* », ou peut-être plutôt le « *Génie,* plus exactement, la *Junon* de ce navire. » Nous saurions donc simplement ici un nom propre *Salvia* (2).

sedeo :

Nŏvensĭdes, Nŏvensĭles (forme sabine) (3) : *novus* + *insideo,* ou *novem* + *sedeo.*

Les dieux *Novensides* représentent à Rome les dieux nouveaux, introduits par les rapports avec les peuples du voisinage. Ils s'opposent aux anciens dieux romains : *dii indigetes* (4). C'est ce caractère

(1) Cf. WISSOWA, *Religion u. Cultus d. Rœmer,* p. 263.
(2) A. ZIMMERMANN, in *Bezzenb. Beitr.,* XXIII, 1897, p. 86, cite cependant, sans aucune hésitation, le nom propre de déesse *Navisalvia.*
(3) ERNOUT, *Les Élém. dialectaux,* p. 203.
(4) Cf. ROSCHER, *Lexicon,* s. v. *Indigitamenta* (R. PETER) et *Novensides* (WISSOWA).

étranger des *Novensides* qui fait préférer l'étymologie *novus-insideo* à l'explication *novem-sedeo,* généralement adoptée par les anciens.

ARNOB., III, 38 : Piso deos novem in Sabinis apud Trebulam constitutos, Varro novenarium numerum tradit. — MARIUS VICTOR., *G. L.* (K.), VI, 26 : Novensiles autem, quos Graeci συνεννέα, post Novendii, a considendo, id est eadem sede praediti.

Mais, comme le prouve la forme *Novensiles,* ces dieux, d'origine sabine, semble-t-il, étaient nommés de même en pays sabin, où cependant ils n'étaient pas des nouveaux venus (1). En admettant même pour le terme opposé *Indigetes,* l'étymologie **endo*-**agito* ou **ageto* (2), le sens n'en pourrait être « les dieux indigènes », mais bien plutôt ceux dont l'action s'exerce dans une partie déterminée de l'activité humaine (3). Le nom des *Novensides* ne paraît donc pas contenir d'allusion à leur nouveauté. On préférera, en conséquence, reconnaître dans le premier terme le numéral *novem.* Quoi qu'il en soit, la formation des deux composés *Indigetes* et *Novensides* peut être reportée à une date ancienne.

tero :

Nōdŭtĕrensis.

ARNOB., IV, 7 : quae praeest frugibus terendis.

verto :

Vertĭcordia.

Épithète de Vénus, chargée de détourner les cœurs des erreurs passionnelles.

OVID., *Fast.,* IV, 160 : inde Venus verso nomina corde tenet. Cf. VAL. MAX., VIII, 15, 12.

L'ordre des termes, dans ce composé, se trouve l'inverse de celui que nous ont fait connaître tous les autres exemples examinés. Exceptionnel en latin, ce type qui place le thème verbal avant le substantif régime, est au contraire courant en grec : p. e. ἀμβολογήρα : qui recule la vieillesse, surnom d'Aphrodite chez les Spartiates (4),

(1) Varro, *L. L.,* V, 74 : Novensides a Sabinis.
(2) Cf. WALDE, *Lat. Etym. Wœrterb.,* s. v., et BECHTEL, *Bezzenberger Beitræge,* XXII (1897), p. 282.
(3) R. PETER, in ROSCHER, *Lexikon,* s. v. *Indigitamenta,* col. 137.
(4) Cité par M. BRÉAL, *Essai de sémantique*[3], p. 168.

δακέθυμος, ἑλέπολις, etc., sans compter les nombreux composés du type Ἀρκεσί-λαος, ἀλεξί-κακος (1). Vénus *Verticordia* n'est autre, en effet, que l'Aphrodite Ἀποστροφία grecque. Son culte ne fut introduit à Rome que vers 200 avant notre ère (2), c'est-à-dire au début de la période littéraire. L'épithète ne saurait être antérieure à cette date et représente un composé artificiel (3).

Vervactor.

Serv., *Ad Georg.*, I, 21 : Fabius pictor hos deos enumerat quos invocat flamen sacrum cereale faciens Telluri et Cereri : Vervactorem, Redaratorem, etc.

L'étymologie de ce nom reste incertaine. Faut-il y reconnaître *vĕrŭ :* broussaille et par suite terre en friche + *vago ; cf. Φάγνυμι, briser ou Ferύω, lat. : *urvus* + **agros* (4) ?

Vipilia (?)

Arnob., IV, 7 : ab erroribus viarum dea Vipilia liberat. Le manuscrit donne *Upibilia ;* corrigé en *Vibilia, Vehilia, Viabilia* (Hildebrand).

L'étymologie, d'après Osthof (5), serait *via* + rac. **q*ᵘ*el* (lat. *colo*), skr. *pālás* : gardien ; *pālāyati*, il protège ; cf. en latin le nom de la divinité protectrice des troupeaux, *Pales*. Mais la forme *Vipilia* elle-même est des plus incertaine.

Récapitulons les formations d'un substantif et d'un thème verbal dues à la langue religieuse. Nous trouvons tout d'abord, comme dans la langue du droit, des noms d'agents sans suffixe et leurs dérivés abstraits en *-ium*. Ces composés semblent représenter la couche la plus ancienne et s'opposent notamment aux adjectifs formés à l'aide du suffixe *-us*.

tibicen.. etc., — *oscinium, vaticinium*.
carnufex, pontifex, sacerdos.
aquilex — *aquilicium*.
augur, auspex, haruspex, extispex — *augurium*, etc.

(1) De même qu'en latin, ce type ne semble pas représenté en celtique ; cf. Meillet, *Bullet. Soc. Ling.*, 1911, p. c.
(2) Wissowa, *Religion u. Cultus d. Rœmer*, p. 236.
(3) Nous ne trouvons cependant pas, parmi les épithètes d'Aphrodite, de composé grec correspondant à *Verticordia*, cf. G. Bruchmann, *Epitheta deorum*, in Roscher, *Lexicon*, supplém.
(4) Cf. Walde, *Lat. Etym. Wœrterb*². s. v. *vervactum, vervago*.
(5) *Indogerm. Forsch.*, IV, p. 282.

Mots récents : sacruficus, sacrilegus — sacruficium, sacrilegium.

De même la formation nouvelle *manutergium* s'oppose à l'ancien mot *mantelium*.

Parmi les noms de fêtes, les uns paraissent soit dérivés d'un nom composé d'agent : *Lupercalia*, **luperx* ou *Lupercus*, soit formés sur le modèle de dérivés de ce genre : *Fordicidia* (cf. *paricida, paricidium*). Les autres, beaucoup plus nombreux d'ailleurs, sont composés directement à l'aide du suffixe *-ium*. Seul de cette série, *poplifugium* nous a semblé ancien. Il a servi de modèle aux autres termes du même genre que leur analyse nous permet de dater des abords de la période littéraire, c'est-à-dire de la seconde moitié du troisième ou du début du deuxième siècle avant notre ère : *Regifugium, Armilustrium, Tubilustrium, Lectisternium, Sellisternium*.

Quant aux noms composés de divinités, ils présentent, presque tous, une apparence récente et littéraire. Ce sont des adjectifs, des épithètes, formées à l'aide du suffixe *-us*, bien plutôt que des noms d'agents du type ancien *judex*. *Lupercus, Vaticanus, Domiducus, Iterducus, Domitius, Viriplaca, Opigena, Primigenia*, appartiennent à la même catégorie que *sacruficus*, non à la série primitive *oscen, auspex*, etc. Les composés en *-fer, Candelifera, Opifera* se rattachent aux formations de la poésie (cf. *infra*. p. 120). *Clivicola* paraît de même une imitation des autres composés en *cola* que multiplient surtout les poètes. *Noduterensis* offre un thème de participe présent. *Ossipago* est un exemple unique du suffixe *-ōn, -ō*, génitif *-ōnis* et *-inis* (1). *Verticordia* est évidemment inspiré d'une épithète grecque. Seuls paraissent remonter à la période préhistorique les deux composés : *indigetes*, dont l'étymologie reste obscure, mais dont le premier terme représente la préposition archaïque *endo*, et *Novensides*, d'une composition également incertaine, mais dans lequel il faut vraisemblablement reconnaître le numéral *novem*.

Et cependant, ces dieux familiers, préposés à la tutelle de chacun des détails de la vie humaine, appartiennent au fonds le plus ancien de la religion romaine. Sans doute, des circonstances nouvelles ont-elles, au cours des temps, donné l'occasion aux pontifes d'allonger la liste de ces bons génies. Ainsi, lorsque, en 364/390, une voix nocturne annonce l'approche des Gaulois, se hâte-t-on d'y recon-

(1) Cf. Stolz, *Hist. Gram.*, p. 490, 491.

δακέθυμος, ἑλέπολις, etc., sans compter les nombreux composés du type Ἀρκεσί-λαος, ἀλεξί-κακος (1). Vénus *Verticordia* n'est autre, en effet, que l'Aphrodite Ἀποστροφία grecque. Son culte ne fut introduit à Rome que vers 200 avant notre ère (2), c'est-à-dire au début de la période littéraire. L'épithète ne saurait être antérieure à cette date et représente un composé artificiel (3).

Vervactor.

Serv., *Ad Georg.*, I, 21 : Fabius pictor hos deos enumerat quos invocat flamen sacrum cereale faciens Telluri et Cereri : Vervactorem, Redaratorem, etc.

L'étymologie de ce nom reste incertaine. Faut-il y reconnaître *vĕrŭ* : broussaille et par suite terre en friche + *vago ; cf. Fάγνυμι, briser ou Ferύω, lat. : *urvus* + **agros* (4) ?

Vipilia (?)

Arnob., IV, 7 : ab erroribus viarum dea Vipilia liberat. Le manuscrit donne *Upibilia ;* corrigé en *Vibilia, Vehilia, Viabilia* (Hildebrand).

L'étymologie, d'après Osthof (5), serait *via* + rac. **q^u^el* (lat. *colo*), skr. *pālás* : gardien ; *pālāyati*, il protège ; cf. en latin le nom de la divinité protectrice des troupeaux, *Pales*. Mais la forme *Vipilia* elle-même est des plus incertaine.

Récapitulons les formations d'un substantif et d'un thème verbal dues à la langue religieuse. Nous trouvons tout d'abord, comme dans la langue du droit, des noms d'agents sans suffixe et leurs dérivés abstraits en *-ium*. Ces composés semblent représenter la couche la plus ancienne et s'opposent notamment aux adjectifs formés à l'aide du suffixe *-us*.

tibicen.. etc., — *oscinium, vaticinium.*
carnufex, pontifex, sacerdos.
aquilex — *aquilicium.*
augur, auspex, haruspex, extispex — *augurium*, etc.

(1) De même qu'en latin, ce type ne semble pas représenté en celtique ; cf. Meillet, *Bullet. Soc. Ling.*, 1911, p. c.
(2) Wissowa, *Religion u. Cultus d. Rœmer*, p. 236.
(3) Nous ne trouvons cependant pas, parmi les épithètes d'Aphrodite, de composé grec correspondant à *Verticordia*, cf. G. Bruchmann, *Epitheta deorum*, in Roscher, *Lexicon*, supplém.
(4) Cf. Walde, *Lat. Etym. Wœrterb*². s. v. *vervactum, vervago.*
(5) *Indogerm. Forsch.*, IV, p. 282.

Mots récents : sacruficus, sacrilegus — *sacruficium, sacrilegium.*

De même la formation nouvelle *manutergium* s'oppose à l'ancien mot *mantelium*.

Parmi les noms de fêtes, les uns paraissent soit dérivés d'un nom composé d'agent : *Lupercalia, *luperx* ou *Lupercus*, soit formés sur le modèle de dérivés de ce genre : *Fordicidia* (cf. *paricida, paricidium*). Les autres, beaucoup plus nombreux d'ailleurs, sont composés directement à l'aide du suffixe *-ium*. Seul de cette série, *poplifugium* nous a semblé ancien. Il a servi de modèle aux autres termes du même genre que leur analyse nous permet de dater des abords de la période littéraire, c'est-à-dire de la seconde moitié du troisième ou du début du deuxième siècle avant notre ère : *Regifugium, Armilustrium, Tubilustrium, Lectisternium, Sellisternium.*

Quant aux noms composés de divinités, ils présentent, presque tous, une apparence récente et littéraire. Ce sont des adjectifs, des épithètes, formées à l'aide du suffixe *-us*, bien plutôt que des noms d'agents du type ancien *judex*. *Lupercus, Vaticanus, Domiducus, Iterducus, Domitius, Viriplaca, Opigena, Primigenia*, appartiennent à la même catégorie que *sacruficus*, non à la série primitive *oscen, auspex*, etc. Les composés en *-fer, Candelifera, Opifera* se rattachent aux formations de la poésie (cf. *infra*. p. 120). *Clivicola* paraît de même une imitation des autres composés en *cola* que multiplient surtout les poètes. *Noduterensis* offre un thème de participe présent. *Ossipago* est un exemple unique du suffixe *-ōn, -ō*, génitif *-ōnis* et *-inis* (1). *Verticordia* est évidemment inspiré d'une épithète grecque. Seuls paraissent remonter à la période préhistorique les deux composés : *indigetes*, dont l'étymologie reste obscure, mais dont le premier terme représente la préposition archaïque *endo*, et *Novensides*, d'une composition également incertaine, mais dans lequel il faut vraisemblablement reconnaitre le numéral *novem*.

Et cependant, ces dieux familiers, préposés à la tutelle de chacun des détails de la vie humaine, appartiennent au fonds le plus ancien de la religion romaine. Sans doute, des circonstances nouvelles ont-elles, au cours des temps, donné l'occasion aux pontifes d'allonger la liste de ces bons génies. Ainsi, lorsque, en 364/390, une voix nocturne annonce l'approche des Gaulois, se hâte-t-on d'y recon-

(1) Cf. Stolz, *Hist. Gram.*, p. 490, 491.

naître la manifestation d'une divinité jusque-là inconnue, tout de suite honorée sous le nom de *Aius-Locutius*. En 543/211, au grand étonnement des Romains, Annibal se détourne de leurs murs. Cet heureux événement est attribué à l'intervention d'un protecteur divin, à qui l'on attribue le nom de *Rediculus-Tutanus*. Ce sauveur paraît avoir été, du reste, l'un des derniers-nés, parmi les *Indigetes*. A partir de la fin du troisième siècle, l'affaiblissement de la foi primitive dispense les pontifes de charger leurs archives de nouveaux dieux (1). Or c'est précisément vers cette date que nous croyons devoir placer la formation des noms composés d'Indigètes que nous connaissons. Il semble donc que nous nous heurtions à une véritable contradiction.

Ces dénominations, formées par composition, montent à environ une quinzaine, sur une cinquantaine de noms de divinités indigètes. Elles nous sont citées exclusivement par des grammairiens d'époque tardive, ou par les pères de l'Église, qui les empruntent, il est vrai, autant qu'on en peut juger, à Varron. Les autres noms, ceux que nous connaissons directement par l'histoire, comme *Aius-Locutius, Rediculus-Tutanus, Aescolanus, Argentinus, Bubona, Abeona, Adeona, Educa, Potina*, etc., sont des dérivés, et non pas des composés. C'est donc surtout par dérivation que les Romains ont formé les noms de leurs divinités, comme, du reste, la majeure partie de leur vocabulaire.

Parmi les quinze composés énumérés, l'un paraît dû à une confusion : *Vātĭcānus* = *Vāgītānus*. D'autres expriment des conceptions religieuses nouvelles : *Opifera, Opigena*. *Lupercus* est un adjectif dérivé du composé désignant la fête du dieu Loup ou des prêtres qui la célébraient. Mais la plupart semblent des surnoms plutôt que des noms, parfois même des surnoms assez fantaisistes. Il nous sont cités par Varron comme de simples épithètes de Génies protecteurs ou de Junon en tant qu'elle préside aux différents actes de la femme ; ils désignent non pas précisément des dieux, mais simplement des fonctions particulières attribuées à la divinité en général. Cette théologie

(1) C'est ainsi que nous ne trouvons plus aucun dieu présidant à la frappe de l'or, qui ne date, à Rome, que de l'année 537/217, tandis qu'*Argentinus* préside à celle de l'argent, inaugurée en 485/269 et *Aescolanus* (un diminutif, non un composé, cf. Stolz, *Hist. Gram.*, p. 5-4) à celle du bronze ; cf. R. Peter, in Roscher, *Lexicon*, s. v. *Indigitamenta*, col. 175.

semble le fruit de la spéculation savante et tardive, plutôt que de l'imagination populaire. Ce sont les apologistes chrétiens qui, de ces abstractions, ont fait des dieux et, de ces adjectifs, des noms propres. Dans leur désir de ridiculiser le paganisme, ils n'ont pas hésité à imaginer autant de divinités que de dénominations. Tels sont *Domiducus, Iterducus, Domitius, Candelifera, Viriplaca*, sans doute aussi *Clivicola*. Il ne nous reste donc en réalité, comme noms composés d'indigètes, que *Noduterensis*, divinité agricole, et *Ossipago*, que son suffixe rapproche des noms d'*Abeona, Bubona*, etc. Les autres représentent des épithètes contemporaines de celles de la poésie, des surnoms, compris postérieurement comme des noms propres.

Cette création tardive d'adjectifs composés, affectés la plupart du temps du suffixe *-us*, correspond parfaitement au développement, dans la langue juridique, du type *juridicus*, à côté des formations anciennes *judex-judicium*. Elle manifeste la vitalité, en latin, de la composition d'un substantif et d'un thème verbal.

II

COMPOSÉS SANS THEME VERBAL

I. NOMS COMMUNS ET ADJECTIFS

a) *Substantif + substantif.*

La langue religieuse nous offre deux exemples, exceptionnels en latin, de composés copulatifs (*dvandva*). Ils sont formés, l'un de deux, l'autre de trois substantifs, dont le dernier est affecté d'un suffixe d'adjectif.

strŭfertārii : *strues + fertum + arius*.

Fest., 85, 9 (M.) : firetum (*fertum* ou *ferctum*) genus libi dictum, quod crebrius ad sacra ferebatur, nec sine strue, altero genere libi, quae qui afferebant, strufertarii appellabantur (cf. *ibid.*, 295 et 310).

Ainsi donc, un rite traditionnel réunit en une seule et même

offrande deux espèces de gâteaux, *strūēs* et *fertum*. Par une sorte d'abréviation, la langue religieuse, ayant à désigner l'agent qui apporte cette double offrande, traite les deux mots comme un seul, et de leur ensemble **strūfertum* dérive un adjectif en ajoutant simplement un suffixe au dernier.

sŭŏvĕtaurīlia : *sus* + *ovis* + *taurus* + *ilis*.

Cat., *De Agric.*, 141 : Mars pater, ejusdem rei ergo, macte hisce suovetaurilibus esto ; item cultro facito struem et fertum. — Cf. A. Gell., X, 15, 14 ; *Acta Arvalium*, Henzen, p. 135, 139 sqq. ; *C. I. L.*, VI, 2104, l. 40, 42 ; 2105, etc.

Le sacrifice en l'honneur de Mars protecteur des campagnes comporte trois victimes d'espèces différentes, immolées en même temps et qui ne sauraient êtres offertes l'une sans l'autre. De l'union des trois noms qui les désignent, conçue comme un mot unique, la langue liturgique dérive un adjectif ; elle dit *suovetaurile sacrum*, comme elle aurait pu dire du sacrifice d'un porc : *suile sacrum*, de celui d'un mouton : *ovile sacrum* (1).

Le fait d'unir ainsi, dans l'expression, les noms des choses ou des êtres que les rites associent, paraît une habitude propre à la langue religieuse. Dans l'Énéide, Énée, invoquant à la fois ses dieux nationaux, c'est-à-dire les dieux troyens, et les divinités locales de l'Italie, les Indigètes, les groupe pour ainsi dire en une seule épithète : *Di patrii indigetes*. Nous avons là une formule comparable au composé copulatif sanskrit *Indrasoma* = *Indra* et *Soma* (2).

Le nom propre de fête *Opeconsivia* présente une analogie plus frappante encore avec les deux adjectifs *strufertarii* et *suovetaurilia*. Cette fête est celle d'*Ops* associée à *Consus* : *Ops Consiva* (3). Le nom de la déesse, suivi de son épithète, est affecté du suffixe de dérivation *-ium*, comme si le groupe du nom et de l'adjectif ne constituait qu'un seul mot. Cependant, pour que l'identité avec *suovetaurilia* fût complète, il faudrait que la fête d'*Ops* et de *Consus* : *Opalia* et *Consualia*, eût été appelée * *Opeconsualia*.

(1) Varr., *L. L.*, VIII, 54 : cum dicatur, ut ab ove et sue, ovile et suile, sic a bove, bovile non dicitur. *Bovinus* et *taurinus* remplacent en effet, en latin, les adjectifs **bovilis* et **taurilis*, qui n'existent pas.

(2) De même, dans la langue politique, l'expression *Patres conscripti* équivaut à *Patres et conscripti*.

(3) Varr., *L. L.*, VI, 21 : Opeconsivia dies ab dea Ope Consiva. L'orthographe des Fastes est *Opiconsivia* : 25 août.

b) *Adjectif ou numéral* + *substantif*.

Les substantifs apparaissent formés à l'aide du suffixe *ium*.

aequĭnoctium :

Le moment de l'année où les nuits sont égales aux jours : *aequae noctes* (*diebus*). Le composé est bien une formation latine ; le grec dit au contraire ἰσημερία.

plēnĭlūnium : la période de la pleine lune.

trĭpŭdium :

le fait de frapper trois fois le sol du pied, c'est-à-dire la danse à trois temps, accompagnant le chant des vieux hymnes écrits en saturniens.

T. Liv., I, 20, 4 : (Salios) per urbem ire cum tripudiis solemnique saltatu. — *Acta Arvalium*, *C. I. L.*, VI, 2010, l. 31 : ibi sacerdotes libellis acceptis, carmen discindentes *tripodaverunt*.

L'*augurium ex tripudio* est le présage tiré de la précipitation avec laquelle mangent les poulets sacrés, précipitation sans doute comparée, assez irrévérencieusement, à la danse à trois temps des frères Arvales. C'est par extension que *tripudium* en vient à signifier d'une façon générale : présage.

Le composé, associé aux plus anciens rites de la religion romaine, remonte sans doute, à une période primitive de la langue.

Septĭmontium.

L'ensemble des sept collines romaines et la fête annuelle qui célèbre leur union. Peut-être faut-il admettre également un dieu indigète *Septimontius*, protecteur des sept collines (1).

Les composés de ce type, *numéral* + *substantif* apparaissent très anciens dans la langue latine (cf. *supra*, p. 37, *biduum*, *triduum*, etc.). Il ne semble pas néanmoins que les faits historiques, tels que nous pouvons nous les représenter aujourd'hui, justifient la tradition

(1) Tert., *Ad Nat.*, II, 15 : etiam locorum urbis... deos ar(*bitramini*)... et montium septem, septemontium. Ce texte est celui d'Oehler, *Corp. Vindob.*, 20. Le manuscrit A donne seulement : *et montium septemontium*, que Agahd, *M. T. Varronis Antiq. rer. div.*, p. 184, lit : *et montium septem Montinum*, croyant retrouver ici la mention du dieu *Montinus* cité par Arnobe.

faisant remonter l'union religieuse et politique du *Septimontium* jusqu'à l'époque royale (1). Le groupement des sept collines fut sans doute la conséquence de la construction de l'enceinte dite de Servius, enceinte bâtie, non par le roi Servius, mais seulement au quatrième siècle avant notre ère, après la prise de Rome par les Gaulois (2). La formation du composé *Septimontium* daterait donc de la même époque.

albŏgălērus.

Représente un juxtaposé de formation artificielle et, semble-t-il, tardive. L'*o*, voyelle de liaison (au lieu de *i*, généralisé en latin), semble trahir une imitation du grec (type ἀκρό-πολις).

Le terme signifie le bonnet de laine blanche, insigne du *flamen dialis*. Il n'apparait d'ailleurs que dans Festus.

10, 11 (M.) : albogalerus a galea nominatus... fiebat enim ex hostia alba Jovi caesa, cui affigebatur apex virgula oleagina.

Sur l'une des inscriptions des Scipions, le mot *apex*, l'aigrette qui orne le bonnet de flamine, sert à désigner la coiffure elle-même (3). Servius, distinguant, d'après Suétone, les insignes sacerdotaux, énumère simplement : l'*apex*, le *tutulus*, le *galerus* (4). Aulu-Gelle, citant Varron, sépare le qualificatif *albus* du substantif *galerus* :

N. A., X, 15, 32 : is (flamen dialis) solum album habet galerum, vel quod maximus, vel quod Jovi immolata hostia alba id fieri oporteat.

mĕrīdĭēs.

VARRO, *L. L.*, VI, 4 : meridies ab eo quod medius dies; D antiqui, non R, in hoc dicebant, ut Praeneste incisum in solario vidi (5).

Le substantif *meridies* est une formation issue, assez tardivement, de l'expression *meri-die* = *medi-die*, où les deux mots sont au locatif (6). Plaute ne connait encore que la forme *meridie*, invariable (1). Chez Caton, au contraire, apparaît le substantif *meridies*, déclinable (2). Mais on ne saurait faire fond sur le texte de Caton, tel qu'il nous est parvenu. La popularité du *De Agricultura* lui a valu en effet d'être considérablement remanié, et les formes en ont été certainement rajeunies (3).

(1) Cf. ED. MEYER, *Hermes*, XXX, 1895, p. 12.

(2) G. PINZA, *Mon. ant. dei Lincei*, XV, 1905, col. 746-752. Mais nous ne comprenons pas ce que veut dire M. Pinza, lorsqu'il prétend que le mot lui-même de *Septimontium* porte la marque d'une latinité récente, *ibid.*, col. 760.

(3) Inscription de P. Cornelius, P. f. Scipio, *C. I. L.*, I, 33 = VI, 1288 : Quei apice insigne Dial[is fl]aminis gesistei.

(4) *Ad Æn.*, II, 638.

(5) La transformation de *d* en *r* est un fait de dissimilation particulier au dialecte romain : ERNOUT, *Les Élém. dialectaux*, p. 81.

(6) De même que dans *cotidie*, *postridie*.

Parmi les adjectifs, deux seulement ont au premier terme un adjectif, tandis que le second terme est affecté d'un suffixe. Les autres sont des composés de numéraux et conservent généralement intact le substantif second terme.

altĭlāneus :

bidens altilanea, Serv., *Ad Æn.*, XII, 170 : brebis de haute laine destinée aux sacrifices.

sollemnis : *sollus* entier + **amnus* = *annus* (4).

Qualifie, au sens propre, la cérémonie qui revient au bout d'une année entière :

FEST., 299, 6 (M.) : sollemnis... quod omnibus annis praestari debet. — CAT., *Or. in L. Veturium*, Jordan, p. 48, 2 : sacra stata solemnia deseruisti. — T. LIV., I, 20, 4 (Salios) per urbem ire cum tripudiis, solemnique saltatu.

Composés de numéraux.

bĭceps, trĭceps = **dui-ciput-s ; duo, tres* + *caput ;* cf. *anceps :* **am* (*bi*) *-ciput-s ; praeceps : prae-ciput-s.*

Ces composés de *caput* paraissent avoir subi, dans leur forme, l'analogie des composés de *capio, princeps, terticeps* (cf. *supra*, p. 24). La forme ancienne, qui se retrouve encore chez Plaute, était *ancipes : Rud.*, 1158 : *securicula ancipes*. Priscien (7, 46) cite de même la forme *bĭcĭpes*. Les autres cas que le nominatif ont d'ailleurs conservé leur forme originale : *bicipitis, tricipitis*.

NON., 454, 21 : bicipitem quod incorporatum est posse dici, Varro, de Vita

(1) Cf. SKUTSCH, *Zur Wortzusammensetzung im Lat.*, in *Fleck. Jahrb. für class. Phil., Supp.* XXVII, 1900, p. 95 ; *Most.*, 651 : jam appetit meridie; 479 : redito huc circiter meridie ; 582 : quid si hic manebo potius ad meridie ; *Psend.*, 1174 : Quotum o die ex Sicyone huc pervenisti ? — Altero ad meridie.

(2) I, 3 : in meridiem spectet ; 40, 1 : luna silenti, post meridiem, sine vento austro.

(3) Cf. éd. KEIL, *Préface*.

(4) BRÉAL, *M. S. L.*, IV, p. 391.

pop. romani lib. IV aperuit : .... bicipitem civitatem fecit. *Triceps,* VARR., *L. L.*, V, 148 : lacum Curtium a Curtio et de eo triceps historia.

bĭdens.

PAUL.-FEST., 4, 17, M., ambidens sive bidens ovis appellabatur quae superioribus et inferioribus est dentibus — 33, 20 : bidentes autem sunt oves duos dentes longiores ceteris habentes. Cf. A. GELL., XVI, 6 et MACROB., VI, 9 (citant tout deux le même texte d'Avienus) : ubi terrarum... duos solos per naturam dentes habentes oves vidisti ?

Le composé est une expression technique appartenant en réalité à la langue de l'élevage, et dont l'art vétérinaire moderne emploie encore l'équivalent : « animal à deux, à quatre dents ». Il s'agit des premières dents de remplacement qui poussent au moment où la bête atteint l'âge adulte.

De *bidens* dérivent *bidental, bidentalia.*

FEST., 33, 20 : bidental dicebant quoddam templum quod in eo bidentibus hostiis sacrificaretur.

Le mot doit signifier simplement, à l'origine, le sacrifice d'une victime *bidens;* les prêtres qui y président sont appelés : *sacerdotes bidentales* (1). Le *bidental* est le sacrifice d'usage pour consacrer les lieux frappés de la foudre, entourés ensuite d'une enceinte, *puteal* (2). De là vient l'expression *puteal bidental.*

bĭfrons.

Épithète de Janus. On ne saurait affirmer que l'épithète composée soit aussi ancienne que les représentations figurées de Janus « à deux faces ». Les plus anciens as libraux à ce type datent de la seconde moitié du quatrième siècle ; l'image elle même remonterait, d'après Pline, à un vieux simulacre érigé par Numa (3). Mais ce Janus semble avoir été exclusivement désigné, à l'époque ancienne, sous le nom de *Janus Geminus.*

En 241 avant notre ère, on transporta de Faléries à Rome l'image d'un dieu étrusque à quatre faces, le dieu des quatre régions du ciel (4). C'est très vraisemblablement de ce moment seulement,

(1) WISSOWA, *Religion u. Cultus d. Rœmer,* p. 121.
(2) MUELLER-DEECKE, *Die Etrusker,* II, p. 173-174.
(3) *N. H.*, 34, 33.
(4) Serv., *Ad Æn.*, VII, 608 : *captis Phaleris, civitate Tusciae, iuventum est simulacrum Jani cum frontibus quattuor.*

que datent les épithètes composées : *bifrons, quadrifrons,* empruntées peut-être au falisque.

centumpĕda.

Surnom, cité par saint Augustin, parmi ceux de Jupiter (*Civ. Dei,* VII, 11). Nous ne connaissons pas de légende à laquelle puisse faire allusion cette épithète. La forme du mot indique qu'il ne saurait s'agir d'un Jupiter aux cent pieds, faisant pendant à Briarée aux cent bras. Le composé serait *centipes* (cf. *bifrons, quadrifrons*), mot que l'on rencontre chez Pline, *N. H.*, IX, 145 : *centipedes scolopendrae. Multipeda, milipeda, centipeda, ibid.*, XXX, 32, 35, 47, qui désignent le mille-pattes, insecte, sont des adjectifs au féminin.

La seconde syllabe de *centum*, demeurée intacte, révèle la nature artificielle du composé cité par saint Augustin. *Centumpeda* ne doit être qu'une simple adaptation du grec ἑκατόμπεδος : qui mesure cent pieds. Ce serait une simple paraphrase, tournant en dérision *Jupiter Maximus.*

L'emploi du suffixe *-a* a pu être déterminé par l'analogie des adjectifs *centipedus, milipedus,* le plus souvent employés au féminin et devenus substantifs sous cette forme. Cette épithète irrévérencieuse a dû être inventée par saint Augustin, pour achever, sur un trait comique, l'énumération des surnoms attribués à Jupiter par la piété romaine.

Nundĭnae (*feriae*), Nŏvemdĭāles (*feriae*).

Les deux composés sont formés des mêmes mots ; ils ont le même sens, malgré la différence du suffixe. Il s'agit des lustrations du neuvième jour (1), auxquelles préside la déesse *Nundina* (2).

La forme différente sous laquelle ils apparaissent tient à la date différente de leur formation.

Nous avons déjà rencontré, dans la Loi des XII Tables, le composé *nundinae.* Il s'est spécialisé dans le sens particulier de « jour de marché ». Pour remplacer ce mot, ainsi sorti de la langue religieuse, les prêtres durent plus tard, en composer un nouveau, à l'aide des mêmes éléments. Le premier terme *novem,* n'ayant plus à subir les effets de l'intensité initiale préhistorique, est demeuré intact.

(1) Varr., *L. L.*, VI, 26 ; Fest., 177, 27 (M).
(2) Macrob., I, 16, 36.

2. NOMS PROPRES DE DIVINITÉS FORMÉS PAR APPOSITION

Certaines habitudes particulières à la langue religieuse ont donné naissance à quelques noms propres composés d'un type spécial.

1° La formule de la prière ajoute parfois au nom du dieu le terme de *pater*, terme de respect et de confiance (1).

De cette juxtaposition, devenue habituelle, résultent un petit nombre de formes composées :

Jūppĭter : **Dyeu-pater*, vocatif ;

Diēspĭter : **Dyeus-pater*, formé sur le nominatif **dyeus*.

VARR., *L. L.*, VI, 66 : Diespiter, id est Dies pater. MACROB., I, 15, 14 : Jovem.. ipsi quoque Romani, Diespitrem appellant. — Saint AUGUSTIN, développant l'indication de Varron, et s'ingéniant à multiplier les humbles dieux de l'ancienne religion, fait de *Diespiter* une sorte d'indigète : *Civ. Dei*, IV, 11 : ipse sit Diespiter, qui partum perducat ad diem.

Dīspĭter : *Dīs, Dītis :* sans doute *dives*, grec Πλούτων ; le dieu italique du monde souterrain.

Māspĭter et Marspiter.

VARR., *L. L.*, VIII, 49 ; IX, 75 ; X, 65.

Mais *Liber pater* en deux mots.

MACROB., I, 19, 3 : Romani utrumque patris appellatione venerantur, alterum Liberum patrem, alterum Marspitrem, id est Martem patrem cognominantes.

Januspater.

C. I. L., XI, 5374 : Pannicus Phosphori (servus), Primigenius Primi, aram Janipatri, sua pec(unia) f(ecerunt).

L'appellatif *mater* reste toujours distinct du nom propre auquel il est joint : *Juno mater, Ops mater* (Varro, *L. L.*, V, 64).

Les formes *Juppiter, Marspiter* sont essentiellement des vocatifs. Le second terme *pater* disparait à l'époque classique, dans le reste de la déclinaison, ou se détache du premier : *Juppiter : Jovis, Jovem ; Maspiter : Martis, Martem patrem* plutôt que *Marspitrem* donné par Macrobe. Des formes comme *Jupiteris* ou *Juppitris* sont citées

(1) A. ZINZOW, *Der Vaterbegriff bei den römischen Gottheiten* (Pyritz, 1887).

comme des anomalies par les grammairiens (1), et ne se trouvent employées que par les apologistes (2). Seul *Diespiter*, formé sur le nominatif **dyeus*, semble avoir eu une déclinaison complète : *Diespitris* (C. I. L., XI, 3259) (3) ; *Diespitri* (Arnob., II, 70) ; *Diespitrem* (Macrob., I, 15, 14).

2° Un scrupule religieux détermine assez fréquemment les Romains de l'époque ancienne à appeler leurs dieux indigètes d'un double nom. Les deux noms dérivés, soit de radicaux de sens différents comme *Rediculus-Tutanus*, le dieu qui fait rebrousser chemin à Annibal et protège les Romains, — soit de mots synonymes comme *Aius-Locutius* (*aio* et *loquor*) : *Vica-Pota* (*vincere* et *potiri*), sont constamment associés dans un ordre fixe. Ils constituent une sorte de juxtaposé. Cette habitude s'explique, croyons-nous, par le désir de donner au dieu le nom qui lui convient véritablement. Le dieu a manifesté son existence par une action qui peut être désignée par deux termes différents. Est-ce le dieu de la volte-face, ou un simple dieu protecteur qui a écarté Annibal ? Les Pontifes pensèrent éviter toute chance d'erreur en attribuant à ce bon Génie l'une et l'autre dénomination. Est-ce le nom de *Aius* ou de *Locutius*, que préfère le dieu qui parla dans la nuit ; celui de victorieuse ou de puissante, qu'entend le plus volontiers la déesse de la victoire ? L'expression complète pourrait être *Vica, sive melius audis, Pota*. Mais les deux termes ainsi associés sont toujours restés distincts et ne sont jamais fondus en un seul mot.

3° Dès l'époque la plus ancienne, la religion romaine crut avantageux d'adopter les divinités protectrices des peuples voisins et souvent s'imagina retrouver en elles, sous un autre nom, les mêmes dieux qu'elle honorait déjà. Elle réunit donc en un seul terme le nom étranger et le nom romain, et plus tard, sous l'Empire, parfois deux noms étrangers. Ainsi s'expliquent certaines appellations qui ont l'apparence de composés :

Frutiseia.

AUG., *Civ. Dei*, IV, 21. Les manuscrits donnent : *Fructeseae, Fructaeseae,*

(1) Caeselius, ap. Prisc., VI, 39 ; cf. Prisc., I, 229.

(2) *Juppiteres* et *Juppitros*, Tertullien.

(3) Inscription de l'époque impériale, provenant d'Ombrie : *D. M. Prastinae Frontonis, scribae aedil(is) Diespitris.*

Fructesae. Mais un composé *Fructeseia* ou *Fructiseia* de *fructus* + *serere* ne présenterait aucun sens ; on ne fait pas de semailles de fruits.

Nous connaissons par les miroirs étrusques une déesse *Frutis*, dont le nom parait la simple transcription du mot grec Ἀφροδίτη, à moins que, en attribuant au mot un *ū*, on y voie un mot de même racine que le gothique *brūþs*, allem. *Braut* (1). D'autre part, Pline, Macrobe et saint Augustin nous parlent d'une déesse *Seia* qui préside aux semailles (2). Si *Frutis* est une déesse agricole latine, on peut aisément décomposer *Frutiseia* en un double nom, *Frutis-Seia*, analogue à *Vica-Pota* ; l'identité de la finale du premier avec l'initiale du second ayant produit une fusion entre les deux appellations. Si *Frutis*, au contraire, n'est que le nom étrusque d'Aphrodite, on comprendra que les anciens Romains ont voulu assimiler cette divinité étrangère de l'amour et de la fécondité à leur *Semeuse* indigète, *Seia*.

Aeracura.

Le nom semble de formation beaucoup plus récente que celui de *Frutiseia*. Il apparait à l'époque impériale. Les peintures d'une tombe de la voie Appienne, notamment, représentent une déesse appelée *Aeracura*, siégeant à côté de *Dispater* (3). Le même nom reparait dans un certain nombre d'inscriptions (4).

Mommsen qui le rencontra pour la première fois, y vit un composé de *aes* et traduisait : *Geldschafferin* : la déesse subvenant aux besoins d'argent (5). Garucci croyait reconnaitre, dans ce composé, une allusion aux instruments de bronze que l'on faisait résonner dans certaines cérémonies du culte de Demeter. *Aeracura* aurait été « la déesse qui aime le bruit du bronze ».

Comme l'indique M. Maas (6), le mot n'est en réalité qu'une transcription du grec : Ἥρα-Κούρα, Κούρα représentant une forme dialectale fréquente de Κόρη. *Aeracura* est une Junon-Proserpine et équivaut à peu près à *Juno Inferna*.

(1) On peut penser également à un mot apparenté à frutex, *buisson*, jeune pousse ; cf. Walde, *Lat. etym. Wœrterb*², s. v. et *addenda*.

(2) Plin., *N. H.*, XVIII, 8 ; Macrob., *Sat.*, I, 16, 8 ; Aug., *Civ. Dei.*, IV, 8.

(3) Garucci, *Monum. dell' arte christiana*, VI, p. 171, fig. 493 ; Maas, *Orpheus*, p. 220 sqq. ; cf. *C. I. L.*, VI, 142.

(4) Cf. Roscher, *Lexicon*, s. v. *Aeracura* et *Dispiter*, col. 1185, l. 47.

(5) *Arch. Anz.*, 1865, p. 88.

(6) *L. l.*, note 27.

De même à l'époque impériale, la Fortune, Τύχη, se trouve identifiée avec *Isis*. C'est ainsi qu'une inscription de Préneste nomme Isityche : « nomen creditur conflatum ex *Iside* et *Fortuna*. » (*C. I. L.*, XIV, 2867.)

On ne saurait considérer comme composées les expressions qui unissent le nom du dieu à un adjectif épithète, dérivé du nom d'une autre divinité :

Janus-Junonius ; Here-Martea ; Ops-Consiva.

Ces appellations associant deux divinités différentes, Janus et Junon, Hera et Mars, Ops et Consus, sont assez fréquentes en latin. Elles peuvent parfois donner naissance à des composés tels que le nom de fête Opeconsivia (cf. *supra*, p. 68).

Si nous laissons de côté les composés dont le premier terme est un numéral, les formations autres que celles d'un substantif et d'un thème verbal apparaissent donc extrêmement rares, dans la langue religieuse. Ni l'union de deux substantifs, ni celle d'un adjectif et d'un substantif ne se sont trouvées fécondes. Noms communs, adjectifs ou noms propres de ce type, sont toujours demeurés exceptionnels. La religion a donc développé à peu près exactement les mêmes genres de composition que la langue juridique.

Il est une catégorie de mots cependant, que multiplie le droit, surtout à l'époque tardive, et dont la langue de la religion ne nous offre pas d'exemple. Ce sont les composés de deux substantifs dont le second est un dérivé verbal et régit le premier, tels que *legerupio*, *juridictio*, termes abstraits et dont a surtout fait usage la théorie juridique. A ces formations, la langue religieuse répond par les composés dont le thème verbal se trouve affecté du suffixe *-ium*, composés formés directement et sans l'intermédiaire d'un nom d'agent à suffixe zéro.

Dans des noms de fêtes tels que *armilustrium*, *tubilustrium*, *poplifugium*, *regifugium*, *lectisternium*, *sellisternium*, en effet, le rapport entre les deux termes est à peu près de même nature que dans *legerupio* ou *juridictio*. Le thème verbal affecté du suffixe *-ium*, tend à prendre la valeur d'un véritable substantif ; le composé verbal devient une sorte de composé déterminatif. Nous avons pu remarquer d'ail-

leurs que la plupart de ces composés étaient de date récente ; ils se trouvent à peu près contemporains de *juridictio*.

Quand aux adjectifs, surnoms de divinités formés à l'aide d'un thème verbal et du suffixe *-us*, ou épithètes descriptives telles que *altilaneus*, ils se rattachent aux formations de la poésie ; ils semblent en effet ne dater, pour la plupart, que de l'époque littéraire.

Depuis la période préhistorique, à laquelle remontent des formations comme *oscen, pontifex, carnufex, sacerdos, malluvium, mantelium*, jusqu'au moment où commence la poésie romaine, la langue de la religion usa donc, de façon modérée sans doute, mais constante, de la faculté de composition. Nous la voyons recourir à ce procédé de dénomination, au fur et à mesure que se développe le culte, pour désigner les nouveaux agents de ses cérémonies, *tubicines* ou *liticines*, puis les cérémonies ou les fêtes qui viennent charger le calendrier, et enfin les dieux eux-mêmes. Entièrement constituée et définitivement fixée, vers le début de l'époque littéraire, la religion romaine semble renoncer désormais à composer de nouveaux termes ; elle adopte, sans doute, quelques-uns de ceux que lui fournit la poésie, mais ne continue pas, comme le droit, à développer des types plus récents. Elle s'arrête, semble-t-il, et se replie pour ainsi dire, sur le passé ; elle est devenue une tradition frappée de stérilité. D'autre part, les cultes nouveaux qui naissent et se multiplient autour de la religion officielle, mais en dehors de la caste sacerdotale savante, n'enrichissent pas le latin d'expressions formées par composition. C'est tout au plus si quelques noms propres étrangers, comme *Aeracura* ou *Isityche*, finissent par acquérir droit de cité. Il faudrait attendre le christianisme et la théologie, pour trouver une nouvelle moisson de termes composés et savants.

CHAPITRE IV

LES COMPOSÉS DE L'AGRICULTURE ET DES MÉTIERS

C'est en particulier dans le *De Agricultura* (1) de Caton, que nous avons cherché les composés formés par la langue de l'agriculture et des métiers. Il était naturel que ce traité, dans lequel le défenseur de la vieille tradition romaine résume son expérience de *bonus agricola bonusque colonus*, nous fournit au moins la plus grande partie des termes propres à l'économie rurale et à l'industrie domestique anciennes. Nous avons dépouillé, en outre, ce qui nous est parvenu des plus vieux monuments de la prose latine : les fragments des *Origines* et des *Discours* de Caton (2), et ceux des premiers historiens romains (3), ainsi que l'ensemble des inscriptions datant de l'époque républicaine. Plaute et Térence nous ont fourni également plusieurs composés appartenant à la langue des métiers, que nous avons classés dans ce chapitre. Nous espérons avoir recueilli ainsi, au moins la majeure partie des formations d'origine technique en usage à l'époque archaïque.

Nous avons laissé de côté Varron, nous contentant de lui emprunter quelques exemples de composés anciens. La composition des mots, à l'époque de Varron, s'est trouvée, en effet, entièrement renouvelée par l'influence de la poésie et de la philosophie. Moins sévère que César ou Cicéron, le polygraphe romain admet et emploie indistinctement les termes de toute provenance (4). Ses traités appar-

(1) Éd. Keil, Leipzig, 1884 — Keil-Goetz, 1895. *Bibliot. Teubneriana.*

(2) *M. Porci Catonis, praeter librum de R. R. quae exstant*, ed. Jordan, 1860.

(3) H. Peter, *Veterum historicorum rom. rell.*, I, 1870.

(4) Nous trouvons, p. e., chez Varron des composés aussi divers que : *altitonus* (poésie), *ardifetus, mullicavatus, multinummus* (comédie), etc. ; cf. L. Stuenkel, *De Varroniana verborum formatione*, dissert., Strasbourg, 1875 ; p. 75 sqq.

tiennent du reste au genre de la spéculation théorique et savante; la langue n'en a plus rien d'archaïque. Ils nous entraîneraient trop loin des limites que nous nous sommes tracées.

Dans ces limites, et en restreignant strictement notre étude à l'époque ancienne, nous devons déjà tenir compte du caractère littéraire des textes qui nous fournissent les composés d'ordre technique. Caton lui-même, tout féru qu'il soit, — ou qu'on le croie — des vieilles traditions, appartient à la classe, nouvelle à Rome, des hommes de lettres et des savants. Il est le contemporain et fut le premier protecteur d'Ennius. Le fait seul d'avoir rédigé la τέχνη de l'agriculture, de s'être attaché, en histoire, non pas aux légendes généalogiques, mais à celles qui entouraient l'origine des villes (1), montre jusqu'à quel point Caton lui-même subissait l'influence des idées nouvelles venues de Grèce. On ne saurait manquer d'ailleurs d'être frappé du nombre des mots grecs qui ont pénétré dans le texte du *De Agricultura* (2). Aucun composé, sans doute, ne représente une pure traduction du grec. Mais plusieurs peuvent et doivent être des formations nouvelles, des mots littéraires et savants, étrangers au parler populaire des vieux agriculteurs et des anciens artisans.

I

COMPOSÉS D'UN SUBSTANTIF ET D'UN THÈME VERBAL

SUBSTANTIFS NOMS D'AGENTS ET D'ACTIONS

cado :

gĕlŭcĭdium : la gelée blanche.

Cat., *De Agr.*, 65, 2 : Si gelicidia erunt cum oleam coges.

(1) Cf. les κτίσεις Ἰταλίας des historiens grecs.

(2) *Corium* = χωρίον, 18, 7 ; *dyspepsia*, 127 ; *carcinoma*, 157, 4 ; *epidromum*, 13, 1 ; *epistatae*, 56 ; *encytum*, 80, etc. De nombreuses plantes, en particulier, se trouvent désignées par leur nom savant emprunté au grec : *elleborum*, 17, 12 : le nom latin est *veratrum*, 115, 1, 2 ; *coriandrum*, κορίαννον, 119 ; *eugenenm*, 6, 4 ; *ocimum*, 33, 3 ; 44, 3, 4, ὤκιμον ; *origaniti* (vini) 127, 2, ὀρείγανον... etc. L'art du pâtissier doit également au grec une bonne partie de sa nomenclature : *epityrum*, 119 ; *spaeritam*, 91, σφαῖρα : sorte de gâteau sphérique ; *scriplitam*, 78, στρέβλη, moule ; *panem depsticium*, 74, δέψω, pétrir, etc. Sont encore grecs des noms de mesures : *metretam*, 99, μετρητής ; *culignam*, 132, 1, κυλίχνη, petite coupe. On en trouvera la liste in Gabel-Weise, *Zur Latinisierung griechischer Wœrter*, in *Archiv f. lat. Lexic.*, V (1893), p. 343.

stillĭcĭdium : l'humidité tombant goutte à goutte.

Fest., 344 [stiricidium qu]asi stillicidium cum stil[ae.. c]adunt, Cato pro C[...] ... ; cf. *ibid.*, 8, 11, s. v. *antefixa :* quae ex opere figulino tectis offiguntur sub stillicidio.

Le mot signifie le plus souvent l'eau de pluie tombant du toit; c'est le sens qu'il reçoit, notamment, dans la langue du droit (1). Par une extension de sens, il est employé dans la langue des architectes, pour désigner la saillie du toit par où l'eau s'écoule (2).

Les deux composés, formés directement à l'aide du suffixe *-ium*, sans l'intermédiaire d'un nom d'agent, représentent des noms abstraits d'action, pris au sens concret.

caedo :

būcīda, būcaeda, et bŏvĭcīdium (cf. *supra*, p. 45).

lăpĭcīda, lăpĭcīdīna et lăpĭcaedīna.

Varr., *L. L.*, VIII, 62 : qui lapides caedunt lapicidas, qui ligna lignicidas non dici. — Lapicidina, Plaut., *Capt.*, 736, etc.; Cat., *De Agr.*, 135, 6.

Lapicida, pour **lapidi-cida*, représenterait, d'après MM. Keller et Stolz, un exemple assez particulier de dissimilation syllabique (3). On verra plutôt dans ce mot, avec M. Grammont (4), une formation analogique d'autres composés de *caedo*, ou d'autres verbes, dont le premier terme parisyllabique pouvait être pris pour un nominatif. Un composé artificiel de ce genre ne saurait remonter à une bien haute antiquité.

Chez Caton (135,6), la forme *lapicidina* est une correction de Keil, pour *lapicaedina*, que M. Goetz rétablit avec raison. Nous avons, dans *lapi-caedina*, un recomposé analogue à *bucaeda* à côté de *bucida*, de *faeniseca* (= *faenisex*, cf. *infra*, p. 93) à côté de *faenisicia*. La forme persiste d'ailleurs, au moins dans la langue parlée, jusqu'à l'époque impériale (5).

(1) Cf. H. G. Heumann, *Handlexicon z. d. Quellen d. rœm. Rechts* (Iena, 1851), I, p. 572.

(2) Th. Wiegand, *Le temple étrusque d'après Vitruve*, in *Glyptothèque Ny-Carlsberg*, p. 14.

(3) *Rhein. Mus.*, 1879, p. 499 ; *Hist. Gram.*, p. 388.

(4) *La dissimilation*, p. 158.

(5) Cf. une inscription d'Égypte de l'époque des Antonins, *C. I. L.*, II, 75 : *juxta Philas novae lapicaedinae adinventae...*

succīdĭa :

ab suibus caedendis, Varr., *L. L.*, v, 110 (1). Le composé, primitivement nom abstrait d'action, est généralement employé dans la langue technique au sens de « quartier de porc, salaisons » ; cf. Varr., *R. R.*, II. 4, 3 ; 10 et 11, citant un passage de Caton (2).

Nous retrouvons le mot employé au sens abstrait et faisant image dans un discours de Caton :

In Q. Minucium Thermum de X hominibus (Jordan, p. 39), l. 13 : succidias humanas facis, tantam trucidationem facis.

Cet emploi figuré du composé semble avoir été d'un usage courant dans la langue vulgaire (3).

cano :

gallĭcĭnium.

Le chant du coq : *gallus-cănо ;* et le moment de la nuit qui est censé correspondre au premier chant du coq. Le composé n'apparaît que dans des textes d'époque tardive, chez Censorinus, Macrobe, Apulée, mais peut représenter une formation populaire ancienne, analogique des nombreux composés de *cano* que possède la langue religieuse (cf. *supra*, p. 46 sqq.).

capio :

auceps, aucŭpium, aucŭpo et aucŭpor.

Gloss., cf. *Thesaurus*, s. v. : auceps, avium venator, avium captor, aves capiens. Varr., *L. L.*, VIII, 61 : si ab avibus capiendis auceps dicatur, debuisse aiunt a piscibus capiendis, ut aucupem, sic piscicupem dici.

Le verbe *aucupor* (forme ancienne *aucupo*) donne naissance, à son tour, à des dérivés divers : *aucŭpātor, aucŭpātōrius, aucŭpātio* et *aucŭpātus, aucŭpālis, aucŭpātivus* et *aucŭpābundus*, ces trois derniers,

(1) Le redoublement du *c* paraît dû à l'analogie du verbe *succidere* = *sub-caedere*, O. Keller, *Volksetym.*, p. 49.

(2) La citation, inintelligible dans les manuscrits, est restituée par Keil, II, p. 161, 162 : *in Italia Insubres terna atque quaterna millia succidiarum sallere*. C'est ce composé latin *succidia* que traduit Polybe, à grand renfort de mots abstraits : II, 15, 3 : πλείστων γὰρ ὑιχῶν ἱερείων κοπτομένων... παραθέσεις.

(3) Cf. l'inscript. de Zaghouan, *C. I. L.*, VIII, 868 : *Amore ductus, pelagi mercib(us) insistebam ; succidis aeternoque silentio, Manris sum* [*traditus*] — notabile est vocabulum succidiarum quo hic docte non minus quam inepte mors significatur, dit Mommsen.

d'ailleurs, connus seulement par les grammairiens et les glossaires (cf. *Thes.*, s. v.), et enfin, au cognomen *Aucupius*, *C. I. L.*, VI, 647.

forceps : tenaille.

Paul.-Fest., 84, 2 (M.) : forcipes dicuntur quod his forma, id est calida capiuntur (cf. θερμός). Cassiodor., p. 160, 161 (K.) : *forfices, forpices, forcipes*, secundum etymologiam debemus dicere et scribere [ut] si a filo dicamus, *f* debemus ponere, ut forfices quae sunt sartorum ; si a pilo, *p*, ut forpices quae sunt tunsorum ; si a capiendo, *c*, ut forcipes eo quod formum capiunt, quae sunt fabrorum. Serv., *ad Æn.*, VIII, 453, explique et distingue d'une façon moins fantaisiste : *forfices* sunt quibus incidimus, *forcipes*, quibus aliquid forvum tenemus, quasi forvicapes, nam forvum est calidum.

Forceps = *forma* ou *forva capio*, tenaille, seul est un composé, et de formation ancienne, comme le montre la syncope de la seconde syllabe. *Forfex*, cisaille, ne saurait être un composé de *facio ;* l'étymologie en serait inexplicable. M. Ernout y reconnaît à juste titre une forme dialectale (rac. **berdh*, πέρθω, détruire), correspondant à une forme latine **forbex* (cf. ital. *forbice*) (1), que nous trouvons représentée chez Cassiodore par *forpex*.

vestĭceps.

Paul., 368, 9 (M.) : puer qui jam vestitus est pubertate, e contra investis qui necdum pubertate vestitus est. Cf. Non., 48, 25 : investes dicuntur impuberes quibus propter teneram aetatem nulla pars corporis pilat. — A. Gell., V, 19, 7 : adrogari non potest nisi jam vesticeps.

mūscĭpŭla : *mūs* + radical *cap* + suffixe *-ula* (2), ratière.

Lucilius, 30, 110 ; Varr., *R. R.*, I, 8, 5.

Le mot est un composé d'un thème verbal, au même titre que *princip-ium, municip-ium*, etc., et non pas de *mus* + substantif *capula* (3). Les mots *capula* et *capulum* existent sans doute en latin, mais le premier, se rattachant à *capis*, grec σκαφίς, désigne une sorte de coupe ; le second, la poignée de l'épée (4) ; ils n'ont donc rien à voir avec *muscipula*, l'instrument à prendre les rats.

(1) *Les élém. dialect. du vocab. lat.*, p. 170, 171 ; cf. Havet, *Bull. S. L.*, III, p. lxxij.

(2) Le suffixe *-ulo, -ula*, sert à former non seulement des diminutifs, mais des noms d'agents : *fig-ulus, rab-ula*, criailleur, méchant avocat (*rab-ies*), et aussi, très fréquemment, des noms d'instruments, *cop-ula, sec-ula, spec-ula, rad-ula, reg-ula ;* les neutres sont d'ailleurs encore plus abondants ; cf. Stolz, *Hist. Gram.*, p. 506, 507.

(3) Cf. Jacobsohn, *Zur Stammbildung d. Nom. im. Lat. u. Indog.*, in Χάριτες, *Fr. Leo dargebracht*, 1911, p. 432, 433.

(4) Fest., 61 : capulum et manubrium gladii vocatur... a capiendo dictum ; cf. *Thes. ling. lat.* s. v.

D'ailleurs, les composés de deux noms dont le premier représente le complément déterminatif du second sont exceptionnels en latin, au moins, durant toute l'époque ancienne. Une formation de ce type ne pourrait être que de date récente. Or, à l'époque littéraire, *muris* ou *murium* **capula* aurait donné le composé **mūrĭcăpula* et non *muscipula*.

Le mot, tel que nous le rencontrons, apparaît donc formé directement de la racine de *capio*, sans l'intermédiaire d'un substantif dérivé de ce verbe.

colo :

agrĭcŏla.

Ce composé échappe à l'effet de l'intensité initiale préhistorique ; il se rattache au type récent *sacrificus*, non au type ancien *sacerdos* (1). Il se rencontre chez Caton.

De Agr., praef., 2 : bonus agricola bonusque colonus.

On chercherait en vain la nuance de sens qui sépare le composé *agricola* du dérivé *colonus*. Le second terme paraît simplement la traduction, pour ainsi dire, et l'explication du premier. *Agricola* ne représenterait donc, dans le texte de Caton, qu'un néologisme savant, équivalent de l'ancien mot *colonus*. Il se rattache aux autres composés du même thème verbal, que, précisément à cette époque, multiplie la poésie (cf. *infra*, p. 113 sqq.).

ōpĭlĭo : berger moutonnier (Rabelais) : *ovis* + rac, *q*ᵘ*el* = *colo* (2).

Cat., *De Agr.*, 10, 1, 56 ; Varr., *R. R.*, I, 18, 1 ; II, 1, 18 : armentarii et opiliones ; II, 9, 16.

La véritable forme latine serait * *uquilio, ovi* = *ow*, se réduisant en latin à *ū*, non à *ō* ; l'orthographe *upilio* se trouve d'ailleurs indiquée par Servius (*Ad Buc.*, X, 19) comme anciennement employée. On rencontre encore *ovilio*, qui ne représente, semble-t-il, qu'une altération de *opilio*, suggérée sans doute par le souvenir de *ovis*, *ovilis*.

(1) On remarquera, en outre, qu'il se rattache au verbe *colo*, tel qu'il existe dans la latinité classique, et non à la racine verbale **quel*, qui a formé *inquilinus* = **en-quel-inos*, correspondant au mot évidemment plus récent : *incola*.

(2) Cf. Walde, *Lat. Etym. Wœrterb.*, s. v. Le suffixe *-io, -ionis*, rare en composition, a formé au contraire de nombreux dérivés de caractère particulièrement populaire ; cf. R. Fisch, *Arch. f. lat. Lexic.*, V, p. 56 sqq.

La réduction de *ovi* à *ō* est un trait de la phonétique de l'ombrien. C'est en ombrien également que la racine de *colo* peut être représentée par **pel* (lat. : *quatuor* = ombr. : *petur*) (1). Le composé, dans son ensemble, serait donc une formation d'origine ombrienne, empruntée par le latin.

bŭbulcus, sŭbulcus : bouvier, porcher : *būs, sūs* + racine incertaine, peut-être celle du verbe *fulcio*, peut-être la même que celle du grec φύλακος, φυλάσσω (2).

Cat., *De Agr.*, 5, 6 et *saep.*, 10, 1 et *saep.*

demo :

vindēmia.

Comme l'indique la syncope de la seconde syllabe : *vin(i)-demia*, la formation de ce composé remonte à la période préhistorique du latin. Il se trouve couramment employé chez Caton :

De Agr., 11, 1, 23, 1, 26 et *saep.*

facio :

Ce verbe, comme on pouvait s'y attendre, a fourni à la langue des métiers un nombre assez considérable de composés. Cependant la plupart d'entre eux ne paraissent pas remonter à une date antérieure à l'époque littéraire ; certains, et notamment les adjectifs en *-ficus*, semblent imités des formations de la poésie.

artĭfex.

L'absence de syncope à la seconde syllabe et la voyelle de liaison *i* indiquent une composition récente. Le mot apparait chez Plaute, mais non avec le sens d' « artisan » ou d' « artiste » qu'il aura plus tard. Il désigne particulièrement les histrions, les faiseurs de tours.

Amph., 70 : sive qui ambissent palmam [his] histrionibus
seu quoiquam artifici.
Cas., 356 : plus artificum est mihi quam rebar : hariolum hunc habeo domi
C'est encore ainsi que l'emploie Térence :
Phorm., 259 : artificem probum, « le bon comédien ! ».

Le mot ne se rencontre ni chez Caton, ni dans les fragments des

(1) Cf. Ernout, *Les Élém. dialect. du vocab. lat.*, p. 45, 63, 209.
(2) Cf. Walde, *Lat. Etym. Wœrterb.*, s. v.

autres textes archaïques. Nous n'avons pas trouvé le dérivé *artificium* chez les auteurs que nous avons dépouillés.

aurŭfex, aurĕfĭcīna.

Aurufex est fréquent chez Plaute (*Aul.*, 504 et *saep.*). On dit bien *aurifex*, remarque Varron (*L. L.*, VIII, 62), mais non pas **argentifex*. C'est seulement chez Varron que se rencontre le dérivé *aureficina ;* il n'y est encore employé que comme adjectif.

L. L., VII, 265 : taberna aureficina.

carnŭfex, carnŭfĭcius, carnŭfĭcīna.

Nous avons cru pouvoir attribuer la formation de ce composé à la langue religieuse (cf. *supra*, p. 49). Il est employé chez les comiques au sens de « bourreau ». Plaute en dérive l'adjectif *carnŭfĭcĭus* (1). Chez lui également on rencontre *carnŭfĭcīna*, adjectif employé seul, au sens nominal, le substantif *ars* restant sous-entendu. Le même mot apparait chez Caton, avec la valeur d'un substantif abstrait.

Most., 55 : cribrum carnuficium.
Capt., 132 : vel carnuficinam hunc facere possum perpeti.
CAT., *in Q. Minucium Thermum de falsis pugnis* (Jordan, p. 41), l. 7, 8 : eos dolores atque carnuficinas te facere ausum esse!

offĭcium, offĭcīna ; ŏpĭfex, ŏpĭfĭcium, ŏpĭfĭcīna.

Ces deux séries de formations nous semblent appartenir aux deux périodes différentes que nous croyons pouvoir distinguer dans la composition latine. *Officium* a subi les effets de l'intensité initiale préhistorique ; *opĭficium* se range, à côté de *artĭfex, aedĭficium*, etc., parmi les composés datant d'une époque voisine de la période littéraire. *Opus* + *făcio* a donné tout d'abord **ŏp(i) fex*, **offex*, d'où *officium* (2) ; *ŏpĭfex* est un recomposé.

CAT., *De Agr.*, 5, 1 : haec erunt villici officia.
PLAUTE emploie couramment *officium, opifex* et *opificina : Asin.*, 380 et *saep.* ;
Most., 828 : non enim haec pultiphagus opifex opera fecit barbarus.
Mil., 880 : si ea in opificina nesciam esse...

(1) Ces dérivés en *-icius* abondent dans la comédie, particulièrement chez Plaute ; ils ne se rencontrent pas au contraire dans la haute poésie, quoique leur quantité se prête parfaitement à l'hexamètre. Ils semblent donc appartenir en propre à la langue vulgaire. Cf. WŒLFLIN, *Archiv. f. lat. Lexicogr.*, V, p. 415, sqq.

(2) MM. BRÉAL et BAILLY, *Dict. étym. du latin*, considèrent *officium* comme formé de *ob* et *facere*, mais le composé substantif aurait une tout autre signification que le verbe *officere*, faire obstacle. Le sens, croient-ils, s'opposerait à l'étymologie *opus* + *facio*. *Officium*, au contraire, signifie originairement le fait d'accomplir une tâche, puis cette tâche elle-même : de cette acception dérivent aisément les sens de « devoir moral » et de « service rendu ». Sur le sens de *officium* chez Plaute, cf. le spirituel article de M. SKUTSCH, *Glotta*, II, p. 161-164.

Chez VARRON, *opifex* apparait employé comme adjectif ; *opificium* se trouve exactement synonyme de *opus : R. R.*, III, 16, 19 : (il s'agit des abeilles) silvestres sunt minores magnitudine et pilosae sed opifices magis ; *ibid.*, 20 : minus valentium signa, si sunt pilosae et horridae, ut pulverulentae, nisi opifici eas urget tempus.

aedĭfĭcium.

Le mot parait une formation récente, analogique des autres composés en *-ficium*. Il signifie au propre, l'action de bâtir, et doit être réservé, ainsi que le verbe *aedifico*, à la maçonnerie, par opposition à la construction en charpente.

CN. GELLIUS (milieu du deuxième siècle avant notre ère), ap. PLIN., *N. H.*, VII, 194 = Peter, *Hist. rell.*, p. 166, l. 5 : Gellio Toxius Caeli filius lutei aedificii inventor placet. — *Inscr. magistr. campan.*, *C. I. L.*, I, 565 = X, 3776 (année 646/108) : muru(m) aedificandum coiraverunt ; mais *ibid.*, I. 566, 567 = X, 3779, 3778 (648/106) : murum et pluteum (charpente du toit ou cloison en planches) faciund(um) coeravere.

Il se rencontre fréquemment chez Plaute, et plus tard, dans les inscriptions, employé comme synonyme de *aedes* et faisant avec lui double emploi. Il manque chez Caton, qui connait cependant fort bien *aedĭfĭco* (*De Agr.*, 3, 1 ; 14, 1, etc.) et qui, dans un passage oratoire, use du dérivé verbal *aedĭjĭcātio*. *Aedifico* fournit également à Caton le nom d'agent : *aedificator*.

Most., 118 : haec argumenta aedificiis dixi, nunc etiam volo
dicere uti nomines aedium esse similes arbitremini.
Lex agr., 6, 7 et *saep.* : ager locus aedificium ; *Lex Anton. de Termess.*, 12 : agrei, loca, aedificia publica privataque. CAT., *Incert. orat. rell.* (Jordan, p. 72, 10) ap. A. GELL., XIII, 24 : neque mihi aedificatio, neque vasum, neque vestimentum ullum est manupretiosum. — *De Agr.*, 1, 4 : de bono colono bonoque aedificatore melius emetur.

lānĭfĭcium, lānĭfĭcus.

Lanificium apparait pour la première fois dans une oraison funèbre en prose des dernières années avant notre ère. *Lanificus* ne se rencontre qu'en poésie, chez Phèdre, chez Ovide, et dans l'inscription métrique d'un sarcophage de l'époque impériale.

Laudatio fun. Turiae (entre 746/8 et 752/2), *C. I. L.*, VI, 1527 = Dessau,

Inscr. select., 8393 : domestica, bona, pudicitiae, obsequi, comitatis, facilitatis cum lanificiis tuis [...]; — *C. I. L.*, VI, 11602 = Dessau, 8402 :

hic sita est Amymone Marci, optima et pulcherrima,
lanifica, pia, pudica, frugi, casta, domiseda.

Ces composés nous offrent la traduction en langage poétique de l'éloge exprimé autrefois en termes plus simples : *domum servavit, lanam fecit* (*C. I. L.*, VI, 1007 = Dessau, 8403 ; époque des Gracques).

mellĭfĭcium.

La forme seule du composé et l'emploi du génitif au premier terme (1) suffisent à indiquer une formation artificielle et tardive. Le mot n'apparait que chez Varron.

R. R., III, 16, 14 : aptum ad mellificium thymum ; 27 : quod ad mellificium probum vehementer prodest.

On connaît l'exemple de *mellifico*, attribué par Donat à Virgile : *sic vos non vobis mellificatis apes;* mais il est à noter que ni le verbe, ni le substantif, ne sont employés dans le quatrième chant des *Géorgiques*. Les composés de la même série, *mellifex, mellificus,* ne se rencontrent que chez Columelle (IX, 8, 7).

vĕnēficus, vĕnēficium.

Ces deux composés apparaissent couramment en usage dès le début de l'époque littéraire.

Cat., *Or. pro L. Autronio* (Jordan, p. 63) : veneficos postridie jussisti adesse ; *Incert. orat. rell.* (Jordan, p. 72, 6 ; ap. Quint., V, 11, 39) : ...nullam adulteram non eamdem esse veneficam dixit. — Valerius d'Antium (premier siècle avant notre ère ; Peter, *Hist. rell.*, p. 279, 11 ; ap. Liv., XXXIX, 41, 5) : Q. Naevium priusquam in Sardiniam iret, quaestiones veneficii tenuerunt. — *Elogia clar.vir., C. I. L.*, I, p. 279 = VI, 1283 : C. Claudius Ap. f. Pulcher, judex quaestionis de veneficiis (vers l'an 656/98).

Il est sans doute difficile de prétendre que *venē-ficus* représente * *venēni-ficus*, mais il est tout aussi peu probable que le composé ait été formé de **venēs* (*nom*) (cf. *venus*, charme) + *ficus* (2). Ce mot **venes*, s'il a jamais été employé à Rome, avait vraisemblablement

(1) Sommer, *Handbuch d. lat. Laut. u. Formenlehre*, p. 388, 389.

(2) Cf. Skutsch, *De nom. lat. suffixi* NO *ope formatis, Comment. philol.* (Breslau), 1890, p. 1-12 ; Grammont, *La dissimilation*, p. 156-157.

disparu de la langue avant l'époque qui développa les composés en *-ficus, -ficium*.

vestĭfex, vestĭfĭcus et vestĭfĭca.

C. I. L., VI, 7467 = Dessau, 7429 : Dipirus, Antigoni vicar., beneficio Heliconis, Scriboniae Caesaris vestificis ; *ibid.*, 9979 = Dessau, 7427 : Philoxenus, L. Senti Saturnini vestificus ; *ibid.*, 5206 = Dessau 1755 : Chrysaspis... Agrippinae vestifica. L'une de ces inscriptions peut, étant donnée l'orthographe, remonter jusqu'à l'époque républicaine : *ibid.*, 9980 = Dessau, 7428 : Italae Cocceiae Phyllidis vestificae : veixsit anneis XX... (1).

Le dérivé *vestificina* n'apparaît que chez Tertullien (*De Pallio*, 3) ; *vestificium* ne se trouve que dans les glossaires. Mais le composé, nom d'agent *vestifex*, féminin *vestifica*, est sans doute contemporain de *vestispex, vestispica*, qui se rencontre chez Plaute (cf. *infra*, p. 94).

bĕnĕfĭcus, bĕnĕfĭcium.

L'adverbe, premier terme du composé, reçoit la même valeur de substantif que prendrait l'adjectif au neutre (2). Les composés de *bene* se rencontrent seuls dans les quelques fragments que nous possédons de la prose archaïque, tandis que ceux de *male* n'apparaissent que dans la poésie et chez Plaute.

Cat., *De Ptolemaeo min. contra L. Thermum* (Jordan, p. 43, l. 3) : rege optimo atque beneficissimo ; *De Agr.*, 5, 2 : pro beneficio gratiam referat. *In Q. Thermum, rell. incert. sedis* (Jordan, p. 42, l. 3) : erga rempublicam beneficia rarissima atque gratissima. — *Maleficus*, Livius Andron., *Odyss. fragm.* 33 (Baehrens, p. 41). Plaut., *Pseud.*, 194. — *Maleficium, Rud.*, 1247.

Par contre, Caton ne semble connaitre que les juxtaposés *male-facta, male-factor, bene-male-dicta, male-dictores :*

Cat., *De Signis et Tabulis* (Jordan, p. 69, l. 7) : honorem emptitavere, malefacta benefactis non redemptitavere. Plaut., *Bacch.*, 395 : Malefactorem amitti satius quam relinqui beneficum.

Fest., 154, 8 (M.) = Jordan, p. 93, 2 : maledi[ctores dicebantur ab antiquis

(1) Cf. Sommer, *Handbuch. d. lat. Laut. u. Formenlehre*, p. 86. Des traces de cette graphie *ei* = *i*, subsistent cependant jusqu'à l'époque impériale.

(2) Il en est de même dans la phrase, notamment avec les verbes *facere, dicere, audire, cogitare :* Ter., *Phorm., prol*, 20 ; *benedictis si certasset, audisset bene ;* Cat., *De Agr., praef.*, 4 ; *minimeque male cogitantes sunt qui in eo studio occupati sunt.*

quos] nos appellamus [maledicos. Cato cum proficisceretur in] Hispaniam re-[movendi maledictores...] — PAUL., 152, 8 : maledictores dicebantur ab antiquis, qui nunc maledici.

magnĭfĭcus, mūnĭfĭcus.

PAUL., 152, 11 (FEST., 20) : magnificius idem ipse (Cato) pro magnificentius dicit ; — 151, 7 : magnificissima dicebant antiqui pro magnificentissima ; — 155, 1 : munificior a munifico identidem Cato dixit, cum nunc munificentior dicamus, quamvis munificens non sit in usu ; — FEST., 154, 28 : magnificior (lisez : munificior) quoque a munifice.

Ces composés qu'employait Caton, appartiennent très nettement aux séries de formations en *-ficus* créées par la poésie. C'est de la poésie également que viennent les composés à désinence de participe présent dont dérivent les degrés de comparaison et les substantifs comme *magnificentia* (cf. *infra*, p. 133 sqq.). Les observations de Festus, que nous venons de citer, permettent de dénier à Caton l'usage des deux mots de cette forme qui, d'après les citations de Macrobe et d'Aulu-Gelle, pourraient lui être attribués.

Orig. (Jordan, p. 7, l. 13) ap. MACR., *Sat.*, I, 10, 16 : Cato ait Larentiam meretricio questu locupletatam... sepulcri *magnificentia* et annuae parentationis dignatam. — (Jordan, p. 17, l. 15) ap. A. GELL., III, 7, 1 : Pulcrum dii boni facinus, graecarumque facundiarum *magniloquentia* condignum, M. Cato, libris Originum de Q. Caedicio, tr. mil., scriptum reliquit.

fodio :

argentĭfŏdīna.

CAT., ap. A. GELL., II, 22, 29 (Jordan, *Orig.*, p. 28) : sunt in his regionibus ferrariae, argentifodinae pulcherrimae. — VARR., *L. L.*, VIII, 62 : ubi lavetur aes aerarias non aerilavinas nominari, et ubi fodiatur argentum, argentifodinas, neque ubi fodiatur ferrum ferrifodinas.

Varron nous fournit encore les composés analogues, *aerĭfŏdīna* et *ărēnĭfŏdīna* : *L. L.*, v. 7. La raison de la distinction qu'il signale entre les formations *aerariae, ferrariae* d'une part, et *argentifodina* d'autre part, nous parait reposer sur la différence des dates auxquelles le latin eut besoin de ces mots. L'extraction du cuivre et du fer, en effet, a précédé de beaucoup, pour les Romains, celle de l'argent (1).

(1) On ne connait pas de mine d'argent en Italie, du moins n'en est-il fait aucune mention dans les textes anciens. C'est donc seulement après la conquête de l'Espagne que les Romains eurent à s'occuper de l'exploitation des mines d'argent.

Les dérivés remontent donc à une période plus ancienne que les composés de *fodio*. *Aerifodina* est un synonyme d'origine savante de *aerariae*.

Plus tard encore, chez Pline, on rencontre *aurifodina* (*N. H.*, XXXIII, 78) et chez Vitruve, *salifodina* (VIII, 3, 7), de même que *argentifodina* (VII, 7, 1). Nous ne trouvons cependant aucun exemple de l'expression **jerrifodina*, qu'exclut Varron.

Le mot **fodina* serait en latin une formation parfaitement légitime et qui pourrait exister indépendamment de la composition. Nous ne connaissons cependant pas d'exemple de ce terme à l'état isolé (1). C'est pourquoi nous préférons reconnaitre dans *argentifodina*, etc., le résultat d'une composition *argentum* + radical **fod* (de *fodio*) + suffixe **ina*, plutôt que d'une juxtaposition *argentum* + subst. **fodina*, et rattacher le mot au type *judicium*, plutôt qu'au type *jurisdictio*.

On remarquera néanmoins que les composés récents de ce genre atténuent, jusqu'à la disparition complète, la différence entre les formations d'un substantif + thème verbal, et celles de deux substantifs, dont le second, dérivé d'un verbe, régit le premier. Le thème verbal augmenté d'un suffixe nominal quelconque : *-ium* (*tubilustrium, sellisternium*, etc.), *-ula* (*muscipula*), *-ina* (*argentifodina*), prend la valeur et joue le rôle d'un véritable nom verbal.

paro, pario (2) :

paupēr : *pau(o)* (cf. *pau-cus*) + **paros* = gagne-petit.

Passé de bonne heure, semble-t-il, dans la langue commune, le composé est de formation ancienne. Il est caractérisé, comme les composés anciens, par l'absence de suffixe.

(1) KEIL, Varr., *R. R.*, I, 2, 22, écrit en deux mots *argenti fodina*. Fût-elle donnée par les manuscrits, cette graphie n'aurait de raisons d'être que si les textes fournissaient des exemples de *fodina*, seul, sans complément, ou précédant son complément. On sait, en effet, que la séparation des mots, telle qu'elle est donnée par les manuscrits en minuscule, n'a aucune autorité.

(2) Les deux verbes semblent remonter au même radical, ce verbe *parare*, acquérir, étant différent de *parare*, dérivé de *par*, qui se rencontre par exemple dans *aequiperare* ; cf. WALDE, *Lat. Etym. Wœrterb.*, s. v. *pario*, contre BRÉAL, *M. S. L.*, V, p. 27, 28.

nūpĕr, nūpĕrus : * *novo-paros* (1).

Nuper semble un ancien adjectif devenu adverbe, sur lequel a été refait postérieurement un nouvel adjectif *nuperus*.

pŭerpĕra, pŭerpĕrĭum.

L'adjectif et son dérivé se trouvent couramment employés chez Plaute : *Amph.*, 1092 ; *Truc.*, 464, etc.

ŏpĭpărus :

FEST., 188, 8 (M.), magnarum copiarum apparatus.

L'absence de syncope à la seconde syllabe et la présence du suffixe *-us* paraissent assigner à ce mot une date voisine de l'époque littéraire. Plaute l'emploie, semble-t-il, comme un terme recherché et en use, en particulier, pour exprimer le luxe et l'abondance de la table.

Mil., 107 : ornamentis opiparisque conviviis.
Capt., 769 : maximas opimitates opiparasque offers mihi.
Cf. *l'inscription des cuisiniers falisques établis en Sardaigne, C. I. L.*, XI, 3078 = Schneider, *Dial. ital. ex.*, p. 107, 31 = *Carm. Epigr.* 2 (environ 180 avant notre ère ; cf. *Arch. f. lat. Lexic.*, 1906, XV, p. 138.)

Gonlegium quod est aciptum aetatei agend[ae]
opiparum ad veitam quolundam festosque dies.... etc.

pilo.

ālĭpĭlus : *āla*, aisselle + *pilare*, épiler.

« Esclave attaché au service des bains chez les Romains et dont la « fonction était d'épiler. On lui donnait ce nom parce qu'il devait, à « l'origine, enlever seulement les poils des aisselles (2). » Ce composé à suffixe d'adjectif — le substantif *servus* se trouve sans doute sous-entendu — ne se rencontre qu'à l'époque impériale. Nous le citons comme un exemple des formations nouvelles auxquelles purent donner naissance à Rome les innovations du luxe gréco-oriental.

C. I. L., VI, 9141 = Dessau, 7620 : M. Octavius Primigenius alipilus a Tritone. — SEN., *Epist.*, 56, 2 : alipilum excogita, tenuem et stridulam vocem

(1) Cf. WALDE, *ibid.*, s. v.
(2) SAGLIO, in *Dictionn. des Antiq.*, s. v.

subinde exprimentem nec unquam tacentem nisi dum vellit alas et alium pro se clamare coegit ; cf. *ibid.*, 114, 14 ; JUVEN., *Sat.*, 11, 157 ; *Corp. Gloss.*, II, 14, 42, alipilarius : ὀρωπακιστής ; III, 307, 37, ὀρωπακιστής, alipilus.

Le composé, on le voit, est proprement latin et correspond à un dérivé grec.

pleo :

lŏcŭplēs : **locu-plets.*

CAT., *Orig.*, I, 16 (Jordan, p. 16), Larentia meretricio questu locupletata. *Lex Rubria de Gall. cis., C. I. L.*, I, 205, XXI, l. 23 : aut vindicem locupletem non dederit.

Le sens primitif serait : « grand propriétaire » : celui qui occupe de grands domaines ; *locus*, en effet, semble à l'origine signifier « domaine » (1), et le thème verbal a, comme généralement en composition, le sens actif. On peut reconnaître dans la formation de ce composé un trait de l'imagination campagnarde.

mănĭpŭlus : *manus* + *pleo* (?) [2] ou racine **pel*, plier : lat., *plico* et *plecto*, grec : ἁπλοῦς ; *simplex, duplex*, mais aussi *duplus, quadruplus* et *quadrupulus*.

CAT., *De Agr.*, 115, 1 : manipulum veratri ; 156, 2 : inde facito manipulos aequalis tres. Au sens militaire : *Dier. dict. de cons. suo* (Jordan, p. 13) : unamquamque turmam, manipulum, cohortem temptabam.

Le sens primitif est, sans doute : la touffe d'herbe ou d'épis que plie la main du faucilleur — ou qui remplit la main.

seco :

faenĭsex, fēnĭsĕca ; fēnĭsĭcia, fĕnĭsĭcies.

VARR., *R. R.*, I, 49, 2 : falcibus consectanda quae faenisices praeterierunt. COLUMELL. : *De Agr.*, II, 18 : tum fenisecam messorem oportet inducere. CAT., *De Agr.*, LXII : feniseca. (Le mot figure parmi les titres de chapitres, en tête du traité, mais ne reparaît pas dans le texte. Il est fort peu probable que cette table des matières émane de Caton lui-même). *Sententia Minutiorum, C. I. L.*, I, 199 = V, 7749, l. 37 : prata quae fuerunt proxuma faenisicei... in agro publico.

(1) Tel est le sens qu'il conserve dans l'énumération : *ager, locus, aedificium :* territoire, domaine, bâtiments, fréquente dans la loi agraire et les autres inscriptions officielles.
(2) VANICEK, cf. WALDE, *Lat. Etym. Wœrterb.*, s. v. *manipulus*.

Le composé nom d'agent *faenĭsex* a échappé aux effets de l'intensité initiale préhistorique : il apparaît, par conséquent, comme de formation récente. Chez Columelle, *fēnĭsĕca*, — on attendrait plutôt **fēnĭsĭca*, comme *fēnĭsĭcia*, — semble un recomposé encore plus tardif (cf. *bucaeda, lapicaedina*).

Dans la *Sentence des Minutii*, la forme *faenisicei* pourrait représenter l'ablatif *ī*, noté *ei*, d'un thème de la troisième déclinaison ; cf. *ibid.*, l. 6 : *ab fontei* (1). Il ne saurait cependant être question du nom d'agent *faenisex :* il s'agit bien de la « moisson ». Il nous faut donc supposer un nominatif *faenisicies*, alternant avec *faenisicia* comme *materia* avec *materies* (2) ; et, par conséquent, corriger, sans doute, *faenisicei* en *faenisicie* ou peut-être *faenisiciei*.

specio :

vestispex, vestispĭca.

Plaut., *Trinum.*, 252.
Le palimpseste *A* donne la leçon *vestispicam*. Nonius, citant ce passage (p. 12), en même temps qu'un autre d'Afranius, écrit *vestispici, vestispicam. Vestiplicam* est la leçon des manuscrits de la famille palatine.

Les formes *vestispica* (3), *vestipica* (4), *vestiplicus* et *vestiplica* (5) se rencontrent dans des inscriptions de l'époque impériale. *Vestiplica* semble un composé nouveau, remplaçant le terme *plicatrix*, employé du temps de Plaute (*Mil.*, 695) (6) ; *vestipica* n'est qu'une forme corrompue, issue sans doute de la confusion entre les deux termes de sens très voisin : *vestispicus* et *vestiplicus* (7). La forme authentique du composé de l'époque républicaine est *vestispex, vestispica*, analogique des nombreux composés de *specio*, constitués par la langue religieuse.

(1) Cf. Sommer, *Handbuch d. lat. Laut. u. Formenlehre*, p. 411.
(2) Cf. Lindsay-Nohl, *Lat. Sprache*, p. 397.
(3) *C. I. L.*, VI, 9912 = Dessau, 7431.
(4) *C. I. L.*, VI, 33393, 33395.
(5) *Ibid.*, 8559 : vestiplicus Plotinae Aug. ; 8560 : Caesaris vestiplicus ; IX, 3318 = Dessau, 7430 : Jucundae Pexsae, v. a. XIV, vestiplica.
(6) Cf. Leo, *Mélanges Boissier*, p. 355 sqq. M. Leo propose et défend la forme *vestipica*.
(7) A. Grenier, *Mélanges Chatelain*, p. 181-183.

sueo :

mansŭēs, mansuētus : **manu-suet-s*.

A dû se dire primitivement de l'animal apprivoisé, c'est-à-dire habitué à la main du maître. La forme sans suffixe *mansuēs* est la plus ancienne et apparaît seule dans les textes archaïques, à l'exclusion de *mansuētus*, participe du verbe dérivé *mansuesco*.

Cat., ap. Fest., 154 (Paul., 152, M.) = Jordan, *Epist.*, 84, 1 : [mansues pro mansuetus dixit] Cato in epistula... mansues ad... — Accius, 453 (Ribbeck) : mansuesque misericordia. — Plaut., *Asin.*, 145 : reddam te ex fera fame mansuetem.

screo :

mūscerda, sŭcerda, ŏvĭcerda.

Paul.-Fest., 147, 15 (M.) : muscerda, prima syllaba producta, stercus murium appellabant ; 303, 1 ; 302, 10 : sucerda stercus suillum, et *ovicerda* (si toutefois la restitution conjecturale de la lacune, l. 13, est exacte). Cf. Lucil., 30, 98, ap. Non., 175, 14 : hic in stercore humi stabulique fimo atque sucerdis.

M. Jacobsohn reconnaît dans le second terme un thème verbal, le même qui a formé les mots grecs σκῶρ, σκωρία, plutôt qu'un substantif supposé **cerda* (1). Sans doute le suffixe *-a* ajouté à un thème verbal a-t-il servi, en composition, à former des noms d'agents plutôt que des noms de choses (*paricida*, etc.). Mais *muscerda* (et non **muscerdium*), devrait sa forme et son genre à son synonyme *merda*.

La forme *succerda* (Fest., 302, 12) est due à une fausse étymologie rapprochant le premier terme de la préposition *sub* (2). *Ovĭcerda* s'oppose comme formation récente et artificielle aux composés anciens *mūs* (*is*) - *cerda*, *sŭ* (*is*) - *cerda* (3).

torqueo :

nasturcium : sorte de cresson.

Varr., *Menipp.*, 384 (Bücheler) ; p. 187, 9, 10 (Riese) : nasturcium non

(1) *Zur Stammbild. d. lat. Nom.*, in Χάριτες, *Fr. Leo dargebracht*, p. 440-442.
(2) O. Keller, *Volksetymolog.*, p. 49.
(3) M. Stolz, *Griech. u. Lat. Sprachwis.*, in Iwan Mueller, *Handbuch*², p. 282, présente *muscerda*, comme un emprunt au grec, μυσκέλενδρον.

vides ideo dici quod nasum torqueat ut vestispicam quod vestem spiciat; cf. PLIN., *N. H.*, XIX, 154 et 155 : nasturtium nomen accepit a narium tormento, et inde vigoris significatio proverbio usurpavit id vocabulum, veluti torporem excitantis.

Nous nous abstenons de compter parmi les composés les mots d'étymologie très douteuse comme *fastĭgium, vestĭgium* (1), *naustĭbŭlum* (2), *vestĭbŭlum* (3). Nous excluons de même les termes constitués par dérivation, mais à l'aide d'un suffixe, isolé peut-être de composés primitifs qui nous échappent ; *fabāginus* et *oleāgineus* (4) et en général les adjectifs en *gnus, ginus* (rac. *gen*, lat. *gigno, genus*), en *stis : agrestis, caelestis* (rac. *sta*, cf. *testis*), qui semblent ne rien conserver de l'idée exprimée par les verbes *gigno* ou *sto*.

Nous constatons donc que, de tout temps, depuis l'époque préhistorique jusqu'à la période littéraire, la langue des métiers a poursuivi la formation de mots composés, substantifs ou adjectifs, constitués d'un substantif premier terme et d'un thème verbal. Sans prétendre à une rigueur et à une certitude que n'autorise pas la rareté de nos documents, nous pouvons néanmoins essayer de classer chronologiquement les expressions que nous avons rencontrées. Aux temps préhistoriques, nous rapporterons les composés dont la seconde syllabe a subi les effets de la syncope. A une période ancienne, antérieure à l'époque littéraire, nous placerons les mots dont le premier terme, monosyllabique ou terminé par une consonne (*mus, puer*), se trouve uni au thème verbal, sans l'intermédiaire de la voyelle de liaison *ĭ*, et ceux qui, formés d'un thème à terminaison vocalique, apparaissent déjà d'un usage courant dès les premiers textes. A la période

(1) **farsti* ; allem, *First*, sommet ; **versti* (*verrere*) + **stig-ium* : στείχω, allem., *steigen*, ou + *igium* de *ago* (?). Cf. BRÉAL et BAILLY, *Dictionn. étym.*, et WALDE, *Lat. Etym. Wœrterb.*, s. v.

(2) Paul.-Fest., 168, 3, 169, 23 (M.) : naustibulum vocabant antiqui vas alvei simile, videlicet a navis similitudine. Le sens parait exclure une composition avec le verbe *stare* au second terme. Cf. en dernier lieu, JACOBSOHN, in Χάριτες, *Fried. Leo dargebracht*, p. 430, 432.

(3) **vero* : porte (*aperire, Vesta*), **vesti* + suff. *bulum* ; cf. WALDE, *Lat. Etym. Wœrterb.*, s. v.

(4) On s'explique difficilement, dans ces deux mots, la quantité longue de *faba, olea*. Ce sont des dérivés, non des composés, remarque M. STOLZ, *Zur lat. Nominalcomp.*, p. 14. Mais précisément nous ne voyons pas, dans la dérivation, d'autre exemple de l'allongement de la finale du mot primitif : *hedera, hederacius*. *Faba* et *olea* représentent-ils des ablatifs, déterminés par l'idée contenue dans le suffixe *ginus* et le verbe *gigno* ? Faut-il les opposer aux autres dérivés en *-gnus, -ginus*, comme des composés et des composés syntactiques ? Nous n'oserions l'affirmer.

littéraire, au contraire, nous attribuerons les composés dont la forme ne présente aucune trace des effets de l'intensité initiale préhistorique, et auxquels leur emploi dans les premiers textes semble conserver le caractère de mots nouveaux. Nous proposerons donc le tableau suivant :

FORMATIONS PRÉHISTORIQUES	FORMATIONS PRÉLITTÉRAIRES	FORMATIONS LITTÉRAIRES
—	—	—
		gelucidium.
		stillicidium.
bucida.		bovicidium.
succidia.		bucaeda (*recomposé*).
	lapicida.	lapicaedina (*recomposé*).
auceps, aucupium.		
forceps.	muscipula.	
opilio.		agricola.
subulcus, bubulcus.		
vindemia.		
	aurufex.	artifex.
officium, officina.	carnufex.	opifex.
		opificium, opificina.
	veneficus.	vestifex.
	veneficium.	aedificium.
		aedificator, aedificatio.
		lanuficium, lanuficus.
		mellificium.
	beneficus.	magnificus.
		munificus.
		argentifodina.
pauper.	puerpera.	opiparus.
	puerperium.	
nuper.		nuperus.
locuples.	manipulus.	
mansues.		mansuetus.
		faenisex.
		faeniseca.
		faenisicies, faenisicia.
		vestispex, vestispica.
		vestiplica.
muscerda.	nasturcium.	ovicerda.
sucerda		

II

COMPOSÉS SANS THÈME VERBAL

1. SUBSTANTIF + SUBSTANTIF

Les composés de deux substantifs dont le second ne dérive pas d'un thème verbal sont extrêmement rares. Les quelques exemples qui s'en rencontrent sont d'une étymologie douteuse ou de formation récente ; ils représentent soit des imitations du grec, soit de simples juxtapositions. « Les composés dont le second terme, contenant le sens de l'ensemble du mot, se trouve déterminé par le premier terme, c'est-à-dire les composés du type appelé *tatpurusha* (1) par les grammaires hindoues, sont demeurés étrangers à la langue indo-européenne primitive, à moins que le second terme ne soit un dérivé verbal », remarque en effet M. Jacobsohn (2)... ; « ils se trouvent d'autant plus rares, en sanscrit et en grec, que l'on remonte plus haut vers les origines ; il ne s'en rencontre pour ainsi dire pas dans les neuf premiers livres du *Rig-veda*, ni dans toute l'épopée homérique... ; le latin et les autres dialectes italiques n'en présentent pas d'exemples ».

Le seul mot ancien qui puisse appartenir à cette catégorie serait hospĕs : *hostis -*pŏtis :* le maître de l'étranger ; pélignien : *hospus (= hospots) ;* vieux slave : *gospoda :* cf. δεσ-πότης (3). La composition remonte à l'époque indo-européenne ; les composés de *potis*, adjectif, ont donné en latin *compo(t)s* et *impo(t)s : impos animi* (Plaute), remplacé plus tard par *impotens*. Mais rien ne prouve que dans *hospes*, le second terme ne représente pas une racine verbale, ou

(1) Sur ces catégories établies par les grammairiens hindous et d'ailleurs difficilement applicables au latin, voir la thèse de M. Skutsch, *De nominum latinorum compositione quaestiones selectae*, Bonn, 1888.

(2) *Zur Stammbildung d. Nomina*, II, *Tatpurusha composita in Lateinischen* in Χάριτες, *Friedr. Leo dargebracht*, p. 414 sqq.

(3) Cf. Walde, *Wœrterb.*, s. v. et Jacobsohn, in Χάριτες, p. 437.

plutôt, qu'au moment où fut formé ce composé, les thèmes verbaux se distinguassent déjà des thèmes nominaux.

caprĭfīcus : figuier sauvage.

Terent., *Ad.*, 577.

Cet arbre, remarque M. Jacobsohn, jouait un rôle important dans la vie des Romains. Aux *nones Caprotines* (7 juillet), les femmes et en particulier les esclaves, offraient auprès du *caprificus* un sacrifice à Junon. Mais précisément, l'épithète de *caprōtīnus*, qui désigne cette fête, dérive d'un substantif, *caprōtus*, et ce substantif devait être l'ancien nom de cet arbre. Le mot *caprĭfīcus* serait donc une formation récente (1).

jūglans = *Jŏv(is)-glans :* sorte de noix.

Varr., *L. L.*, V, 102 : juglans quod quom haec nux antequam purgatur similis glandis, haec glans optuma et maxuma ab Jove et glande est appellata.

L'appellation latine ne semble autre chose que la traduction du nom que porte ce fruit en Grèce : Διὸς βάλανος (2).

mănŭprĕtium : *manūs-pretium*, le prix de la main-d'œuvre.

Plaut., *Men.*, 544 : Fīāt ; cĕdo aūrŭm, ĕgŏ mănŭprĕtĭūm dăbo.

Ce vers, un sénaire iambique, ne peut être scandé qu'en admettant l'hiatus entre *aūrŭm* et *ĕgŏ*, sous l'influence de la césure et de l'arrêt marqué dans le sens du vers. *Mănŭprĕtium* a donc sa seconde syllabe brève. Mais l'expression se trouve encore écrite en deux mots : *manūs pretium*, chez Cicéron (*Verr.*, II, 146) et dans le *Digeste* (L, 16, 13, 2) (3). Cependant Caton connaît déjà l'adjectif dérivé : *mănŭprĕtiosum*.

Incert. or. rell. (Jordan, p. 72, 10 ; ap. A. Gell., XIII, 24) : neque vasum, neque vestimentum ullum est manupretiosum.

(1) Jacobsohn, in Χάριτες, p. 425.

(2) Cf. Walde, *Wœrterb.*, s. v. ; Jacobsohn, in Χάριτες, p. 416. D'autres termes médicinaux de même type : *capricornus :* αἰγόκερως, *rupicapra, malicorium* (écorce de grenade), remarque M. Jacobsohn, sont de même origine et en tous cas de date aussi récente.

(3) Jacobsohn, *ibid.*, p. 416, 417. L'expression appartient à la même catégorie de juxtaposés que *aquae-ductus, aquiductus, terrimotium*, etc.

2. NUMÉRAL + SUBSTANTIF

a) *Substantifs.*

biduum : *De Agr.*, 7, 4 et *saep.*; triduum : *ibid.*, 65, 2 et *saep.*;

quadriduum : *ibid.*, 65, 2 ; 128 ;

biennium : *ibid.*, 32, 2 et *saep.*; triennium : *ibid.*, 5, 6 ;

quadriennium ; *ibid.*, = 113, 2 ; l'ensemble de deux, trois, quatre jours ou années.

trimodium : mesure de trois boisseaux.

centumpondium : *(libras) centum pondo :* un poids de cent livres.

CAT., *De Agr.*, 13, 2 : in cellam oleariam, haec opus sunt... centumpondium unum et pondera cetera.
PLAUT., *Asin.*, 303, : ad pedes quando adligatumst aequom centumpondium.

bivium, trivium, quadrivium : le carrefour de deux, trois, quatre voies.

bipalium : **dui-pala :* double bêche ;

CAT., *De Agr.*, 6, 3 ; 45, 1 ; 46, 1 ; 48, 1 ; 151, 2 : bipalio vortito.

Le *bipalium* est la bêche garnie, vers le bas du manche, d'une barre transversale sur laquelle on appuie le pied ; l'instrument s'enfonce ainsi en terre de la profondeur d'un double fer de bêche ordinaire. Telle est encore la bêche dont se servent aujourd'hui les terrassiers lombards. Elle devrait son nom à ses grandes dimensions.

biclinium : Plaut., *Bacch.*, 720, 754 ; triclinium : meuble à deux, à trois couchettes. Le second terme est le mot grec κλίνη.
Ὀβολός a donné de même : triobolum.

unisubsellium : meuble à un seul siège.

Plaut., *Stich.*, 489 ; *Capt.*, 471 : unisubselli viros : « les gens au tabouret » : il s'agit des esclaves privilégiés et des parasites, admis à la table du maître, non pas *in lectis*, mais sur des sièges plus modestes.

semifunium : la demi-corde, partie du harnachement.

CAT., *De Agr.*, 135, 5 : funem loreum in plostrum justum p. LX ; semifunium, p. XLV.

Tous ces composés, affectés du suffixe *-ium*, sauf *unisubsellium*, analogique sans doute de *biclinium*, et *semifunium*, représentent des collectifs. Les formations de *semis*, au contraire, signifiant une division et non plus un ensemble, ne comportent pas de suffixe :

sēlĭbra : *sē(mi)-libra :* Cat., *De Agr.*, 86 ; 87 ; 117.

sēmŏdius : *sē(mi)-modius : ibid.*, 11,3 ; 54,1 ; 76,4 ; 125 ; 162,1.

sēmuncia : *sē(mi)-uncia : ibid.*, 10, 3 ; 11, 4.

sēmĭpēs : *ibid.*, 18,7 ; 19 ; 22,3 ; 123 ; 155,7 ; 161,1.

sesquĭlibra : *sē(mi)sque-libra = libra semisque :* une livre et demie : *ibid.*, 23,3 ; 106,1.

sesquĭpēs : *sē(mi)sque-pēs = pes semisque :* un pied et demi : *ibid.*, 46,1.

b) *Adjectifs dérivés ou formés à l'aide d'un suffixe.*

sesquĭpĕdalis :

CAT., *De Agr.*, 15,1 : sesquipedalem parietem ; 18,5 : trabeculam sesquipedalem.

bĭpĕdalis :

Ibid, 14,2 : clatros bipedalis.

trĭpĕdāneus :

Ibid., 45,1 ; taleas oleagineas tripedaneas decidito :

bīmus, trīmus : **dui-him-os :* qui a passé deux ou trois hivers :

Ibid., 17,2 : nuces bimae ; — trimus : 43,2 ; 45,3 ; 47.

sestertius : *se(mi)s-tertius :* le demi-troisième = deux et demi :

Lex XII Tab., VII, 1 (ap. VOLUS. MAECIAN., *assis distributio*, 46) : Lex XII Tabularum argumento est in qua duos pedes et semis « sestertius pes » vocatur.

De là *sestertius (nummus)*, la monnaie valant deux as et demi.
Sur l'analogie sans doute de *sestertius* et représentant un adjectif, nous trouvons encore tĕruncius *(nummus)*. La monnaie valant trois onces, c'est-à dire un quart d'as.

sēmiustus, sēmiŏnustus, ne sont que de simples juxtaposi-

tions de *semi* + un adjectif ; ils apparaissent d'ailleurs dès l'époque ancienne.

L. Corn. Sisenna (Peter, *Hist. rell.*, p. 299, 4) : sic in eam paludem multi piscium salliendorum causa, a navibus semionustis commeant.

c) *Adjectifs, composés possessifs, sans suffixe.*

quadrĭdentes *rastros*, Cat., *De Agr.*, 10,3 ; 11,4.

quadrŭpēs et quadripes :

Ibid., 96 ; 102 : si bovem aut aliam quadrupedem serpens momorderit :

Le féminin s'explique par le mot *bestia* sous-entendu ; *quadrupes* est donc encore un adjectif ; il en est de même dans les autres textes anciens.

Lex Aquil. de damno (Bruns, *Fontes*, p. 45 : vers l'époque de la sécession de la plèbe sur le Mont Sacré, milieu du cinquième siècle avant notre ère [?]) : Si quis... quadrupedemve pecudem injuria occiderit.

3. Adjectif + substantif

a) *Substantifs.*

angĭportus : **angus* (*angustus*) + **portus*, passage (πόρος).

Il n'y a pas à tenir compte des essais d'explication erronés de Festus : 17, 10 (M.) : eo quod sit angustus portus, id est aditus in portum ; et 233, 27 : portum in XII (tab.) pro domo (1).

Le second terme, disparu du latin à l'époque littéraire, suffit à prouver l'ancienneté du composé. *Angiportus* ne se rencontre ni chez Caton ni chez Varron, mais est couramment employé par Plaute et Térence : *Most.*, 1044 ; *Pseud.*, 961 ; *Ad.*, 578, 580 ; *Eun.*, 844 ; *Phor.*, 890.

cavaedium.

Varron et Vitruve écrivent ce terme en deux mots dont le premier subit la flexion.

Varr., *L. L.*, V, 161 : cavum aedium dictum qui locus cujus tectus intra

(1) Cf. Bugge, *Jahrb. f. class. Philol.*, 105 (1872), p. 91.

parietes relinquebatur patulus, qui esset ad communem omnium usum. — Vitruv., VI, 2, 5 : de cavis aedium uti fieri debent dicam ; VI, 3, 1 : cava aedium quinque generibus sunt distincta.

Chez Pline le Jeune, au contraire, II, 17, 4, 5, apparaît la forme composée *cavaedium*. Peut-on admettre qu'elle soit issue de l'association de mots habituelle : *cavum* ou *cava* + génitif *aedium* ? La fusion de *cava*, adjectif neutre équivalent à un substantif, et de son complément déterminatif *aedium*, placés dans cet ordre, serait un fait unique en latin. Toujours en composition le régime précède le régissant. Cet ordre semble une des conditions essentielles de l'union des deux termes (1).

Chez Varron, *cavaedium* désigne le genre de construction dont l'*atrium* n'est qu'une espèce particulière. Chez Vitruve, les deux termes sont synonymes (2). *Atrium* serait, croyons nous, le terme populaire ; *cavaedium* l'expression savante, celle des architectes. On y peut reconnaitre un composé du type *latifundium*, *privilegium*, formé de l'adj. *cavus* + subst. *aedes* + suffixe *-ium*. C'est l'étymologie populaire, qui, par la suite, a décomposé le mot technique *cavaedium* en l'expression *cava* ou *cavum aedium*.

b) *Adjectifs.*

atrox, fĕrox : *āter*, *fĕrus* + * *ox*, * *ocis* = ὤψ, ὠπός, visage, aspect : celui qui a le visage sombre, le regard sauvage (3).

Ces composés d'un substantif qui a disparu du latin classique, remontent évidemment à une époque ancienne. Caton en connaissait le dérivé : *fĕrōcīre*.

Fest., 92, 7 : ferocit, apud Catonem, ferociter agit. — Claud. Quadrigarius, ap. A. Gell., X, 11 (Peter, *Hist. rell.*, 212, 11) ducem hostium ferocissimum vicit.

mĕdiŏcris : *mĕdius-ocris* : qui se trouve de moyenne hauteur, ou à mi-côte.

Ocris semble un mot dialectal, surtout en raison de son accusatif

(1) Au contraire, *pater familias* et *res publica* ne sont jamais devenus de véritables composés (cf. *supra*, p. 39, 42, et *infra*, p. 107).
(2) Cf. Pauly-Wissowa, *Realencyclopædie*, s. v.
(3) Duvau, *M. S. L.*, VIII, 256.

ocrim, le seul accusatif en *-im* d'un nom masculin, avec *Tiberim* (1). Il se rencontre en ombrien et en marrucin (2). Il apparaît en latin chez Livius Andronicus.

Fest., 181, 17 (M.) ocrem antiqui, ut Ateius philologus in libro glossematorum refert, montem confragosum vocabant, ut apud Livium : « sed qui sunt hi qui ascendunt altum ocrim ? » (3).

L'adjectif *mediocris* se trouve donc formé sans suffixe ainsi que *atrox*, et remonte à une date ancienne, puisque le second terme semble avoir disparu du latin dès le début de l'époque littéraire.

Cat., *Dier. dict. de cons. suo* (Jordan, p. 34, 13) : pauculos homines, mediocriculum exercitum obvium duci.

Le superlatif *medioxĭmus* est formé, sans doute sur le modèle de *oximus* = *oc(i)simus*, d'un thème **medioc ;* cf. : *intĭmus* de **intero ; extĭmus* de **extero*, etc. (4).

mĭsĕrĭcors, mĭsĕrĭcordia.

Le mot *misericordia* est cité deux fois, par Cicéron, et par Fronton, à propos d'un discours de Caton contre Serv. Galba (5), mais sans que nous puissions déterminer s'il se trouvait ou non employé par Caton. Il apparait, d'ailleurs, à plusieurs reprises chez Plaute (6) et une fois chez Accius (7).

Le composé *misericors* et son dérivé *misericordia* ont leurs analogues, et sans doute leurs modèles, dans les formations du mot *cor* et d'une préposition : *concors, socors, vecors* (8). La seule difficulté est constituée par l'obscurité de l'étymologie et du sens premier de *miser* (9). Il faut admettre, croyons-nous, que l'adjectif *miser* a

(1) Cf. Ernout, *Élém. dialect.*, p. 205, 206.
(2) *Tab. Eugub.*, I, b, 7 ; VI, b, 46 ; et Conway, *Ital. Dial.*, 243, 6.
(3) Cf. de même Livius, *fr.* 32 ; 34, 35. Le mot est repris par Lucilius (*Sat.*, 3, 79) : *Ætnae ocres*, mais ignoré par tous les autres écrivains.
(4) Cf. Sommer, *Handb. d. lat. Laut. u. Formenlehre*, p. 488 ; Lindsay-Nohl, *Lat. Sprache*, p. 467.
(5) *Brutus*, 23, 89 : isque se tum eripuit flamma propter pueros, misericordia populi commota, sicut idem scriptum reliquit Cato ; Fronto, *Ad M. Caes.*, III, 20, cf. Jordan, 27, 28 : Cato igitur dissuadet neve suos, neve alienos quis liberos, ad misericordiam conciliandam producat.
(6) *Most.*, 802 ; *Pseud.*, 274, cf. *infra*, p.
(7) Ribbeck, *Scaen. rom. poes. fragm.*³, v. 453 : *mansues misericordia*. Accius semble d'ailleurs préférer le simple dérivé de *miser* : *miseritudo*, v. 79, 185, 187.
(8) Sur ces mots, cf. Havet, *M. S. L.*, V, 443.
(9) Cf. Ernout, *Élém. dial.*, p. 197, 198.

signifié « qui ressent de la pitié » (cf. *me miseret*), avant de passer au sens « qui excite la pitié ». Le mot « pitoyable » a subi en français la même transformation sémantique. Il n'est donc pas nécessaire, pour expliquer *misericors*, de recourir au verbe *me miseret*. Une pareille formation serait exceptionnelle en latin. Le composé est formé de l'adj. *miser* + *cor* + *s*, les deux termes étant réunis par la voyelle de liaison *i*, indice d'une formation récente.

sollers : *sollus-ars :* celui qui possède une entière habileté.

Le mot se trouve, dès l'époque de Caton, détourné de son sens primitif et appliqué aux choses.

De Agr., 8, 2 : agrum ita paret itaque conserat, uti quam sollertissimum habeat : de sorte qu'il se trouve le plus complètement préparé qu'il est possible.

solliferreum : *sollus* + adjectif dérivé *ferreus*.

Fest., 298, 11 (M.) : genus teli totum ferreum.

Ces composés *possessifs*, désignant une particularité caractéristique possédée par un objet ou un être vivant, fournissent à la langue de l'agriculture un certain nombre de noms de plantes ou d'animaux ; les uns, formés de mots qui ont disparu du latin classique remontent à la période préhistorique de la langue, tandis que d'autres semblent dater d'une époque plus récente.

accĭpĭtĕr : **acupeter :* gr. ὠκύ-πτερος (1) : l'oiseau à l'aile rapide.

Le redoublement du *c* est dû sans doute à l'étymologie populaire, rapprochant le mot du verbe : *accipere*.

aquĭpenser, acupenser : **acus* + *penser* (?); allem. : *Faser*, filament ; peut-être le poisson aux nageoires aiguës ou rapides.

Une fausse étymologie, croyant reconnaitre dans le premier terme le mot *aqua*, a déterminé l'orthographe *aquipenser* (2).

acrŭfŏlium, le houx ; acrŭfŏlius, adj. : de houx.

Caton, *De Agr.*, 31, 1, écrit *acrufolius*, et cette forme a été corrompue plus tard en *agrifolium* (Pline, *N. H.*, XXIV, 116). Nous trouvons, d'autre part, chez Pline, de nombreux exemples de *aqui-*

(1) Sur les différents essais d'explication, cf. Walde, *Wœrterb.*, s. v.
(2) Cf. Walde, *ibid.*, s. v. ; Keller, *Volksetym.*, p. 55.

ocrim, le seul accusatif en *-im* d'un nom masculin, avec *Tiberim* (1). Il se rencontre en ombrien et en marrucin (2). Il apparaît en latin chez Livius Andronicus.

FEST., 181, 17 (M.) ocrem antiqui, ut Ateius philologus in libro glossematorum refert, montem confragosum vocabant, ut apud Livium : « sed qui sunt hi qui ascendunt altum ocrim ? » (3).

L'adjectif *mediocris* se trouve donc formé sans suffixe ainsi que *atrox*, et remonte à une date ancienne, puisque le second terme semble avoir disparu du latin dès le début de l'époque littéraire.

CAT., *Dier. dict. de cons. suo* (Jordan, p. 34, 13) : pauculos homines, mediocriculum exercitum obvium duci.

Le superlatif *medioxĭmus* est formé, sans doute sur le modèle de *oximus* = *oc(i)simus*, d'un thème **medioc ;* cf. : *intĭmus* de **intero ; extĭmus* de **extero*, etc. (4).

mĭsĕrĭcors, mĭsĕrĭcordia.

Le mot *misericordia* est cité deux fois, par Cicéron, et par Fronton, à propos d'un discours de Caton contre Serv. Galba (5), mais sans que nous puissions déterminer s'il se trouvait ou non employé par Caton. Il apparait, d'ailleurs, à plusieurs reprises chez Plaute (6) et une fois chez Accius (7).

Le composé *misericors* et son dérivé *misericordia* ont leurs analogues, et sans doute leurs modèles, dans les formations du mot *cor* et d'une préposition : *concors, socors, vecors* (8). La seule difficulté est constituée par l'obscurité de l'étymologie et du sens premier de *miser* (9). Il faut admettre, croyons-nous, que l'adjectif *miser* a

(1) Cf. ERNOUT, *Élém. dialect.*, p. 205, 206.
(2) *Tab. Eugub.*, I, b, 7 ; VI, b, 46 ; et CONWAY, *Ital. Dial.*, 243, 6.
(3) Cf. de même Livius, *fr.* 32 ; 34, 35. Le mot est repris par Lucilius (*Sat.*, 3, 79) : *Ætnae ocres*, mais ignoré par tous les autres écrivains.
(4) Cf. SOMMER, *Handb. d. lat. Laut. u. Formenlehre*, p. 488 ; Lindsay-Nohl, *Lat. Sprache*, p. 467.
(5) *Brutus*, 23, 89 : isque se tum eripuit flamma propter pueros, misericordia populi commota, sicut idem scriptum reliquit Cato ; Fronto, *Ad M. Caes.*, III, 20, cf. Jordan, 27, 28 : Cato igitur dissuadet neve suos, neve alienos quis liberos, ad misericordiam conciliandam producat.
(6) *Most.*, 802 ; *Pseud.*, 274, cf. *infra*, p.
(7) RIBBECK, *Scaen. rom. poes. fragm.*³, v. 453 : *mansues misericordia*. Accius semble d'ailleurs préférer le simple dérivé de *miser* : *miseritudo*, *v.* 79, 185, 187.
(8) Sur ces mots, cf. HAVET, *M. S. L.*, V, 443.
(9) Cf. ERNOUT, *Élém. dial.*, p. 197, 198.

signifié « qui ressent de la pitié » (cf. *me miseret*), avant de passer au sens « qui excite la pitié ». Le mot « pitoyable » a subi en français la même transformation sémantique. Il n'est donc pas nécessaire, pour expliquer *misericors*, de recourir au verbe *me miseret*. Une pareille formation serait exceptionnelle en latin. Le composé est formé de l'adj. *miser* + *cor* + *s*, les deux termes étant réunis par la voyelle de liaison *i*, indice d'une formation récente.

sollers : *sollus-ars :* celui qui possède une entière habileté.

Le mot se trouve, dès l'époque de Caton, détourné de son sens primitif et appliqué aux choses.

De Agr., 8, 2 : agrum ita paret itaque conserat, uti quam sollertissimum habeat : de sorte qu'il se trouve le plus complètement préparé qu'il est possible.

solliferreum : *sollus* + adjectif dérivé *ferreus*.

FEST., 298, 11 (M.) : genus teli totum ferreum.

Ces composés *possessifs*, désignant une particularité caractéristique possédée par un objet ou un être vivant, fournissent à la langue de l'agriculture un certain nombre de noms de plantes ou d'animaux ; les uns, formés de mots qui ont disparu du latin classique remontent à la période préhistorique de la langue, tandis que d'autres semblent dater d'une époque plus récente.

accĭpĭtĕr : **acupeter :* gr. ὠκύ-πτερος (1) : l'oiseau à l'aile rapide.

Le redoublement du *c* est dû sans doute à l'étymologie populaire, rapprochant le mot du verbe : *accipere*.

aquĭpenser, acupenser : **acus* + *penser* (?) ; allem. : *Faser*, filament ; peut-être le poisson aux nageoires aiguës ou rapides.

Une fausse étymologie, croyant reconnaitre dans le premier terme le mot *aqua*, a déterminé l'orthographe *aquipenser* (2).

acrŭfŏlium, le houx ; acrŭfŏlius, adj. : de houx.

Caton, *De Agr.*, 31, 1, écrit *acrufolius*, et cette forme a été corrompue plus tard en *agrifolium* (Pline, *N. H.*, XXIV, 116). Nous trouvons, d'autre part, chez Pline, de nombreux exemples de *aqui-*

(1) Sur les différents essais d'explication, cf. WALDE, *Wœrterb.*, s. v.
(2) Cf. WALDE, *ibid.*, s. v. ; KELLER, *Volksetym.*, p. 55.

folium (15, 101 ; 16, 19, 80, 90, etc.). Le premier terme semble donc bien être, non pas *acer*, comme semblerait l'indiquer l'orthographe adoptée par Caton, mais le même adjectif archaïque *acus* que nous font connaître *accipiter* et *acipenser*. La véritable forme serait donc *acifolium* : l'arbuste aux feuilles acérées (1).

albĭcēris (*olea*) : espèce d'olivier.

CAT., *De Agr.*, 6, 1 : in agro caldo et crasso, oleam... albicerem... serito. VARR., *R. R.*, I, 24, 1 ; PLIN., *N. H.*, XV, 20 : albiceram. Chez MACROB., *Sat.*, III, 20, 6, *albigerus*, est soit une faute de texte, soit une déformation due à une fausse étymologie.

Cet adjectif composé paraît dû à une comparaison : « l'olivier aux feuilles blanches comme cire ; l'olivier blanc de cire ».

vīvĕrādix : provin.

CAT., *De Agr.*, 33, 3 : si vinea a vite calva erit, sulcos interponito, ibique viveradicem serito : « si les ceps sont rares, creusez des sillons intermédiaires, et provignez ». Cf. PLIN., *N. H.*, XVII, 96.

Le provin, tout en formant la racine d'un nouveau plant, est en même temps une branche vive, c'est-à-dire qui tient au cep.

Une fausse étymologie explique, par une composition du même genre, le mot :

dūrācĭnus.

CAT., *De Agr.*, 7, 2 : duracinas aminnias majores : des raisins à gros grains d'Aminée (dans le Picenum); cf. PLIN., *N. H.*, XIV, 40, 42, 47. On trouve également mentionnées, chez Pline : *duracina cerasa*, XV, 103 ; *duracina persica*, *duracina mala*, XV, 39, 109, 113.

Les lexiques traduisent « à peau dure », cherchant à expliquer le mot par *durus* et *acinus*, grain de raisin, pépin, noyau. Mais comment la dureté du noyau peut-elle servir de caractéristique à une espèce de cerises ou de pêches, et que peuvent représenter les pommes à pépins durs ?

En réalité l'adjectif n'est pas un composé ; c'est un dérivé du nom de la ville qui produisait ces fruits. Il s'agit non pas de la ville de Durâk en Perse, comme l'indique Schrader (2), mais de Dyrrachium, sur la côte illyrienne, en face et un peu au nord de Brindisi, comme

(1) Cf. WALDE, *Wœrterb.*, s. v. *acer* ; KELLER, *Volksetym.*, p. 59, 353.
(2) Cf. HEHN, *Culturpflanzen*[8], p. 419.

l'ont expliqué M. O. Keller (1) et, après lui, M. Théod. Reinach (2). Le raisin de Dyrrachium, *duracinus*, a donc été cultivé tout d'abord sur la côte orientale de l'Italie à Aminée, dans le Picenum, en face de la côte illyrienne. De là il est arrivé à Rome avec une double dénomination de provenance, dont la première, mal comprise, a été interprétée comme un qualificatif de nature. L'étymologie populaire, *durus-acinus*, montre en tout cas que ce type de composition n'était pas inconnu aux viticulteurs romains.

L'union du substantif et de l'adjectif qui le qualifie a produit, par suite d'une étymologie populaire, le mot :

lăserpīcium = *lac-serpicium*. L'adjectif est lui-même une déformation de *sirpicium*. Il s'agit du suc de la plante appelée *sirpe*, gr. σίλφιον (3).

CAT., *De Agr.*, 116 : laserpicium aceto diluito. PLAUT., *Pseud.*, 816 : eo laserpici libram pondo diluunt.

Dans ce composé *lac-serpicium*, l'ordre des termes est inverse de celui que nous avons rencontré partout ailleurs. La composition, en latin, attribue régulièrement la première place au complément ou au qualificatif; le verbe ou le nom qualifié ne viennent qu'en second lieu. Cet ordre seul constitue, en effet, un premier élément d'union entre les deux termes. Le complément et le qualificatif exprimés tout d'abord, exigent après eux, pour être compris, la présence du second terme. Ils jouent, pour ainsi dire, le même rôle que des enclitiques. L'idée qu'ils représentent a besoin de l'appui du second terme dont elle dépend. Dans l'ordre : qualifié + qualifiant, ou bien verbe + complément, le second terme ne fait au contraire qu'ajouter au premier une précision d'ordre secondaire, qui n'est pas indispensable, ou qui, tout au moins, n'est pas déjà présupposée par le premier terme.

Seule une erreur d'étymologie a déterminé l'union du substantif et de l'adjectif dans le groupe *lac-serpicium*. Les autres associations de mots de ce genre n'ont jamais donné lieu à des composés, au

(1) *Volksetymologie*, p. 60.
(2) *Rev. Et. grecques*, 1899, p. 48.
(3) Cf. KELLER, *Volksetymologie*, p. 61. Le mot, sans doute, dut être décomposé en **laser*, nom supposé de plante, grâce à l'analogie de *cicer*, *piper*, etc., et *picium*, rapproché de *pix-picis*, poix.

moins dans la langue ancienne (1). Le parler de l'agriculture fait cependant assez fréquemment usage d'un substantif, ainsi déterminé par un adjectif, pour désigner une espèce particulière :

Ex : *fenum grecum*, Cat., *De Agr.*, 27 ; *iris arida*, 107, 1 ; *malum punicum*, 126, 127, 133. L'expression *aqua marina*, surtout, revient fréquemment, 106, 1 ; 112, 1, 3, etc., sans que l'usage très courant de cette association de mots ait jamais fait perdre à chacun des termes son indépendance : 112, 1 : *aquam ex alto marinam sumito*.

Si parmi ces composés d'un adjectif et d'un substantif, quelques-uns comme *albiceris*, qui appartient d'ailleurs au type très particulier des composés comparatifs, peuvent paraître récents, le plus grand nombre, soit adjectifs comme *atrox, ferox, mediocris, sollers*, soit substantifs comme *angiportus, accipiter, acipenser, acifolium*, remontent à une période antérieure à toutes les influences littéraires. Ce type peut donc être considéré comme original en latin. Remarquons d'ailleurs qu'il se trouvait singulièrement favorisé par la quantité relativement considérable de composés d'un numéral et d'un substantif. Des formations comme *bimus*, qui a deux hivers, *quadridens*, à quatre dents, sont de même ordre que les composés *atrox* ou *sollers ;* un substantif comme *bipalium* prépare et explique *angiportus* et *cavaedium*. Entre les uns et les autres, les composés d'un mot comme *semis*, qui n'est ni proprement un numéral ni exactement un adjectif, facilitaient encore la transition. Sans doute ce genre de composition n'a-t-il pas reçu le même développement que l'association d'un substantif et d'un thème verbal. Il ne s'en manifeste pas moins, dans les parlers techniques, par bon nombre d'expressions.

On notera même un certain parallélisme entre les formations d'un substantif et d'un thème verbal et celles d'un adjectif et d'un substantif. Dans l'une et l'autre classe, les composés les plus anciens ne sont affectés d'aucun suffixe : des noms d'agents comme *auceps*, des adjectifs comme *pauper, locuples, mansues*, présentent une terminaison de même nature que *quadrupes, quadridens, atrox, ferox* ou *sollers*, que *acipenser* ou *accipiter ;* les thèmes verbaux, de même que les

(1) Chez Columelle et chez Pline, seulement, nous rencontrons, écrits en un seul mot et traités comme tels : *bolusatrum, bolusatri ;* chez Plaute au contraire, *Pseud.* ,814 : *olus pullum*. Columelle et Pline déclinent *rosmarinns, rosmarini*, tandis que Virgile, *Georg.* II, 213, écrit : *roremque ministrat* (ss.-ent. *marinum*).

thèmes nominaux, reçoivent simplement la désinence nominale élémentaire ; aucun trait ne distingue, dans cette catégorie, les composés qui ont valeur d'adjectifs, de ceux qui se trouvent employés comme substantifs ; les deux espèces de mots se confondent ; nous trouvons chez Varron, *opifex*, adjectif ; *quadrupes*, longtemps adjectif devient un substantif ; des qualificatifs comme *acipenser, viveradix*, servent de dénominatifs. La simplicité de ces moyens nous indique, semble-t-il, un état assez primitif de la langue.

Des noms d'agents sans suffixe, le droit et la religion dérivaient fréquemment des noms abstraits d'action en *-ium ;* les parlers des métiers procèdent de même ; à *auceps* correspond *aucupium ; officium* remonte sans doute à * *offex*, comme *opifex* à *opificium ;* on remarque seulement la préférence de la langue de l'agriculture pour les abstraits féminins en *-ia*, au lieu de *-ium : vindemia, faenisicia*, ou *faenisicies*. De même, à côté des composés de numéraux ou d'adjectifs sans suffixe, se rencontrent de nombreux collectifs en *-ium : biennium, bipalium, semifunium, cavaedium*, correspondant aux formations de la langue de la religion et du droit, telles que *aequinoctium* ou *latifundium*.

D'assez bonne heure également, à côté du composé sans suffixe, employé indifféremment comme substantif ou comme adjectif, l'emploi du suffixe *-os* semble avoir été réservé à caractériser les termes particulièrement employés comme adjectifs. *Subulcus, bubulcus*, sont probablement des formes primitives d'adjectifs, qualifiant un substantif tel que *servus*, de même que dans la religion, *sacruficus* (*rex sacruficus, sacrificulus*) représente proprement un simple qualificatif. Nous trouvons ainsi, parmi les composés d'un numéral et d'un nom, les adjectifs *bimus, trimus*. Les procédés de la dérivation en viennent donc à s'appliquer aux mots composés comme aux simples et à constituer des séries plus ou moins complexes : mots sans suffixe : *auceps, carnufex ;* abstraits en *-ium : aucupium, officium ;* adjectifs en *-us : veneficus, bīmus ;* substantifs noms de lieu en *-ina : carnuficina, officina ;* séries complétées parfois par un verbe qui se trouve l'origine de nouveaux dérivés : *aedifico : aedificator, aedificatio*.

Telles sont les facultés de composition que semblent avoir maintenues et développées, au cours de la longue période préhistorique du latin, les exigences des parlers techniques. L'époque littéraire, à

ses débuts, trouvait donc, à Rome même, des modèles de composés, de types bien caractérisés. Elle n'eut qu'à imiter ces modèles pour satisfaire aux besoins d'expression nouveaux qui furent imposés à la langue par le puissant enrichissement de la civilisation latine à la suite des guerres puniques. C'est ainsi que nous voyons la religion multiplier vers ce moment les noms de fêtes en *-ium* et les surnoms de divinités à forme d'adjectif, tandis que le parler des métiers crée bon nombre de composés nouveaux, noms d'agents, comme *artifex, opifex;* noms d'actions surtout : *gelucidium, stillicidium, bovicidium, mellificium, lanificium,* etc.; ou adjectifs : *beneficus, magnuficus.* De même, parmi les composés sans thème verbal, apparaissent des qualificatifs comme *misericors,* ou des substantifs tels que *biclinium, unisubsellium* et sans doute *cavaedium.* Malgré les caractères propres qui permettent parfois de les distinguer et de leur assigner une date récente, ces formations nouvelles se rattachent étroitement à la pure tradition latine.

CHAPITRE V

LES COMPOSÉS DE LA POÉSIE

Aux vieux mots reçus en héritage du roi Romulus, Varron opposait les mots nouveaux créés par les poètes : ceux-ci charmants, mais de peu d'usage, tandis que les premiers continuaient à former le fond de la langue pratique : *quom poeticis multis verbis magis delecter quam utar, antiquis magis utar quam delecter. An non potius mea verba illa quae hereditate a Romulo rege venerunt, quam quae a poeta Livio relicta* (*L. L.*, V, 9)?

Les composés ne sont évidemment qu'une partie de ces innovations multiples dues aux poètes. Il était naturel qu'en devenant une langue littéraire, le latin développât le néologisme sous toutes ses formes. La nécessité d'exprimer des idées nouvelles imposait la création de mots nouveaux. C'est à la poésie, par exemple, que l'on doit rapporter la multiplication des mots simples abstraits en *-tas,* en *-tus* et en *-tudo* (1). Ce sont là des dérivés, tirés de mots plus anciens, suivant un procédé courant en latin, et à l'aide de suffixes existant sans doute antérieurement dans la langue. L'étude de cette partie du vocabulaire poétique permet simplement de constater l'emploi plus fréquent d'un certain nombre de suffixes.

Les composés de la poésie, au contraire, se distinguent de ceux d'ordre exclusivement pratique qu'avait jusque-là formés le latin. La composition des mots en effet n'est pas tant un moyen d'exprimer une idée ou un fait nouveau, que la notation d'un rapport entre deux termes. Elle est un procédé conscient et voulu. Un composé est une phrase réduite en un mot. Ses modalités relèvent de la syntaxe. De

(1) Cf. H. Ploen, *De copiae verborum differentiis inter varia poesis romanae antiquioris genera intercedentibus,* in *Dissertationes Argentoratenses,* VII (1882), p. 233-318 ; p. 271, 275.

l'association des mots ainsi réunis, résulte, la plupart du temps, une image, ou tout au moins un effet de style. Chez les poètes et en particulier chez les premiers poètes latins, la composition des mots représente vraiment une forme particulière de l'effort littéraire. C'est à ce point de vue surtout qu'il nous paraît intéressant de l'étudier.

Les fragments qui nous sont parvenus de l'ancienne poésie latine ne représentent que de minimes débris d'une œuvre considérable (1). Les plus anciens poètes sont le plus mal représentés. Livius Andronicus et Naevius, qui écrivirent dans la seconde moitié du troisième siècle avant notre ère, forment la première génération des écrivains latins. De Livius, nous ne connaissons que la valeur de 40 vers environ, provenant des Tragédies, et à peu près autant de sa traduction de l'Odyssée. Les fragments de Naevius comptent une soixantaine de vers tragiques, le double à peu près de vers comiques, et environ 80 vers épiques du *Bellum Punicum*.

Les poètes de la seconde et de la troisième génération sont un peu mieux connus. D'Ennius, le contemporain de Plaute et de Caton, nous possédons environ 400 vers tragiques et 500 fragments épiques, représentant à peu près 600 vers. Les tragédies de Pacuvius sont représentées par 425 vers; celles d'Accius, par 700 vers. 1000 vers environ nous sont parvenus des satires de Lucilius, mais la plupart des mots composés qui s'y rencontrent relèvent de la langue comique plutôt que de la haute poésie.

Ces restes sont évidemment très insuffisants pour permettre d'établir la liste des composés qu'ont pu former et employer les poètes. Il faut noter, cependant, qu'un certain nombre des fragments connus nous sont parvenus par l'intermédiaire des grammairiens, qui les citent, précisément comme exemples d'expressions dignes de remarque. Nous avons donc chance de connaître au moins les plus caractéristiques de ces formations poétiques. En tout cas, nous pouvons au moins distinguer et classer les types principaux de composés usités par les poètes archaïques.

(1) Les fragments tragiques ont été recueillis et publiés par RIBBECK, *Tragicorum romanorum fragmenta*, 2e éd., Leipzig, 1871. Nous les citerons d'après la 3e édition (1897), parue dans la *Bibliotheca Teubneriana*. Les fragments épiques et Lucilius seront cités d'après BAEHRENS, *Fragmenta poetarum romanorum*, Leipzig, 1886 (*Bibliotheca Teubneriana*). Pour Ennius, cf. VAHLEN, *Ennianae poesis relliquiae*, 2e éd., Leipzig, 1903, et L. MUELLER, *Q. Ennii carminum reliquiae : accedunt Cn. Naevii Belli Punici quae supersunt*, Saint-Pétersbourg, 1884.

I

SUBSTANTIF ET THÈME VERBAL

Dès le début de l'époque littéraire, les composés de ce type, formés par le droit, par la religion, par l'agriculture et les métiers, sont passés dans la langue commune. Nous les rencontrons donc en poésie, comme en prose. Mais nous nous contenterons de relever ceux dont les langues techniques ne nous ont pas fourni d'exemples, et qui, par conséquent, paraissent propres à la poésie.

1. COMPOSÉS EN *-cola*.

caelĭcŏla :

ENNIUS, *Ann.*, fr. 50 (Baehrens, p. 66) : début d'un discours, probablement de Jupiter, à l'assemblée des dieux (1).

Caelicolae, mea membra suis quos nostra potestas
officiis divisa facit.

Ibid., fr. 207 (B, p. 88) : employé comme adjectif :

Optima caelicolum, Saturnia magna, dearum.

silvĭcŏla :

NAEVIUS, *Bell. pun.*, fr. 23 (B, p. 46) : silvicolae homines.

ACCIUS, *Bacchae*, fr. II (Rib³, p. 192) : employé comme substantif et désignant les Faunes :

Et nunc silvicolae ignota invisentes loca.

L'emploi de ces composés par Ennius, Naevius, Accius, accuse nettement leur caractère poétique. Ces mots d'ailleurs nous sont cités expressément par Macrobe, comme des exemples de termes propres à la poésie archaïque, remis à la mode par Virgile. On en peut rapprocher *Clivicola*, nom ou plutôt surnom d'un dieu indigète mentionné par Tertullien (cf. *supra*, p. 59). Plaute, à son tour, invente, par parodie, ou du moins dans une intention légèrement ironique, le composé latebricola :

Trin., 240 (amor) latebricolarum hominum corruptor blandus.

On ne trouve pas en grec de modèle dont aient pu s'inspirer les poètes latins pour composer *caelicola*, *silvicola*. Sans doute ces expres-

(1) Cf. Lucilius, ap. Lactant., VI, 14, 3 (BAEHRENS, fr. 19, p. 142) : Neptune s'adresse à l'assemblée des dieux :

vellem concilio vestrum.., Caelicolae.

sions sont-elles dues à l'analogie des composés d'une préposition et du verbe *colo*, tels que *incola : caeli incola* = en poésie *caelicola*.

Par contre, nous ne croyons pas devoir reconnaitre un composé en *-cola*, dans l'expression de Lucilius : *tĕrrĭcŏlās Lămĭas, Sat.*, fr. 354 (B, p. 191), citée par Lactance, *Div. Inst.*, 1, 22, 13 ; *Epit.*, 17, 3 (1).

Interprété comme composé — et c'est sans doute ainsi que l'entendait Lactance — le mot signifierait : les Lamies (sorte de vampires) qui habitent sous terre, c'est-à-dire dans les tombes. Ce serait, nous semble-t-il, étendre indûment le sens du second terme *-cola* et du verbe *colo*, qui signifie : « habiter, cultiver » (*agri-cola*), mais non pas « se cacher dans ». *Terricola* est un dérivé, formé du verbe *terrere*, effrayer, et du suffixe instrumental *-clum, -cŭlum*, archaïque *-cŏlum* (2); adjectif *-cŏlus*. Il signifie : « les Lamies qui sont un épouvantail ».

Nous expliquerons de même, comme des diminutifs, les deux adjectifs plautiniens :

sērvĭlĭcŏlas, ou plutôt servŏlĭcŏlas (3), et umbrātĭcŏlum.

Poen., 265 : an te ibi vis inter istas vorsarier
prosedas, pistorum amicas, reginas alicarias,
miseras, schoeno delibutas, *servolicolas sordidas,*
quae tibi olant stabulum statumque, sellam et sessibulum merum ;
quas adeo hau quisquam unquam liber tetigit neque duxit domum,
servolorum sordidulorum scorta diobolaria ?

Truc., 610, 611.... moechum, malachum, cincinnatum,
umbraticolum, tympanotribam amas, hominem non nauci.

Pour expliquer par le verbe *cŏlo* le mot *servŏlĭcŏla*, il faudrait attri-

(1) Telle est la leçon des manuscrits ; BRANDT et LAUBMANN, les éditeurs de Lactance, ainsi que BAEHRENS, corrigent *terriculas*, interprétation juste, nous semble-t-il, mais correction injustifiée; cf. A. GRENIER, *Mélanges Chatelain*, p. 184.

(2) Le suffixe instrumental se confond donc avec le suffixe de diminutif : cf. STOLZ, *Hist. Gram.*, p. 524. Cependant Plaute distingue constamment *-clum* instrumental monosyllabique : *periclum, vehiclum*, de *-culum* diminutif dissyllabique : *corculum, uxorcula;* cf. LINDSAY-NOHL, *Lat. Sprache*, p. 168 et 378 ; LINDSAY, *Classical Review*, VI, p. 87 ; VENDRYES, *Intensité initiale*, p. 220, 221. Par contre, de nombreuses inscriptions archaïques, incisées ou peintes sur des vases répandus dans l'Étrurie et l'Ombrie méridionales, mais dont le centre de fabrication paraît être Faléries, nous fournissent invariablement la forme *pocolom*, dont on ne saurait affirmer qu'elle soit purement dialectale. On en trouvera les exemples réunis dans SCHNEIDER, *Dialect. italic. exempla*, p. 3, nos 20-31 ; cf. *C. I. L.*, I, 43, 44, 45, etc.

(3) Correction de SCHOELL, substituant avantageusement le diminutif *servolus* à l'adjectif *servilis*.

buer au second terme *-cŏla*, le sens de : « qui cherche la compagnie de », ou : « qui flatte », interprétation abusive et que ne justifie aucun exemple. La composition de l'adjectif *umbrātĭcus*, avec le verbe *colo*, aboutissant à *umbrātĭcŏlus* (1), suscite encore de plus grandes difficultés, tant pour le sens que pour la forme (2). Il faut donc voir en *servolicolus* un double diminutif, dans *umbraticolus*, un diminutif de *umbraticus*, paresseux. Les deux expressions sont des dérivés à effet comique et non des composés poétiques en *-cola*.

C'est également une fausse étymologie qui explique le nom propre *Pūblĭcŏla*, par « flatteur du peuple ». Analogiques des formations *accola, incola*, les composés d'un substantif et de *colo* ne sauraient avoir un sens que le verbe lui-même n'a reçu que subsidiairement. M. Skutsch remarque en outre, très justement, que les noms propres ou surnoms composés demeurent extrêmement rares en latin et semblent ne dater que d'une époque tardive (3) ; la plupart trahissent l'influence grecque (4) ; les autres ne sont que des dérivés de composés existant déjà dans la langue commune (5). Le nom commun *agrĭcŏla* étant de date récente, le surnom du consul légendaire de 509 avant notre ère ne saurait être entendu comme un souvenir de ses tendances démocratiques. Nous croyons, avec M. Skutsch, que l'explication que répète Plutarque (6) : σημαίνει δὲ τοὔνομα δημοκηδῆ, remonte, au plus haut, à Valérius d'Antium. *Pŏpŭlus* et *cŏlo* auraient

(1) Non pas *umbraticola*, comme corrige arbitrairement Camerarius.

(2) BESTA, *De Verb. comp. plautina*, diss. Breslau, 1876, explique : **umbratici-cola* = *umbraticola*, de même que **horrori-fer* = *horrifer*. Mais quel serait le sens de ce composé de l'adjectif *umbraticus*, paresseux, et de *colo ?*

(3) *Zur Wortzusammenstellung im Lat.*, in *Jarb. f. class. Phil.*, supp. XXVII (1902), p. 101.

(4) P. e. *Asiagenus, Asiageues ; Abenobarbus*, dans lequel la voyelle de liaison indique nettement l'influence grecque.

(5) P. e. : *Tricipitinus : triceps*. Suivant M. A. ZIMMERMANN, la plupart des noms propres latins ne seraient que des abréviations hypocoristiques de noms plus complets, formés en majeure partie par composition, comme les noms grecs : *Lucius :* abréviation d'un nom tel que Λευκάνωρ, Λεύκιππος ; *Tullius :* abréviation de **Epi-* ou *Opitulus ; Agrippa* et *Peto :* « Kurzformen » de *Agripeta*, etc. ; cf. *Spuren indogerm. Namengebung im Lat.*, in *Bezzenberger Beiträge*, XXIII (1897), p. 77-93 ; XXV (1899), p. 26-73, et *Zur Entstehung d. altröm. Personennamen*, Programm. Gymn. Breslau, 1902. Cette hypothèse peut expliquer, en effet, certains noms tels que *Agrippa* et peut-être même *Tullius ;* mais elle reste une hypothèse, dont il est d'ailleurs difficile de trouver la preuve. Quant à des noms tels que *Lucius* ou même *Peto*, nous ne voyons pas pourquoi ils ne seraient pas simplement des dérivés des racines verbales *luc-ere, pet-ere*, plutôt que des composés abrégés.

(6) *Vie de Publicola*, X.

donné en effet un composé *Pŏplĭcŏla* et non *Pōplĭcŏla*. La biographie elle-même de Publicola, et l'histoire de ses prétendues lois populaires, n'ont sans doute pas d'autre fondement que l'étymologie fantaisiste, imaginée par Valérius, du nom de son grand ancêtre.

Mais faut-il admettre aussi, comme le propose M. Skutsch, que *Pūblicola* représente un sobriquet, diminutif de *pōplus*, peuplier ? On se demanderait tout d'abord pourquoi le sobriquet, appliqué à un homme, aurait pris la désinence féminine *-cola* : on attendrait évidemment **Pōplicolus*. En second lieu, on chercherait en vain, parmi les *cognomina* latins, un second exemple d'un sobriquet tiré d'une comparaison avec un arbre ou une plante. Il semble beaucoup plus naturel de rapprocher *Pūblicola* du nom propre *Pūblius*. On sait en effet que l'onomastique latine a dérivé de noms propres une extrême variété d'autres noms propres à l'aide des suffixes les plus divers (1), parmi lesquels figure le suffixe *-clo*, *-culus* ou *-cula* (2), anciennement *-colus* ou *-cola*. *Pūblicola* est à *Pūblius*, comme sans doute *Horticola* est à *Hurtius*, comme *Dĕcula* est à *Dĕcius*, comme *Lūcŭla(nus)* est à *Lūcius*, comme *Versĭcŭla(nus)* est à *Versēnus*, *Vēsĭcŭla(nus)* à *Vēsēnus* (3), etc.

2. ADJECTIFS EN *-fĭcus*.

Les rares fragments de Livius ne nous présentent, de ce type, que

mălĕfĭcus :

Odys, fr. 33 (B, p. 41) : malefica vacerra (4).

Nous rencontrons chez ENNIUS :

lāetĭfĭcus :

Ann., fr. 361 (B, p. 106) : laetificum gau. (= *gaudium*)

(1) Sans aucun doute, à la suite de l'étrusque ; cf. W. SCHULZE, *Zur Gesch. d. lat. Eigennamen*, p. 410. Sur *Publius* et les autres noms dérivés de la même racine, *ibid.*, p. 216.

(2) L'alternance entre les suffixes équivalents *e, u, a*, est courante dans l'onomastique latine ; *ibid.*, p. 398, 418, note 3. Il faut notamment supposer l'existence d'un nom à suffixe *a*, à l'origine des nombreux dérivés en *anus* ; *ibid.*, p. 392.

(3) Ces exemples sont empruntés à la magistrale étude de M. SCHULZE, notamment p. 359-420, *passim*.

(4) *Vacerra* est une injure qui, au propre, signifie « souche » : Festus, 375, 5 (M.) ; cf. DE LA VILLE DE MIRMONT, *Études sur l'anc. poésie latine*, p. 128, 129.

rēgĭfĭce :

Andromacha aechmalotis (1), fr. IX, v. 85 (R³, p. 28) :

auro, ebore instructam regifice (2).

aūgĭfĭcat :

Ibid., fr. IV, v. 68 (R³, p. 26) :

Quid fit, seditio tabetne an numeros augificat suos.

Ce verbe, simple équivalent, au point de vue du sens, de *augeo*, suppose un adjectif **augificus*.

aedĭfĭcat : *Ann.*, fr. 277 (B, p. 97), n'appartient pas en propre à la poésie, non plus que pătēfăcĕre, *ibid.*, fr. 335 (B, p. 104).

PACUVIUS compose les adjectifs :

lārgĭfĭcus :

Incert. fragm., XLV, v. 414 (R³, p. 153) :

Grando mixta imbri largifico, subito praecipitans, cadit.

lūctĭfĭcābĭlis :

Antiope, fr. XIV (R³, p. 89) ; cf. PERSE, I, 57 :

aerumnis cor luctificabile fulta.

Mais c'est surtout chez ACCIUS et chez LUCILIUS que se multiplient les adjectifs en *-ficus* :

Chez ACCIUS, nous trouvons :

hōrrĭfĭcābĭlis :

Telephus, fr. IV, v. 416 :

Nam etsi opertus squalitate est luctuque horrificabili.

hōstĭfĭcus et hōstĭfĭce :

Alphesibeo, fr. VIII, v. 80.

o dirum hostificumque diem.

Amphitruo, fr. I, v. 82.

patrium/hostifice sanguen miscere suo.

(1) Telle est l'orthographe adoptée par RIBBECK. WŒLFLIN propose *accumalotos*, gr. αἰχμάλωτος, qui en effet nous paraît préférable, *Arch. f. lat., Lexic.*, VIII, p. 236.

(2) HAVET, *Rev. de Philologie*, XIV, p. 40, 41.

ingrātĭfĭcus :

Eurysaces, fr. XIII, v. 364.

O ingratifici Argivi.

orbĭfĭcor et tābĭfĭcābĭlis :

Medea, fr. XVI, v. 421.

Pernici orbificor liberorum leto et tabificabili.

Chez LUCILIUS :

contēmnĭfĭcus :

XXVI, 468 (NON., 88, 28) :

Ego enim contemnificus fieri et fastidire Agamemnonis.

lānĭfĭca :

VI, 192 : sororem lanificam dici.

magnĭfĭcare :

IV, 119, v. 11.

monstrĭfĭcābĭlis :

XXVI, 481, (NON., 138, 25) :

Nunc ignobilitas his miserum, mirum ac monstrificabile.

munĭfĭcus :

XXVI, 436 :

munifici, comesque amicis nostris videamur viri.

Le premier membre de tous ces composés est indifféremment, soit un substantif : *hostificus, lanificus, munificus, monstrificabilis, tabificabilis ;* soit un adjectif : *ingratificus, largificus, magnificus, orbificor ;* soit un verbe : *augifico, contemnificus, horrificabilis* (1), *patefacio*. Le second terme *-ficus* est uniformément réuni au premier à l'aide de la voyelle de liaison *ĭ*.

Au point de vue du sens, ces adjectifs en *ficus* et leurs dérivés se divisent en deux groupes :

1° Ceux dans lequel le second terme *-ficus*, retenant encore quelque

(1) *Horrificus* nous paraît formé du verbe *horre-o* + *ficus*. De même, *auge-o* donne *augificus, augifico*. On peut encore voir, dans ce mot, avec M. GRAMMONT, *Dissimilation*, p. 157, une formation analogique de *horri-dus, horri-bilis*. Mais il faut exclure l'étymologie *horri-ficus* = **horrori-ficus*.

chose du sens de *facere*, fait du composé un causatif, quelle que soit la valeur du premier terme, substantif, adjectif ou verbe : *luctificabilis* (Pacuvius), *tabificabilis, horrificabilis* (Accius), *laetificus* (Ennius), *munificus* (Lucilius) ;

2° Ceux dans lesquels la composition n'ajoute aucune nuance au sens que donnerait le premier terme seul, s'il est un adjectif ou un verbe, un dérivé, si le premier terme est un substantif : *regifice* (Ennius) ; *imber largificus* (Pacuvius) = *imber largus ; hostificum diem* (Accius) = *dies hostilis ; ingratifici Argivi* (Accius) = *ingrati ; monstrificabile* (Accius) = *monstruosum ; augifico* (Ennius) = *augeo ; contemnificus fieri* (Accius) = *contemnens fieri ; orbificor* (Accius) = *orbor*.

Ces derniers composés, dénués de toute valeur sémantique propre, apparaissent sans doute dans l'épopée, dès Ennius. Ils se multiplient surtout dans la tragédie, et chez les plus tardifs représentants du genre : Accius et Pacuvius. Par quelle raison expliquer leur formation, sinon par leur longueur même et par leur sonorité ?

S'informant du poète Titius, qui s'efforce de faire revivre à Rome la tragédie, Horace demande (*Ep.*, I, 3, v. 14) :

An tragica desaevit et ampullatur in arte ?

Dans l'Art poétique, il laisse entendre que les *ampullae* et les *sesquipedalia verba* sont le privilège de la tragédie, et même, des passages particulièrement élevés de la tragédie. Lorsque, au contraire, le poète veut toucher la sensibilité du spectateur, il doit renoncer à ces grands mots (*Ars poet.*, v. 95-98) :

Et tragicus plerumque dolet sermone pedestri.
Telephus et Peleus, cum pauper et exsul uterque,
Proicit ampullas et sesquipedalia verba,
Si curat cor spectantis tetigisse querella.

Comme l'a démontré M. Pottier, ces termes *ampullae, sesquipedalia verba*, ne comportent aucune nuance de blâme, ni même d'ironie (1). Il s'agit, non de l'emphase d'un style ampoulé, mais simplement « de phrases sonores, de couplets oratoires, lancés à toute volée et d'une voix vibrante » — ou, plus précisément encore, de mots

(1) *Revue des Études anciennes*, 1900, p. 225-232 : *ampullari* traduit le grec λεκυθίζειν, allusion à la sonorité que rendent les lécythes (lat. *ampullae*), lorsqu'on souffle dedans.

composés, qui ajoutent, non pas une nuance à la pensée, mais seulement une ampleur particulière à l'expression (1).

Tels sont, entre autres, les adjectifs en *-ficus* et leurs dérivés en *-ficabilis*. Ces grands mots sont formés pour faire vibrer les résonnances du masque tragique. Ils doivent être prononcés par des personnages montés sur le cothurne. Les autres adjectifs de même type, que nous avons rencontrés dans les langues techniques, ne sont donc que des imitations de ces formations essentiellement poétiques (2).

Nous ne croyons pas, cependant, qu'il faille chercher en Grèce les modèles des adjectifs en *-ficus*. Les formations en -ποιός sont beaucoup plus rares que les composés latins de *facio*. Elles demeurent complètement étrangères à la poésie grecque. Le latin qui possédait déjà des noms d'agent en *-fex*, et quelques noms d'action en *-ficium*, analogiques d'autres composés de verbes à thèmes monosyllabiques (*judex*, *auspex*, etc.), pouvait de lui-même développer des adjectifs en *-ficus*.

3. COMPOSÉS EN *-fer*.

NAEVIUS,

frōndĭfĕros *lucos :*

Lycurgus, fr. V (R³, p. 11).

ENNIUS,

fici dūlcĭfĕrae :

Ann., fr. 41 (B, p. 65).

terrai frūgĭfĕrai :

ibid., fr. 428 (B, p. 113).

vim flāmmĭfĕram :

id., *Alcumeo*, fr. III, v. 27 (R³, p. 21) :

pestem abige a me, flammiferam hanc vim quae me excruciat.

(1) Nous rangerons dans la même catégorie des verbes tels que *aequiperare* = *aequare :* Ennius, *Ann.*, fr. 90 (B, p. 73) : *mis cum concordibus aequiperare ; Epigram.*, fr. 511 (B, p. 125) : *nemo est qui factis aequiperare queat ;* — Pacuvius, *Incert., frag.*, XLIII, v. 407 (R³, p. 152) : *Nam si quae eventura sunt praevideant, aequiperent Jovi.*

(2) Parmi ces composés, d'ailleurs, ceux dont le second terme conserve réellement la valeur causative, ont seuls passé dans la prose, et sont demeurés en usage chez les poètes de l'âge classique.

PACUVIUS,

prodigium hōrrĭfĕrum :

Chryses., fr. IV, v. 82 (R³, p. 98).

ACCIUS,

hōrrĭfĕr *Aquiloni' stridor :*

Philoct., fr. XX, v. 566 (R³, p. 241).

lūcĭfĕra *lampade :*

Epinausimach., fr. XVII, v. 331 (R³, p. 207).

mōrtĭfĕrum *bellum :*

Ex incertis incertorum fab., v. 87 (R³, p. 285).

LUCILIUS,

mōrtĭfĕro *vulnere :*

XXIX, 666 (B, p. 232).

sīgnĭfĕr, subst. : porte-étendard,

II, 60 (B, p. 148).

4. COMPOSÉS EN *-ger*.

NAEVIUS,

tyrsĭgĕrae *Bacchae :*

Lycurg., fr. IX (R³, p. 12).

ENNIUS,

lānĭgĕrum *pecus :*

Sat., fr. 492 (B, p. 122).

ACCIUS,

pīnnĭgĕro, *non armigero in corpore :*

Philoct., fr. X, v. 546 (R³, p. 239).

De ces composés dans lesquels *gero* signifie « porter », il faut distinguer ceux qui dérivent d'une expression dans laquelle *gero* signifie faire :

bēllĭgĕr : *bellum gerere :*

ENN., *And.*, v. 64 (R³, p. 26) : bellum gerentes summum ;
Ann., fr. 143 (B, p. 79) : non cauponantes bellum sed belligerantes.

mōrĭgĕr, mōrĭgĕrus: *morem gerere, morigerare,* TER. *And.*, 294.

Les composés en *-fĕr* sont plus nombreux que ceux en *-gĕr;* mais les uns apparaissent aussi anciennement que les autres ; on les rencontre également chez Naevius et chez Ennius. Les exemples fournis par la poésie archaïque permettent d'établir nettement la différence de sens qui distingue les adjectifs formés de *fĕro* et de *gĕro*. *Fero* en composition signifie « produire », *gero* a le sens de *porter;* son complément est toujours un objet matériel : le thyrse, la laine, les plumes, les armes. *Signifer* seul semblerait échapper à cette distinction. Mais le mot est un substantif appartenant à la langue militaire, non pas un adjectif formé par la poésie (1).

Si les composés en *-ficus* peuvent passer pour des formations originales des poètes latins, ceux en *-fer* et en *-ger,* au contraire, semblent bien de simples traductions d'épithètes grecques. De la plupart

(1) Lucrèce, Catulle et les poètes de l'époque classique multiplient les composés en *-fer* et en *-ger ;* cf. PLOEN, *Dissert. Argentor.*, VII, p. 294; SEITZ, *De Adj. poet. lat. compositis* (dissert., Bonn, 1878, p. 13 sqq.) ; la différence de sens entre les deux catégories d'adjectifs est, chez eux, beaucoup moins nette qu'à l'époque archaïque, d'autant plus que les nombreuses confusions des manuscrits viennent compliquer la question. B. DEIPSER : *Ueber die Bildung u. Bedeutung d. lat. Adj. auf* FER *u.* GER, Programme, Bromberg, 1886, maintient néanmoins, pour toute la latinité, une distinction à peu près analogue à celle qui se remarque dans la poésie ancienne. *Fero* garde le sens de produire, conduire, amener, et représente souvent les verbes composés de *fero* et d'une préposition : *affero,* etc. ; *gero* signifie porter, être garni de. GEORGES, dans un compte rendu très détaillé, *Berl. Phil. Wochenschrift,* VII (1887), p. 181 sqq. (cf. le même, avec un peu moins de développement : BURSIAN, *Jahresbericht,* 48 [1886], p. 52, 53) contredit DEIPSER sur bon nombre de points particuliers, mais sans conclure et sans infirmer dans son ensemble la thèse soutenue. Le langage courant a pu, aussi bien que les copistes, confondre parfois ces deux classes de composés, si voisines de son, comme de forme. De plus, les poètes de l'époque impériale ont pu former leurs composés, non seulement sur l'analogie des épithètes poétiques, dans lesquelles la distinction entre *fero* et *gero* était observée, mais aussi d'après le modèle des autres composés de *fero,* dus aux langues techniques (ex. *signifer*), et dans lesquels *fero* était pris au sens de *gero*. Ainsi a procédé Ovide, par exemple, en qualifiant la tête de Méduse, de *anguifer,* non de **anguiger*.

d'entre eux nous retrouvons les modèles dans la poésie lyrique grecque et, en particulier, dans les chœurs des tragédies :

frondifer : φυλλοφόρος : Pindare, *Ol.*, VIII, 101. L'emploi du composé constitue, il est vrai, chez Pindare, une image plus hardie que chez Naevius. Le poète grec qualifie ainsi les concours qui valent aux vainqueurs des couronnes de feuillages :

οἷς ἤδη στέφανος περίκειται
φυλλοφόρων ἀπ' ἀγώνων.

Nous n'oserions prétendre que Naevius ait effectivement connu Pindare ; mais de Pindare, l'épithète avait fort bien pu passer chez les tragiques, où le poète l'aura recueillie.

frugifer : καρποφόρος :

PIND., *Pyth.*, IV, 8 : καρποφόρου Λιβύας.
EUR., *Helen.*, 1501 (chœur) : ἄδρυχα
πεδία καρποφόρα τε γᾶς.

Iphig. Taur., 1235 (chœur) : Δηλίασιν καρποφόροις γυάλοις.

flammifer : πυρφόρος. Parmi les emplois très fréquents de ce composé, servant d'épithète à la foudre (Pind., *Nem.*, X, 132 ; Soph., *Oed. Col.*, 1658), ou aux dieux qui lancent le feu (Soph., *Oed. R.*, 206 (chœur) ; Eur., *Supp.*, 260, etc.), un exemple paraît avoir pu servir directement de modèle à l'expression d'Ennius : *pestis, flammifera vis :* c'est dans les mêmes termes que Sophocle parle de la contagion qui ravage Thèbes :

Oed. R., 27-28 : ἐν δ' ὁ πυρφόρος θεός
σκῆψας ἐλαύνει, λοιμός ἔχθιστος, πόλιν.

lucifer : φωσφόρος ; l'épithète se trouve d'un usage courant chez Euripide :

Cyclop., 611 (chœur) : πυρὶ γὰρ τάχα
φωσφόρους ὀλεῖ κόρας (les pupilles);
Hel., 569 : φωσφόρ' Ἑκάτη.
Iph. Taur., 21 : φωσφόρῳ θεᾷ.

Un fragment d'Aristophane nous montre ce composé employé par un poète tragique Agathon, comme qualificatif de πεύκη, « torche », précisément de la même façon que chez Accius :

ARISTOPH., *fragm.*, 494 ; Nauck., *Tragic. fragm.*, p. 505, v. 15 :
κατ' Ἀγάθωνα, ἐκφέρετε πεύκας φωσφόρους.

mortifer : θανατηφόρος :

Esch., *Choeph.*, 369 (chœur) : θανατηφόρον αἶσαν ;
Sophocle, *Oed. R.*, 181 (chœur) :

νηλέα δὲ γένεθλα πρὸς πέδῳ θαναταφόρα κεῖται ἀνοίκτως.

tyrsiger : θυρσοφόρος, épithète des Bacchantes, comme chez Naevius :

Eur., *Cyclope*, 64 (chœur) : οὐ τάδε βρόμιος, οὐ τάδε χοροὶ
βάκχαι τε θυρσοφόροι.

pinniger : πτεροφόρος, associé à δέμας, comme chez Naevius, *pinniger* est associé à *corpus :*

Esch., *Agam.*, 1147 (chœur) : Ἰὼ ἰὼ λιγείας μόρον ἀηδόνος
περεβάλοντό οἱ πτεροφόρον [γάρ] δέμας.

Cf. Eur., *Or.*, 317 (chœur) : πτεροφόροι ποτνιάδες θεαὶ... Εὐμενίδες.

laniger : ἐριοφόρος : nous ne saurions citer de l'emploi de ce composé d'autres exemples que ceux de Théophraste, où il est question des arbres cotonniers :

Hist. plant, 4, 7, 7 : ἐριοφόρα δένδρα ; 7, 13, 8 : βολβὸς τῶν ἐριοφόρων :

ce qui devrait se traduire en latin par *lanifer*, plutôt que par *laniger* (1).

dulcifer : γλυκυφόρος, ne se rencontre que chez saint Jean Chrysostôme, qualifiant la vigne, qui produit de doux fruits (V. 729). Le composé se trouve employé par Ennius, exactement dans le même sens, à côté de *dulcificus ;* sans doute le père de l'Église et le vieux poète latin ne font-ils tous deux que reproduire une expression de la poésie classique grecque. Pour *horrifer* seul, nous ne trouvons pas de modèle exact en grec : le composé latin semble correspondre à un dérivé grec φρικώδης (Eur., *Hippol.*, 1202).

Bien que ces composés en *-fer* et en *-ger* des anciens poètes latins apparaissent, à une seule exception près, directement traduits d'expressions poétiques grecques, nous devons reconnaître cependant que les traducteurs ont eu soin :

1° De leur donner une forme parfaitement latine, *-fer, -ger,* et non

(1) Cf., cependant, Pline, *N. H.*, XII, 10 (21), 38 : *lanigerae arbores.*

pas *-ferus* qui aurait reproduit plus exactement la forme grecque -φόρος (1) :

2° De diversifier leurs traductions, suivant que le second terme -φόρος des composés grecs leur paraissait correspondre, pour le sens, à l'un des deux verbes latins *fero* ou *gero.*

Enfin, si Naevius, Ennius et leurs successeurs ont cherché à introduire en latin ces épithètes créées par la poésie grecque, c'est tout d'abord qu'ils trouvaient en latin de nombreux exemples de composés de ce même type : substantif (ou adjectif) + thème verbal. C'est, en second lieu, que ces mots pittoresques leur offraient l'avantage d'esquisser rapidement une image, de caractériser d'un seul trait, par un détail ou la mention d'un attribut, un objet, un personnage ou une divinité, et, en troisième lieu aussi, sans doute, que la quantité métrique de ces adjectifs (*frōndĭfĕr*), en favorisait l'emploi (2).

5. Composés en *-gena, -genus.*

D'adjectifs dérivés à l'aide du suffixe *-no,* tels que *īlignus : *īlic-nus, fāgĭnus,* la prose latine avait isolé un suffixe *-gnus, -gĭnus,* dont les formations : *ăbĭegnus* (*ăbĭēs*), *prīvīgnus* (*prīvus*), *făbā-gĭnus, ŏlĕāgĭnĕus,* pouvaient être prises pour des composés d'un second terme **gen,* racine de *gigno, gĕnus.* Sans doute l'existence des mots de cette forme a-t-elle facilité aux poètes la création d'épithètes en *-genus,* en majeure partie imitées du grec. Ces adjectifs ne se rencontrent néanmoins qu'assez tardivement chez Accius, Pacuvius et Lucilius.

Accius :

Philoct., VIII, v. 544 (R^3, p. 238) :
caprigenum trita ungulis.
Minos, v. 463 (R^3, p. 226) :
ex taurigeno semine ortum fuisse an humano feram ?
Cf. ταυρογενής, épithète de Dionysos, Orph., *fragm.*, 28, 7.

(1) Livius, chez qui ne se rencontre encore aucun composé en *fer,* ou *ger,* ayant a transporter en latin un composé grec en φόρος, se contente de le transcrire : *Ajax mastigophorus.* Il est vrai qu'il s'agit ici d'un titre, et que Plaute et Térence eux-mêmes se contentent souvent de transcrire les titres : *Heautontimoroumenos, Adelphoe.* A plus forte raison, les anciens poètes en usent-ils de même. Il en résulte parfois des formations d'un caractère tellement artificiel que nous n'avons pas à en parler ici. Par ex. : Laevius : *Sirenocirca* = les aventures d'Ulysse avec les Sirènes et Circé ; du même : *Protesilaudamia :* les amours malheureuses de Protésilas et de Laodamie... ; cf. de La Ville de Mirmont, *Études sur l'anc. poés. lat.*, p. 280 sqq.

(2) Cf. E. Bednara, *Aus d. Werkstatt d. daktyl. Dichtern,* in *Arch. f. lat. Lexic.*, XV, p. 225-229.

PACUVIUS :

Praetextatae, Paulus, v. 5 (R³, p. 325) :
Qua vix caprigeno generi gradilis gressio esset.

Incert., fr. XII, v. 363 (R³, p. 142) :
Graiugena de istoc aperit ipsa oratio.

Cf. LUCR., I, 465 : Troiugenas gentis.

Graius est une appellation proprement latine, inconnue des Grecs, mais exclusivement poétique. Le composé *Τρωιογενής ne se rencontre pas en grec. On reconnait aisément, néanmoins, dans ces deux mots, des formations analogiques des nombreux composés grecs en -γενής (1).

LUCILIUS :

Incert., fr. 884 (B, p. 258), cf. Cic., *De Div.*, II, 64, 133 :
terrigenam, herbigradam, domiportam.

Il s'agit de la tortue ; *terrigenus* traduit évidemment le grec χαμαιγενής :

PIND., *Pyth.*, IV, 175 : ἀνθρώπων χαμαιγενέων; cf. HÉS., *Théog.*, 879.

6. COMPOSÉS DE THÈMES VERBAUX DIVERS

A) Le premier membre est un substantif

bellĭcrĕpus :

attribué à ENNIUS, par K. O. Müller, PAUL.-FEST., 35 (*Ann.*, 68, B, p. 70) :
bellicrepam saltationem dicebant, quando cum armis saltabant.

sāxĭfrăgus :

ENNIUS, *Ann.*, 463 (B, p. 117) :
mare saxifragis undis.

Le composé a le sens actif : « les flots qui brisent les rochers ».

Les adjectifs en *-fragus* conservent le même sens chez Lucrèce : *flūctĭfrăgum litus*, I, 305, et chez Virgile, *Æn.*, III, 552 : *nāvĭfrăgum*

(1) La voyelle de liaison *u* de *Troiugena, Graiugena*, est contraire aux habitudes latines ; on l'explique généralement, depuis Priscien (*Gram. lat.*, K., III, 515), comme un effet de dissimilation, destiné à éviter la rencontre de deux *i* ; cf. STOLZ, *Hist. Gram.*, p. 381. — Les composés *indigena* (Virg., *Æn.*, XII, 823) ; *alienigena* (Lucr., I, 861 et saep.), sont des mots poétiques, qui ne se rencontrent en prose, ni chez César, ni chez Cicéron.

Scylaceum. Il faut donc distinguer le composé poétique *navifragus*, du terme technique *naufragus* « naufragé », probablement dérivé de *naufragium* « qui brise les navires ». Ces deux mots différents ont parfois été confondus à l'époque impériale (1).

lūcĭfŭgus :

LUCILIUS, XIV, 340 (B, p. 189) :
lucifugus nebulo.

Cf. Plaut. : *lucrifūga, Pseud.*, 1131 (*infra*, p. 172).

Noctĭlūca :

LAEVIUS (B., p. 292); cf. Havet, *Rev. Phil.*, 1891, p. 9 :
Venerem igitur almum adorans, sive femina est
Ut alma Noctiluca est (2).

L'épithète s'applique également à la lune : VARR., *L. L.*, V, 68 : Luna, vel quod sola lucet noctu, itaque ea dicta Noctiluca in Palatio, nam ibi noctu lucet templum. Cf. HOR., *Carm.*, IV, 6, 38 : crescentem face Noctilucam.

Faut-il rapporter la formation de ce composé à la religion ou à la poésie ? L'épithète *noctĭlūca* se range à côté des autres surnoms de divinités, dont nous avons déjà remarqué le caractère poétique. Qu'elle ait été inventée par un poète ou par les prêtres, elle ne saurait dater que de l'époque littéraire, alors que la poésie multiplie les expressions pittoresques de ce genre.

offĭcĭperdus :

PSEUDO-CATO, *Dist.*, n. 424 (Baehrens, *Poet. lat. min.*, III, p. 234) :
Gratior officiis, quo sis mage carior, esto,
Ne nomen subeas, quod dicunt, officiperdi.

L'expression, comme l'indique le second vers : *quod dicunt*, appartient à la langue populaire. Elle ne se rencontre néanmoins que dans ce passage poétique ; son suffixe d'adjectif *-us* (non *officiperda* [3]), la rapproche des autres formations de la poésie.

dŏmĭportus, hērbĭgrădus :

LUCIL., fr. 884 (B, p. 258), il s'agit de la tortue :
terrigenam, herbigradam, domiportam.

(1) Cf. SEITZ, *De Adj. lat. poet. compositis*, p. 9, 10.

(2) Sur ce passage, cf. DE LA VILLE DE MIRMONT, *Études sur l'anc. poésie lat.*, p. 302-304.

(3) Forme donnée par STOLZ, *Hist. Gramm.*, p. 383 et GEORGES, *Wœrterb.*, s. v.

ŏdōrĭsĕquus :

attribué à LIVIUS ANDRONICUS : *Ino* (R³, p. 5) :

derige odorisequos ad certa cubilia canes.

mais appartenant plutôt à LAEVIUS (B, p. 289) si l'on en juge d'après le ton, le style et le mètre du vers (1).

Cf. pĕdĭsĕquus, Plaut., *Mil.*, 1009 et saep.; pĕdĭsĕqua, *Asin.*, 183 et saep. (*infra*, p. 160).

vēlĭvŏlus :

ENNIUS, épithète de *navis, Ann.*, fr. 260 (B, p. 95) :

cum procul aspiciunt hostes accedere ventis
navibus velivolis.

Andr. aechmalotis, v. 74 (R³, p. 27) :

rapit ex alto navis velivolas.

Cf. un texte vraisemblablement d'époque ancienne, cité par MAR. VICTOR, 122 (K.) — *Incert. incert.*, 114 (B., p. 398) : *velivolis... navibus.* — LUCR., I, 442 : *velivolis puppibus.* — Inscription métrique du début de l'époque impériale, semble-t-il : *C. I. L.*, IX, 60 = Bücheler, *Carm. ep.*, 1533, v. 2 : *navibus velivolis.*

Dans tous ces exemples le composé a le sens actif et le premier terme joue le rôle d'instrumental. Macrobe (VI, V, 10) cite un passage qu'il attribue à Livius, *in Helena*, mais que Ribbeck restitue à juste titre à Laevius (2), dans lequel l'épithète serait attribuée à *mare*, et prendrait le sens exceptionnel : sur laquelle volent les voiles :

tu qui permensus ponti maria alta velivola.

Mais la présence de deux épithètes se rapportant également à *maria*, et que ne réunit aucune conjonction, constitue une véritable incorrection. Il faut donc, avec L. Mueller, ajouter sans doute à la citation le mot *carina* (3).

tu qui permensus ponti maria alta carina velivola.

C'est Virgile qui le premier, cherchant à renouveler par une alliance de mots imprévue l'épithète *velivolus*, devenue banale à côté de

(1) Cf. DE LA VILLE DE MIRMONT, *Études sur l'anc. poésie lat.*, p. 173-176 ; 273-276.

(2) *Quaest. scaen.*, p. 245. Cf. DE LA VILLE DE MIRMONT, *Études sur l'anc. poésie lat.*, p. 269-270.

(3) *Catulli carm.*, p. 81 ; la correction est adoptée par BAEHRENS, p. 289. Cf. Verg., *Æn.*, III, 57 : permensi classibus aequor ; Ov., *Met.*, XV, 719 ; *Pont.*, III, 2, 67 : carina velifera ; Prop., IV, 8, 35.

navis, l'a transposée, pour ainsi dire, en l'appliquant à mare : *mărĕ vēlĭvŏlum* (1) (*Æn.*, I, 224).

De ces composés d'un substantif et de thèmes verbaux divers, nous ne trouvons pas en grec les modèles directs. Sans doute, d'une façon générale, la poésie grecque a-t-elle formé un nombre considérable de composés de ce type ; mais les parlers techniques du latin, eux aussi, et la langue familière ont donné à ce genre de composition un assez large développement. A un composé comme *officiperdus*, ne correspond aucune expression grecque ; *odorisequus* semble se rattacher plutôt au composé non poétique : *pedisequus*, qu'au grec ὀσμήρης (ὀσμή-ἀραρίσκω) qui ne se rencontre d'ailleurs que chez Nicandre de Colophon (vers 146 av. J.-C.). *Dŏmĭpōrtus* représente à peu près l'équivalent d'un composé en *-fer* ou plutôt en *-ger*, *dŏmĭgĕr*, qui n'a pas été formé parce qu'il n'aurait pu entrer dans un vers dactylique. Nous trouvons en grec l'épithète d'οἰκοφόρος, appliquée également à la tortue ; mais ce composé n'apparait que chez Scymnos de Chio (80 av. notre ère), fr. 115 ; le grec serait donc plutôt la traduction que le modèle du latin. Je ne saurais indiquer en grec d'équivalent de *herbigradus*, non plus que de *lucifugus* (2), ou de *noctilucus* (3).

Les rapports avec le grec demeurent tout aussi lointains, en ce qui concerne les épithètes proprement poétiques.

Bellicrepus peut être rapproché sans doute des composés en -κροτος : χαλκόκροτος, μονόκροτος (Xénoph., *Hell.*, II, 1, 28), πολύκροτος (Anacr., fr. 90), mais ne semble pas avoir eu, en grec, de prototype immédiat. Parmi les nombreux composés en -πέτης, ne se rencontre pas le modèle pour *velivolus*. L'expression de Polybe (I, 60, 9), ναῦς ἱστιοδρομούσας, semble une traduction du latin. *Naufragus*, *naufragium*, correspondent sans doute à ναυαγός, ναυαγία (ναῦς ἄγνυμι), mais ont pu fort bien être formés indépendamment du grec ; *saxifragus*, en tout cas, apparait comme une composition originale. Ainsi donc, si les premiers poètes latins ont appris de leurs devanciers grecs l'art d'exprimer brièvement une image pittoresque par une épithète

(1) Virgile a pu se souvenir d'une très belle expression de Caton (I *Dier. dict. de cons. suo*, JORDAN, p. 8) : mare velis florere videres.

(2) Dans les nombreux composés grecs de φεύγω, le thème verbal occupe généralement la première place.

(3) Le composé le plus voisin pour le sens, mais d'un type complètement divers, serait νυκτεροφεγγής, Manéthon (milieu du troisième siècle av. notre ère), III, 393.

composée d'un substantif et d'un thème verbal, ils ont su néanmoins user d'une façon indépendante de la faculté que leur offrait le latin, de former des mots de ce type; ils se sont appliqués à créer des expressions nouvelles plutôt qu'à traduire celles qu'ils rencontraient dans la poésie grecque.

B) Le premier terme est un adjectif.

suāvĭsŏnus :

NAEVIUS, *Lycurg.*, fr. IV (R³, p. 11) :
suavisonum melos.

altĭsŏnus :

ENNIUS, *Ann.*, 360 (B, p. 106) :
divom domus, altisonom cael.

Iphig., I, v. 177 (R³, p. 43) :
in altisono / caeli clipeo.

Androm. aechm., IX, v. 82 (R³, p. 28) :
saeptum altisono cardine templum.

doctĭlŏquus :

ENNIUS, *Ann.*, 439 (B, p. 114) :
oratores doctiloqui.

fallācĭlŏquae :

ACCIUS, *Incert. fragm.*, XXXII, v. 694 (R³, p. 261) :
fallaciloquae malitiae.

Le composé peut avoir dans ce passage le sens actif : « la méchanceté menteuse » — ou plutôt, semble-t-il, le sens passif : « des méchancetés fausses ». L'adjectif français « mensonger » présente la même ambiguité de sens (1).

obscūrĭdĭcus :

ACCIUS, *Alphesiboea*, fr. III, v. 65 (R³, p. 168) :
Quid tam obscuridicum est, tamve inenodabile (2) ?

obscuridicus doit être ici interprété par le passif : « obscur à dire ».

(1) Ce texte d'Accius est celui que donne Cicéron, *De Fin.*, IV, 25, 68. Nonius, au contraire, citant le même passage (113, 14), transforme *fallaciloquae malitiae* en *fallaciloquentiae*, cf. *infra*, p. 138.

(2) Nonius, 15, 3, *enoda significat explana.*

Rapproché de l'exemple précédent, il permet de supposer qu'Accius attribue plutôt le sens passif à ces adjectifs en *-dicus* et *-loquus*, qui, chez Ennius, présentent au contraire très nettement le sens actif.

tardĭgrădus (1) :

PACUVIUS, *Antiope*, fr. IV (R³, p. 86) :
quadrupes tardigrada (la tortue).

dulcĭōrĕlŏquus :

attribué à LAEVIUS par Macr., *N. A.*, XIX, 7, 14 : épithète de Nestor.

Le sens du thème verbal *-loquus* est ici manifestement actif.

Quoique plus rares que ceux dont le premier terme est un substantif, les composés d'un adjectif et d'un thème verbal ne font cependant pas défaut parmi les formations des parlers techniques latins (*princeps, pauper, beneficus*). Il arrivait en effet fréquemment dans la langue ancienne que l'adjectif jouât, à côté du verbe, le rôle soit de substantif, soit d'adverbe (2). *Suavis, suave* ou *suavia sonare*, pouvait aisément aboutir au composé *suavisonus*. Sans doute encore, le développement donné par les poètes grecs aux formations de ce type ne fut-il pas étranger à la création, par leurs émules latins, des quelques exemples que nous en pouvons énumérer. Nous devons reconnaître néanmoins que ces exemples se présentent comme entièrement conformes aux traditions proprement latines.

Si nous laissons de côté *tardigradus*, qui trouve son analogue, *herbigradus*, parmi les composés d'un substantif et d'un verbe, il ne nous reste plus, parmi les formations qui associent un adjectif à un thème verbal, que des épithètes en *-sonus, -dicus, -loquus*. Elles correspondent à des composés grecs en -φωνος et -λόγος.

suavisonus : ἡδύφωνος :

PRATINAS, Nauck, *Tragic.*, *frag.* p. 562 : ἁδύφωνος ὄρτυξ.

ἡδυβόας :

EUR., *Bacch.*, 127 (chœur) : ἡδυβόᾳ Φρυγίων | αὐλῶν πνεύματι.

(1) L'analogie des composés en *dicus, loquus*, nous permet de considérer également *gradus, sonus*, comme des thèmes verbaux, affectés du suffixe d'adjectif *us* et non comme des substantifs.

(2) Cf. LINDSAY, *Syntax of Plautus*, p. 38 : *Rud.*, 1252 : *ibant divorsi domum ; Capt.*, 960 : *recte et vera loquere.*

ἡδύθροος :

Eur., *Élect.*, 703 (chœur) : Πᾶνα μοῦσαν ἡδύθροον | πνέοντα.

ἡδύπνοος :

Eur., *Méd.*, 240 ; Pind., *Ol.*, XIII, 31 ; *Isth.*, II, 38.

Cf. les composés de γλυκύς, γλυκύθογγος et γλυκύφωνος, *schol.* Pind. *Ol.*, IV, 4 ; VI, 161.

altisonus : ὀξύφωνος :

Soph., *Trach.*, 963 (chœur) : ὀξύφωνος ὡς ἀηδών.

dulciloquus, dulcioreloquus : ἡδυλόγος :

Eur., *Hec.*, 134 (chœur) : ὁ ποικιλόῤῥων | κόπις, ἡδυλόγος, δημοχαριστὴς | Λαερτιάδης.

fallaciloquus : ψευδολόγος :

Aristoph., *Ran.*, 1521, etc.

Une fois l'un de ces composés créé, l'analogie devait aisément multiplier en latin les adjectifs en *-loquus, -dicus*.

On remarquera la différence d'accentuation qui distingue les composés grecs ἡδύφωνος et ἡδυλόγος : le premier recule l'accent autant que possible, le second est accentué sur le thème verbal. Les composés dans lesquels le thème verbal occupe la seconde place, remarque M. Christ, peuvent en effet avoir indifféremment le sens actif ou le sens passif, mais ces deux significations se trouvent en général distinguées par l'accent (1) : ceux de sens actif portent l'accent sur la dernière ou souvent l'avant-dernière, en tout cas sur le verbe; dans ceux de sens passif au contraire, l'accent remonte le plus haut possible à l'intérieur du mot : πολυλόγος, « qui parle beaucoup » ; πολύλογος, « dont on parle beaucoup » (2).

C'est donc bien le verbe et le sens actif que nous devons reconnaitre dans les composés en -λόγος et par suite dans leurs correspondants latins en *-loquus*.

Mais comment interpréter par le passif les composés en φωνος, -δοος, -θροος, -πνοος, etc., et leurs analogues latins en *-sonus?* Ἡδύφωνος en effet signifie « qui sonne agréablement » bien plutôt que « agréable

(1) *Die verbalen Abhängigkeitskomp. des Griechischen*, in *Sitzungsber. d. Bayer. Akad.*, 1890, p. 209, 215, 216.

(2) Cf. Vendryes, *Traité d'accentuation grecque* (1904), p. 194, 195.

à prononcer ». Ce n'est donc pas le verbe que nous reconnaitrons dans ces mots, mais les substantifs φωνή, βοή, θρόος, πνοή. Dans les composés possessifs formés d'un adjectif et d'un substantif, l'accent recule en effet, de la même façon que dans les composés verbaux à sens passif (1). De même que ἡδύφωνος = ἡδύς + φωνή, *suavisonus* = *suavis* + substantif *sonus*. Et les poètes latins semblent avoir gardé le sentiment de cette composition puisque, comme nous allons le voir, ils se sont gardés de former des épithètes en *-sonans*, à côté de celles en *-loquens*.

7. COMPOSÉS A DÉSINENCE DE PARTICIPE PRÉSENT

A ces composés, à désinence d'adjectif, viennent s'ajouter un certain nombre de formations poétiques, dont le second terme est affecté d'un suffixe de participe présent.

arquĭtĕnens :

Naevius, *Bell. pun.*, fr. 32 (B, p. 47) :

Deinde pollens sagittis, inclutus Arquitenens
Sanctus Jove prognatus, Putius Apollo.

Ibid., fr. 61 (B., p. 51) :

cum tu pollens sagittis arquitenens Deana.

Accius, *Erigona*, v. 52 (R³, p. 164) :

Arquitenens dea.

Astyanax, v. 167 (R³, p. 182) :

Utinam unicam mi antistitam Arquitenens suam
Tutetur.

L'image exprimée par ce composé apparait évidemment empruntée à la mythologie grecque (2). Parmi les très nombreux composés grecs de τόξον, plusieurs ont pu également servir de modèle à l'expression latine ; c'est dire qu'aucun n'en est le prototype exact (3).

(1) Cf. Vendryes, *Traité d'accentuation grecque*, 1904, p. 196, 197.

(2) Elle est d'ailleurs, depuis Ennius, devenue familière aux poètes latins : Enn., *Alcumeo*, v. 29 (R³, p. 21) :

intendit crinitus Apollo
arcum auratum.

(3) *Arquitenens*, dit M. Skutsch (*Jahrb. f. Class. Phil.*, *supp.* XXVII, 1902), est la simple traduction de τοξοῦχος. Je n'ai pas trouvé ce composé dans le *Thesaurus*. Existât-il, il ne serait pas un modèle plus exact que ceux que nous citons.

τοξήρης :

EUR., *Alc.*, 35 : χέρα τοξήρη φρουρεῖς ὁπλίσας ;
Rhes., 226 (chœur) : Ἄπολλον, ὦ δία κεφαλὰ, μόλε τοξήρης.
Cf. *Herc. fur.*, 188 : τοξήρη σάγην ; 1063 (chœur).

τοξοτευχής :

ESCH., *Supp.*, 288 (chœur) :

...Ἀμαζόνας
εἰ τοξοτευχεῖς ἥτε, κάρτ' ἂν ἥκασα
ὑμᾶς.

τοξοφόρος :

Il., XXI, 483 : EUR., *Troad.*, 801 :

ἕδας τῷ τοξοφόρῳ συναριστεύσων ἅμ' Ἀλκμήνας γόνῳ.

Cf. *Rhesus*, 32 : τοξοφόροι τε Φρυγῶν (chœur).

sīgnĭtĕnens :

ENNIUS, *Androm.*, I, v. 95 (R³, p. 30) (1) :

quae cava caeli
signitenentibus configis bigis.

Signitenens apparaît ici comme un équivalent de *signifier* dans l'expression *signifer orbis :* le zodiaque. Le composé de *fero* conviendrait d'ailleurs mieux pour qualifier le char étoilé, que celui de *teneo*. Par un heureux hasard, nous possédons le passage précis de l'*Andromède* d'Euripide, qu'imite ici le poète latin.

Nauck, *Fragm.*, EUR., 114, p. 313 :

ὦ νὺξ ἱερά
μακρὸν ὡς ἵππευμα διώκεις
ἀστεροειδέα νῶτα διφρεύουσα
αἰθέρος ἱρᾶς
τὸν σεμνότατον δι' Ὄλυμπον.

Très libre, la traduction, ou plutôt l'imitation latine ne rend que peu de chose de la grandiose image d'Euripide ; elle la déforme, presque jusqu'au contresens. *Signitenens* semble inspiré par ἀστεροειδής (2) ;

(1) Cité par Varron, *L. L.*, V, 19 ; il semble bien que l'*Andromède* dont il s'agit soit celle d'Ennius, mais rien ne le prouve de façon absolue ; cf. HAVET, *Rev. Phil.*, XIV (1890), p. 47.

(2) NAUCK, réduisant la citation à quatre vers, propose, sans raison d'ailleurs, de supprimer précisément ἀστεροειδής.

les rapports demeurent fort lâches, on le voit, entre le composé grec et le composé latin.

omnĭpŏtens :

ENNIUS, *Ann.*, fr. 315 (B, p. 102) :

riserunt omnes risu Jovis omnipotentis.

Hectoris Lutra, fr. III, v. 141 (R³, p. 37) :

at ego omnipotens [Juppiter] te exposco.

Ce composé représente peut-être une formation, non de la poésie, mais bien de la langue religieuse. Il aurait figuré, d'après Servius, dans une ancienne formule d'invocation :

SERV., *Ad Æn.*, II, 351 : (pontifices) sic precantur : Juppiter omnipotens, vel quo alio nomine appellari volueris.

bellĭpŏtens, sapientipotens :

ENNIUS, *Ann.*, fr. 133 (B, p. 78) :

stolidum genus Æacidarum
bellipotentes sunt magis quam sapientipotentes.

Le second de ces composés semble une formation analogique du premier (1). Ni de l'un, ni de l'autre, nous ne trouvons de modèle en grec.

armĭpŏtens :

ACCIUS, *Deiphobus*, I, v. 217 (R³, p. 176) :

Minervae donum armipotenti abeuntes Danai dicunt.

vēlĭvŏlans :

ENNIUS, *Alexander*, v. 50 (R³, p. 24) :

Jamque mari magno classis cita
texitur, exitium examen rapit :
adveniet, fera velivolantibus
navibus complebit manus littora (2).

(1) L. MUELLER (*Q. Ennius.*, p. 204), propose, d'après NAUCK, de corriger *sapientipotens* en *sapientiloquens*. Nous rencontrerons sans doute plus loin plusieurs composés en *-loquens*, mais aucun indice, dans les manuscrits de Cicéron (*De Div.*, II, 56, 116), par qui nous possédons ce texte, n'autorise ici cette correction.

(2) Cité par Cicéron, *De Div.*, 31, 66. Les manuscrits A, B, H, donnent *adveniet ;* remplacé dans V, par *advenit et fera...* Cette leçon, acceptée par RIBBECK dans sa seconde édition, se trouve définitivement rejetée par lui, dans la troisième, et avec raison, croyons-nous. Une conjonction alourdirait ces visions prophétiques et par cela même, un peu incohérentes, de Cassandre. Le futur d'ailleurs semble nécessaire : « On construit la flotte... elle va arriver ; une troupe féroce, descendant de ses navires ailés, va remplir nos rivages. »

On chercherait en vain une différence de sens, si légère soit-elle, entre ce composé à forme de participe présent et *velivolus* (cf. *supra*, p. 128). Seule, semble-t-il, la commodité du vers a pu déterminer le choix entre l'un et l'autre.

Le premier terme est un adjectif dans :

altĭtŏnans :

Ennius, *Ann.*, fr. 310 (B, p. 101) :
contremuit templum magnum Jovis altitonantis.

altĭvŏlans :

Ennius, *Ann.*, fr. 55, v. 7 (B, p. 67) :
genus altivolantum.

suāvĭlŏquens :

Ennius, *Ann.*, fr. 222 (B, p. 90) :
additur orator Cornelius suaviloquenti
ore Cetegus.

acrĭcrĕpans :

Accius, *Bacchae*, 238 (R³, p. 192) :
ācrĭcrĕpāntēs mĕlos.

Mais le texte de Nonius (1), par qui nous connaissons ce passage, demeure incertain. M. Lindsay supprime le composé et écrit *ācrīs crĕpāntēs* (2).

De ces composés, dans lesquels la désinence du participe présent est jointe à un thème verbal, nous rapprocherons ceux dans lesquels elle vient s'ajouter à un substantif second terme (3).

(1) Nonius, 212, 13. *Acricrepantes* est la leçon du *Harleianus* ; elle a été adoptée par Quicherat (*Nonius*), et par Ribbeck (*Fragmenta*).

(2) Telle est la leçon de F³, cf. Lindsay, préface de l'éd. de Nonius, *Bibl. Teubneriana* et *Class. Review*, IX, p. 396-447 ; X, 16. Buecheler (Ribbeck²) propose de lire : *aericrepantes*, qui rendrait le grec χαλκόκροτος, épithète de Rhea dans les Hymnes Orphiques, et de Déméter, chez Pindare (*Isthm.*, VII, 3) : « que l'on célèbre au son de l'airain » : épithète aussi de φάσγανον, chez Euripide, *Phœnis.*, 1577 : « qui rend un bruit d'airain » et non pas « forgé en airain », comme traduisent les lexiques ; cf. M. Glaser, *Die zusammengesetzten Nom. bei Pindar*, diss., Bonn., 1898, p. 47 et note 122. Malgré ces exemples grecs, nous préférons, s'il faut corriger le texte, la lecture de M. Lindsay à la conjecture de Buecheler.

(3) La langue poétique tardive n'a pas reculé devant des formations comme *auricomans*, Auson., 325, 11 (*auricomus*, Virg., *Æn.*, XI, 141). M. Bechstein, in *Curtius Studien*, VIII, p. 359, cite en outre : *flammicomans*, *ignicomans*, *flavicomans*, *glaucicomans*.

quadrŭpĕdans :

Ennius, *Hect. Lutra*, v. 153 (R³, p. 39) :
sublimiter
quadrupedantes... flammam halitantes.

La forme appartient, semble-t-il, à un verbe *quadrupedare* dérivé de *quadrupes* ; elle a, chez Ennius, toute la valeur d'un participe présent. Elle devient, au contraire, l'équivalent de *quadrupes* chez Accius :

Theb., v. 602 (R³, p. 247) :
nitidantur jugulos quadripedantum sonipedum.

ūnănĭmans apparaît chez Plaute, faisant jeu de mots avec *amans* :

Truc., 434, 435 :
Pro di inmortales ! Non amantis mulieris
sed sociai unanimantis, fidentis fuit
officium facere quod modo haec fecit mihi.

unanimans semble en outre plus pompeux et plus solennel que *unanimus*.

A côté de ces composés à désinence de participe, se rencontrent les formes à suffixe d'adjectif : *bellĭcrĕpus*, à côté de *acrĭcrĕpans*, *doctĭlŏquus*, à côté de *suāvĭlŏquens*. Correspondant à *altĭtŏnans* et *altĭvŏlans* d'Ennius, nous trouvons *altĭtŏnus* dans les *Ménippées* de Varron :

Riese, p. 117, l. 13 : mundus domus est maxima homulli
quam quinque altitonae flammigerae
zonae cingunt.

et *altĭvŏlus*, chez Pline :

N. H., X, 42 : (aves) sunt fere altivolae omnes, praeter nocturnas ; X, 130 : graviores omnes fruge vescuntur, altivolae carne tantum.

Ce dernier, au moins, s'oppose très nettement, comme terme scientifique, à l'expression poétique : *genus altivolantum* (1). Remarquons encore que dans les trois exemples d'Ennius, le composé à forme participiale vient en fin de vers ; développant amplement les cinq syllabes d'un cas oblique, il représente évidemment une épithète grandiloquente. Ces formes ont tout le caractère des *sesqui-*

(1) Cf. encore Lucr., I, 433 : *solis rota altevolans*.

pedalia verba et des *ampullae* sonores, propres aux genres poétiques élevés.

C'est la formation par les poètes de ces adjectifs composés à désinence de participe qui, sans doute, donna naissance aux substantifs abstraits dérivés, en *-entia*. Les premiers d'entre eux paraissent empreints de la même majesté que les adjectifs dont ils sont issus.

blandĭlŏquentia :

Ennius, *Medea exsul*, VIII, v. 272 (R³, p. 53) :

nam ut ego illi supplicarem tanta blandiloquentia.

fallācĭlŏquentia :

Accius, v. 693 (R³, p. 261) :

ex ea difficultate illae fallaciloquentiae (?) (1).

bĕnĭvŏlentia :

Accius, *Amphitruo*, fr. XIII (R³, p. 171) :

Hocinest, quod tam temeriter tu meam benivolentiam interisse es ratus.

Ce furent sans doute les poètes qui, les premiers, formèrent en *-entior, -entissimus*, les degrés de comparaison des adjectifs en *-dicus, -ficus* et *-volus*. Plus tard seulement, cet usage passa de la poésie à la prose, puisque, si nous en croyons Festus (154, 20, M.), Caton n'employait encore que *magnificior* et *munificius*, tandis que son neveu, poète et de la jeune école, disait *magnificentius* (cf. *supra*, p. 90).

On ne saurait affirmer que le grec ait fourni aux premiers poètes latins le type de ces composés à forme participiale. Homère, sans doute, emploie déjà un certain nombre d'épithètes du même genre. Bien des verbes composés, a-t-on pu remarquer (2), ne se rencontrent chez lui qu'au participe présent ; le thème verbal à suffixe de participe se trouve associé soit à des noms, soit à des adjectifs ; à ces formes verbales correspondent souvent, soit dans la poésie homérique, soit dans la langue postérieure, des composés analogues, à désinence d'adjectif.

(1) Cf. Nonius, 113, 14, et *supra*, p. 130 et note 1 : *fallaciloquae malitiae*.

(2) Cf. Stolz, *Beitr. z. griech. Wortzusammensetz.*, in *Wiener Studien*, XXV (1903), p. 236 sqq.

δολοφρονέων (Hom.), δολόφρων (Esch.).

πυρπολεόντας (Hom.), πυρπόλος (Eur., *Suppl.*, 640).

οἰνοβαρείων (*Odyss.*), οἰνοβαρής (*Il.*).

δυσμενέων, δυσμενής (Hom.), ὑπερμενέοντες, ὑπερμενής (Hom.), etc.

Le système, on le voit, est le même que chez les poètes latins. Mais parmi ces composés participiaux grecs, on chercherait en vain les modèles précis des composés participiaux latins. Nous ne rencontrons pas en latin de formations correspondant à celles de -φρονέων, -μενέων, par exemple ; nous ne trouvons pas en grec de formations équivalentes à *altitonans, altivolans, suaviloquens*, et encore moins à *quadrupedans* ou à *unanimans*. D'une langue à l'autre, les types se correspondent, d'une façon générale (1), mais non pas les exemples particuliers. Le latin a pu fort bien, indépendamment de tout modèle grec, composer un mot comme *omnipotens* (2) ; et cette expression de la langue religieuse devait aisément, par la suite, suggérer aux poètes d'autres formations analogues.

Il en est donc de ces épithètes à forme de participe, comme des autres composés poétiques d'un substantif ou d'un adjectif et d'un thème verbal. L'usage qu'en font les premiers poètes latins accuse évidemment l'imitation de la poésie grecque ; chacune de ces expressions conserve néanmoins une certaine originalité, et en tout cas une forme parfaitement latine.

En effet, le type de composition dont procèdent ces adjectifs : substantif ou adjectif + thème verbal, appartient aux plus anciennes traditions du latin. Les langues techniques, nous l'avons vu, en ont fait, dès l'époque préhistorique, un usage assez développé pour dénommer leurs agents et, de ces composés primitifs, ont dérivé fréquemment des noms d'action abstraits, des adjectifs et des verbes. L'association d'un adjectif premier terme à un thème verbal demeure sans doute fort rare dans le parler des juristes, des prêtres et des gens de métiers ; elle fournit au contraire aux poètes bon nombre d'expressions. De même dans la phrase, l'union d'un adjectif et d'un verbe, peu courante en prose, se rencontre surtout en poésie ; elle ne sau-

(1) On rencontre d'ailleurs, en d'autres langues, ces mêmes composés participiaux. M. Stolz mentionne notamment les nombreuses expressions allemandes de ce type : *ruhmliebend, maasbaltend, epochemachend, der fussreisende*, etc. Ces formations abondent également en français : *bienfaisant, clairvoyant, faux-semblant, doux-coulant*, etc.

(2) Le grec connait ὀλιγοδρανέων, ὀλιγοσθενέων, mais non pas les composés de πολύ et de ces mêmes verbes.

rait néanmoins passer pour un hellénisme et appartient au contraire à la plus ancienne syntaxe du latin. Les poètes ne font donc nulle violence à la langue en unissant, par exemple, l'adjectif *suavis* et le verbe *loqui*, et en composant l'épithète *suaviloquus*. On ne peut non plus s'étonner que leurs composés soient surtout des adjectifs, tandis que les langues techniques forment surtout des noms concrets ou abstraits. Ils ne font que développer à leur tour et suivant leurs besoins, comme l'avaient fait avant eux le droit, la religion et les métiers, les ressources de composition du latin.

Il faut également reconnaitre que les premiers poètes romains se sont soigneusement abstenus, au moins en ce qui concerne la composition des mots, de « parler grec en latin ». Seuls les patronymiques en *-gĕna* ont conservé une forme étrangère. Tous les autres ont pris une apparence entièrement latine. Que l'on compare, par exemple, les adjectifs latins en *-fĕr* et en *-gĕr*, à leurs équivalents grecs en -φόρος.

Enfin, un bon nombre des expressions latines que nous avons pu énumérer, apparaissent entièrement indépendantes du grec. Elles n'y ont pas de modèle et furent donc constituées de toutes pièces par les poètes latins.

On ne saurait méconnaitre néanmoins l'influence exercée, d'une façon générale, par les composés poétiques grecs sur le développement de la composition latine par les poètes. L'épopée homérique, le lyrisme et la tragédie, surtout dans ses parties lyriques, font, on le sait, un large usage des formations d'un substantif ou d'un adjectif et d'un thème verbal (1). Longue serait la liste des verbes grecs entrant ainsi en composition (2), à côté des quelques exemples rencontrés en latin. Avec un remarquable esprit d'analyse, les premiers poètes latins semblent avoir parfaitement compris quels heureux effets la poésie grecque savait tirer de ces épithètes composées. Ils y ont aperçu un moyen facile d'illustrer leurs vers d'images pittoresques résumées et concentrées en un seul mot. En même temps, et, semble-t-il, mieux que les Grecs eux-mêmes, ils ont reconnu dans la longueur des mots composés et dans leur sonorité, l'un des éléments essentiels de la haute poésie. L'ampleur majestueuse de ces formations leur

(1) Herzog, *Ueber die zusammengesetzen Nom. bei Homer*, in *Jarbb. Class. Phil.*, 101 (1870), p. 294, en compte 307 chez Homère, 207 chez Pindare, 349 chez Eschyle.

(2) On trouvera les principaux chez K. Zacher, *Zur griech. Nominalcomp.*, *Breslauer philolog. Abhandl.*, I, 1 (1886), p. 50, 51.

parut éminemment appropriée à la noblesse des genres qu'ils cultivaient. La création et l'emploi des composés apparaissent, en effet, chez eux comme un procédé poétique, un procédé dont ils ont incontestablement appris le secret chez Homère et chez les tragiques grecs, mais qu'ils ont ensuite appliqué et développé de façon indépendante.

II

COMPOSÉS SANS THÈME VERBAL

1. SUBSTANTIF + SUBSTANTIF

Les langues techniques nous ont fourni quelques exemples de composés de deux substantifs. Le plus souvent, le premier joue le rôle de complément du second (1), et celui-ci est un dérivé d'un verbe. Ce genre de formation ne représente donc qu'un développement de la composition d'un substantif et d'un thème verbal. Mis en pratique dès la période ancienne du latin (*legerupio*), il devient surtout d'un usage courant à l'époque littéraire (*juridictio*, *aquaeductus*, etc.).

Ce type de composition est également connu du grec, qui admet en outre, entre les deux termes, des relations infiniment plus variées et plus complexes que celles de déterminant à déterminé.

Chez les premiers poètes latins, Livius, Naevius, Ennius, nous ne rencontrons pas de composés de deux substantifs. Accius, Pacuvius, Lucilius et Laevius, au contraire, en fournissent quelques-uns, soit de type latin, analogues aux composés récents des langues techniques, soit de type grec.

dŏmŭĭtio, dŏmŭtio et dŏmĭtio (cf. *ci-dessus*, p. 60, le surnom de divinité *Dŏmĭtius*) :

Pacuvius, *Herm.*, v. 173 (R³, p. 111) :
Nam solus Danais hic domutionem dedit.

Accius, *Astyanax*, v. 173 (R³, p. 182) :
ab domuitione arcere ;

Incert., v. 26 (R³, p. 275) :
domum itionem parant ; et v. 27 (R³, p. 276).

Lucilius (?), XXVI, 470 (B, 207) ; cf. Non., 96, 3 :
domutionis cupidi.

(1) Sauf dans les deux composés copulatifs de la langue religieuse : *suovetaurilia*, *strufertarii* (cf. *supra*, p. 67, 68).

Le mot est un simple juxtaposé, dont les deux termes peuvent être écrits séparément : *domum itio*, ou réunis, avec ou sans élision de la finale du premier (1).

vītĭsātor :

Accius, *Bacchae*, v. 241 (R³, p. 193) :
O Dionyse optime
Pater vitisator.

Cf. *Anthol.*, VI, 44, v. 1.
Γλευκοπόταις Σατύροισι καὶ ἀμπελοφύτορι Βάκχῳ.

cornĭfrons.

Pacuvius, *Incert. fab.*, v. 349 (R³, p. 140) :
Tu cornifrontes pascere armenta soles.

Le rapport entre les deux termes qui forment ce composé est grammaticalement indéfinissable. Le mot présente, par suite d'une ellipse, une image qui doit s'analyser ainsi : qui ont des cornes au front : *cornus* (*in*) *fronte* (*gerentes*). Nous ne rencontrons pas en grec le modèle exact qu'aurait imité Pacuvius.

En latin, quelques formations du même type que *cornifrons* se rencontrent notamment chez Catulle : 55, 25 : *pinnĭpēsve Perseus ; ibid.*, 27 : *adde huc plumipedes volatilesque*. Ces deux composés représentent les traductions d'un terme grec : πτερόπους, *Anth. Planud.*, 234, v. 4 : Ἑρμῆς ὁ πτερόπους.

Les composés de ce genre nous paraissent représenter le développement récent, c'est-à-dire datant de l'époque alexandrine, d'un type ancien. Un composé αἰγίπους (*capripes*, chèvre-pied), dans lequel le premier substantif joue le rôle de complément déterminatif, est courant en grec et n'est même pas particulier à la langue poétique, il se rencontre en effet chez Hérodote (IV, 25).

Par analogie, la poésie, dès l'époque d'Homère, forma des com-

(1) L'orthographe n'est pas seulement incertaine du fait des manuscrits, mais semble, en réalité, n'avoir eu rien de fixe. Pour la citation de Pacuvius, les manuscrits de Nonius donnent *domutio*, sauf F³, qui écrit *domoitio*, simple correction, semble-t-il. Pour le texte d'Accius, au contraire, Aᴬ : *domuictionem*, Bᴬ : *domuitionem*, indiquent une orthographe *domuitionem*. Les manuscrits de Cicéron, qui cite le troisième exemple (*Rhet. ad Her.*, III, 21, 24) donnent *domi ultionem*. Mais du jeu de mots entre ce composé et le nom propre *Domitius*, dont parle Cicéron, il paraît résulter que l'on doive lire *domitio*.

posés par comparaison (1) : ἀελλόπους, au pied rapide comme le vent : épithète d'Iris, chez Homère (*Il.*, VIII, 409), de chevaux, de chars et même de jeunes filles (Pind., *Nem.*, I, 6 ; *Pyth.*, IV, 18 ; Eur., *Hel.*, 1314). Des composés de cette catégorie dérivent les formations latines telles que *ignĭpēs equus* (Ov., *Met.*, II, 392); et des appositions comme *angŭĭpēs, angŭĭcŏmus* (Ov., *Met.*, I, 184 ; IV, 699); *angŭĭmănus* (*elephantos*) (Lucr., II, 537) : « aux pieds, aux mains qui sont des serpents, à la chevelure composée de serpents ».

Le lien de comparaison ou d'apposition qui unit les deux substantifs est assez lâche pour que l'on s'explique facilement, notamment de la part des poètes de l'époque alexandrine, le passage de ἀελλόπους à πτερόπους, et en latin la formation d'épithètes telles que *laurĭcŏmos montes* (Lucr., VI, 152) à la chevelure de lauriers, analogique de *anguicomus*. Le premier substantif prend de plus en plus une valeur se rapprochant de celle de l'adjectif qui en serait dérivé : *laureatus, cornutus*. La formation de composés tels que *cornifrons* est, en latin, le résultat de l'imitation de la poésie alexandrine.

noctĭcŏlŏr, pŭdōrĭcŏlor :

Laevius, *Alcestis*, cité par A. Gell., *N. A.*, XIX, 7, 6 : item quod rubentem Auroram pudoricolorem appellavit, et Memnonem nocticolorem....; *ibid.*, 13 : de Nestore ait : trisaeclisenex... ; 16 : et quae multiplicata ludens composuit, quale illud est quod vituperones suos subductisuperciliicarptores (2) appellavit.

Dans *nocticolor, pudoricolor*, le premier terme joue sans doute le rôle de complément déterminatif du second. Ces composés sont néanmoins très différents de *domuitio* ou de *vitĭsator*, en ce sens que le second substantif n'est pas dérivé d'un verbe, et surtout que l'ensemble joue le rôle d'adjectif et signifie : qui a la couleur de la nuit, de la pudeur.

Ces formations artificielles et recherchées d'un poète savant (3), sont des imitations du grec. A défaut de correspondants exacts, nous trouvons, en effet, en grec, d'une part, un certain nombre de com-

(1) Stolz, *Wiener Studien*, XXV (1903), p. 244 et 252.

(2) Baehrens décompose le mot : *subducti supercilii carptores*. Le sens de la citation d'Aulu-Gelle nous paraît indiquer, au contraire, qu'il en faut faire un composé. Mais nous laissons de côté ces juxtapositions par trop fantaisistes.

(3) Cf. de La Ville de Mirmont, *Études sur l'anc. poés. latine*, p. 260, 261.

posés de sens analogue, comme νυκτοειδής qui ont évidemment inspiré à Laevius l'image qu'il exprime, et, d'autre part, des composés de χρώς = *color* : μελανόχρως, Esch., *Supp.*, 785 ; Eur., *Hec.*, 1106 ; Theocr., 3, 35, qui ont pu lui servir de modèle pour la forme. L'épithète latine semble le résultat d'une confusion entre ces diverses expressions grecques.

2. NUMÉRAL + SUBSTANTIF

Nous avons vu les langues techniques multiplier les formations de ce genre, dès la période ancienne du latin. Les poètes, à leur tour, développent ce type de composition. Quelques-uns des composés qu'ils emploient appartenaient déjà à la langue commune (*quadrupes*).

D'autres, de caractère proprement poétique, expriment des images généralement inspirées par la poésie grecque, et parfois même déjà exprimées en grec par un composé. Il n'est cependant pas évident, dans tous les cas, que le mot latin soit une simple traduction du grec. Le type et la forme de ces composés conservent toujours un caractère proprement latin, si bien que la plupart d'entre eux, et ceux-là mêmes en face desquels nous rencontrons un correspondant grec, auraient pu être formés directement, par le latin, indépendamment de tout modèle étranger. Par exemple, nous ne nous croyons pas en droit d'affirmer que, pour composer *bilinguis*, Ennius ait dû nécessairement copier l'adjectif δίγλωσσος qui se rencontre chez Thucydide (8, 85) et dans l'Anthologie (9, 273).

bĭpĕdes *volucres* :

NAEVIUS, *Lycurg.*, fr. VII, v. 28 (R³, p. 11).

En grec δίπους :

ESCH., *Agam.*, 1258 : αὕτη δίπους λέαινα (Cassandre).

Bĭpēs semble plutôt une simple formation analogique de *quădrŭpēs* (cf. *supra*, p. 102).

mutas quadrŭpĕdis :

NAEVIUS, *Lycurg.*, fr. VI, v. 25 (R³, p. 11).
ENNIUS, *Hect. Lutra.*, v. 156 (R³, p. 40) :
Ducit quadrupedum bijugam vim.

quadrŭpĕdantes :

ENNIUS, *Hect. Lutra.*, v. 153 (R³, p. 39) :
sublimiter / quadrupedantes.... flammam halitantes.
ACCIUS, *Theb.*, v. 602 (R³, p. 247) :
nitidantur jugulos quadripedantum sonipedum.

Cf. *supra.*, p. 137.

bĭcorpŏres *Gigantes.*

NAEVIUS, *Bell. pun.*, fr. 20 (B., p. 46).
ACCIUS, *Eriphyla*, v. 307 (R³, p. 203) : Pallas bicorpor.
Pallas est l'un des Géants.

En grec δισώματος :

Hymn. Orph. : δισώματον ἔσπασε χροΐην : *colorem traxit duplicem*, traduit Gottf. Hermann.

Chez Diodore, IV, 12, 5, le mot se trouve appliqué aux Centaures, dont le corps, comme celui des Géants, unit double nature. Mais nous trouvons dès longtemps en latin des composés comme *biceps, bifrons*, etc. (cf. *supra*, p. 71, 72).

Bruttace bĭlingui :

ENNIUS, *Ann.*, fr. 403 (B., p. 113) et LUCILIUS, fr. 868 (B., p. 257) ; cf. PORPHYR., *Ad Horat. Sat.*, I, 10, 30 ; PAUL.-FEST., 35, 5 (M.) : bilingues Bruttaces Ennius dixit quod Brutti et osce et graece loqui soliti sint.

En grec, δίγλωσσος s'applique aux cigales :

Anth., IX, 273 : τέττιξ φθέγξατο διγλώσσῳ μελπόμενος στόματι.

Chez Thucydide, VIII, 85, 2 : Κᾶρα δίγλωσσον, le mot a exactement le même sens que chez Ennius. Nous préférons, néanmoins, reconnaître dans *bilinguis* un analogique de *bidens*.

bĭsulcis ou bĭsulcus :

PACUVIUS, *Medus*, fr. XI, v. 229 (R³, p. 120), épithète de *lingua*.
Cf. PLAUT., *Poen.*, 1034 : bisulci lingua quasi proserpens bestia.

bĭjŭgus, quădrĭjŭgus :

ENNIUS, *Hect. Lutra*, fr. XII, v. 156 (R³, p. 40) : quadrupedum bijugam vim.
Androm. aechmalotis, v. 91 (R³, p. 29) : curru quadrijugo.
PACUVIUS, *Incert. fragm.*, v. 398 (R³, p. 151) : axe quadrijuga.

En grec τετράζυγος :

EURIPIDE, *Hel.*, 1039 :

Πελίσειας ἄν τιν' οἵτινες τετραζύγων
ὄχων ἀνάσσουσ' ὥστε νῶν δοῦναι δίφρους.

trĭvĭa :

ENNIUS, *Incert. frag.*, v. 362 (R³, p. 77) : Titanis Trivia.

Le composé latin est la traduction de l'épithète attribuée à Hécate : τριοδῖτις ; *Titanis* lui-même n'est que la transposition d'une autre épithète de la même divinité : Τιτηνίς (1). Mais le latin, qui depuis longtemps possédait les substantifs *bivium, trivium*, etc., a fort bien pu en dériver, indépendamment du grec, un adjectif tel que *trivius*.

trifax :

ENNIUS, *Ann.*, fr. 342 (13, p. 104), substantif; cf. FEST., 367 (M.) : telum quod catapulta mittitur.

La catapulte étant d'origine grecque, le nom du trait qu'elle lance est probablement traduit d'un mot grec qui nous échappe.

Trĭportenta :

PACUVIUS, 381 (R³, p. 146); cité par VARRON, sans commentaire : quom deum triportenta (*L. L.*, VII, 59).

C'est peut-être une épithète d'Hécate, quoique nous ne trouvions pas l'original grec : peut-être aussi un substantif : « triple prodige ». L'emploi du chiffre trois comme augmentatif est latin aussi bien que grec.

trĭpŭdians :

ACCIUS, *Bacchae*, fr. X, v. 249 (R³, p. 194), participe d'un verbe composé appartenant à la langue religieuse (cf. *supra*, p. 69).

trĭcŏrĭus :

LUCIL., XXVI, 455 (B., p. 205) : libertinus tricorius, formation plaisante, probablement analogique de *dūrĭcŏrius*, et pour laquelle nous ne connaissons pas de modèle grec (2) :

quadrurbs :

ACCIUS, *Incert. fragm.*, 668 (R³, p. 257); FEST.-PAUL., 258, 259 (M.) : quadrurbem Athenas Accius appellavit.

(1) BRUCHMANN, *Epitheta deorum*, ROSCHER, *Lexicon*, supp., p. 98.
(2) Cf. STOWASSER, *Wiener Studien* (VI), 1884, p. 210.

Traduction de l'expression d'Euripide τετράπτολις λαός, les Athéniens, *Heraclides*, 81.

quinquertio :

LIVIUS, v. 41 (R³, p. 7) :

Quinquertiones praeco in medium (pro)vocat.

Cf. PAUL.-FEST., 256, 257 (M.) : Livius ipsos athletas sic nominat.

Traduction du grec πένταθλος. Le composé à forme latine de Livius est demeuré une curiosité grammaticale, et nous est cité comme tel. La langue technique des jeux a préféré le terme grec : *pentathlus, pentathlum*.

3. ADJECTIF + SUBSTANTIF

Nous avons déja rencontré, de ce type, quelques formations évidemment originales, dues soit au parler populaire (*atrox, ferox*, etc.), soit à la langue religieuse (*altilaneus*). Mais d'autre part, la poésie grecque, dès l'époque la plus ancienne, a donné à ce genre de composition un développement infiniment plus vaste que celui qu'il a reçu en latin.

Les poètes latins de la première et de la seconde génération, Livius, Naevius et Ennius, semblent avoir évité ces composés. Sans doute, ils trouvaient trop vulgaires ceux du latin populaire, et trop hardis ceux du grec. Chez Accius, au contraire, et surtout chez Pacuvius, nous trouvons des adjectifs ainsi composés, de l'une et de l'autre provenance :

mĕdĭŏcris :

PACUVIUS, *Chryses*, fr. XVI, v. 105 (R³, p. 101) : « ce qui se trouve à mi-hauteur, ou atteint une hauteur moyenne » : image de la langue populaire (cf. *supra*, p. 103, 104).

mĭsĕrĭcordia :

ACCIUS, *Meleager*, fr. XI, v. 453 (R³, p. 225), dérivé de *misericors*, vieille formation latine, semble-t-il (cf. *supra*, p. 104).

ūnănĭmĭtās :

PACUVIUS, *Chryses*, fr. XIX, v. 109 (R³, p. 102).

Les mots grecs correspondants, σύμψυχος, συμψυχία, ὁμόψυχος, ὁμοψυχία, n'apparaissent que dans le Nouveau Testament et chez les Pères de l'Église. Ils sont la traduction, plutôt que le modèle, des composés latins.

Sont au contraire évidemment imités du grec :

grandāevĭtās :

PACUVIUS, *Hermiona*, fr. I, v. 162 (R³, p. 109) :
grandaevitasque Pelei.

ACCIUS, *Alcimeo*, fr. VI, v. 69 (R³, p. 167) :
nec ille impune inrideat meam
grandaevitatem.

L'adjectif *grandaevus*, que suppose le substantif dérivé, est une traduction du grec μακραίων (Esch., fr. 281 ; Soph., *Œd. R.*, 1099 ; *Œd. Col.*, 150). Il fut remplacé dans la poésie classique par la formation analogique équivalente, *longaevus* (Virg., *Æn.*, II, 525 ; Prop., v, 1, 52 et *saep.*).

rĕpandĭrostrus, iucurvĭcervĭcus :

PACUVIUS, v. 409 (R³, p. 152) :
Nerei repandirostrum, incurvicervicum genus.

Il s'agit des phoques, au museau retroussé — allusion, sans doute, à leurs défenses — au col incurvé ; cf. Quintilien, 1, 5, 67 : *cum* κυρταύχενα *mirati simus, incurvicervicum vix a risu defendimus.*

A de rares exceptions près (1), la poésie latine postérieure à Pacuvius ne renouvela pas cette tentative ingénument hardie. Ces composés d'un type cependant si développé en grec demeurent exceptionnels en latin.

III

COMPOSÉS D'ORDRE INVERSE

THÈME VERBAL + SUBSTANTIF

Nous rencontrons en grec, dès l'époque homérique, une série assez nombreuse de composés dans lesquels le verbe occupe la première place, tandis que le substantif complément ne vient qu'au second rang (2). Ce sont ceux dans lesquels le thème verbal

(1) Par ex : *altifrons*, *C. I. L.*, II, 2660 (deuxième siècle de notre ère) :
cervom *altifrontum* cornua dicat Dianae Tullius
quos vicit in parami aequore vectus *feroci sonipede.*
Cette grandiloquente poésie du pieux chasseur espagnol aurait fait sourire, sans doute, les lettrés de la capitale.

(2) HERZOG, *Ueber die zusammenges. Nom. bei Homer*, in *Jahrb. Class. Phil.*, 101 (1870), p. 298.

premier terme est réuni au second membre par la syllabe -σι : type ἑλκεσίπεπλος (1). Ou bien encore le thème verbal apparait pur, comme dans Μενέλαος, ἀρχέκακος (2). D'autres, au contraire, semblent constitués des mêmes éléments que les composés d'un substantif et d'un verbe affecté d'une désinence d'adjectif, simplement transposés : *πτολεμόφυγος — φυγοπτόλεμος — non pas *φυγεπτόλεμος. Ces formations demeurent rares chez Homère, et ne se multiplient que dans la langue postérieure (3).

Le latin présente quelques formations analogues, toutes d'ailleurs, semble-t-il, de date également récente.

Nous avons déjà rencontré, dans la langue religieuse l'épithète de Vénus *Verticordia* (4), traduction supposée du surnom grec Ἀποστροφία. Le parler populaire et le bas latin surtout fournissent plusieurs exemples de mots ainsi composés d'un thème de présent : *fulcipedia*, Petr., 75 ; *exercipes* : ταχυδρόμος, *Gloss. Phil. C. G.*, II, 2, p. 64, n° 36 ; *petheredium*, Eutych., ap. Cassiod., *De Orthog.*, 9 ; *poscinummius*, Apul., *Metam.*, x, 21 : *vertipedium*, id., *De Herbis*, 4 ; *vincipes*, Tertull., *De Pallio*, 5. Ce sont ceux dont la formation nous parait se rapprocher le plus de celle des composés grecs du type ἑλκεσίπεπλος.

Très différents nous semblent à l'analyse les composés de la poésie, dans lesquels le premier membre présente un thème de participe passé passif.

flēxănĭmus :

PACUVIUS, *Herm.*, v. 177 (R³, p. 111) :
o flexanima atque omnium regina oratio.

Incert. fragm., v. 421 (R³, p. 154) :
Flexanima, tanquam lymphata aut Bacchi sacris
Commota.

(1) Ces composés étaient expliqués autrefois comme des formations de deux noms, le premier étant un substantif abstrait : OSTHOFF, *Das Verbum in d. Nominalcomposition*, Iena, 1878, p. 169 sqq. ; cf. BRÉAL, *Essai de sémantique*², p. 167-8. M. JACOBI, *Compositum u. Nebensatz*, Bonn, 1897, p. 62 sqq., nous parait mettre hors de doute la valeur verbale du premier terme, dans lequel la syllabe -σι représenterait la désinence de la troisième personne du singulier.

(2) JACOBI, *Compositum u. Nebensatz*, p. 46, 57 sqq. Le thème verbal représente sans doute un impératif.

(3) JACOBI, *ibid.*, p. 52. C'est à l'analogie des composés dont le premier terme était un substantif, qu'ils devraient leur voyelle de liaison *o*.

(4) Ovid., *Fast.*, IV, 160 ; cf. *supra*, p. 63, 64.

Le sens du composé varie d'un exemple à l'autre. Il est actif dans le premier : « l'éloquence qui s'empare des esprits » ; il est passif dans le second : « l'âme égarée ».

Dans le premier membre, on ne saurait reconnaître autre chose que le participe passé passif. Aucune raison ne saurait expliquer l'emploi du parfait. Ce participe entre en composition avec le substantif second terme, de la même façon qu'un adjectif. *Flēxĭpēs* (Ov., *Met.*, x, 99), est une formation exactement analogue à *tardĭpes* et à *prŏpĕrĭpēs* (Cat., 36, 7 et 63, 64). *Flexanimus* appartient à la même catégorie que *ūnănĭmus, magnănĭmus,* etc.

Comment un tel composé a-t-il pu prendre le sens actif? Ici intervient l'influence, peut-être d'un composé grec du type τερψίμβροτος, peut-être aussi, de quelques expressions telles que *fulcipedia,* dont on peut supposer l'existence, dès l'époque ancienne, dans le latin populaire. *Flexanimus,* composé d'un participe-adjectif et d'un substantif, a été interprété comme la formation d'un verbe et d'un nom; il paraît devenu l'équivalent de **flectanimus* (1).

versĭpellis :

Lucilius, XXVI, 455 (B., p. 205) :

quocum versipellis fio et quocum commuto omnia.

Plaut., *Amph.*, 123 :

(Juppiter)... ita vorsipellem se facit quando lubet.

Bacch., 657 :

vorsipellem frugi convenit/esse hominem.

vorsĭcăpillus :

Plaut., *Persa,* 230 :

ubi vorsicapillus fias : lorsque tes cheveux blanchiront.

strictĭvillus (?) : épilé :

Plaut., *Nervolaria,* ap. Varr., *L. L.,* VII, 65 : il s'agit des courtisanes :

scrattae, scruppedae, strittabillae (*sic,* msc.), sordidae.

Dans ces composés, le premier terme : *versus* (*strictus ?*) ne saurait

(1) Un autre composé : *tentipellium,* Fest., 364, 15 (M.), citant Afranius et Titinius, présente également au premier membre un participe passé, et a un sens évidemment actif : *calciamentum ferreum quo pelles extenduntur,* ou bien : *medicamentum quo rugae extenduntur.* On ne saurait penser ici à l'imitation d'un terme grec. *Tentipellium* ne peut devoir le sens que nous lui connaissons qu'à une contamination avec **tendipellium*.

représenter autre chose que le participe employé comme adjectif : *vorsicapillus* est l'équivalent et l'analogique de *albicapillus* (Plaut., *Mil.,* 631). L'explication que donne Nonius de ces composés, semble cependant supposer qu'ils conservent, au moins en une certaine mesure, le sens actif :

38, 6 : versipelles dicti sunt quotlibet genere se commutantes.

Le composé, en effet, signifie moins celui qui subit un changement, que celui qui se métamorphose lui-même; il désigne entre autres choses, dans la langue populaire, celui qui sait se transformer en loup-garou (Plin., VIII, 22, 33 : Pétr., 62). Le sens est donc le même que celui du grec ἀμειψίχρως, dont le premier terme représente un présent actif. Par leur formation, les mots de ce genre rentrent dans la même catégorie que *altifrons, grandaevus,* etc.; ils ne s'en distinguent que par suite de la confusion qui a prêté au participe passif premier terme, la valeur d'un mode personnel et le sens actif. L'influence des composés grecs n'a pas été étrangère, semble-t-il, à la constitution de ce type.

sŏnĭpēs :

Accius, *Thebais,* v. 602 (R³, p. 247) :

nitidantes jugulos quadripedantum sonipedum.

Il faut, croyons-nous, dans ce passage, conserver à *quadripedantum* sa valeur de participe et faire de *sonipes* le substantif. C'est un composé analogique de *quadrupes,* inspiré sans doute par les nombreux exemples grecs dans lesquels un adjectif premier terme, qualifie le substantif πούς. *Sonus* ne peut représenter que l'adjectif verbal dérivé de *sonare.* Ce mot n'apparaît isolé et en tant qu'adjectif que dans le latin de très basse époque (1), mais la forme pouvait, dès l'époque d'Accius, être familière aux poètes, habitués aux composés dont elle formait le second membre.

Bien qu'elles présentent, au premier terme, un thème verbal, ces formations de l'ancienne poésie latine doivent rentrer néanmoins dans la catégorie des composés d'un adjectif et d'un substantif.

Parmi les composés sans thèmes verbaux, employés par les anciens

(1) Isid., *Orig.,* I, 4.

poètes, nous trouvons donc représentés, tout d'abord, les types que nous ont déjà fait connaitre les parlers techniques :

SUBSTANTIF + DÉRIVÉ D'UN THÈME VERBAL : abstrait : *domuitio*, concret : *vitisator*.

NUMÉRAL + SUBSTANTIF : *bipes, bilinguis, quinquertio*, etc.

ADJECTIF + SUBSTANTIF : *mediocris, misericors, unanimitas, grandaevus*, etc. ;

et, en outre, quelques exemples de formations étrangères aux traditions latines :

COMPOSÉS DE DEUX SUBSTANTIFS : *nocticolor, pudoricolor, cornifrons*.

COMPOSÉS D'UN PARTICIPE OU D'UN THÈME VERBAL A FORME D'ADJECTIF ET D'UN SUBSTANTIF : *flexanimus, versipellis, sonipes*.

Ces expressions d'un type nouveau demeurent, en somme, exceptionnelles. Elles apparaissent très nettement imitées de modèles grecs, tandis qu'au contraire, pour les composés des catégories habituelles au latin, il demeure le plus souvent assez difficile d'établir une correspondance exacte entre les mots des deux langues. Elles sont, en outre, de date plus récente et ne se rencontrent que chez les derniers-venus des poètes archaïques, chez Pacuvius et chez Accius.

Il convient en effet, pour conclure, de distinguer entre l'usage des différents poètes. De chacun d'eux il ne nous reste sans doute que bien peu d'exemples, mais, si rares soient-ils, ces exemples paraissent assez caractéristiques des intentions et des procédés des initiateurs de la poésie latine. Sans doute encore, le développement littéraire que nous analysons tient-il dans l'intervalle d'un siècle à peine, depuis 240 avant notre ère, date des débuts de Livius, jusqu'à l'année 140 environ, vers laquelle fleurissaient Accius et Laevius, depuis les Guerres puniques jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine. Mais ce fut précisément, pour Rome, le siècle des réalisations. A la profonde transformation de la République correspond, pendant cette brève période, la rapide évolution des mœurs, de la culture intellectuelle et des goûts littéraires. Aux yeux de leurs successeurs immédiats, les écrivains de la première génération, Livius, Naevius, Ennius, devaient déjà sembler fort archaïques. On ne saurait, même au point de vue très particulier de la formation et de l'emploi des mots composés, confondre les uns et les autres.

Les exemples que nous avons pu citer de Livius, sont extrêmement rares, non seulement parce que nous ne possédons de lui

que de très rares fragments, mais aussi parce que la timidité appliquée du poète ne devait se résoudre que difficilement à des formations nouvelles. On a noté, en effet, le scrupule avec lequel, à chaque hexamètre homérique, Livius s'essayait à faire correspondre un saturnien (1). Il traduit tout littéralement, sauf les images et les expressions poétiques, car le latin ne possédait pas de termes pour rendre les alliances de mots si hardies, ou les pittoresques composés d'Homère ; et la libre fantaisie faisait défaut au vieux poète romain, pour imaginer de lui-même des termes équivalents.

Les fragments épiques et tragiques de Naevius ne forment pas un ensemble beaucoup plus considérable que ceux de Livius. Ils nous offrent cependant un nombre très supérieur de composés : *silvicola, frondifer, tyrsiger, suavisonus, arcitenens, bicorpor, bipes*. Seules les formations d'un adjectif et d'un substantif paraissent lui être demeurées inconnues. Sauf pour *silvicola*, des modèles grecs correspondent à toutes ces expressions. Mais l'exemple du grec ne suffisait pas pour introduire en latin des composés nouveaux. Il fallait encore au poète la verve créatrice et une aisance habile à tirer parti des moyens d'expression du latin, qualités que Naevius semble avoir possédées à un haut degré, tandis qu'elles faisaient défaut à Livius. Cicéron rapproche Naevius de Plaute, pour sa facilité sans affectation (2) ; nous ne saurions, après l'étude des composés du poète, que nous rallier entièrement à ce jugement. C'est sans doute Naevius qui, le premier, a donné le ton à la langue poétique latine, à celle des genres nobles aussi bien que de la comédie, c'est lui qui, le premier, semble avoir essayé de former des mots composés, de type parfaitement latin, mais rendant, par un procédé imité du grec, des images inspirées de celles de la poésie grecque.

(1) TURIELLO, *L'influenza ellenica sull' origine della poesia latina*, in *Rivista di Filologia*, XX (1892), p. 77-79. Le premier vers de l'Odyssée, par exemple, est traduit ainsi : *Virum mihi Camena insece versutum*. Voir les autres exemples que cite M. Turiello :

Od., I, 64-65 : τέκνον ἐμόν, ποῖόν σε ἔπος φύγεν ἕρκος ὀδόντων,
πῶς ἂν ἔπειτ' Ὀδυσῆος ἐγὼ θείοιο λαθοίμην ;
mea puer, quid verbi ex tuo ore supera
fugit ? neque enim te oblitus Laertie sum noster.

Ibid., XXII, 92-93 — βαλὼν χαλκήρεϊ δουρί
ὤμων μεσσηγύς, διὰ δὲ στήθεσφιν ἔλασσεν.
at celeris hasta volans perrumpit pectora ferro.

De même : εὐώπιδα κούρην (*Od.*, VI, 113, 142) = virginem ; ἄναξ ἑκάεργος Ἀπόλλων (*ibid.*, VIII, 323) = filius Latonas, etc.

(2) *De Orat.*, III, 45.

Ennius demeure néanmoins le maitre incontesté de toute l'ancienne poésie. Ses composés présentent plus d'originalité que ceux de Naevius. Beaucoup semblent absolument indépendants du grec : *velivolus, saxifragus, altisonus, altivolans, altitonans, bellipotens, doctiloquus*. L'image qu'ils expriment ne parait même pas inspirée de la poésie grecque. Elle est d'ailleurs toujours extrêmement nette et souvent d'une belle venue. Comme Naevius, Ennius semble ignorer les composés d'un adjectif et d'un nom ; les seuls composés sans thème verbal dont il fasse usage, ont au premier membre un numéral. Il se borne donc à développer les types de composition les plus conformes aux anciennes traditions du latin. Les langues techniques en avaient tiré surtout des substantifs. Il en use pour la formation d'adjectifs. Un goût très sûr lui fait éviter les formations lourdes et compliquées. Il n'en est aucune, parmi celles que nous avons rencontrées, que puisse répudier, plus tard, la sévérité classique.

Les composés de Pacuvius et d'Accius accusent, semble-t-il, une double tendance. Nous y relevons tout d'abord un nombre assez considérable d'adjectifs en *-cola*, en *-fer* et en *-ger*, en *-genus*, en *-dicus* et *-loquus*, analogiques des formations créées par les poètes de la génération précédente. Ces composés d'un substantif ou adjectif et d'un petit nombre de verbes, représentent déjà, dans la poésie latine, une tradition. Accius et Pacuvius l'acceptent, la continuent et la développent, sans grande originalité et parfois même, avec quelques défaillances de goût. On ne saurait, en effet, attribuer qu'à un goût douteux la formation de ces composés, qui, sans esquisser une image nouvelle, ne sont qu'un équivalent du mot simple. Tels sont, par exemple, la plupart des adjectifs en *-ficus* employés par Accius et Pacuvius. Quel intérêt a pu trouver Pacuvius à inventer une expression comme *imber largificus ?* Perse, d'ailleurs, raille à juste titre le composé *luctificabilis,* du même auteur (1). La formation et l'emploi de ces termes d'un type banal semblent dès lors un procédé facile, dont les deux poètes usent et abusent sans grand discernement.

Plus originaux sont chez eux les composés de la seconde catégorie, ceux qui ne comportent pas de thème verbal. Ce type n'était sans doute pas inconnu de l'ancien latin ; les langues techniques nous en

(1) I, 77 : Sunt quos Pacuvius et verrucosa moretur
Antiopa : aerumnis cor luctificabile fulta.

ont fourni quelques exemples (*altilaneus*) ; le parler populaire même avait formé ainsi quelques expressions pittoresques (*atrox, ferox, misericors*). Mais les mots de ce genre n'en demeuraient pas moins fort rares.

D'autre part, la poésie grecque avait multiplié, dès l'époque homérique, les épithètes qui associaient un adjectif et un nom (λευκώλενος, ῥοδοδάκτυλος, etc.). Ennius et ses prédécesseurs s'étaient abstenus de l'imiter en ce point. Accius et Pacuvius crurent pouvoir se départir de leur prudence. Parmi les composés qu'ils créèrent, les uns, comme *unanimitas, grandaevus,* ont pu, malgré une certaine lourdeur, acquérir droit de cité latine. Mais il faut reconnaître que les formations d'un adjectif, déjà composé lui-même d'une préposition (*incurvus, repandus*) et d'un substantif (*repandi-rostrus, incurvicervicus*), dépassaient réellement la mesure. C'est donc à bon droit que l'époque classique les a condamnées. Si Varron pouvait vanter l'*ubertas* de Pacuvius (1), Cicéron, de son côté, lui refusait la pureté de l'expression vraiment latine (2). L'étude seule de ses mots composés justifie l'une et l'autre appréciation.

On remarquera, d'ailleurs, que les composés sans thème verbal de Pacuvius paraissent inspirés, non pas d'Homère, ni même des tragiques, mais bien plutôt de l'imagination alexandrine. De même chez Accius, *vitisator* traduit une expression de l'*Anthologie ; cornifrons* trouve ses analogues parmi les composés de l'alexandrin Catulle, et ses modèles, dans l'*Anthologie*. On reconnaît également en Laevius un disciple des poètes d'Alexandrie (3) ; or c'est lui qui introduisit en latin des expressions telles que *nocticolor, pudoricolor*.

Ainsi donc, aux épithètes composées d'un thème verbal, nous pouvons opposer, comme plus récentes, celles qui se trouvent formées d'un adjectif et d'un substantif, ou de deux substantifs. Les premières apparaissent dans la poésie latine, dès les plus anciens monuments, épopées ou tragédies ; les secondes ne se rencontrent que chez les tragiques de la jeune école, pour se multiplier, dans la suite, chez les poètes de la fin de la République.

(1) A. Gell., *N. A.*, VI (VII), 14 : « Vera autem et propria hujuscemodi formarum exempla in latina lingua M. Varro esse dicit, ubertatis Pacuvium, gracilitatis Lucilium, mediocritatis Terentium. » Il s'agit des trois caractères du style : ἀδρόν, ἰσχυρόν, μέσον.

(2) *Brutus*, 74, 258 : « Aetatis illius fuit laus tanquam innocentiae sic latine loquendi, nec omnium tamen, nam Caecilium et Pacuvium male locutos videmus. »

(3) Cf. DE LA VILLE DE MIRMONT, *Études sur l'ancienne poésie latine*, p. 342-344.

Nous retrouvons, par conséquent, dans la composition des mots, les deux grandes directions artistiques successivement adoptées par les anciens poètes latins. Livius commence à écrire à Rome, vers le même moment où à Alexandrie se développe l'originalité du Musée. Mais jusqu'au temps d'Ennius, domine encore, du moins en Italie, l'influence des grands classiques, d'Homère et des tragiques. C'est à ces maitres et non pas à leurs contemporains hellénistiques que les trois premiers poètes latins portent leur admiration et l'hommage de leur émulation. Ils s'efforcent de les égaler en imitant leurs procédés. A leur exemple, ils s'appliquent à illustrer leurs vers d'images pittoresques résumées et rapidement esquissées en un composé sonore. Ils veulent enrichir le latin, mais sans le défigurer et en respectant ses traditions. Les termes qu'ils inventent sont donc constitués, pour la plupart, à l'aide d'un thème verbal, comme ceux qu'avaient de tout temps multipliés les langues techniques. Un sentiment assez délicat des ressources de leur langue, peut-être aussi une certaine timidité d'imagination, ou la retenue qu'impose à des initiateurs le souci légitime de l'approbation publique, les gardent d'une transposition servile des composés grecs, aussi bien que de formations trop hardies.

Après Ennius, la recherche d'effets nouveaux entraine les poètes de la jeune génération vers des maitres plus modernes que les classiques grecs. Un peu prématurément peut-être, la littérature latine croit avoir fini son temps d'école; ses représentants veulent prendre leur place dans le mouvement artistique de leur temps : c'est donc aux Alexandrins qu'ils demandent, non seulement des sujets inédits, mais surtout une manière nouvelle de traiter les sujets anciens. L'alexandrinisme s'attachait avec un soin tout particulier au pittoresque et à la sonorité de l'expression. La faculté de composition du grec lui offrait, à cet égard, une précieuse ressource. Nous voyons précisément les poètes de l'Anthologie multiplier les formations d'adjectifs et de substantifs et celles de deux substantifs; ils créent ainsi bon nombre de composés que ne connaissaient ni Homère, ni les tragiques. Ce sont ces termes nouveaux, ces mots à la mode, pour ainsi dire, que les jeunes poètes latins imitent de préférence et s'efforcent d'introniser à Rome.

Accius et Pacuvius, les premiers, s'engagent dans cette voie, ils y sont suivis par tous ceux qui peuvent compter à Rome, comme disci-

ples avérés de l'alexandrinisme, depuis Laevius jusqu'à Catulle et à Ovide (1). C'est à cette école littéraire que nous pouvons attribuer les composés de type étranger et nouveau en latin, rencontrés en poésie dès la fin de l'époque archaïque.

Si nous laissons de côté ces formations d'une mode passagère et affectée, formations parfois charmantes, suivant la remarque de Varron, mais de peu d'usage, puisque plusieurs d'entre elles ne survécurent pas aux poètes qui les imaginèrent et que les autres demeurèrent toujours propres à la poésie, sans jamais pénétrer dans la langue commune, nous pouvons conclure que ni l'épopée ni la tragédie n'ouvrirent à la composition des mots de larges voies nouvelles. Sans doute la commodité métrique et la sonorité des composés en développèrent-elles l'usage et firent-elles de leur emploi un procédé éminemment poétique. Sans doute encore l'exemple de l'épopée et de la tragédie grecques apprit-il aux poètes latins à esquisser d'un seul mot composé une image pittoresque, et à enchâsser ce mot dans leurs vers, sous forme d'épithète. Mais ces adjectifs sont formés, la plupart du temps, suivant les mêmes types qui avaient fourni au droit, à la religion et aux parlers techniques des noms d'agents, d'actions ou d'instruments. Les composés les plus nombreux en poésie, ceux d'un thème verbal, soit en *-cola, -fer, -ger, -ficus, -dicus, -loquus,* soit à désinence participiale, ceux dont le premier terme est un numéral, appartiennent aux deux catégories demeurées vivantes et fécondes en latin, indépendamment de la poésie. Si l'emploi des composés par les poètes manifeste évidemment l'influence des modèles grecs, leur formation, nous semble-t-il, demeure essentiellement latine.

(1) Les composés des poètes latins de l'époque classique ont fait l'objet de nombreuses études. On trouvera la liste des principales formations usitées par Catulle, Lucrèce et Virgile, à la fin de la brochure de M. Stolz, *Die lat. Nominalcomposition in formaler Hinsicht* (Innsbruck, 1877). Voir également Seitz, *De adj. poeticis latinis compositis* (Bonn, 1878) et *De fixis poet. lat. epithetis* (Progr. Elberfeld, 1890). Ploen, *De verb. copiae ap. poet. lat. differentiis,* in *Dissert. Argentoratenses,* VII, p. 288 sqq. Schubert, *De Lucretiana verb. formatione* (Halle, 1865) : les composés, p. 26 sqq. E. Lehmann, *De adj. comp. ap. Catullum, Tibullum, Propertium, Virgilium, Ovidium, Horatium occurrentibus* (Ratisbonne, 1867). Hurpius, *De genere dicendi Catulli* (Munster, 1871) : les composés, p. 25 sqq. Ladevic, *De Vergilio verb. formatore* (Neu-Strelitz, 1869). Rothmaler, *De Horatio verb. inventore* (Berlin, 1862). Draeger, *De Ovidio verb. inventore* (Progr. Aurich, 1888). Linse, *De P. Ovidio Nasone verb. inventore* (Progr. Tremoniæ, 1891).

CHAPITRE VI

LES COMPOSÉS DE LA COMÉDIE

La comédie latine, antérieure à Plaute, ne nous a laissé que de rares fragments. Cent trente-cinq vers environ sont tout ce qui nous reste de l'œuvre comique de Naevius. Caecilius, le successeur de Plaute, le vieux poète ennemi de Térence, est représenté, dans le recueil de Ribbeck, par deux cent quatre-vingt-dix vers (1).

C'est donc uniquement d'après Plaute et Térence que nous pouvons juger de l'emploi des composés dans la langue de la comédie.

PLAUTE

Plaute a usé très largement des mots composés. Rassow compte, chez lui, cent soixante et un substantifs composés (2); M. Stolz

(1) Les composés qui, par hasard, se rencontrent dans ces fragments, ne présentent rien de caractéristique. Ce sont des mots de civilisation, tels que *triclinium*, Naevius, *Tarentilla*, fr. IV ; des expressions empruntées aux langues religieuse et technique : *auspicium, auspicant*, Caecilius, *Plocium*, fr. XIV ; *aucupatio*, id., *Harpazomen.*, fr. VI ; *opipare*, id., *Imbrii*, fr. VI ; *silicernium*, id., *Obolostates*, fr. III ; un adjectif en *-ger*, *moriger*, Naevius, *Tarentilla*, fr. IX ; ces deux derniers composés se retrouvent chez Térence (cf. *infra*, p. 196 et 199). Caecilius paraît affectionner les substantifs abstraits, dérivés d'adjectifs en *-ficus* : *magnificentia, Hymnis*, fr. V ; *verbificatio, Harpazomen.*, fr. VI. Plus curieux est l'adjectif *pallucidum*, attribué par Varron à Naevius, *L. L.*, VII, 108, M., Ribbeck, *Tarentilla*, fr. XV. Mueller propose d'ailleurs de le corriger en *praelucidum*, et Buecheler, en *dilucidum*. La conjecture suggérée par Ribbeck, *Comic. frag.*, 2e éd., p. 17 : *pellucidum* = *per-lucidum* (cf. Plaut., *Persa*, 96), paraît préférable, à moins qu'une intention particulière du poète, intention dont nous ne pouvons nous rendre compte, puisque le mot nous est parvenu sans le contexte, n'ait déterminé la formation d'un hybride grec et latin πᾶν-*lucidum* (Lentz, *Philol.*, XIII, 601 ; Ribbeck³, p. 25). La composition du substantif *pallor*, avec l'adjectif *lucidus*, à laquelle avait tout d'abord pensé Ribbeck (1re éd.), serait en effet sans exemple en latin.

(2) Rassow, *De Planti substantivis*, in *Fleckeisen Jahrbücher für classische Philologie*, supp. XII (1881), p. 617, 618.

donne, par ordre alphabétique, une liste, incomplète d'ailleurs, des mots ainsi formés (1). Un philologue américain, M. S. Slaughter, remarque que les vingt et une comédies de Plaute contiennent cinq fois autant de composés que les six pièces de Térence (2). De pareilles statistiques sont, nous semble-t-il, peu significatives, le genre des composés et leur emploi important beaucoup plus que leur nombre.

I

COMPOSÉS D'UN SUBSTANTIF ET D'UN THÈME VERBAL

Ce type, de beaucoup le plus courant en latin, est aussi le plus abondamment représenté chez Plaute. Nous retrouvons tout d'abord, dans les comédies, la plupart des composés dont nous avons plus haut étudié la formation : mots de la langue du droit, de la langue religieuse, de la langue de l'agriculture et des métiers.

Langue du droit.

litigare, *Merc.*, 420.
litigium, *Men.*, 151.
manceps, *Curc.*, 515.
mancupium, *Capt.*, 954 et saep.
mandare, *Rud.*, 850 et saep.
mandatum, *Amph.*, 338 et saep.
manumitto, *Most.*, arg., 1.
manufestus, *Most.*, 538 et saep.
manufestarius, *Trin.*, 895.
parricida, *Pseud.*, 362.
parricidium, *Rud.*, 651.
particeps, *Pseud.*, 588.
princeps, *Most.*, 237 et saep.
principium, *Amph.*, 801 et saep.
stipendium, *Most.*, 131.

Langue de la religion.

auspex, *Cas.*, prol., 86.
auspicium, *Men.*, 1150 et saep.
carnufex, *Amph.*, 376 et saep.
carnuficina, *Capt.*, 132 ; *Cist.*, 203.
carnuficium, *Most.*, 55.
Diespiter, *Capt.*, 909.
fidicina, *Epidic.*, 47 et saep.
haruspex, *Amph.*, 1132 et saep.
haruspica, *Mil.*, 693.
pontifex, *Rud.*, 1377.
sacerdos, *Bacch.*, 307 et saep.
sacrilegus, *Pseud.*, 363.
sacrufico, *Pseud.*, 265.
solstitialis, *Trin.*, 544.
tibicen, *Merc.*, 125 et saep.
tibicina, *Aul.*, 330 et saep.

Langues techniques.

aedificium, *Most.*, 118.
aedificare, *Most.*, 117.
aedificatio, *Most.*, 132 ; *Mil.*, 210.
agricola, *Rud.*, 616.
artifex, *Cas.*, 356.
auceps, *Trin.*, 408.
aucupare, *Men.*, 570.
aucupium, *Asin.*, 215 ; *Mil.*, 990.
aurufex, *Men.*, 525.
lanificium, *Merc.*, 520.

(1) Fr. Stolz, *Die Lateinische Nominalcomposition*, p. 77-82.

(2) S. Slaughter, *Compound words by Plautus and Terence*, in *John Hopkins University Circulare*, Baltimore, VI, nº 57 (avril 1887), p. 77-78.

Langues techniques (*Suite*)

lapicidina, *Capt.*, 736.
locuples, *Trin.*, 565.
manuplaris, *Most.*, 312, 1048; *Mil.*, 815.
manipulus, *Curc.*, 585.
mansues, *Asin.*, 145.
officium, *Amph.*, 675 et saep.
opifex, *Most.*, 828.
opificina, *Mil.*, 880.
opiparus, *Capt.*, 769; *Mil.*, 107; *Poen.*, 132.
opilio, *Asin.*, 540.
pedisequus, *Mil.*, 1009 et saep.
pedisequa, *Asin.*, 183 et saep.
puerpera, *Amph.*, 1092.
puerperium, *Truc.*, 464.
vestispica, *Trin.*, 252.

Tous ces composés d'origines diverses passent définitivement, avec Plaute, dans la langue commune. La verve du poète emprunte indifféremment au vocabulaire du prêtre, du magistrat, du paysan, du soldat, du parasite, de l'esclave, des courtisanes et des commères. Sa comédie admet tous les mélanges. Les mots composés, formés peu à peu par les anciennes générations, au fur et à mesure de leurs besoins, entrent dans l'usage courant en même temps que les termes de métier, les locutions, les dictons, proverbes, tours d'expression, associations de mots et d'idées, dont la variété fait l'exubérante richesse de la langue de Plaute. Ils sont employés, le plus souvent, sans aucune intention, pour la seule raison que leur précision les imposait à l'esprit du poète, et sans que celui-ci, sans doute, ait seulement songé à remarquer leur nature de composés, ni leur origine.

Mais il n'en est pas ainsi pour tous les composés qui se rencontrent chez Plaute. Un certain nombre apparaissent comme des formations propres du poète, comme le résultat voulu d'un procédé dont il connaît les moyens et les effets.

La richesse verbale de Plaute ne tient pas seulement, en effet, à la souplesse avec laquelle il sait faire usage des ressources déjà existantes en latin. Elle procède aussi de sa fantaisie créatrice. Dans bon nombre de mots simples, nous pouvons deviner des formations nouvelles de Plaute, dérivées par lui de radicaux ou d'autres mots latins. Mais, en matière de mots simples, il est bien difficile de distinguer avec précision un néologisme d'un terme déjà courant. Les procédés de dérivation, en effet, sont communs à la langue; aucun indice ne révèle la personnalité de l'écrivain, qui, le premier, en fit usage pour tel ou tel mot. Au contraire, associer deux mots, précédemment indépendants, pour en former un composé, c'est déjà faire œuvre littéraire. L'imagination, la réflexion, la volonté de l'écrivain

y ont leur part. La composition porte la marque de son auteur. Nous pouvons donc attribuer en propre, à Plaute, la formation d'un certain nombre des composés qui se rencontrent dans son œuvre. Ils portent sa marque, en effet, à peu près de la même façon qu'une association de mots, une tournure, une image ou un fragment, accusent par eux-mêmes le nom de l'écrivain à qui ils appartiennent (1).

Un des traits caractéristiques de la verve plautinienne est, nous semble-t-il, de chercher le comique non seulement dans les situations, mais encore et surtout, peut-être, dans les mots. C'est là l'essence même de sa « vis comica »; c'est l'élément qui permet de distinguer, à première vue, un vers de Plaute d'un vers de Térence. Or, la composition offre une ressource précieuse à la force comique de la langue. L'alliance inattendue de deux mots provoque la surprise; l'image plaisante est ramassée et comme resserrée dans l'unité du composé; la forme extérieure même, exceptionnellement longue, arrête l'attention du spectateur et souligne, pour ainsi dire, l'intention de l'auteur. En Grèce, Aristophane avait usé ainsi de la formation de composés nouveaux (2). Les créations de Plaute ne sauraient passer cependant pour une imitation de celles d'Aristophane. On sait, en effet, que, d'une façon générale, la comédie latine ne se rattache pas à l'ancienne comédie grecque. Le génie comique des deux poètes les amène, indépendamment l'un de l'autre, à user d'un même procédé. C'est donc à la fantaisie de Plaute que nous rapporterons l'invention de tous les composés de caractère plaisant, qui se rencontrent dans son œuvre.

Nous laisserons de côté, par conséquent, les mots énumérés plus haut, et qui, des différentes langues techniques, sont passés par l'intermédiaire de la langue commune, dans les comédies de Plaute.

(1) Tel était déjà le sentiment d'Aulu-Gelle : III, 3, 6 : Favorinus quoque noster, cum *Nervolariam* Plauti legerem quae inter incertas est habita, et audisset ex ea comoedia versum hunc : « scrattae, scrupedae, strittivillae, sordidae » delectatus faceta verborum antiquitate, meretricum vitia atque deformitates significantium : « vel unus hercle, inquit, hic versus, Plauti esse hanc fabulam, satis potest fidei fecisse. »

(2) Par exemple : *Acharn.*, v. 3 : ψαμμακοσιογάργαρα, *foule grouillante* (γάργαρα), *aussi nombreuse* (suff. κόσιος) *que les grains de sable de la mer* (ψάμμος), Bodin et Mazon, *Extraits d'Aristophane et de Ménandre*, p. 4, note 3; *Nub.*, 1004, γλισχραντιλογεξεπίτριπτος : γλισχραντι.. de γλίσχρος, gluant, qui s'attache à — ἀντίλογος, contradictoire, ἐξεπίτριπτος, tout à fait rompu à, roué = fertile en roueries et en captieuses contradictions; *ibid.*, p. 93, note 3.

Nous ne nous occuperons que de ceux dont la formation et l'emploi relèvent d'une intention comique. La liste en est d'ailleurs assez longue. La composition, chez Plaute, se prête à tous les jeux auxquels on peut se livrer sur les mots : oppositions (1), déformations et calembours (2). Elle sert encore très fréquemment à relever d'imprévu et de plaisant la verve injurieuse des maîtres ou des esclaves (3). Parfois aussi elle est une parodie (4). La fantaisie de Plaute sait en tirer tous les effets.

Nous ne voulons pas nier, bien évidemment, que le poète n'ait recueilli dans les carrefours de Rome plus d'un de ces composés plaisants. Mais il se les est appropriés par droit d'usage littéraire. Ils sont réellement devenus siens, au même titre qu'une scène, copiée sur un incident de la vie réelle, appartient à l'auteur qui le premier l'a représentée au théâtre. Tous également, ceux qui ont pu lui être suggérés et ceux qu'il a créés de toute pièce, sont marqués au coin de sa verve comique. Nous n'essaierons point d'établir une distinction impossible entre les expressions que Plaute a pu recueillir sur les lèvres de Dave et celles qu'il lui a gratuitement prêtées. Elles ont toutes été écrites par lui, pour la première fois.

Voici ces composés, classés suivant le verbe qui a servi à les former.

caedo :

bŭcaeda, *Most.*, 884 :

Illi erunt bucaedae multo potius quam ego sim restio.
« C'est eux qui seront tueurs de bœufs, bien plutôt que moi cordier. »

Le sens du composé ne s'explique qu'en raison de la plaisanterie contenue dans le vers : il faut entendre : « ils feront du nerf de bœuf

(1) Par exemple : *Bacch.*, 595-598 :
Pistoclerus : Ne tibi, hercle, hau longe est os ab infortunio,
ita *dentifrangibula* haec meis manibus gestiunt.
Parasitus : Quom ego hujus verba interpretor, mihi cautiost
ne *nucifrangibula* excussit ex malis meis.

(2) P. ex. : *Bacch.*, 361 :
Credo hercle adveniens nomen mutabit mihi
facietque extemplo *Crucisalum* me ex *Chrysalo*.

(3) P. ex. : *Trin.*, 1021.
oculicrepidae, cruricrepidae, ferriteri, mastigiae.
Pseud., v. 357 à 370 : *bustirape, furcifer, sociofraude, parricida, sacrilega, legerupa,* etc...

(4) *Trin.*, 820 : *Salsipotenti* et *multipotenti* Iovi' fratri et Nerei Neptuno.

— c'est-à-dire ils en recevront des coups, — plutôt que moi de la corde ». L'opposition de *bucaeda* à *restio*, nom d'artisan : « le cordier », montre bien qu'on ne saurait attribuer, à *bucaeda*, le sens passif : « frappé à coups de nerf de bœuf », qu'imagine M. Stolz (1).

Nous avons déjà rencontré en latin le composé nom d'agent *būcīda*, et une formation plus récente, appartenant, semble-t-il, à la langue religieuse, *bŏvĭcīdium* (cf. *supra*, p. 45). Le maintien très irrégulier de la diphtongue *-ae* de *caedo*, sans affaiblissement, indique, en *bucaeda*, un recomposé artificiel, dû soit à Plaute, soit au parler populaire (cf. *supra*, p. 81, *lapicaedina*, à côté de *lapicidina*).

părentĭcīda, *Epid.*, 349 :

Epidicus. — Quĭa ĕgŏ tuōm pătrēm fĭcĭām părēntĭcīdăm.

Cette déformation du composé ancien *paricida* se trouve expliquée par les deux vers qui suivent :

Stratippocles. — Quid istuc est verbi ? — *Ep.* Nil moror vetera et volgata verba,
« peratum ductare », at ego follitum ductitabo.

On peut même se demander si ce n'est *pērātĭcīdam* = « boursicide », qu'il faudrait écrire au vers 349. L'interrogation de Stratippoclès s'explique peu, après un composé aussi facile à comprendre que *parenticida*. D'autre part, on peut admettre assez aisément que le voisinage du mot *pater* ait déterminé les copistes ou éditeurs anciens à corriger *peraticida* en *parenticida*. Quoi qu'il en soit, c'est le jeu de mots par à peu près, entre *pater*, *parenticida* ou *peraticida* et *peratum*, qui a déterminé la formation du composé nouveau.

mūrĭcīdus, *Epid.*, 333 :

Vae tibi muricide homo !

Cf. Paul.-Fest., 125, 10, M. : murricidum (2), ignavum stultum ; Plautus : « murricide homo », ignave, iners.

Faut-il, dans le premier terme, reconnaître le substantif *mūrus*,

(1) *Hist. Gram.*, p. 418, 431.

(2) Seul le plus mauvais manuscrit de Paulus donne *muricidum* avec un seul *-r*. Parmi les manuscrits de Plaute, au contraire, B donne *muricide*.

mur (1), ou *mūs, mūris,* rat (2)? Le composé, dans le premier cas, pourrait être une imitation du grec τοιχωρύχος, perceur de murailles, cambrioleur : *Pseud.*, 980 : *ut vestitu's, es perfossor parietum.* Mais l'emploi de *caedo*, dans cette acception, serait fort peu satisfaisant, et surtout un composé de ce sens ne saurait convenir au passage en question.

Stratippoclès, en effet, injurie Cheribule qui, malgré sa fortune, s'excuse de ne pouvoir lui prêter de l'argent. On ne saurait s'expliquer qu'il le traitât de voleur. Le second sens « tueur de rats » n'est pas plus satisfaisant. L'hypothèse la plus vraisemblable est que nous avons là, non pas un composé, mais une déformation comique — comique précisément, parce que le sens en demeure énigmatique, — de l'adjectif *mūrcĭdus,* lent, paresseux (3) — en français vulgaire : « fainéant, propre à rien ».

Nous rencontrons chez Lucilius, un autre composé plaisant du verbe *caedo* : *cibicida* : *Sat.*, XXVII, 538 (Baehrens); Noxius, 88, 7 : viginti domi, an triginta, an centum cibicidas alas.

capio :

urbĭcăpus, *Mil.*, 1055 :

exprome benignum ex te ingenium, urbicape, occisor regum !

Capio a fourni au latin populaire un autre composé : *piscicapus,* qui se lit sur une inscription de Pompéi : *C. I. L.*, IV, 826. Ces composés, sans affaiblissement du thème verbal et à suffixe d'adjectif *-us,* s'opposent, comme formations artificielles et récentes, aux nombreux composés en *-ceps, -cipium* des langues techniques.

Nous ne croyons pas devoir admettre parmi les composés de Plaute, *nidoricape,* conjecture de Bothe, *Most.*, 5 ; pas plus d'ailleurs que la correction de Lindsay : *nidoricupi.* Le vers doit être restitué, croyons-nous :

Exi inquam, nidor, e culina ! Em, quid lates (4) ?

(1) Besta, *De verborum compositione plautina,* diss., Breslau, 1876, p. 8.
(2) Meyer, *Lat. Gram.*, II, p. 170.
(3) Vendryes, *L'Intensité initiale,* p. 244, 245 ; Stolz, *Die lat. Nominalcomp.*, p. 34.
(4) Cf. A. Grenier, *Mélanges Chatelain,* p. 191. Les manuscrits B, C, F donnent : *nidore cupinam quid lates.* Loewe, *Analecta plautina,* p. 215, conjecture : *nidor e pupina* = *popina.* Il nous paraît beaucoup plus simple de voir, dans le vers 5, une répétition, marquée par *inquam,* du début du vers 1 : *Exi e culina sis foras, mastigia !*

colo :

lătĕbrĭcŏla, *Trin.*, 240 :

(amor) latebricolarum hominum corruptor blandus :
« celui qui passe sa vie dans les lieux retirés, c'est-à-dire dans les lupanars », traduit Freund (Theil).

Le second terme **-cola* a exactement le même sens que dans *accola, incola, agricola, Clivicola, caelicola,* etc.

Par contre, nous croyons devoir exclure de la liste des composés : *servĭlĭcŏla,* ou *servŏlĭcŏta, Poen.*, 267, et *umbrātĭcŏlus, Pseud.*, 611. Ces deux mots sont des diminutifs, l'un de l'adjectif *servilis,* peut-être même du diminutif *servŏlus,* l'autre, de l'adjectif *umbrātĭcus,* paresseux (cf. *supra,* p. 114, 115).

crepo :

ferrĭcrĕpīnus, *Asin.*, 34 :

apud fustitudinas, ferricrepinas insulas :

les îles où frappe le bâton et qui résonnent du bruit des chaînes de fer : le « pays des supplices » opposé aux îles bienheureuses.

Le composé peut être rapproché de *bellĭcrĕpus* (Ennius) ; le suffixe *-īnus* est le même qui, dans les langues techniques, s'ajoutant à des noms d'action, sert à désigner le lieu où elles s'accomplissent : *opificina, officina, carnuficina, lapicaedina,* etc.

ŏcŭlĭcrĕpĭdes, crūrĭcrĕpĭdes, *Trin.*, 1021 :

Truthus fuit, Ceronicus, Crinnus, Cercobolus, Collabus, oculicrepidae, cruricrepidae, ferriteri, mastigiae.

De nombreuses corrections ont été proposées pour le premier au moins de ces composés, dont le sens demeurait obscur (1). Il suffit, pour comprendre l'un et l'autre, d'attribuer au verbe *crepo* une signification légèrement différente de celle qu'il a dans *bellicrepus,* mais dont témoignent de nombreux textes d'époque tardive, et qui, sans doute, se trouvait déjà courante, dès le temps de Plaute, dans la langue populaire : *crepo* = « crever » (2). ** Oculicrepus* signifierait donc soit « crève-œil », soit plutôt, en attribuant au composé le sens passif

(1) *Scapulicrepidae,* Guyet ; *collicrepidae,* Becker ; *culicrepidae,* Loewe.
(2) Cf. *Thes. ling. lat.*, s. v. *crepo,* col. 1173, l. 52 sqq. : *a fuste percussus, disrupto visu, unus ei crepuit oculus,* Mart., 2, 41, ...et de nombreux autres exemples.

qui convient mieux ici : « l'homme à l'œil crevé » ; **cruricrepus*, « celui dont les cuisses sont entamées à coups de lanières ».

Nous rétablissons au singulier le suffixe *-ides* (non *-ida*) et y reconnaissons la transcription du suffixe des patronymiques grecs. Plaute, en effet, use assez fréquemment de ce suffixe pour la formation de noms propres de fantaisie, tirés du grec ou hybrides : *Pultophagonides, Poen.*, 54 ; *Bumbomachides, Clutomnestordysarchides, Mil.*, 14 ; *Polymachaeroplagides, Pseud.*, 988 ; *Thensaurochrysonicochrysides, Capt.*, 285. La désinence solennelle et noble par excellence, complète l'effet comique de ces noms de mascarade. Il en est de même ici. Truthus et ses compagnons sont de mauvais drôles d'esclaves, fils de drôles, « fils d'œil-crevé, fils de cuisses-entamées » ; ils ont leurs « quartiers » d'esclavage. Il est superflu d'insister sur le caractère plaisant et proprement plautinien de ces formations complexes.

demo :

virgĭdēmia, *Rud.*, 636 :

> At ego te per crura et talos tergomque optestor tuom
> ut tibi ulmeam uberem esse speres virgidemiam,
> et tibi eventuram hoc anno uberem messem mali.

« La récolte des verges sera pour toi féconde cette année. »

Imitation plaisante du composé d'usage courant *vindēmia*.

doleo :

cordŏlium, *Cist.*, 63 :

> *Selenium :* At mihi cordolium est. — *Gymnasium :* Quid ? id unde est tibi [cor ? Commemora obsecro,
> quod neque ego habeo, neque quisquam alia mulier, ut perhibent [viri.
> *Poen.*, 92 : tibi erit cordolium si quam ornatam melius forte aspexeris.

La formation de ce composé (1) ne semble pas, comme celle des mots précédents, appartenir à Plaute. Nous ne le citons ici qu'en raison du jeu de mots étymologique qu'il fournit : *cordolium — id unde est tibi cor ?*

(1) Il paraît inutile de supposer une haplologie *cordis-dolium*, **cor(di)dolium* ; le mot, s'il est ancien, en effet, a fort bien pu être formé du substantif, sans désinence de génitif, uni au thème verbal suivi du suffixe *-ium*, de la même façon que *justitium, solstitium*.

edo :

cuppĕs, *Trin.*, 239 :

> (amor) blandiloquentulus, harpago, mendax, cuppes, avarus elegans, [despoliator...
> *Stichus*, 712 : nil moror cuppēdĭa.
> Cf. Ter., *Eun.*, 256 : concurrunt laeti mihi cuppēdĭnārii omnes.

Le premier terme de ce composé ne peut être le verbe *cŭpio*, comme le voudrait Pauli (1), non seulement parce que le redoublement de *p* serait inexplicable après une brève, mais surtout, parce qu'un composé, formé de deux thèmes verbaux : *cŭp* (*io*) et (*ĕdo*), serait absolument exceptionnel en latin.

Le premier membre est certainement un substantif, probablement *cūpa*, coupe, plat (cf. le composé italien moderne : *leccapiatino*). Le redoublement de la consonne rapproche ce mot d'autres épithètes moqueuses employées comme noms propres : *lippus, flaccus, gibber, maccus* (2). Au même titre que ces surnoms, *cuppes* doit provenir de la plus ancienne langue comique de Rome, de la langue des Atellanes. Il y devait être le nom de quelque personnage traditionnel de la farce populaire, gourmand et voleur. Nous en retrouvons le souvenir dans ce que racontait Varron d'un certain Numerius Equitius Cuppes, qui, avec son compagnon Manius Macellus, se serait distingué par ses nombreux larcins (3). L'origine de ce nom étant devenue obscure, *cuppes* fut pris pour un simple d'où l'on tira des dérivés : *cuppēdia* (4), *cuppēdium* (5), *cuppēdo* (6), *cuppēdĭnārius*.

(1) *Kuhn Zeitschr.*, XVIII, 11.

(2) Sommer, *Handbuch d. lat. Laut. u. Formenlehre*, p. 290, 291.

(3) Donat, *Ad Eun.*, 256 : Varro, *Humanarum Rerum* « Numerius Equitius Cuppes, inquit, et Manius Macellus, singulari latrocinio multa loca habuerunt infesta. His in exilium actis bona publicata sunt, aedes ubi habitabant dirutae eque ea pecunia scalae deum Penatium aedificatae sunt ; ubi habitabant, locus, ubi venirent ea quae vescendi causa in urbem erant allata ; itaque ab altero Macellum, ab altero Forum Cupedinis appellatum. »

(4) Nonius, 85 : cuppedia, cupiditas.

(5) Paul.-Fest., 48, M. : cuppes et cuppedia antiqui lautiores cibos nominabant, inde et macellum, forum cuppedinis appellabant ; cuppedia autem a cupiditate sunt dicta, vel, sicut Varro vult, quod ibi fuerat Cupedinis equitis domus qui fuerat ob latrocinium damnatus.

(6) Varro, *L. L.*, v. 146 : forum cupedinis a cupedio, quod multi forum cupidinis a cupiditate.

facio.

Nous avons vu que le radical de ce verbe a servi aux langues techniques à former bon nombre de substantifs, noms d'agents. Ces composés : *pontifex, artifex, opifex,* ainsi que leurs dérivés en *-ium : lanuficium,* passés dans la langue commune, se trouvent couramment employés par Plaute. Les poètes ont composé de *facio,* surtout des adjectifs en *-ficus.* Quelques formations de ce genre se rencontrent chez Plaute, sans que l'on puisse déterminer si elles lui appartiennent en propre ou si elles existaient avant lui :

damnĭfĭcus, *Cist.,* 728 :

nequam bestiam et damnificam.

furtĭfĭcus, *Epid.,* 12 :

minu' jam furtificus sum quam antehac.
Pseud., 887 : vostras furtificas manus.

mūnĭfĭcus, *Amph.,* 842 :

ut munifica sim bonis.

terrĭfĭcus, *Most.,* 4 :

terrifica monstra.

Ce mot se trouve dans l'argument acrostiche placé en tête de la pièce et, par conséquent, n'est pas de Plaute.

vĕnēfĭcus, *Pseud.,* 873 et *saep.,*
appartient plutôt à la langue du droit qu'à celle de la comédie.

C'est à Plaute, au contraire, que nous croyons devoir attribuer la formation de plusieurs verbes, dérivés d'adjectifs de ce type.

causĭfĭcor, *Aul.,* 755 :

hau causificor quin eam habeam potissimum :
je ne me défends pas de la prendre.

Il faut évidemment supposer à l'origine de ce verbe un adjectif **causificus,* « qui a la manie de plaider », « ergoteur ».

pācĭfĭcātus, *Stich.,* 517 :

Satin ego tecum pacificatus sum, Antipho ?
« Suis-je, avec toi, devenu assez *pacifique,* Antiphon ? »

fūmĭfĭcem, *Mil.,* 412 :

gratisque agam eique ut Arabico fumificem odore amoene.

L'adjectif *fumificus* est attribué à Plaute par Varron :

L. L., VII, 38, M. : Plautus : « Epeum *fumificum,* qui legioni nostrae habet coctum cibum » : cocum ab Epeo illo qui dicitur... Atridis cibum curasse.

rūmĭfĭcant (?), *Amph.,* 678 :

quamque adeo cives Thebani vero rumificant probam.

La leçon *rumificant,* qui est celle de tous les manuscrits palatins (1), nous paraît provenir de l'archétype de cette famille, plutôt que de Plaute lui-même (2). Nonius, en effet, citant ce passage, donne *rumiferant :*

166, 30 et 167 : rumiferare, dictum honeste rumoribus ferre ; Plautus Amphitrione.

On s'explique fort bien la formation d'un verbe *rumiferare,* sur le modèle de *vociferare ; *rumificus, rumificare,* ne présentent au contraire, pour le sens, qu'une analogie lointaine avec les composés du type *terrificus, terrificare.* Une confusion de suffixe analogue a substitué, dans les manuscrits de la famille palatine : *lucrifica* (3), à *lucrifera,* leçon du palimpseste A, déformation plaisante de l'adjectif connu *lucifer, Persa,* 515, 516 (4).

neque quam tibi Fortuna faculam lucriferam adlucere volt.
— Quae istaec lucrifera est Fortuna ?

lūdĭfĭco :

Mil., 1161 : militem lepide et facete laute ludificarier.
Most. (argument acrostiche), 3 : senem... ludificatur Tranio ;
ibid., 1033 et 1035 : deludificatust me hodie.
(1033, B : ludificatust ; C, D : *Te ludificatust*).
Ibid., 1067 : ludificabo.
Rud., 147 : deludificavit me ille homo, indignis modis.
Substantifs dérivés : *ludificatus; ludificator :*
Poen., 1281 : me sibi habento scurrae ludificatui.
Most., 1066 : ego illum ante aedis praestolabor ludificatorem meum.

(1) B : *verorum mirificant ;* D, F : *vero rumificant.*
(2) Cf. *Mélanges Chatelain,* p. 187.
(3) B : *lucificam ;* C, D, F : *lucrificam.*
(4) Cf. *Mélanges Chatelain,* p. 186.

La composition directe du verbe *ludere, dēlūdere* avec *facio*, n'aurait pu donner que *lude-* ou *delude-facere*. *Ludifico,* de même que *causificor,* dérive d'un adjectif en *-ficus,* lequel d'ailleurs peut fort bien n'avoir jamais été employé en latin. *Deludificare* n'est qu'une déformation due à l'influence de *deludere* (*Aul.,* 819 et saep.), synonyme de *ludificare*.

Une contamination du même genre a donné naissance à l'adjectif

dēlēnĭficus, *Mil.,* 192 :

domi dolos, domi delenifica facta, domi fallacias.

Nous avons d'une part l'adjectif *lēnis,* doux, et un composé possible **lēnificus,* qui ne saurait signifier autre chose que : « adoucissant », et, d'autre part, un verbe *dēlēnire,* « adoucir », mais aussi « charmer », pris dans le mauvais sens, et par suite, « tromper, corrompre ». C'est bien le sens du verbe *delenire,* que nous retrouvons ici dans l'adjectif *delenificus* (1).

fero :

furcĭfer, *Pseud.,* 193 et *saep.*

flābēllĭfĕra, *Trin.,* 252, « porteuse d'éventail ».

lūcrĭfĕra, *Persa,* 515, 516 (cf. *supra,* p. 169).

rūmĭfĕrant, *Amph.,* 678 (manuscrits palatins *rumificant*), cf. *supra,* p. 169.

fāmĭfĕratio, *Trin.,* 502 (cf. *famigeratio,* p. 172).

frango :

dentĭfrangĭbŭlum, nŭcĭfrangĭbŭlum, *Bacch.,* 596 :

Pistocler. : ita dentifrangibula haec meis manibus gestiunt.
— *Paras. :* quom ego hujus verba interpretor, mihi cautiost
ne nucifrangibula excussit e malis meis.

Crūrĭfrăgius, *Poen.,* 886 :

continuo is me ex Syncerasto, Crurifragium fecerit.

(1) On pourrait, il est vrai, expliquer encore *delenificus* comme une formation directe d'un radical verbal avec le verbe *facere,* et y voir un composé du même genre que *contemnificus :* Lucilius, XXVI, 468 : *ego enim contemnificus fieri ;* cf. *supra,* p. 118.

lumbĭfrăgium, *Amph.,* 456 :

nam si me inritassis, hodie lumbifragium hinc auferes.

Le premier de ces composés est une imitation plaisante de noms d'instruments, dont quelques exemples, tels que *nucifrangibulum,* pouvaient exister déjà dans la langue latine.

Crurifragius, nom propre de plaisanterie, est une formation entièrement fantaisiste. Dans *lumbifragium* se retrouve le souvenir de mots connus tels que *naufragium*. Il faut noter l'alternance entre la forme **-frang.* du thème verbal, dans les composés de sens actif, et le radical pur **-frag.,* dans les composés de sens passif.

fraudo :

sŏcĭŭfraude, *Pseud.,* 362 :

A : *Sociufraude* — B, C : *Sociofraude* — F : *Socifraude.*
Épithète injurieuse adressée au leno Ballio.

On peut hésiter entre l'orthographe du palimpseste et celle des manuscrits palatins B et C, étant donné que c'est précisément vers l'époque de Plaute que *-ŏ* final passe à *-ŭ,* dans la deuxième déclinaison (1). Cependant, en composition et devant une labiale (*f*), dès le début de la tradition littéraire latine, cet *-ŏ* apparait constamment fermé en *-ŭ :* ex. *sacru-fico, Pseud.,* 265. La leçon de F, condamnée ici par l'accord de A et de B, serait la plus conforme aux habitudes de la composition latine, les thèmes en *-io* se trouvant généralement réduits à *-i,* de même que ceux en *-o* (2).

La forme *sociu-fraude* doit être rapprochée des composés poétiques *Graiu-gena, Troiu-gena,* dont la formation date de la même époque. A ce moment, en effet, ni en composition, ni même en syllabe fermée, à l'intérieur des mots simples, *-ŭ* n'a encore achevé son évolution vers le son *-i*. Plaute écrit *aurufex, Men.,* 525 ; *sacrufico, Pseud.,* 265 (3). Les inscriptions archaïques et dialectales fournissent bon nombre d'exemples, dans lesquels *-u* est conservé (4).

(1) Sommer, *Handbuch d. lat. Laut. u. Formenlehre,* p. 157.

(2) Stolz, *Hist. Gramm.,* p. 383.

(3) M. Havet, *Manuel de crit. verb.,* p. 217, n° 921, admet que devant une labiale autre que *-u,* peut se conserver l'archaïsme *-o, -u ;*... les copistes tendent à rajeunir *-u* en *-i*.

(4) *S. c. des Bacchanales, C. I. L.,* I, 196, l. 25 : *caputalem ; Inscr. des Scipions,* I, 33, v. 6 : *lubens ;* I, 32 : *optumo, ploirume.*

fugio :

lŭcrĭfŭgus, *Pseud.*, 1133 :

Venu' mihi haec bona datat, quom hos huc adigit
lucrifugos, damnicupidos, qui... etc.

A, lucrifugos — B, lucrifugas, adopté par tous les éditeurs.

Nous préférons la leçon qui fait de ce composé un adjectif, parallèle à *damnicupidos,* et conserve l'allitération des finales. *Lucrifuga,* qui serait un substantif, nous paraît une correction du copiste, qui, ayant séparé les deux termes du composé, crut reconnaître dans le second le mot *fuga.*

La voyelle de liaison *-ĭ, lucrifugus,* non **lucrufugus,* attestée par tous les manuscrits, semble due à une dissimilation.

gero :

armĭgĕr, *Cas.*, 55, 257, 270, 279, 769 ; *Merc.*, 852.

adjectif, *Cas.*, 257 : servo armigero,
ou substantif, *ibid.*, 270 : si ego ab armigero impetro.

bellĭgĕrare.

Capt., prol., 24 : belligerant Aetoli cum Aleis ; *ibid.*, 93.
Persa, 26 :... quasi Titani cum eis belligerem
quibus sat'esse non queam ?
Truc., 184, 628.

Le verbe composé est un dérivé de l'adjectif *belliger,* bien plutôt que le résultat direct de la juxtaposition de *bellum* et de *gerere.* Ainsi s'explique le changement de conjugaison.

fāmĭgĕrātor, *Trin.*, 215, 219 ; famigeratio, *ibid.*, 692.

Les trois manuscrits principaux de la famille palatine, ainsi que F et l'édition princeps de Plaute, donnent, au vers 692, la leçon *famiferatio.* Le mot aurait pour lui l'analogie de *vociferare* et de ses dérivés, de *rumiferare* (*Amph.*, 278). Aussi se trouve-t-il adopté par la plupart des éditeurs, Dousa, Bergk, Lœwe. Mais les deux autres passages de la même pièce nous fournissent, 215 : *famigeratorum ;* 219 : *famigeratori,* et la faute de C, *famigeneratori,* confirme encore cette lecture. Il semble donc bien que, dans les trois cas, Plaute dut employer le composé de *gero,* mais que la variante *famiferatio* existait dès le prototype des manuscrits palatins, et remonte, par conséquent, à l'antiquité.

mōrĭgĕrus, *Pseud.*, 208 :

igeru's, maler ommale facis mihi.

mōrĭgĕro, *Amph.*, 981 :

cum hac usuraria/uxore nunc mi morigero.

mōrĭgĕror, *Stich.*, 742 :

Morigerabor, meae deliciae.

L'adjectif *morigerus* a servi d'intermédiaire entre l'expression *mōrem gĕrere* et le verbe composé.

plāgĭgĕra, *Pseud.*, 153 :

plagigera genera hominum.

Bothe corrige *plagigerula,* conjecture arbitraire, dont l'inconvénient est de supprimer l'allitération *plagigera genera.*

Nous rencontrons chez Plaute plusieurs exemples de formations en *-gĕrŭlus,* diminutifs de composés en *-ger :*

damnĭgĕrŭlus, *Truc.*, 551 :

ite, ite hac simul muli eri damnigeruli.

Codd : mulierei. Ce passage est à peu près désespéré (cf. Schoell, *praef.*, p. XXVII). Nous adoptons la conjecture proposée par Bugge (*Fleck. Jahr.*, CVII [1873], p. 411), en faisant de *damnigeruli* une épithète de *muli.* Cinamus s'adresse aux mulets chargés des cadeaux envoyés par leur maître à la courtisane Phronesium : « Allez, allez, mulets, mes petits porte-ruine. »

mūnĕrĭgĕrŭlus, *Pseud.*, 181 :

maniplatim mihi munerigeruli facite ante aedis jam hic adsint.
« mes petits porte-cadeaux ».

sălūtĭgĕrŭlus, *Aul.*, 502 :

salutigerulos pueros.

sandălĭgĕrŭla, *Trin.*, 252 : petite esclave porte-sandales.

scūtĭgĕrŭlus, *Cas.*, 263 :

qui, malum homini scutigerulo dare lubet ?

Le sens diminutif ou hypocoristique de ces composés est assez net pour que nous puissions exclure du texte de Plaute les diminutifs de cette forme qui seraient de simples équivalents d'un composé en *ger,* tels que :

nūgĭgĕrŭlus, *Aul.*, 525 : « marchand de colifichets ».

Nonius, citant ce passage (244, 29), donne, croyons-nous, la véritable leçon : nūgĭvendūs (1).

(1) *Nugigerulis* est la leçon commune des manuscrits palatins ; le palimpseste fait défaut. Nonius, même citant de mémoire, n'aurait pas substitué l'insignifiant *nugivendus,* au mot caractéristique *nugigerulus.* On s'explique, au contraire, que dès l'antiquité, un éditeur de Plaute, ait cru améliorer le texte, en y introduisant une forme jugée particulièrement plautinienne ; cf. *Mélanges Chatelain,* p. 187.

gĕrŭlĭfĭgŭlus, *Bacch.*, 381 :

Ce composé inexplicable nous paraît, de même, une invention, non de Plaute, mais de quelque éditeur antique. Bergk a montré combien une formation de ce type : deux thèmes verbaux, affectés chacun d'un suffixe de diminutif, serait étrange en latin aussi bien qu'en grec. Il propose de corriger *fĕrŭligerulus,* traduction supposée du mot grec ναρθηκοφόρος (1). Cette conjecture est peu satisfaisante au point de vue du sens.

Nous remarquons, avec Langen, que tout le passage porte des traces évidentes d'interpolation (2). La pensée se traîne au milieu des répétitions, le style est lourd et la langue incorrecte. Les vers 377 à 382 ne sont que le développement maladroitement oratoire d'un seul vers, qui peut se restituer ainsi :

quibus patrem meque una amicosque omnis afflictas tuos.

Ainsi disparaît *gerulifigulus,* imitation maladroite des autres composés plautiniens en *-gerulus* (3).

lego :

dentĭlĕgus, *Capt.*, 798 :

dentilegos omnis mortalis faciam.

pasco :

scrōfĭpascus, *Capt.*, 807 :

pistores scrofipasci, qui alunt furfuribus sues.

patior :

plāgĭpătĭdae, *Capt.*, 472 ; *Most.*, 356 :

ubi sunt isti plagipatidae, ferritribaces viri ?

Nous retrouvons ici, mais dénué, semble-t-il, de toute signification généalogique, le même suffixe que dans *oculicrepidae, cruricrepidae ;* cf. *supra,* p. 166.

(1) Bergk, *Klein. Phil. Schriften,* I, 36.
(2) Langen, *Beiträge z. Kritik u. Erläuterung d. Plautus,* p. 166 sqq.
(3) Cf. *Mélanges Chatelain,* p. 188, 189.

peto :

lŭcrĭpĕta, *Most., argument acrostiche,* v. 6.

Le mot n'est donc pas de Plaute, mais il fait pendant au composé plautinien *lŭcrifŭgus.* Il est formé sur le modèle de composés de la langue juridique, tels que *heredipeta ;* cf. *supra,* p. 27.

rapio :

bustĭrăpe, *Pseud.*, 361 :

Une des injures dont Calidorus et Pseudolus accablent le *leno* Ballio : « détrousseur de bûchers ».

Au lieu de la forme *bustirape,* donnée par tous les manuscrits et certifiée par le palimpseste, on attendrait **busterape,* en raison de la règle énoncée par M. Havet : « là où le latin met *ĭ* devant toute autre consonne, à l'intérieur d'un mot, il met *ĕ,* si la consonne est une *r* » (1). L'orthographe *bustirape* semble donc à M. Havet une forme rajeunie. Mais n'y peut-on pas reconnaître plutôt l'indice d'une formation artificielle, due sans doute à Plaute lui-même ? L'expression serait inspirée du composé grec τυμβωρύχος : pilleur de tombes.

rumpo :

lēgĕrŭpa, *Pseud.*, 364 (même scène que le précédent).

Le mot est encore employé comme injure : *Rud.*, 652. On le rencontre, pris au sens juridique : *Persa,* 68 :

Si legerupam qui damnet, det in publicum dimidium.
Le parasite Saturio est en veine de légiférer.

lēgĕrŭpio, *Rud.*, 709 :

tun' legerupionem hic nobis cum dis facere postulas.

Les deux composés appartiennent à la langue du droit (cf. *supra,* p. 28) et se trouvent employés ici au sens plaisant.

sterno :

lectisternĭātor, *Pseud.*, 162 :

tu esto lectisterniator, tu argentum eluito.

(1) *Rev. de Phil.*, 1892, p. 100 ; cf. *Élém. de crit. verb.*, n. 922, p. 217.

Le *leno* distribue les tâches aux *lorarii*. Il est inutile d'insister sur l'effet de parodie visé par l'emploi, dans cette circonstance, de ce nom d'agent, dérivé du composé *lectisternium*, formé par la langue religieuse.

tempto :

pĕdĕtemptim, *Mil.*, 1023.

Est dû à la simple juxtaposition de l'ablatif *pĕdĕ* et de l'adverbe *temptim*. Ce n'est pas à proprement parler un composé.

tero :

ferrĭtĕrus, *Trin.*, 1021 :

oculicrepidae, collicrepidae, ferriteri, mastigiae.
« frotte-chaînes ».

ferrĭtĕrium, *Most.*, 743 :

l'ergastule « où l'on » use ses chaînes.

ferrĭtrĭbax, *Most.*, 356 :

plagipatidae, ferritribaces viri.

Ce mot a le même sens que *ferriterus*, mais substitue au latin *tero* le verbe grec, τρίβω, et ajoute le suffixe latin *-ax*, indiquant la disposition, la tendance.

Le même verbe τρίβω a fourni à Plaute les composés :

flagrĭtrĭba, *Pseud.*, 137 : qui use le fouet ;

ulmĭtrĭba, *Persa*, 278 : qui use la baguette ;

tympănŏtrĭba, *Truc.*, 611 : un frotteur de tambour :

umbraticulum, tympanotribam amas, hominem non nauci.

De même φάγω a formé les noms propres plaisants :

Pultiphagus, *Most.*, 828 ;

Pultiphagonides, *Poen.*, prol., 54.

tundo :

fustĭtŭdĭnus, *Asin.*, 33 :

fustitudinas, ferricrepinas insulas.
les îles « frappe-bâton ».

uro :

subverbustus :

attribué à PLAUTE par FESTUS, 309, 15, M. : subverbustam veribus ustam significat Plautus cum ait :

vicerosam (ulcerosam), compeditam, subverbustam, sordidam.

La préposition, nous semble-t-il, ne régit pas le substantif *vĕrū*, baguette ; elle s'ajoute au composé **verbustus* = *vĕrū-ustus*, avec le sens diminutif qu'elle a parfois en composition : « le dos légèrement cuisant de coups de baguette ».

Au verbe *uro* s'est substitué une forme **buro*, isolée des composés *ambūro* (1) ou *combūro* (2), d'un usage plus fréquent que le simple (3).

La chute de la finale *-ū* du substantif *verū* (ablatif) serait due, suivant M. Stolz, à l'accumulation des sons *u*, dans ce mot (4).

vendo :

nūgĭvendus, *Aul.*, 525 :

ubi nugivendis res soluta est omnibus.

(Cf. *supra*, p. 173).

vigilare :

noctŭvĭgĭlus, *Curc.*, 196 :

tuām fĭdēm *Vĕnŭ nōctŭvĭgĭlă.*

Le mot comptera comme composé ou comme juxtaposé suivant que l'on scandera *noctŭ* bref ou long ; le vers admet, en effet, ici, soit un trochée, soit un spondée.

Nous citons à part les composés dans lesquels le verbe a conservé sa *désinence de participe présent :*

caelĭpŏtens, *Persa*, 755 :

Juppiter, dique alii omnes caelipotentes.

(1) OSTHOFF, *Zur Gesch. d. Perf. im Indog.*, p. 535, a.
(2) ASCOLI, *Arch. glottologico*, X, p. 41.
(3) Cf. WALDE, *Lat. Etymol. Wœrterb.*, s. v. *uro*.
(4) *Lat. Nominalcomp.*, p. 25.

salsĭpŏtens, *Trin.*, 820 :

Salsipotenti et multipotenti Jovi' fratri et Nerei Neptuno.

vĭrĭpŏtens, *Persa*, 252 :

Jovi opulento, incluto Ope gnato, supremo, valido, viripotenti.

vīnĭpollens, *Curc.*, 114 :

vinipollens, lepidus Liber.

Ces quatre composés de *potens* et de *pollens*, apparaissent nettement comme des imitations parodiques des épithètes religieuses et poétiques : *omnipotens, caelipotens* (cf. *supra*, p. 133 sqq.).

ADJECTIF + THÈME VERBAL

Très voisins des derniers composés que nous venons de citer sont ceux dans lesquels le premier terme est un adjectif :

multĭpŏtens, *Trin.*, 820 :

salsipotenti et multipotenti.

omnĭpŏtens, *Poen.*, 275 :

di inmortales, omnipotentes.

Les fragments de l'épopée et de la tragédie nous ont déjà fait connaitre un certain nombre de formations d'un adjectif qualificatif et d'un thème verbal. Plaute fait passer cette catégorie de composés, du genre épique et tragique, à la comédie. Ceux qu'il emploie ou qu'il forme sont surtout des composés de *dicere* et de *loqui* :

blandĭdĭcus, *Poen.*, 138 :

nunc mihi blandidicus es.

falsĭdĭcus, *Trin.*, 770 :

falsidicum confidentem.

magnĭdĭcus, *Mil.*, 923 :

odium magnidicum.

spurcĭdĭcus, *Capt.*, 56 :

neque spurcidici insunt versus.

vānĭdĭcus, *Trin.*, 275 :

cum improbis vivere vanidicis.

blandĭlŏquus, *Bacch.*, 1173 :

ut blandiloquast.

blandĭlŏquentŭlus, *Trin.*, 239 :

(Amor) ... subdole blanditur, ab re consulit
blandiloquentulus, harpago, mendax, etc.

confĭdentĭlŏquus, *Trin.*, 201 :

neque confidentiloquius, neque peiiurius.

falsĭlŏquus, *Capt.*, 264 :

Mil., 191 : animum falsiloquum, falsificum, falsijurium
quarum rerum te falsiloquum mi esse nolo.

largĭlŏquus, *Mil.*, 318 :

praetruncari linguam largiloquam jubes.

mendācĭlŏquus, *Trin.*, 200 :

neque mendaciloquius, neque [adeo] argutum magis.

multĭlŏquus, *Pseud.*, 794 :

multiloquum, gloriosum, insulsum, inutilem.
Cist., 149 : multiloqua et multibiba est anus.

multĭlŏquĭum, *Merc.*, 31.

paucĭlŏquus, *Ibid.*, 31 (1).

paucĭlŏquĭum, *ibid.*, 34.

plānĭlŏquus, *Truc.*, 864 :

ut planiloqua est, paucis ut rem ipsam attigit !

stultĭlŏquus, *Persa.*, 514 :

Tace stultiloque, nescis quid te instet boni.

(1) B, C, D : *parumloquium* ; corr. HAVET, *Archiv f. lat. Lexic.*, II, p. 134, 135.

stultĭlŏquium, *Mil.*, 296 :

nisi supprimis/tuom stultiloquiom.

stultĭlŏquentia, *Trin.*, 222 :

occlusioremque habeant stultiloquentiam.

vānĭlŏquus, *Amph.*, 379 :

quia vaniloquo's, vapulabis.

vānĭlŏquentia, *Rud.*, 905 :

jam meas opplebit auris vaniloquentia.

Malgré la forme parfaite qu'il présente, nous éliminons le composé īnānĭlŏquus, *Pseud.*, 255, simple conjecture, non moins que īnānĭlŏgus et *inanilogista* (1). La vraie correction nous semble avoir été proposée par M. Bursian(2) :

inani's. Logi istaec.

Les composés d'adjectifs et d'autres verbes que *dico* ou *loquor* demeurent isolés.

bibo :

multĭbĭbus, mĕrŏbĭbus :

Cist., 149 : multiloqua et multibiba est anus.
Curc., 77 : anus multibiba et merobiba.

L'alternance *i* et *o* de la finale du premier terme de ces deux composés est à noter. Deux raisons concourent à expliquer le maintien de *o* dans *merobibus :* 1° la présence de la vibrante *r* qui oppose une certaine résistance à la fermeture de *o, u ;* 2° l'influence dissimilatrice de la voyelle *i* du radical du verbe. Cette dissimilation ne s'est pas exercée sur mul*tibi*bus, parce que *multi* représentait la forme courante et bien connue de ce mot en composition.

facio :

dēlēnĭfĭcus, *Mil.*, 192 :

domi delenifica facta (cf. *supra*, p. 170).

(1) B : *inanilogiste ;* D : *inani logis te ;* F : *inanilogus es.*
(2) *Fleckeisen Jahrbücher*, 1858, LXXVII, p. 512 ; cf. *Mélanges Chatelain*, p. 190, 191.

falsĭfĭcus, *Mil.*, 191 :

domi habet animum falsiloquum, falsificum, falsijurum.

L'exemple de *falsiloquus* a influé sans doute sur la formation des deux autres composés, non moins que sur celle de *delenifica* au vers suivant.

spurcĭfĭcus, *Trin.*, 826 :

nam te omnes saevum severumque atque avidis moribus commemorant, spurcificum, inmanem, intolerandum, vesanum....

fero :

dulcĭfĕr, *Pseud.*, 1262 (canticum) :

manu candida cantharum propinare dulciferum.

juro :

falsĭjūrus, *Mil.*, 191 (cf. *supra, falsificus*).

video :

stultĭvĭdus, *Mil.*, 335 :

Vin jam faciam uti stultividum te fateare.

Ces composés d'adjectifs et d'un thème verbal rejoignent les composés d'un adverbe et d'un verbe. C'est l'adverbe qu'il faut reconnaitre dans :

mălĕsuādus, *Most.*, 213 :

illa hanc corrumpit mulierem malesuada vitilena.

Les autres composés de *bene* et de *male* avec *dico, facio, volo,* sont chez Plaute d'un usage courant :

benedictum ; maledictum.

benefactum, beneficium ; malefactum, malefactor, maleficus, maleficium.

benevolens, benivolus ; malevolens, malivolentia.

COMPOSÉS SANS THÈME VERBAL

I. SUBSTANTIF + SUBSTANTIF

Les composés de ce type font à peu près complètement défaut en prose ; ils demeurent rares en poésie, même chez Accius et Pacuvius ; ils sont de même exceptionnels chez Plaute.

lōrĭpēs, *Poen.*, 510 :

Agorastocles maudit ses avocats :
homines spissigradissumos,
tardiores quam corbitae sunt in tranquillo mari...
... nequiquam hos procos mi elegi, loripedes tardissimos.

De même que les composés analogues de la poésie, *pennipes, plumipes,* πτερόπους (Cat., LV, v. 25, 27), le mot est traduit du grec ἱμαντόπους, qui appartient à la langue scientifique, plutôt qu'à la poésie et doit désigner proprement les oiseaux de l'ordre des échassiers « aux jambes lanières » (1). Il se trouve d'ailleurs également appliqué aux hommes et désigne une tribu fabuleuse de peuples exotiques (2). De cette source, sans doute, vient le composé plautinien *loripes*.

saccĭpērĭum, *Rud.*, 547 :

eadem illa credo quae meum marsuppium (voravit)
quod plenum argenti fuit in sacciperio

Le mot est une traduction du grec σακκοπήρα (Apollodore de Carystos, Ἀμφιαρέως, v. 2, *Frag. com. gr.*, p. 658). Besta fait, à tort, du premier terme une apposition au second, et explique : « une besace qui a la forme d'un sac » (3). Le grec σάκκος désigne, non pas un sac, mais l'étoffe grossière de poil de chèvre dont sont faits les manteaux des pâtres et aussi leurs besaces ; σακκοπήρα est la besace de toile, par opposition à ἀσκοπήρα, celle qui est faite de peau, et

(1) Oppien, *Ixeut.*, II, 9.
(2) Tzetzès, *Hist.*, VII, 767, citant Apollodore, μύθων τε ἱμαντόποδες καὶ ἱμαντοσκελεῖς τε. Cf. Plin., *N. H.*, v., 8, 46, énumérant, d'après une source grecque, les peuples du centre africain : « Himantopodes loripedes quidam, quibus serpendo ingredi natura est. »
(3) *De verborum compositione plautina*, p. 27.

qui, comme l'outre, ἀσκός, conserve encore la forme de l'animal (1). C'est le nom d'un accessoire traditionnel de la comédie, qui de Grèce et de Sicile a passé sur le théâtre romain.

Les mots suivants représentent des juxtaposés plutôt que des composés :

mănŭprĕtĭum, *Men.*, 544 :

cĕdo aūrum, ĕgŏ mănŭprĕtĭūm dăbo.

(Cf. *supra*, p. 99).

tĭtĭvīllĭcĭum, *Cas.*, 347 :

non ego istuc verbum empsim titivillicio.

Nous comprenons ce mot comme un « verbum spurcidicum » d'origine populaire. Le second terme représente *villus*, poil. *Titi* (columbae sunt agrestes, *Schol.*, Pers., I, 20) est pris fréquemment au sens de « sexe » (2).

verbĭvēlĭtātĭo, *Asin.*, 307 :

verbivelitationem fieri compendi volo.

Deux esclaves viennent d'échanger une longue série de plaisanteries injurieuses ; ils jugent bon de mettre un terme à leur « escarmouche verbale ». L'expression peut s'écrire en deux mots, aussi bien qu'en un seul, puisque le vers, un septénaire trochaïque, peut admettre à cette place un spondée *vērbī*.

prōbrī pērlĕcĕbra, *Bacch.*, 1167 :

probri perlecebrae et persuastrices.

Hermann, Ritschl et Lindsay unissent les deux termes en un seul mot et comptent par conséquent *prōbrĭ* comme un trochée. Nous croyons au contraire devoir les séparer et faire du génitif *prōbrī* le complément des deux mots qui le suivent : *(probri) perlecebrae et persuastrices*. L'allitération des initiales se trouve ainsi mieux mise en relief.

(1) Diph., Μαινόμενος, v. 2, *Fragm. com. gr.*, p. 640 ; cf. Aristoph., fr. 482.
(2) Zimmermann, *Rhein. Mus.*, L. 159, sqq. ; Buecheler, *Arch. f. lat. Lexic.*, II, 118 sqq. Cf. Walde, *Lat. Etym. Wœrterb.*, s. v. *titulus*.

trăgĭcŏcōmoedĭa, trăgĭcōmoedĭa :

Amph., 59 : Făcĭam ūt/cōmmīx/tŭ sīt/trăgĭcŏ/cōmōe/dĭa.
Ibid., 63 : Făcĭām/sīt prōin/de ūt dī/xī trăgĭ/cōmōe/dĭa.

Le mètre oblige à lire, dans le premier cas, *trăgĭcŏcōmoedĭa,* que donnent les manuscrits, et à corriger le mot, dans le second vers, en *trăgĭcōmōedĭa*. M. Leo cherche à faire disparaître cette alternance, en introduisant dans le vers 59, un second *sit :*

Faciam ut commixta sit, sīt trăgĭ/comoedia.

Les nombreux exemples réunis par M. Havet (1), dans lesquels deux mots voisins l'un de l'autre présentent une diversité analogue, montrent bien, nous semble-t-il, que si les copistes — et même les éditeurs — tendent à uniformiser l'expression, les auteurs et Plaute en particulier, recherchaient au contraire la variété. Nous admettrons donc ces deux composés différents, composés artificiels et savants du reste, formés de deux mots grecs, qui ne paraissent cependant pas avoir été associés en grec. Le premier nous montre, au premier terme, l'adjectif τραγικός, qui, dans le second exemple, *tragicōmoedia,* se trouve abrégé par haplologie.

Crŭcĭsălus, *Bacch.*, 362 :

credo hercle adveniens nomen mutabit mihi
facietque extemplo Crucisalum me ex Chrysalo.

Le mot n'est qu'une déformation plaisante du nom propre *Chrysalus.*

2. NUMÉRAL + SUBSTANTIF

Plaute emploie couramment les nombreux composés de ce type, formés par les langues techniques. Nous rencontrons chez lui les *substantifs* suivants; ce sont pour la plupart des noms de mesures :

trīdŭum, quadriduum, *Persa,* 37 et *saep.*

bĭennium, trĭennium, *saep.*

quinquennium, *Epid.*, 498.

sexennium, *Poen.*, 67 (*prol.*).

(1) *Manuel de crit. verb.*, n. 543, p. 144, 145.

tĕruncius, *Capt.*, 477.

trĭmŏdium, *Men.*, 15 ; trĭobŏlum, *Bacch.*, 260 et *saep.*

centumpundium, *Asin.*, 303.

sesquĭpēs, *Trin.*, 903 ; sesqueopus, *Capt.*, 725 :

Ibi quom alii octonos lapides effodiunt, nisi
cotidiano sesqueopus confeceris
Sescentoplago nomen indetur tibi.

sincĭpŭt (*semi-caput*), *Men.*, 506, 633.

sincĭpĭtāmentum, *Men.*, 211.

bĭclĭnium, *Bacch.*, 720, 754.

ūnĭsūbsēllium, *Capt.*, 471 :

Nil morantur jam Lacones unisubselli viros,
plagipatidas, quibu' sunt verba sine penu et pecunia.

Stich., 489 : hau postulo equidem med in lecto accumbere :
scis tu med esse unisubselli virum.

Il faut lire *ūnĭsubsellium,* siège à une seule place : le tabouret du parasite, placé à côté du lit des convives et non pas *ūnī subselli* (1) *vir,* qui ne présenterait aucun sens (cf. *supra,* p. 100).

trisvĭri, *Amph.*, 155 ; *Asin.*, 131 ; *Aul.*, 413,

appartient à la langue administrative.

trītăvŭs, *Persa,* 57 :

l'ancêtre au cinquième degré. Le mot ne saurait être compris comme une formation du numéral **ter-*tri*, trois. Il dérive, semble-t-il, d'une forme *stritavus,* citée par Festus et dont l'étymologie demeure incertaine (2).

Les *adjectifs* sont, ou bien dérivés de noms de mesures, ou bien formés directement :

quinquennis, *Poen.*, 85 (*prol.*) ; sexennis, *Poen.*, 902.

septennis, *Men.*, 24 ; *Merc.*, 292 et *saep.*

dĭōbŏlārĭus, *Poen.*, 260 :

servolorum sordidulorum scorta diobolaria.

(1) Corrigé parfois, mais arbitrairement, en *imi subselli.*
(2) Cf. Stolz, *Hist. Gram.*, p. 383 ; Walde, *Lat. Etym. Wœrterb.*, s. v. *stritavus.* Nous trouvons cependant en grec le composé τριτοπάτωρ, le bisaïeul et l'ancêtre reculé d'un degré quelconque.

quădrīmus, *Capt.*, 8 (*prol.*); quadrimulus, *Capt.*, 981, *Poen.*, 85 (*prol.*).

quădrĭlībris, *Aul.*, 809.

trĭnummus, l'homme aux trois écus.

quădrŭpēs, *Asin.*, 708 ; quădrŭpĕdans, *Capt.*, 814 :

qui advehuntur quadrupedanti crucianti cantherio.

quădrŭpĕdō, adverbe, « au galop » :

calcari quadrupedo agitabo advorsum clivum.

bĭlinguis, *Pseud.*, 1260 :

ubi amans complexus est amantem, ubi ad labra labella adjungit, ubi altera alterum bilingui manufesto inter se prehendunt.

Chez Ennius, *Bruttaces bilingues* signifie : « les gens du Bruttium qui parlent deux langues » (cf. *supra*, p. 145). Le sens est ici tout autre ; de ces deux adjectifs *bilinguis* et *manufestus* ainsi rapprochés et se rapportant l'un à l'autre, l'un doit prendre évidemment la valeur d'un substantif.

bĭsulcis, *Poen.*, 1034 :

at hercle te hominem et sycophantam et subdolum
qui huc advenisti nos captatum, migdilix
bisulci lingua quasi proserpens bestia.

Nous trouvons dans le latin archaïque, chez Pacuvius, un autre exemple de l'adjectif *bisulcis* (1), mais la forme la plus courante à l'époque classique est *bisulcus*. On pourrait donc être tenté de reconnaître ici une expression doublement composée, *bisulcilingua :* « à la langue fourchue ». Mais un tel adjectif, qui devrait être employé ici au masculin, aurait reçu évidemment le suffixe *-us* et aurait été **bisulcilinguus*. Nous préférons donc séparer les deux termes.

Sescentŏplāgus, *Capt.*, 726 :

Sescentoplago nomen indetur tibi.

Le composé doit sans doute à son emploi comme nom propre d'avoir conservé la voyelle de liaison *o*.

(1) Cf. *supra*, p. 145, et pour la forme *bisulcis*, Ribbeck, *Trag. fragm².*, *coroll.*, p. LXXV.

sēmĭsomnus, *Curc.*, 115 :

tibi qui screanti, siccae, semisomnae
adfert potionem.

ūnĭănĭmus, *Stich.*, 731 :

ego tu sum, tu es ego, unianimi sumus.

L'absence d'élision entre le premier et le second terme, le sens exceptionnellement plein du composé, semblent bien indiquer une formation nouvelle.

ūnănĭmans, *Truc.*, 435 :

non amantis mulieris,
sed sociae unanimantis, fidentis fuit.

Ce participe semble également une formation nouvelle suggérée par le jeu de mots : *amantis-unanimantis*.

ūnŏcŭlus, *Curc.*, 392 :

Unocule salve.

Unŏmammia, *Curc.*, 445 :

nom de pays imaginaire, sans doute le pays des Amazones.

L'inscription *Oinumama* (= *Unomamma*), sur une ciste de Préneste, désigne une Amazone (1). Plaute a conservé, à la fin du premier terme, la voyelle *u-o*, archaïque ou dialectale.

Il faut noter enfin l'emploi très particulier que fait Plaute du numéral *tri-,ter-*, trois, fréquemment préposé comme multiplicateur au substantif *fur*, ou à des adjectifs, la plupart du temps injurieux (2).

trĭfūr, *Aul.*, 465 et *saep.*

trĭfūrcĭfĕr, *Aul.*, 324 ; Rud., 734, 752.

trĭparcus, *Persa*, 266.

trĭvĕnēfĭcus, *Aul.*, 86 ; mais tērvĕnēfĭcus, *Bacch.*, 813.

(1) *Monumenti dell' Inst.*, VI, pl. 55 ; *C. I. L.*, I, 1501 *add.* = Schneider, *Exempla*, n° 42.

(2) Cf. sur cet emploi, Ulrich, *Ueber die Composita bei Plautus*, programme, Halle, 1884.

La commodité du vers explique la formation des locutions adverbiales juxtaposées :

mīrĭmŏdis, *Trin.*, 931, mais *mīrīs mŏdīs, Men.*, 1039.

multĭmŏdis, *Most.*, 785, mais *multis mŏdis, Rud.*, 837 et *saep.*

omnĭmŏdis, *Stich.*, 683, et *omnibus modis.*

Les expressions nūdiustertius, *Most.*, 956 ; nūdiusquartus, *Curc.*, 438; nūdiusquintus, *Truc.*, 509 = *nunc dies tertius*, etc., ne relèvent pas davantage de la composition.

Rappelons encore, pour mémoire, les composés dans lesquels le numéral multiplie un thème verbal :

dŭplex, *Bacch.*, 641 ; centŭplex (1), *Pers.*, 960.

quadrŭpŭlāri, *Pers.*, 62 ; quadrŭpŭlātor, *ibid.*, 70, dérivés de *quadruplus* (2), formé lui-même de la racine **pel*, qui a donné sans doute *plico* et *plecto* (3).

Ce sont là de très anciennes formations, de date indo-européenne, comme le montre le grec διπλοῦς et δίπλαξ.

3. ADJECTIF + SUBSTANTIF

Cette catégorie se rattache étroitement à la précédente ; un certain nombre d'exemples viennent des langues techniques aussi bien que de la haute poésie.

Nous rencontrons chez Plaute tout d'abord des formations anciennes, passées dans le langage courant :

accĭpĭtĕr, *Persa*, 409 ; accipitrina, *Bacch.*, 214.

(1) Formés du radical de *plango*, non de *plico* ; cf. WALDE, *Lat. Etym. Wœrterb.*, s. v. *duplex*.

(2) Cato, I, 1 : *furem dupli, faeneratorem condemnare quadrupli.* De *quadruplator*, Pseudo-Asconius, in Cic., *De Div.*, p. 110, 24, propose une double explication : « quadruplatores delatores erant criminum publicorum, in qua re quartam partem de proscriptorum bonis quos detulerant consequebantur. Alii dicunt quadruplatores esse eorum reorum accusatores qui convicti quadrupli damnari soleant... » Cette seconde opinion paraît de beaucoup la plus vraisemblable ; cf. MOMMSEN, *Droit public*, IV, p. 307, note 1 et PERNARD, *Le Droit romain et le droit grec dans le théâtre de Plaute et de Térence*, p. 170, 171 (thèse de droit, Lyon, 1900).

(3) WALDE, *Lat. Etym. Wœrterb.*, s. v. *duplus*.

angĭportus, *Pseud.*, 961, *Most.*, 1044.

mĕrīdĭēs, *Most.*, 651.

magnănĭmus, *Amph.*, 212.

mĭsĕrĭcors, *Rud.*, 585 ; mĭsĕrĭcōrdĭa, *Pseud.*, 274 :

misereat si familiam alere possim misericordia.

Comme formations propres au poète comique, on peut compter *les substantifs :*

pĕrennĭservus, *Persa*, 421 ; employé comme injure.

vērĭvērbĭum, *Capt.*, 568 :

tu enim repertu's Philocratem qui superes veriverbio.

Dūrĭcăpĭto, *Persa.*, 60 :

neque is cognomentum erat Dūrĭcăpĭtōnĭbus.

Nous croyons avec Leo (1), devoir faire de ces deux mots une seule épithète ; le surnom du parasite devait être non pas *Capito*, mais Dūrĭcăpĭto ; les manuscrits et la plupart des éditeurs écrivent au contraire : dūrīs Căpĭtōnibus.

Suāvĭsāvĭātio, *Bacch.*, 116, 120 :

An deus est ullus Suavisaviatio ?

Nom de divinité de fantaisie.

adjectifs :

albĭcăpillus, *Mil.*, 631 :

Si albicapillus hic, videtur neutiquam ab ingenio senex.

vorsĭcăpillus, *Persa*, 230 (cf. *supra*, p. 150) :

ubi vorsicapillus fias.

vorsĭpellis, *Amph.*, 123 (cf. *supra*, p. 150) :

(Juppiter) ita vorsipellem se facit quando lubet.

Bacch., 657 : Vorsipellem frugi convenit
esse hominem, pectus quoi sapit ;
bonu' sit bonis, malu' sit malis.

(1) *Plautin. Forsch.*, p. 95, note 1.

La commodité du vers explique la formation des locutions adverbiales juxtaposées :

mīrĭmŏdis, *Trin.*, 931, mais *mīrīs mŏdīs, Men.*, 1039.

multĭmŏdis, *Most.*, 785, mais *multis mŏdis, Rud.*, 837 et *saep.*

omnĭmŏdis, *Stich.*, 683, et *omnibus modis.*

Les expressions nūdiustertius, *Most.*, 956 ; nūdiusquartus, *Curc.*, 438; nūdiusquintus, *Truc.*, 509 = *nunc dies tertius*, etc., ne relèvent pas davantage de la composition.

Rappelons encore, pour mémoire, les composés dans lesquels le numéral multiplie un thème verbal :

dŭplex, *Bacch.*, 641 ; centŭplex (1), *Pers.*, 960.

quadrŭpŭlāri, *Pers.*, 62 ; quadrŭpŭlātor, *ibid.*, 70, dérivés de *quadruplus* (2), formé lui-même de la racine **pel*, qui a donné sans doute *plico* et *plecto* (3).

Ce sont là de très anciennes formations, de date indo-européenne, comme le montre le grec διπλοῦς et δίπλαξ.

3. ADJECTIF + SUBSTANTIF

Cette catégorie se rattache étroitement à la précédente ; un certain nombre d'exemples viennent des langues techniques aussi bien que de la haute poésie.

Nous rencontrons chez Plaute tout d'abord des formations anciennes, passées dans le langage courant :

accĭpĭtĕr, *Persa*, 409 ; accipitrina, *Bacch.*, 214.

(1) Formés du radical de *plango*, non de *plico* ; cf. WALDE, *Lat. Etym. Wœrterb.*, s. v. *duplex*.

(2) Cato, I, 1 : *furem dupli, faeneratorem condemnare quadrupli.* De *quadruplator*, Pseudo-Asconius, in Cic., *De Div.*, p. 110, 24, propose une double explication : « quadruplatores delatores erant criminum publicorum, in qua re quartam partem de proscriptorum bonis quos detulerant consequebantur. Alii dicunt quadruplatores esse eorum reorum accusatores qui convicti quadrupli damnari soleant... » Cette seconde opinion paraît de beaucoup la plus vraisemblable ; cf. MOMMSEN, *Droit public*, IV, p. 307, note 1 et PERNARD, *Le Droit romain et le droit grec dans le théâtre de Plaute et de Térence*, p. 170, 171 (thèse de droit, Lyon, 1900).

(3) WALDE, *Lat. Etym. Wœrterb.*, s. v. *duplus*.

angĭportus, *Pseud.*, 961, *Most.*, 1044.

mĕrīdĭēs, *Most.*, 651.

magnănĭmus, *Amph.*, 212.

mĭsĕrĭcors, *Rud.*, 585 ; mĭsĕrĭcōrdĭa, *Pseud.*, 274 :

misereat si familiam alere possim misericordia.

Comme formations propres au poète comique, on peut compter *les substantifs :*

pĕrennĭservus, *Persa*, 421 ; employé comme injure.

vērĭvērbĭum, *Capt.*, 568 :

tu enim repertu's Philocratem qui superes veriverbio.

Dūrĭcăpĭto, *Persa.*, 60 :

neque is cognomentum erat Dūrĭcăpĭtōnĭbus.

Nous croyons avec Leo (1), devoir faire de ces deux mots une seule épithète ; le surnom du parasite devait être non pas *Capito*, mais Dūrĭcăpĭto ; les manuscrits et la plupart des éditeurs écrivent au contraire : dūrīs Căpĭtōnibus.

Suāvĭsāvĭātio, *Bacch.*, 116, 120 :

An deus est ullus Suavisaviatio ?

Nom de divinité de fantaisie.

adjectifs :

albĭcăpillus, *Mil.*, 631 :

Si albicapillus hic, videtur neutiquam ab ingenio senex.

vorsĭcăpillus, *Persa*, 230 (cf. *supra*, p. 150) :

ubi vorsicapillus fias.

vorsĭpellis, *Amph.*, 123 (cf. *supra*, p. 150) :

(Juppiter) ita vorsipellem se facit quando lubet.

Bacch., 657 : Vorsipellem frugi convenit
esse hominem, pectus quoi sapit ;
bonu' sit bonis, malu' sit malis.

(1) *Plautin. Forsch.*, p. 95, note 1.

lĕvĭfĭdus, *Persa*, 243 :

omnes sunt lenae levifidae.

Composé de *lĕvis* et *fĭdes* et non de *fĭdo ;* le sens en effet est non pas « qui se fie légèrement » mais « de bonne foi légère ».

parcĕprōmus, *Truc.*, 183 :

istos qui eum geniis suis belligerant parcepromi.

Composé de *parcus* et du substantif *prōmus,* maître d'office, intendant, ce terme semble signifier simplement : avare.

siccŏcŭlus, *Pseud.*, 77 :

genus nostrum semper siccoculum fuit.

spissĭgrădus, *Poen.*, 506 :

advocatos, homines spissigradissumos

peut être formé de *grădior,* aussi bien que du substantif *grădus* (cf. *supra,* p. 131, *tardĭgrădus*).

scrūpĕdus, strictĭvillus, *Nervolaria.*

Varr., *L. L.*, VII, 65 ; A. Gell., *N. A.*, III, 3, 6 ; Non., 169, 9-11 (cf. *supra,* p. 150, 151).

scrattae, scrupedae, strictivillae, sordidae.

« vitia atque deformitates meretricum », expliquent Aulu-Gelle et Nonius.

Varron voit en *scrupedus,* un composé : « scrupeda, a scauripeda, vel a vermiculo piloso qui solet esse in fronde, cum multis pedibus » — le même sans doute que le *multipeda,* ou *milipeda,* ou *centipeda* de Pline (*N. H.*, XXX, 32, 35, 47 ; cf. *supra,* p. 73).

L'hésitation de Varron entre les deux étymologies qu'il propose montre que lui-même n'était complètement satisfait ni de l'une, ni de l'autre. Il serait également difficile de reconnaître, au premier terme, le mot *scrūpus : aspera saxa et difficilia,* cité par Festus (333, M.) ; on ne saurait en effet déterminer le sens d'une telle formation. Peut-être faut-il écrire plutôt *scruppidae,* ou *scruppēdae* et faire du mot un simple dérivé (1).

Strictivillus « épilé », présenterait au premier terme, le participe

(1) Scruppae ide, *codd. Varr.;* scrupedae, *codd. Nonnii ;* cf. Lindsay, *Plautus* et Skutsch, *Berl. Phil. Wochenschr.*, 1895, p. 269.

passé de *stringo,* employé comme adjectif (cf. *supra,* p. 150, *vorsipellis*). La leçon, d'ailleurs, demeure également très incertaine (1).

turpĭlŭcrĭcŭpĭdus, *Trin.*, 100 :

turpilucricupidum te vocant cives tui.

Le sens du vers impose, nous semble-t-il, d'écrire en un seul mot cette association de trois termes juxtaposés (2).

COMPOSÉS GRECS ET NOMS PROPRES

Parmi les composés de forme grecque qui se rencontrent chez Plaute, les uns sont de simples emprunts : agoranomus, *Mil.*, 727 ; myropola, *Trin.*, 408 ; oenopolium, *Asin.*, 200 ; sycophanta, *Poen.*, 1032 et *saep.* ; monotropus, *Stich.*, 689 ; morologus, *Pseud.*, 1264. Plaute se contente de les affecter d'une terminaison latine.

D'autres semblent des formations dues à sa fantaisie ; il use des radicaux grecs, comme des radicaux latins, et parfois même les mêle les uns aux autres.

Nous avons déjà signalé les composés du verbe τρίβω, dont l'un tympanotriba, *Truc.*, 611, est complètement grec.

thermopolium, *Trin.*, 1013,

d'apparence complètement grecque, mais qui ne se rencontre pas en grec, semble une formation analogique de *oenopolium.* Il est mis en relation avec l'hybride :

thermopotasti, *ibid.*, 1014, hybride de θερμός et de *potare.* Peut-être faut-il lire plutôt *thermopolasti,* simple dérivé de *thermopolium.*

... satin in thermopolio
condalium es oblitus, postquam thermopolasti gutturem.

myropolae, *Trin.*, 408, est parfaitement grec ;

(1) Varr. : « strittabilas a strittilando ; stritare ab eo qui sistit aegre ».

(2) On ne saurait attribuer nulle autorité à la séparation arbitraire et due uniquement aux copistes, que présentent les manuscrits : B : *turpi, lucricup.* ; C, D : *turpilucri, cupid.* ; cf. *Mélanges Chatelain*, p. 190.

murobatharii, *Aul.*, 511 (cf. 513 : diabathrarii),
contient le même substantif μύρον, parfum, suivi d'un thème verbal déformé et difficilement reconnaissable, à moins qu'il ne faille supposer murobapharii (cf. μυροβαφής).

migdilybs, *Poen.*, 1033, « demi-lybien »,
semble une copie du grec, quoique nous ne trouvions pas en grec de mots de cette forme.

aurichalcum, *Pseud.*, 688,
n'est que la déformation, due à l'étymologie populaire, de ὀρείχαλκος.

Parmi les noms propres composés, il faut distinguer de même ceux qui appartiennent réellement à l'onomastique grecque : Archidemides, *Bacch.*, 250; Callidemides, *Trin.*, 216, etc. (1); — et les noms de comédie (2).

Ces derniers, composés ou simples, viennent, pour la majeure partie, de la nouvelle comédie grecque. Le tiers d'entre eux, environ, se rencontre dans les fragments qui nous en restent (3). Quelques autres, comme *Artotrogus*, parasite du *Miles*, *Miccotrogus*, *Stich.*, 242, rappellent la *Batrachomyomachie*. — Une catégorie, assez nombreuse, pour laquelle on ne trouve pas de modèles dans la littérature comique grecque, semble formée d'après des modes d'onomastique, courants en Sicile et dans l'Italie méridionale, aux quatrième et troisième siècles. Tels sont, en particulier, les noms en *-archus*, en *-cles* et la plupart de ceux en *-ippus* (4).

Un certain nombre, parmi ces composés, dénotent une intention particulièrement comique ; quelques-uns pourraient à la rigueur avoir été formés par Plaute ; quoique purement grecs, ils ne se rencontrent pas en effet en grec ; ils ressemblent néanmoins singulièrement à ces noms de personnages de la nouvelle comédie, que nous font connaître les lettres d'Alciphron, par exemple. Ainsi donc, si Plaute ne les a pas tous empruntés directement, il n'a fait cependant qu'imiter un genre fort développé chez ses modèles, les comiques grecs.

(1) K. Schmidt, *Die griechischen Personennamen bei Plautus*, in *Hermes*, 37 (1902), p. 173-211.
(2) *Ibid.*, p. 353-390.
(3) *Ibid.*, p. 610 sqq.
(4) *Ibid.*, p. 621 et 354, 355.

Misargyrides, *Most.*, 568.
Polymachaeroplagides, soldat du *Pseudolus*.
Pyrgopolinices, soldat du *Miles*.
Thensaurochrysonicochrysides, *Capt.*, 285, 633.

La plupart de ces noms apparaissent associés deux à deux :

Bumbomachides Clutomestoridysarchides, *Mil.*, 14.
Periphanus Platenius, *Epidic.*, 438, 448.
Theodoromedes Polyplusius, *Capt.*, 973.
Therapontigonus Platagidorus, *Curc.*, 430.

L'un est le prénom, l'autre un nom de famille, *Capt.*, 277 :

Polyplusio
quod genus illi est, unum pollens atque honoratissimum.

C'est là une habitude étrangère à la langue et à la comédie grecques (1). Le rappel du nom de la *gens* à côté du prénom, vise ici à un effet de solennité proprement latin.

Nous trouvons en outre chez Plaute un certain nombre de composés formés à peu près de même façon, mais à l'aide de radicaux latins, parfois mêlés de prépositions grecques et affectés du suffixe patronymique grec, *-ides* : *Persa*, 702-705 :

Vaniloquidorus, Virginesvendonides,
Nugiepiloquides, Argentumextenebronides,
Tedigniloquides, Nugides, Palponides,
Quodsemelarripedes, Nunquameripides. Em tibi !

Un couplet de ce genre semble éminemment plautinien.

C'est également à Plaute qu'il faut attribuer l'invention des noms fantaisistes de provinces du pays d'Utopie : *Curc.*, 445 :

Perediam et Perbibasiam
Centauromachiam et Classiam Unomammiam
Lybiam oram, omnem Conterebromiam.

La conclusion qui se dégage de cette étude des composés de Plaute, abstraction faite des noms propres, est que, si la fantaisie du poète s'est donné libre jeu dans le choix des mots qu'elle associe, elle est demeurée par contre strictement soumise aux traditions établies de la composition latine. Plaute a formé bon nombre de composés

(1) Schmidt, *ibid.*, p. 622.

nouveaux, mais il n'a inventé aucun type de composition. C'est à l'intérieur des catégories largement développées, dès l'époque prélittéraire, par les langues techniques, qu'il a multiplié les néologismes. Les composés autres que ceux d'un substantif, ou adjectif, et d'un thème verbal, ou bien d'un adjectif ou numéral et d'un nom, demeurent chez lui des exceptions. Il se montre, en ce point, aussi timide que les anciens poètes épiques et tragiques, jusqu'après Ennius. C'est qu'en effet, la création de nouveaux types de composés relève, non pas de l'invention verbale, mais bien plutôt de la syntaxe. Or, les modifications de la syntaxe ne sauraient être l'œuvre d'un écrivain ; elles sont le fait de l'usage général d'une époque et d'un public. Un genre nouveau comme la poésie épique et tragique, ayant ses modèles en Grèce et s'adressant à des lecteurs pénétrés de culture et de lettres grecques, a pu introduire en latin des composés d'un genre précédemment inconnu. La comédie, particulièrement la comédie populaire de Plaute, devait se borner, en fait de composés, à ceux qui pouvaient être immédiatement compris de tous, parce qu'ils trouvaient leur explication dans les habitudes de composition connues de tous.

CHAPITRE VII

TÉRENCE

L'étude des mots composés de Térence a surtout pour effet de mettre en relief l'originalité et la variété de ceux de Plaute. De propos délibéré, Térence a exclu de ses comédies les formations plaisantes, jeux de mots, injures, toutes ces associations inattendues, qui contribuent pour une si large part à la force comique du langage de son prédécesseur. Évidemment il dédaigne ce moyen un peu artificiel d'exciter la surprise et le rire. Il n'admet des composés existant déjà en latin, que ceux qui sont définitivement entrés dans l'usage ; il n'en crée pour ainsi dire pas de nouveaux.

Les formations qui se rencontrent chez Térence sont, pour la majeure partie, constituées d'un *substantif* et d'un *thème verbal*. Ce sont des noms d'agents, sans suffixe, et noms d'action en *-inus,* des substantifs ou des adjectifs à désinence *-us*. A de fort rares exceptions près, ces mots appartiennent à la plus ancienne tradition latine et ont été déjà étudiés plus haut.

artĭfex, *Phor.*, 259 : *artificem probum :* « l'habile homme ! ».
aucŭpium, *Eun.*, 247.
carnŭfex, *And.*, 183 et *saep.*
hăruspex, *Phor.*, 709.
jūdex, *Heaut.*, 213, 352 et *saep.*
jūdĭcĭum, *Heaut.*, 12 et *saep.*
mancŭpĭum, *Eun.*, 274, 364 et *saep.*
partĭceps, *Heaut.*, 150, 428 et *saep.*
princeps, *Ad.*, 259 ; *Heaut.*, 1044.

princĭpĭum, *Eun.*, 781, 874 et *saep.*
sacrĭlĕgus, *Eun.*, 419, 823 ; *Ad.*, 265, 304.
sacrĭlĕga (féminin), *Eun.*, 829 : *Quid ais sacrilega ?*

un seul composé en *-fer :* furcĭfĕr, *And.*, 618 et *saep.*

un seul composé en *-ger,* de valeur morale, et non pas une épithète pittoresque comme en forma la poésie :
mōrĭgĕr, morigera, *And.*, 294 ; mōrĭgĕrātus, *Ad.*, 218.

fūnambŭlus, *Hec.*, 4,
se rencontre pour la première fois chez Térence, mais n'a évidemment pas été formé par lui.

mănĭpŭlus, *Eun.*, 774.
pĕdĭsĕqua, *And.*, 123.
pŭerpĕra, *And.*, 490, 921.
vĕnēfĭcus, *Eun.*, 648, 825.
cuppēdĭnārius, *Eun.*, 236,
est un dérivé de cuppĕs, dont l'étymologie n'était plus comprise et qui passait pour un mot simple (cf. *supra,* p. 167).
L'adverbe pĕdĕtemptim, *Phor.*, 552,
est un juxtaposé, déjà employé par Plaute, *Mil.*, 1023.

Les composés d'un *adjectif* (ou d'un *adverbe*) et d'un *verbe* se réduisent à un petit nombre d'adjectifs en *-dicus, -ficus, -volus* et leurs dérivés.

sāevĭdĭcus, *Phor.*, 213 :

ne te iratus saevidicis dictis protelet.

magnĭfĭcus, *Heaut.*, 227, 556, 709 ; *Eun.*, 741.
magnĭfĭce, *Ad.*, 257.
bĕnĕfĭcium, *And.*, 44, 826 et *saep.*
mălĕfĭcĭum, *Phor.*, 336.
bĕnĭvŏlus, *Hec.*, 761.
bĕnĭvŏlentia, *Heaut.*, 115.
mălĭvŏlus, *And.*, 6 ; *Heaut.*, 16 ; *Ad.*, 15.

Souvent le thème verbal est remplacé par le participe passé.
Nous trouvons ainsi les juxtaposés :

bĕnĕdictum, *Phor.*, 20 — mălĕdictum, *And.*, 7 ; *Heaut.*, 34 et *saep.*
mălĕfactum, *And.*, 23 ; *Ad.*, 201.

Les formations en *-gnus* ne sont évidemment plus conçues comme le résultat d'une composition ; ces adjectifs et les substantifs qui en dérivent sont employés comme des mots simples :

bĕnīgnus, *Hec.*, 472, 838 ; *Phor.*, 766.
bĕnīgne, *Ad.*, 882 ; *Heaut.*, 769 ; *Phor.*, 1050.
bĕnīgnĭtās, *And.*, 826 ; *Eun.*, 104.
malignus, *Hec.*, 159.

Il en est de même de

sollĭcĭtus, *And.*, 268 ; *Heaut.*, 129, 161.
sollĭcĭtātio, *And.*, 261.
sollĭcĭtūdo, *And.*, 441, 650 et *saep.*
sollĭcĭto, *And.*, 689, 857, 912 et *saep.*

Les composés sans thème verbal demeurent fort rares.

SUBSTANTIF + SUBSTANTIF

caprĭfĭcus, *And.*, 577 : « figuier sauvage »
apparaît pour la première fois chez Térence, mais appartient à la langue de l'agriculture (cf. *supra,* p. 99).

NUMÉRAL + SUBSTANTIF

bĭdŭum, *And.*, 440 ; *Eun.*, 181, 283, 639 et *saep.*
trīdŭum, *And.*, 441 ; *Eun.*, 223, 224 et *saep.*
bĭēnnium, *Hec.*, 87.
trĭēnnium, *And.*, 69.

en outre l'adjectif quădrŭpēs, *And.*, 867.

ADJECTIF + SUBSTANTIF

Les adjectifs sont tous de formation ancienne et pouvaient passer pour simples :

ătrōx, *Hec.*, 377.
sollers, *And.*, 59.
mĕdĭŏcris, *Ad.*, 971 ; mēdĭŏcrĭtēr, *And.*, 59 ; *Heaut.*, 286.

Substantifs :

angĭportŭs, *Ad.*, 578, 580 ; *Eun.*, 844 ; *Phor.*, 890 (cf. Plaut., *Most.*, 1044 ; *Pseud.*, 961), est ancien.

Au contraire, nous pouvons constater à travers les différentes pièces de Térence la formation du composé nouveau

aequănĭmĭtās, *Phor.*, 34 :

bonitasque vostra adjutans atque aequanimitas.

Ad., 24 : ..... Facite aequanimitas
poetae ad scribendum augeat industriam.

Ainsi se terminent les prologues des deux dernières pièces qu'ait écrites Térence. La même prière adressée à l'attention impartiale et bienveillante des spectateurs se retrouve dans les autres prologues.

Phor., 30 : date operam, adeste aequo animo per silentium.

(Ce vers ainsi que les trois suivants doit être reporté au premier prologue de l'Hécyre) (1) :

And., 24 : favete, adeste, aequo animo et rem cognoscite.
Heaut., 35 : adeste aequo animo.
Hec., 28 : nunc quid petam aequo animo attendite.

Des deux mots habituellement associés : *aequo ănĭmo*, Térence a fini par former un composé de sens abstrait, affecté du suffixe *-tās : Phor.*, 34, *bōnĭtās... atque aequănĭmĭtās* (cf. *bĕnīgnĭtās, And.*, 828, *Eun.*, 164, *Hec.*, 263 [2]). Ce mot, de valeur morale, est le seul composé dont on puisse attribuer avec certitude la formation à Térence.

(1) HAVET, *Rev. de Phil.*, 1886, p. 15 sqq.

(2) Les noms abstraits en *-tas* sont fréquents dès l'époque la plus ancienne : *civitas, facultas, libertas.* PLOEN, *De verborum copiae differentiis*, in *Dissert. Argent.*, VII, p. 39, note qu'ils se multiplient dans la haute poésie ; il en trouve 50 chez les tragiques et 24 chez Lucrèce. RASSOW, *Jahrb. f. Class. Phil., supp.* XII, p. 611, en compte 72 chez Plaute. On en rencontre une trentaine chez Térence.

mĭsĕrĭcōrdia, *And.*, 126, 261, 560 ; *Heaut.*, 637, 997 ; *Hec.*, 167 ; *Phor.*, 277, 497 ; *Ad.*, 307, qui a pu servir de modèle à *aequanimitas*, se trouve déjà chez Caton (cf. p. 104) et chez Plaute, *Most.*, 802 ; *Pseud.*, 274.

sĭlĭcērnĭum, *Ad.*, 587 :

I sane ego te exercebo hodie ut dignus es, silicernium !

Ce mot, employé ici comme injure, semble bien être le même que la formation de la langue religieuse *silicernium :* repas funèbre.

Les commentaires anciens ne nous apportent aucune indication satisfaisante.

NON., 48, 9 : silicernium pessime intelligentes ita posuisse Terentium putant, quod incurvitate *silices cernat* senex. Silicernium est proprie convivium funebre, quod senibus exhibetur : Varro *Meleagris*, funus exequiatis laute ad sepulcrum antiquo more silicernium confecimus, id est περίδειπνον, quo pransi, discedentes, dicimus alius alii vale. — DONAT., *Ad Ad.*, IV, 2, 48 (587) : silicernium particulae sunt inferiarum quae mortuis dantur. Alii intelligunt « silicernium » quod jam senectute curvus silices cernat... ; silicernium, cena quae infertur dis Manibus quod eam *silentes cernant*, id est umbrae possideant..., etc. FESTUS, 295, 2 (M.) : quia cujus nomine res instituebatur is jam silentium cerneret.

Aucun des essais d'explication modernes ne paraît absolument convaincant (1). Reconnaître dans le second terme un mot **cersna* = *cena* (2), repas, et dans le premier, le verbe *silere : silens-cena* ou *apud silentes cena*, c'est supposer un composé d'un type absolument exceptionnel, dans lequel le verbe occuperait la première place. — On pourrait songer, pour la seconde partie du mot, à un substantif apparenté au grec κέρχνος, κέρνος, vase de forme spéciale, pouvant servir au festin, aux offrandes et aux cérémonies funéraires ; mais le premier terme resterait absolument énigmatique. — L'étymologie la plus vraisemblable est celle que propose M. Ehrlich (3) : *silicernium* = **silicrinium*, substantif dérivé d'un adjectif **silicris*, tiré lui-même de *siliqua*, gousse de plante légumineuse et plante légumineuse. Le repas funèbre aurait été appelé *silicernium* en raison des mets rituels dont il se composait. Chez Térence, *silicernium*, injure, retrouverait un sens analogue à « gousse de pois vidée » — ou quelque chose d'approchant.

Tels sont les seuls composés, substantifs ou adjectifs, qui se ren-

(1) WALDE, *Wœrterb.*, s. v.

(2) Cf. osque : *Kersnu* = *cena ; çersnatur* = *cenati*, Buck, *Grammar of Oscan and Umbrian, indices*, s. v.

(3) *Zur idg. Sprachgesch.*, p. 71 sqq., citée par WALDE, *Wœrterb.*², *addenda*, s. v.

contrent chez Térence. Leur petit nombre fait, avec l'abondance de ceux de Plaute, un frappant contraste. Il tient évidemment, non pas seulement à la faiblesse de l'imagination de Térence en fait d'invention verbale, mais encore, semble-t-il, à une intention artistique assez nettement affirmée. A défaut de créations nouvelles, le jeune poète comique aurait pu, en effet, reprendre celles de son prédécesseur; il aurait pu, sans grand effort, multiplier les formations dont les poètes épiques et tragiques lui offraient des exemples. S'il évite d'user des composés à la façon de Plaute, c'est par dédain de ce moyen, jugé trop facile, de produire le comique; s'il s'interdit les mots poétiques, c'est qu'il les croit déplacés dans le dialogue, ou même dans les *cantica* de la comédie. Avec Térence apparaît, sur le théâtre latin, un genre plus raffiné et plus intime que celui de Plaute, et dans la langue latine, une notion nouvelle, celle d'une pureté élégante et sobre. Le drame cherche désormais à produire l'émotion discrète bien plutôt que le rire; le style vise à la parfaite convenance du ton plutôt qu'à la richesse.

Le choix des composés accuse clairement, chez Térence, cette sévérité de goût. Nous reconnaissons chez lui, à peu près exclusivement, des mots formés par les langues techniques. *Judex, judicium, mancupium, particeps, princeps, principium* sont des termes d'origine juridique; *carnufex, haruspex, sacrilegus, sacrilega* appartiennent à la religion, *aucupium* à la chasse, *manipulus, caprificus* à l'agriculture, *artifex, funambulus* aux arts scéniques, *puerpera, veneficus* à la médecine. Mais ce sont là précisément les plus couramment employées de ces expressions d'origine technique, celles qui, depuis longtemps, avaient dû passer des parlers spéciaux dans la langue commune et qui, du fait même de cet usage commun, avaient perdu leur caractère propre de composés. En aucune façon, ces mots ne représentent dans les comédies de Térence des expressions savantes, dont le sens extrêmement précis résulte de l'union de leurs deux termes; ils y figurent, au contraire, avec leur signification la plus banale; ils se trouvent employés au même titre que des mots simples, comme des termes connus de tous, dont personne évidemment ne remarque plus l'étymologie ni l'origine composée. Ces anciennes formations techniques, en somme, n'ont été adoptées par Térence, que parce qu'elles étaient devenues, dans la langue commune, des termes semblables à tous les autres.

Parmi les épithètes poétiques formées d'un adjectif et d'un thème verbal à suffixe *-us*, Térence ne conserve que celles en *-ficus, -dicus, -volus*, qui, dès son époque, sans doute, étaient passées de la poésie à la prose et dont faisaient usage, dans leurs conversations familières, les Romains distingués dont le poète fréquentait le cercle. Détail caractéristique, le seul mot composé dont on puisse attribuer la paternité au successeur de Plaute est le terme abstrait à signification morale, *aequanimitas*.

Ainsi donc, tandis que Plaute use en toute liberté et avec son exubérante fantaisie de toutes les ressources d'expression du latin, qu'il mélange indifféremment les termes populaires, les mots savants, et les formations de la haute poésie, qu'il développe sans choix les divers types de composition propres à chacune de ces catégories du langage, Térence, au contraire, s'en tient rigoureusement aux termes reçus dans l'usage courant par la société délicate et lettrée.

Il semble, en effet, qu'indépendamment de leur sens, les mots prennent pour lui une valeur propre qu'ils devraient à leur origine. Le premier à Rome, Térence distingue les termes bas de ceux qui sont trop élevés, les mots vulgaires des mots nobles et prétentieux; les uns conviennent à la plèbe et les autres aux poètes; chacun a pour ainsi dire son rang et sa dignité. La comédie, telle qu'il la conçoit, évite les formations du genre injurieux, plaisantes sans doute, mais sentant le carrefour, qui émaillent le dialogue plautinien; elle rejette également, comme dépassant la juste mesure, les expressions pittoresques et grandiloquentes de l'épopée et de la tragédie. Elle fuit l'archaïsme, aussi bien que le néologisme; elle cherche avant tout l'unité et la vraisemblance du ton. Ses personnages s'expriment comme devaient parler dans la vie courante les gens de bonne éducation; les esclaves même et les parasites subissent l'influence de la distinction des maîtres. Le choix que fait Térence, parmi les composés, permet de saisir, de façon particulièrement nette, la sévérité un peu étroite de ce « purisme ».

Cette élégance nouvelle dans le choix des mots s'impose plus tard comme règle à la prose littéraire classique. César et Cicéron usent des composés à peu près exactement dans la même mesure que Térence. Nous n'avons pas à dresser ici la liste de ceux qu'ils emploient; une partie quelconque de leur œuvre peut autoriser, on

voudra bien l'admettre, un jugement d'ensemble sur l'usage qu'ils ont fait de ce genre de mots. Je me suis donc contenté de dépouiller, à cet égard, un livre du *Bellum Gallicum*, le sixième, dans lequel les descriptions se mêlent au récit des faits de guerre, et le plus littéraire assurément des discours de Cicéron, le *Pro Archia*. Les composés y demeurent exceptionnels et représentent exclusivement des termes techniques passés dans le domaine commun.

CAESAR, *B. G.*, VI : Composés d'un thème verbal : *aedificia* (chap. 6, 13, 43); *artificium* (17); *sacrificia* (13, 16, 21); *beneficium* (42). — Composé de deux substantifs (type *jurisdictio*) : *agricultura* (22, 29). — Juxtaposés : *respublica* (1, 20); *jurejurando* (2); et l'adverbe *saepenumero* (8). — Composés numéraux : *tripartito* (6 : *adit tripartito :* il s'avance en trois colonnes); *biduum* (7); *quotannis* (15).

CICERO, *Pro Archia :* Composés d'un thème verbal : *judices* (1 et *saep.*); *judicium* (2 et *saep.*); *judicialis* (12 : *judicialis consuetudo*); *municipium* (4, 5); *artifex* (5 : *scaenicis artificibus*); *beneficium* (5); *testamentum* (5). — Juxtaposés : *respublica* (6, 11); *jusjurandum* (4) et les adverbes *tantopere, magnopere* (6). — Composé d'un adjectif : *mediocriter* (1).

De même que la langue de Térence, la prose littéraire classique n'admet, on le voit, les composés techniques, que dans la mesure où ils sont passés dans la langue commune; elle évite, d'une façon générale, les expressions proprement poétiques. La poésie, au contraire, par Lucilius, plus fécond que châtié, se rattache à Plaute, par Lucrèce et Virgile à Ennius, par Catulle et Ovide à Accius et Pacuvius.

CONCLUSION

Nous pouvons donc arrêter notre étude des composés latins à la fin de la période archaïque, au seuil de l'époque classique. La langue, dès lors, se trouve à peu près entièrement constituée et en pleine possession de tous ses moyens. Nous avons rencontré, sinon tous les exemples, du moins toutes les séries de composés qui seront plus tard en usage. Les types sont créés, l'usage en est fixé; les écrivains, prosateurs ou poètes, se contenteront désormais d'user, chacun dans la limite de ses moyens, suivant les règles de son bon goût et les traditions du genre, des ressources d'expression préparées par l'effort des générations anciennes.

Le dépouillement des textes classiques, et surtout, de l'époque impériale, permettrait d'allonger nos listes, mais il ne semble pas qu'il doive multiplier les catégories que nous avons pu distinguer dès la période archaïque, ni modifier sensiblement l'idée que nous pouvons nous faire de la composition des mots en latin.

Quelle qu'ait été, à l'origine, la faculté de composition de l'indo-européen, faculté dont témoigne le développement des composés dans les diverses langues qui en sont issues, en sanscrit et en grec, aussi bien qu'en celtique et en germanique, les dialectes italiques paraissent primitivement assez pauvres en mots de ce genre. En latin, *crēdo,* sanscrit *çrád-dádhāti,* est peut-être le seul exemple d'une formation de ce type, remontant à la période indo-européenne. En osque et en ombrien, autant que nous puissions en juger, les composés demeurent rares (1). Dans toute l'Italie, les noms propres, en général, noms de personnes, aussi bien que noms de lieux, ne paraissent dus

(1) Von PLANTA, *Gramm. d. oskisch-umbrischen Dialekte,* II, p. 74.

que très exceptionnellement à la composition. Nous ne saurions décider, il est vrai, si cet état est primitif ou s'il tient à quelques circonstances historiques, telles que les influences subies par les tribus indo-européennes d'Italie, les mélanges ou les voisinages qui purent en modifier la langue aussi bien que la race. Nous devons nous contenter de constater, dans la péninsule italienne, une pénurie de termes composés, d'autant plus frappante que les langues de même famille que l'italique, comme le grec et surtout le celtique, son plus proche parent, ont usé très largement de la composition des mots.

Les quelques exemples de composés que nous offrent néanmoins l'osque et l'ombrien, appartiennent précisément aux mêmes types que nous avons vus se développer en latin (1). Ce sont :

1° des formations d'un *substantif* et d'un *thème verbal :* osque : meddis, *génitif* : medīkeis = *judex, judicis* (*ombr.* mers : *jus* + racine dik : *dico*); ombrien : man-thraklu, mandraclo = *mantelium* (cf. *supra,* p. 58);

2° des formations d'un *numéral* et d'un *substantif* ou d'un *thème verbal :* ombr. : du-pursus, petur-pursus = *bipedibus, quadrupedibus* ; ombr. : tu-plak = *du-plex ;* di-fue = *bifidum;*

3° Sans doute aussi, quoique nous n'en connaissions pas d'autre exemple qu'un nom propre, un adjectif pouvait-il jouer le même rôle que le numéral. Nuceria, nom de ville en Ombrie et en Campanie, présenterait ainsi au premier terme, un adjectif correspondant à *novus ;* il serait l'équivalent de « Neuville, Villeneuve » ;

4° De même que le latin, l'osque et l'ombrien usent de la liberté de former des juxtaposés. L'ombrien Jupater, correspond à Juppiter; desen-duf, à *duo-decim.*

Quoique affaiblie, moins féconde et moins variée que dans d'autres langues, la faculté de composition a donc subsisté de tout temps dans les dialectes italiques. C'est ainsi que pour créer les termes que nous avons étudiés, le latin n'eut qu'à se servir d'une ressource d'expression qui lui appartenait originairement.

Il semble en avoir usé tout d'abord pour des formations d'ordre pratique. Au fur et à mesure de son développement, durant toute la période légendaire des Rois et pendant les premiers siècles, presque aussi obscurs, de la République, l'État romain constituait peu à peu

(1) Cf. Buck, *A Grammar of Oscan a. Umbrian*, n° 263, p. 192, 193.

son droit et son culte. L'aristocratie, qui présidait également à l'un et à l'autre, sut profiter de l'avantage de la composition pour dénommer avec précision et brièveté à la fois, les agents et les cérémonies du droit ou de la religion. C'est à ce vocabulaire spécial, en effet, que paraissent appartenir les plus anciens composés, ceux que la syncope de la seconde syllabe reporte à une date où se faisait encore sentir l'effet de l'intensité initiale préhistorique. L'uniforme régularité de ces termes accuse, peut-on dire, la méthode réfléchie d'une caste savante et tout imbue de tradition. Ces termes, noms d'agents et leurs dérivés, ou noms d'actions, que nous avons rencontrés dans les premiers textes juridiques et religieux, sont vraiment des termes techniques.

Le parler populaire des métiers fournit également, sans doute, quelques expressions composées d'apparence archaïque, telles entre autres, que *officina* ou le dialectal *upilio,* « berger moutonnier », qui semble descendu des montagnes d'Ombrie, à la suite des troupeaux transhumants. Cependant, les termes composés de l'agriculture et des métiers présentent, pour la plupart, les indices d'une formation plus récente : *agricola* n'a probablement remplacé l'ancien mot *colonus* qu'à partir de Caton ; *aedificium* n'est qu'une formation savante substituée à *aedes.* Ce sont surtout les théoriciens des métiers qui paraissent avoir fait usage de mots composés ; ils les ont formés sur le modèle de ceux du droit et de la religion. La part de la réflexion méthodique semble en effet l'emporter, dans ces expressions, sur celle de l'imagination populaire. A Rome, ce sont les lettrés pour qui travaillaient les artisans, plutôt que les artisans eux-mêmes, qui paraissent surtout avoir enrichi de termes composés la langue des métiers, et cela seulement, à une époque voisine de la période littéraire.

Nous croyons, en effet, pouvoir dater approximativement la plupart de ces mots du troisième siècle avant notre ère, c'est-à-dire du siècle durant lequel achève de se préparer et commence déjà la puissante expansion de la République. Le même moment, d'ailleurs, paraît également fécond en composés, pour les deux premières disciplines savantes, le droit et la religion. Une égale activité semble présider à la constitution de tout le vocabulaire latin, et ce développement général de la langue coïncide précisément avec celui de la civilisation et de la politique romaines. Il est, pour les nations, de

ces périodes heureuses qui leur apportent en même temps, dans tous les ordres, les fruits de longues et obscures saisons d'efforts.

Dès lors, la prononciation du latin a perdu cet accent d'intensité, qui, frappant la première syllabe du mot, affaiblissait la suivante. Le seul aspect des mots, mieux encore que leurs sens et les faits ou les idées qu'ils expriment, permet donc de distinguer ces formations nouvelles.

Dans les anciens composés, la finale du premier terme, occupant le plus souvent la seconde place dans le mot, se trouvait la plupart du temps syncopée. Désormais, au contraire, se généralise entre les deux éléments une voyelle de liaison *-ĭ*. Ainsi *municeps* s'oppose à *manceps* et à *princeps, sacrificus* à *sacerdos*. Le plus grand nombre des termes ainsi formés se composent encore, ainsi qu'à l'époque préhistorique, d'un substantif complément d'un thème verbal qui le suit. On y rencontre néanmoins, plus fréquents qu'auparavant, des noms d'actions abstraits en *-ium* et même des adjectifs en *-inus*, formés directement, sans l'intermédiaire d'un nom d'agent à simple désinence nominale. Tels sont, en particulier, dans la langue religieuse, la plupart des noms de fêtes : *regifugium, lectisternium*, etc., et dans celle des métiers des termes comme *gelucidium, stillicidium*. Le droit, au contraire, avait dérivé autrefois *mancipium* de *manceps*, *principium* de *princeps, judicium* de *judex*.

Il arrive, en outre, que dans ces mots, la nuance vocalique *i* qui caractérise la finale du premier terme, présente bien souvent l'apparence d'une forme abrégée du génitif, si bien que cette première partie du composé peut être considérée, non plus comme le régime de l'action exprimée par la racine verbale, mais bien comme le complément déterminatif d'une seconde forme nominale constituée par l'union du thème verbal et du suffixe. On peut se demander, par exemple, si *lapicaedina, aeri-ferri-sali-fodina*, doivent se décomposer en *lapi(dis)* et un substantif : **caedina ;* en *aeris, ferri, salis* et le substantif *fodina*, ou bien en *lapis* + racine verbale *caed* + suffixe *-ina*, en *ferrum* + racine verbale *fod* + suffixe *-ina*.

Ainsi, de cette catégorie de composés, caractérisés primitivement par la présence d'un thème verbal, se dégage un nouveau type de composition : celui qui, à un substantif premier terme, unit un second substantif. Les exemples de ces composés déterminatifs apparaissent d'assez bonne heure en latin : tel est *legerupio*. Tout d'abord,

le second de ces deux noms semble avoir été nécessairement un dérivé verbal. Mais du moment que ce substantif existait indépendamment dans la langue, on conçoit aisément que le type se soit élargi et ait fini par admettre, au second terme, un substantif quelconque, régissant le premier. Les formations de ce genre demeurent rares néanmoins à l'époque archaïque.

Cette catégorie semble d'ailleurs s'être enrichie surtout d'anciens juxtaposés, qu'un usage courant transforma peu à peu en composés. Nous voyons ainsi, dans la langue du droit, la juxtaposition donner naissance à un certain nombre d'expressions, dont les unes demeurent à l'état de juxtaposés, tandis que d'autres deviennent de véritables composés : *juris-dictio* passe à *juridictio* et fournit, semble-t-il, le dérivé *juridicus*, tandis que *usu-capio, usu-fructus*, etc., restent de simples juxtaposés. *Manupretium* tantôt est traité comme un composé et abrège sa seconde syllabe, tantôt continue à s'écrire en deux mots, *manūs pretium*. Nous n'avons pas eu d'ailleurs à insister sur les mots de cette série, car leur date paraît assez tardive. C'est, croyons-nous, la théorie juridique de l'époque impériale, plutôt que l'ancien *jus civile*, qui développa surtout ce genre de formations.

A côté des composés d'un substantif et d'un thème verbal, les langues italiques avaient toujours maintenu une seconde catégorie associant un numéral à un substantif ou à un verbe. Nous avons rencontré, en effet, des mots de ce type en osque et en ombrien ; il s'en trouve un bon nombre en latin, dans le vocabulaire de tous les parlers techniques : *biduum, triduum* (droit), *nundinae* (religion), *bimus, trimus* (agriculture) ; sans doute étaient-ils tous également passés dans la langue commune. Il en est de même des termes dont le second élément est fourni par une racine verbale : *duplus, triplex, quadrupulus*. Ce sont là de très anciennes formations, dont l'origine remonte évidemment à la période indo-européenne, puisque le grec en possède les correspondants exacts : διπλοῦς, τρίπλαξ.

Le latin qui associait ainsi les numéraux à un substantif ou à une racine verbale, ne devait-il pas aisément former des composés possessifs, d'un adjectif et d'un nom ou d'un verbe ? Les numéraux, en effet, ne sont qu'une espèce particulière d'adjectifs ; certains mots comme *semis* sont même à la fois adjectifs et numéraux ; un composé comme *biduum*, conduisait tout naturellement à une formation telle que *aequinoctium*. Les termes de ce genre qui se rencontrent dans la

langue du droit et de la religion, *latifundium, privilegium, albogalerus, altilaneus* échappent, il est vrai, aux effets de l'intensité initiale préhistorique et ne semblent dater, au plus tôt, que de la période immédiatement antérieure à l'époque littéraire. Mais, par contre, le parler des agriculteurs conserve un certain nombre de dénominations de ce type, qui paraissent remonter très haut dans l'histoire du latin : *accipiter, aquipenser, acrufolium,* etc. Ces mots se distinguent de *latifundium,* en ce que l'ensemble n'indique pas une manière d'être du substantif second terme, mais désigne, par synecdoque, un être ou une chose qui possède la qualité exprimée par l'union de l'adjectif et du nom. Ils constituent une sorte d'épithète pittoresque et familière, pour ainsi dire, dont, évidemment, ni le droit ni la religion n'avaient que faire. Ils n'en apportent pas moins la preuve que le latin possédait, dès l'origine, la faculté, héritée de l'indo-européen, d'associer en composition un adjectif premier terme à un substantif.

Telles étaient donc, au point de vue qui nous occupe, les ressources du dialecte national des Romains, ressources fort réduites, semble-t-il, et restreintes à un usage spécialement technique, au moment où la fortune de la République va faire de ce dialecte le parler commun de toute l'Italie et où l'effort des écrivains va transformer cette langue, jusqu'ici exclusivement pratique, en un moyen d'expression littéraire.

Nous avons examiné avec quelque détail la part prise par chacun des premiers poètes, dans ce travail d' « illustration » du latin. En Grèce, où la plupart des noms propres étaient des épithètes formées par composition, l'épopée et les parties lyriques de la tragédie avaient tout naturellement multiplié les qualificatifs composés. A Rome, l'admiration appliquée des imitateurs d'Homère et d'Euripide fit de cet emploi, un véritable procédé de pittoresque et un artifice de prosodie. Parmi les poètes latins, les uns, comme Ennius, usèrent de ces adjectifs fort habilement et avec un sentiment très réel de l'art et de la mesure. D'autres, comme Pacuvius, firent preuve de moins de goût. Tous également s'essayèrent à exprimer par ce moyen les images qu'ils inventaient, aussi bien que celles qu'ils empruntaient à leurs modèles grecs. Leur exemple fut suivi par leurs successeurs de l'époque classique et l'emploi des composés demeura l'un des éléments distinctifs de la poésie latine, en face de

la prose qui n'admit jamais que dans une très faible mesure les expressions de ce genre.

Mais, pour former ces mots dont leurs maîtres grecs leur apprenaient l'usage, les poètes latins ne disposaient que des ressources de composition propres à leur langue. Nous avons vu qu'ils surent en général s'en contenter. Très rares sont, en effet, chez eux, les termes étrangers aux catégories déjà développées par les parlers techniques ; les exemples exceptionnels que nous avons rencontrés marquent la fin de la période archaïque et le début de l'alexandrinisme. Les premiers composés poétiques apparaissent déjà comme des formations savantes, sans doute, mais non pas artificielles, puisqu'elles se rattachent étroitement à l'ancienne tradition latine ; les derniers, au contraire, visent surtout à la nouveauté ; ils se trouvent autorisés, non par l'analogie d'autres expressions latines, mais par les originaux grecs qu'ils traduisent exactement ; ils sont l'œuvre d'érudits qui consentent à « parler grec en latin » ; ils s'adressent à un public pour qui le grec représente la langue poétique par excellence, à ces Romains qui, suivant l'expression de Lucilius, affectent de se dire Grecs et renient les braves centurions, leurs compatriotes. Créations un peu prétentieuses d'une mode littéraire, d'un engoûment passager pour l'art du Musée, ces mots diffèrent profondément des créations dont Naevius et Ennius avaient donné l'exemple.

C'est bien à l'école de ces vieux poètes que se rattache Plaute. Sa verve et sa faculté d'invention verbale semblent se jouer des limites un peu étroites imposées à la composition par les habitudes du latin ; elles les élargissent à l'extrême, mais en les respectant.

Nous ne voyons apparaître, dans ses comédies, aucun type inconnu, nous y rencontrons, en revanche, mille exemples nouveaux des types en usage. Employant toutes les formations anciennes, celles des langues savantes, celles des métiers et des parlers populaires, celles de la haute poésie, imitant, parodiant, transposant, mêlant les mots grecs et les mots latins, mais toujours suivant les règles de la composition latine, Plaute use de toutes les ressources d'expression du terroir. Il les épuise pour ainsi dire, car si, après lui, quelques poètes ou certains parlers spéciaux inventent encore quelques nouvelles catégories de composés ou bien multiplient davantage l'une de celles qui existaient déjà, aucune langue ni aucun style n'atteint plus à sa richesse et à sa variété.

A l'opposé de Plaute qui mêle dans ses vers la vulgarité et la poésie, Térence nous fait assister à la fixation de l'usage de la prose littéraire classique. Aisé, châtié, sobre et élégant, il choisit parmi les composés ceux qui conviennent au ton du discours, il rejette les termes savants, il dédaigne les expressions pittoresques venues des carrefours, il évite l'accent trop élevé de la poésie ; il n'admet que les mots passés déjà dans l'usage courant. La règle établie dès le début du deuxième siècle avant notre ère, sans doute par l'aristocratique délicatesse du cercle des Scipions, et dont Térence nous a laissé le premier et parfait exemple, est demeurée celle du latin de la belle époque.

Les composés y sont rares, non que le latin fût incapable d'en former, mais parce que les anciens composés des parlers techniques étaient parvenus à la langue commune trop altérés phonétiquement pour y déterminer la production de séries analogiques et que, d'autre part, au moment où se fixa la prose littéraire, les créations récentes des savants, des prêtres ou des poètes constituaient encore une tradition trop nouvelle pour s'imposer au bon usage.

Vu, le 18 mars 1912 :
Le Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris,
Signé : A. CROISET.

Vu et permis d'imprimer :
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
Signé : L. LIARD.

INDEX

DES

MOTS LATINS ÉTUDIÉS ET CITÉS

Les chiffres renvoient aux pages ; — n., aux notes.

Abalienare, 7.
Abiegnus, 10, 125.
Abies, 10, 125.
Accedere, 7.
Accipiter, 105, 188.
Accipitrina, 188.
Accola, 8.
Accordare, 8.
Acifolium, 106.
Acipenser, 109.
Acricrepans, 136.
Acrufolium, 105.
Acrufolius, 105.
Acupenser, 105.
Adfinis, 8.
Aduncus, 8.
Aedificatio, 87.
Aedificator, 87.
Aedificium, 87, 202, 205.
Aedifico, 87, 117.
Aequanimitas, 198, 201.
Aequinoctium, 69, 109.
Aequiperare, 120, n. 1.
Aeracura, 76.
Aericrepans, 136, n. 2.
Aerifodina, 90, 205.
Aescolanus, 66 et n. 1.
Ago, 9, 29.
Agrestis, 10.
Agricola, 84, 205.
Agricultura, 202.
Agrifolium, 105.
Agrippa, 115, n. 5.
Aius-Locutius, 66, 75.
Albicapillus, 151, 189.
Albiceris, 106.
Albogalerus, 70.
Alienigena, 126, n. 1.
Alipilus, 92.
Altifrons, 148, n. 1.
Altilaneus, 71, 78.
Altisonus, 130, 132, 154.
Altitonans, 136, 154.
Altitonus, 137.
Altivolans, 136, 154.
Altivolus, 137.
Ampullae, 119 et n. 1.
Anceps, 71.
Ancipes, 71.
Angiportus, 102, 189, 198.
Anguicomus, 143.
Anguifer, 122, n. 1.
Anguimanus, 143.
Anguipes, 143.
Angusticlavus, 37.
Aquæductus, 99, n. 3.
Aqua-marina, 108.
Aquiductus, 99, n. 3.
Aquifolium, 105, 106.
Aquilex, 52.
Aquilicium, 52.
Aquipenser, 105.
Arceo, 44, 59.
Arcitenens, 153.
Archidemides, 192.
Arenifodina, 90, 91.
Argentifodina, 90.
Argentinus, 66 et n. 1.
Armiger, 172.
Armilustrium, 52, 53, 77.
Armipotens, 135.
Arquitenens, 133.
Arrespex, 55 et n. 2.
Artifex, 85, 195, 202.
Artificium, 86, 202.
Atrox, 103, 108, 147, 198.
Auceps, 82, 108, 109.
Aucupabundus, 82.
Aucupalis, 82.
Aucupatio, 82, 158, n. 1.
Aucupativus, 82.
Aucupator, 82.
Aucupatorius, 82.
Aucupium, 82, 109, 195.
Aucupius, 83.
Aucupo, 82.
Aucupor, 82.
Auger, 54.
Augificat, 117, 119.
Augur, 53, 54.
Augurium, 53.
Aureax, 40, n. 2.
Aurichalcum, 192.
Auricomans, 136, n. 3.
Aurifodina, 91.
Auriga, 40, n. 2.
Aurufex, 86.
Auspex, 53.
Auspicium, 53, 158, n. 1.

Bellicrepus, 126, 129, 137.
Belliger, 122.
Belligerare, 122, 172.
Bellipotens, 135, 154.
Benedictum, 89, 181, 197.
Benefactum, 89, 181.
Beneficium, 89, 181, 196, 202.

Beneficus, 89.
Benevolens, 181.
Benigne, 197.
Benignitas, 197.
Benignus, 10, 197,
Benivolentia, 138, 196.
Benivolus, 181, 196.
Bibo, 180.
Biceps, 71.
Bicipes, 71.
Biclinium, 100, 185.
Bicorpor, 145, 153.
Bidens, 72.
Bidental, 72.
Bidentalia, 72.
Biduum, 37, 39, 100, 197, 202.
Biennium, 100, 184, 197.
Bifrons, 72.
Bijugus, 145.
Bilinguis, 145, 186.
Bimus, 101.
Bipalium, 100.
Bipedalis, 101.
Bipes, 144, 153.
Bisulcis, 145, 186 et n. 1.
Bisulcus, 145, 186.
Bivium, 100.
Blandidicus, 178.
Blandiloquentia, 138.
Blandiloquentulus, 179.
Blandiloquus, 179.
Bovicidium, 45, 81, 163.
Bubulcus, 85, 109.
Bucaeda, 45, 46, 81, 162, 163.
Bucida, 45, 81.
Bustirape, 175.

Cado, 80.
Caedo, 22, 45, 81, 162.
Caelestis, 10.
Caelicola, 113.
Caelipotens, 177.
Calare, 31.
Callidemides, 192.
Candelabrum, 9.
Candelifera, 60, 67.
Cano, 46, 59, 82.
Capio, 23, 82, 164.
Capreaginus, 10.
Capricornus, 99, n. 2.
Caprificus, 99, 197.
Caprigenus, 125, 126.
Carnufex, 49, 86, 195.
Carnuficina, 49, 86.
Carnuficius, 86.
Causificor, 168.
Cavædium, 102, 103.
Centauromachia, 193.
Centipedus, 73, 190.
Centumpeda, 73.
Centumpondium, 100, 185.
Centuplex, 188.
Cibicida, 164.
Circumcursare, 7.
Circumitio, 8.
Clarigatio, 30.
Clivicola, 59, 67, 113, 165.
Colo, 59, 84, 113, 165.
Commodus, 8.
Conclave, 8.
Concors, 104.
Confidentiloquus, 179.
Conscripti, 68, n. 2.
Contemnificus, 118, 119.
Conterebromia, 193.
Contortor, 8.
Cordolium, 166.
Cornicen, 46.
Cornifrons, 142, 155.
Cotidie, 70, n. 6.
Credo, 8, 203.
Crepo, 165.
Cribrum, 9.
Crucisalus, 184.
Cruricrepides, 165, 166.
Crurifragius, 170, 171.
Cuppedia, 167.
Cuppedinarius, 167, 196.
Cuppedium, 167.
Cuppedo, 167.
Cuppes, 167.
Curro, 48.

Damnificus, 168.
Damnigerulus, 173.
Debilis, 8.
Delenificus, 170, 180.
Deludificare, 170.
Demens, 8.
Demo, 85, 166.
Dentifrangibulum, 170.
Dentilegus, 174.
Desen-duf (*ombrien*), 204.
Dico, 25.
Diespiter, 74, 75.
Difue (*ombrien*), 204.
Diobolarius, 185.
Dispiter, 74.
Do, 32, 49.
Doctiloquus, 130, 137, 154.
Doleo, 166.
Domiduca, 59.
Domiducus, 59, 67.
Domiportus, 127, 129.
Domitio, 141.
Domitius, 60, 67.
Domuitio, 141.
Domutio, 141.
Duco, 59.
Dulcifer, 124, 181.
Dulciferae, 120.
Dulciloquus, 132.
Dulcioreloquus, 131, 132.
Duoviri, 38, 39.
Duplex, 188.
Dupursus (*ombrien*), 204.
Duracinus, 106, 107.
Duricapito, 189.
Duumvir, 38.

Edo, 167.
Efferare, 8.
Eo, 60.
Equiria, 48.
Erudire, 8.
Excorticare, 8.
Exercipes, 149.
Expurgo, 31.
Expurigo, 30.
Extispex, 54, 56.
Extispicium, 54.

Fabaginus, 10, 125.
Facio, 49, 85, 168, 180.
Fænisex, 93, 94.
Fænisicia, 109.
Fænisicies, 93, 109.
Faginus, 125.
Fallaciloquae, 130.
Fallaciloquentia, 138.
Fallaciloquus, 132.
Falsidicus, 178.
Falsificus, 181.
Falsijurus, 181.
Falsiloquus, 179.
Famiferatio, 170.
Famigeratio, 172.
Famigerator, 172.
Fastigium, 9, 96.
Feniseca, 93, 94.
Fenum-græcum, 108.
Fero, 9, 60, 120, 170, 181.
Ferox, 103, 108, 147.
Ferricrepinus, 165.
Ferriterium, 176.
Ferriterus, 176.
Ferritribax, 176.
Ferruginus, 10.
Fidei-commissarius, 36.

Fidei-commissum, 36.
Fidei-committo, 36.
Fidei-promissio, 36.
Fide-jubeo, 36.
Fide-jussio, 36.
Fide-jussor, 36.
Fide-jussorius, 36.
Fide-promissio, 36.
Fide-promissor, 36.
Fide-promitto, 36.
Fidicen, 46, 47, 59.
Fidicina, 47.
Flabellifera, 170.
Flabrum, 9.
Flagritriba, 176.
Flammicomans, 136.
Flammifer, 120, 123.
Flavicomans, 136.
Flexanimus, 149, 150.
Flexipes, 150.
Fluctifragus, 126.
Fodio, 90.
Forceps, 83.
Fordicidia, 46.
Frango, 170.
Fratricida, 23.
Fratricidium, 23.
Fraudo, 171.
Frondifer, 120, 123, 125, 153.
Frugifer, 120, 123.
Frutiseia, 75, 76.
Fugio, 51, 172.
Fulcipedia, 149.
Fumificus, 169.
Funambulus, 196.
Furcifer, 170, 196.
Furtificus, 168.
Fustitudinus, 176.

Gallicinium, 82.
Gelucidium, 80.
Gero, 172.
Gerulifigulus, 174.
Gigno, 61.
Glaucicomans, 136.
Grandævitas, 148.
Grandævus, 155.

Haracna (*falisque*), 55.
Haruga, 55, n. 7.
Haruspex, 54, 55, 56, 195.
Haruspicium, 54.
Herbigradus, 127, 129.
Hercules, 32.
Heredipeta, 27, 40, n. 2, 175.
Here-Martea, 77.
Homicida, 22.
Hordicidia, 46.
Horrifer, 121.
Horrificabilis, 117, 119.
Hospes, 98.
Hosticapas, 40, n. 1 et 2.
Hostifice, 117.
Hostificus, 117, 119.

Ignicomans, 136.
Ignipes, 143.
Ilex, 10.
Ilignus, 10, 125.
Impotens, 98.
Incola, 8, 84, n. 1.
Incurvicervicus, 148, 155.
Indigena, 126, n. 1.
Infanticida, 23.
Infanticidium, 23.
Ingratificus, 118, 119.
Inquilinus, 8, 84, n. 1.
Iris-arida, 108.
Isityche, 77.
Iterduca, 59.

Janus-Junonius, 77.
Januspater, 74.
Judex, 8, 25, 39, 41, 195, 202.
Judicare, 8, 40.
Judicialis, 202.
Judicium, 25, 40, 195, 202.
Judico, 25.
Juglans, 99.
Jupater (*ombrien*), 204.
Juppiter, 74.
Jurejurando, 202.
Jurgium, 29.
Jurgo, 30, 41.
Juridictio, 11, 26, 36, 207.
Juridicus, 11, 26, 207.
Jurigare, 30, 31.
Juris-peritus, 26, 41.
Juris-prudens, 11, 26, 41.
Juris-prudentia, 26.
Juro, 181.
Jus-dicundum, 35.
Jus-jurandum, 11, 35, 202.
Justitium, 29, 41, 57.

Laetificus, 116, 119.
Lanificium, 87.
Lanificus, 87, 118.
Laniger, 121, 124.
Lapicaedina, 81, 206.
Lapicida, 81.
Lapicidina, 81.
Largificus, 117, 119.
Largiloquus, 179.
Laserpicium, 107.
Latebricola, 113, 165.
Laticlavius, 37.
Laticlavus, 37.
Latifundium, 37, 40, 109.
Laureatus, 143.
Lavo, 52.
Lectisterniator, 175.
Lectisternium, 56, 77.
Legerupa, 28, 175.
Legerupio, 11, 23, 35, 175.
Lego, 174.
Levifidus, 190.
Libripens, 27, 41.
Liticen, 46.
Litigium, 30.
Litigo, 30.
Locuples, 93, 108.
Longævus, 148.
Loripes, 182.
Lucifer, 121, 123, 169.
Lucifugus, 127, 129, 172.
Lucius, 115, n. 5.
Lucrifera, 169, 170.
Lucripeta, 175.
Luctificabilis, 117, 119.
Ludifico, 169, 170.
Lumbrifragium, 171.
Luperca, 44, 59.
Lupercalia, 44, 59.
Lupercus, 44, 59.
Lustro, 52.

Magnanimus, 189.
Magnidicus, 178.
Magnificare, 118.
Magnifice, 196.
Magnificentia, 90, 138, n. 1.
Magnificentior, 138.
Magnificus, 90, 138, 196.
Magnopere, 202.
Maledictor, 89.
Maledictum, 89, 181, 197.
Malefactor, 89, 181.
Malefactum, 89, 181, 197.
Maleficium, 89, 181, 196.
Maleficus, 89, 101, 116.
Malesuadus, 181,
Malevolens, 181.
Malicorium, 99, n. 2.
Malignus, 10, 197.
Malivolentia, 181.
Malivolus, 196.
Malluviæ, 52.

Malluvium, 52.
Malum-punicum, 108.
Manceps, 23, 40 et n. 2.
Mancupare, 23, 40.
Mancupatio, 24, 40.
Mancupium, 23, 40, 195.
Mandator, 33.
Mandatum, 33.
Mando, 32, 33, 41.
Mandraclo (*ombrien*), 58, 204.
Manifestus, 11, 34, 41.
Manipretium, 11.
Manipulus, 93, 196.
Mansues, 95, 108.
Mansuetus, 11, 95.
Mantelium, 58.
Manthraklu (*ombrien*), 58, 204.
Manufestarius, 34.
Manufestus, 34, 41.
Manumissio, 11, 34.
Manumissus, 34.
Manumitto, 11, 34.
Manupretiosum, 99.
Manupretium, 99, 183.
Manutergium, 58.
Marspiter, 74.
Maspiter, 74.
Mastigophorus, 135, n. 1.
Matricida, 23.
Meddis (*osque*), 204.
Mediocris, 103, 104, 147, 198.
Mediocriter, 198, 202.
Mellifex, 88.
Mellificium, 88.
Mellifico, 88.
Mellificus, 88.
Mendaciloquus, 179.
Meridies, 70, 71, 189.
Merobibus, 180.
Migdilybs, 192.
Milipedus, 73, 190.
Mirimodis, 188.
Misargyrides, 192.
Misericordia, 104, 147, 189, 198.
Misericors, 104, 105, 189.
Miseritudo, 104, n. 7.
Monstrificabilis, 118, 119.
Montinus, 69, n. 1.
Moriger, 122, 158, n. 1, 196.
Morigeratus, 196.
Morigero, 172.
Morigeror, 173.
Morigerus, 172.
Mortifer, 121, 124.
Mortiferum, 121.
Multibibus, 180.
Multiloquium, 179.
Multiloquus, 179.
Multimodis, 188.
Multipedus, 73, 190.
Multipotens, 178.
Munerigerulus, 173.
Municeps, 24, 25 et n. 1.
Municipium, 24, 40, 202.
Munificus, 90, 118, 119, 168.
Muricidus, 163, 164.
Murobatharii, 192.
Muscerda, 95.
Muscipula, 83, 84.
Myropolæ, 191.

Nasturcium, 95.
Naufragus, 127, 129.
Naustibulum, 96.
Navifragus, 126, 127.
Navisalvia, 62.
Nocticolor, 143, 155.
Noctiluca, 127, 129.
Noctuvigilus, 177.
Noduterensis, 63.
Nomenclare, 8.
Nomenclatio, 32.
Nomenclator, 8, 31, 40.
Nomenclatura, 32.
Nomenculator, 32.
Novemdiales, 73.
Novensides, 62, 63.
Novensiles, 62, 63.
Nuceria, 204.
Nucifrangibulum, 170, 171.
Nudiustertius, 188.
Nugigerulus, 173.
Nugivendus, 177.
Nuncupamentum, 23.
Nuncupare, 23, 40.
Nuncupatim, 23.
Nuncupativus, 23.
Nuncupator, 23, 31, 40.
Nundinae, 37, 73.
Nuper, 92.
Nuperus, 92.

Objurgo, 31.
Objurigo, 30.
Obscuridicus, 130.
Oculicrepides, 165, 166.
Odorisequus, 128, 129.
Officina, 86, 205.
Officiperdus, 127, 129.
Officium, 86, 109.
Oinumama, 187.
Oleagineus, 10, 125.
Omnimodis, 188.
Omnipotens, 135, 178.
Opeconsivia, 68, 77.
Opifera, 60.
Opifex, 86, 109.
Opificina, 86.
Opificium, 86.
Opigena, 61.
Opilio, 84.
Opiparus, 92, 158, n. 1.
Opitulus, 60.
Ops-Consiva, 77.
Orbificor, 118, 119.
Oscen, 47, 59.
Oscinium, 47.
Ossipagina, 62.
Ossipago, 62.
Ovicerda, 95.

Pacificatus, 168.
Pallucidum, 158, n. 1.
Pango, 62.
Parcepromus, 190.
Parenticida, 163.
Paricida, 22, 41.
Paricidas, 40, n. 1.
Paricidium, 22, 40.
Pario, 91.
Paro, 91.
Particeps, 40, 195.
Participare, 40.
Participatio, 40.
Pasco, 174.
Paterfamilias, 11, 39.
Patior, 174.
Patres conscripti, 68, n. 2.
Patricida, 23.
Pauciloquus, 179.
Pauper, 91.
Pedetemptim, 176, 196.
Pedisequa, 128, 196.
Pedisequus, 128, 129.
Pelluviae, 52.
Pendo, 27.
Perbibasia, 193.
Peredia, 193.
Perenniservus, 189.
Periclum, 114, n. 2.
Perpurigare, 30.
Petheredium, 149.
Peto, 27, 175.
Peturpursus (*ombrien*), 204.
Pilo, 92.
Pinniger, 121, 124.

Piscicapus, 164.
Placo, 62.
Plagiger, 173.
Plagipatidae, 174.
Plebiscitum, 33, 35.
Plenilunium, 69.
Pleo, 93.
Polymachæroplagides, 192.
Pontifex, 49.
Poplifugium, 51, 52, 77.
Poscinummius, 149.
Postridie, 70, n. 6.
Praepes, 40, n. 2.
Primigenia, 61.
Primipilus, 38, n. 1.
Princeps, 24, 195.
Principalis, 24.
Principatus, 24.
Principium, 24, 196.
Privignus, 10, 125.
Privilegium, 36, 39, 40, 41.
Probri perlecebra, 183.
Publicola, 115, 116.
Publius, 116 et n. 1.
Pudoricolor, 143, 155.
Puerpera, 92, 196.
Puerperium, 92.
Pultiphagonides, 176.
Pultiphagus, 176.
Puntes (*ombrien*), 50.
Purgo, 30, 41.
Purigo, 30, 31.
Pyrgopolinices, 192.

Quadridentes, 102.
Quadriduum, 100, 184.
Quadriennium, 100.
Quadrijugus, 145.
Quadrilibris, 186.
Quadrimulus, 186.
Quadrimus, 186.
Quadripes, 102.
Quadrivium, 100.
Quadrupedans, 137, 186.
Quadrupedantes, 145.
Quadrupedo, 186.
Quadrupes, 102, 109, 144, 186, 197.
Quadrupulator, 188 et n. 2.
Quadrurbs, 146.
Quarticeps, 24.
Quinquatrus, 50, 53.
Quinquennis, 185.
Quinquennium, 184.
Quinquertio, 147.
Quinticeps, 24.
Quotannis, 202.
Rapere, 33, 175.
Rediculus-Tutanus, 66, 75.
Regifice, 117, 119.
Regifugium, 51, 52, 77.
Repandirostrus, 148, 155.
Res-publica, 11, 39, 202.
Rumiferant, 170.
Rumificant, 169.
Rumpo, 28, 175.
Rupicapra, 99, n. 2.

Sacciperium, 182.
Sacerdos, 49, 64.
Sacrificare, 8.
Sacrificium, 50, 201.
Sacrificus, 8, 50.
Sacrilegium, 65.
Sacrilegus, 49, 65, 196.
Sacruficium, 50.
Sacruficulus, 50.
Sacruficus, 49, 50, 55, 65, 109.
Saepenumero, 202.
Saevidicus, 196.
Salifodina, 91.
Salignus, 10.
Salix, 10.
Salsipotens, 178.
Salutigerulus, 173.
Salvo, 62.
Sandaligerula, 173.
Sapientipotens, 135.
Saxifragus, 126, 129, 154.
Scrofipascus, 174.
Scrupedus, 190.
Scutigerulus, 173.
Seco, 93.
Sedeo, 62.
Selibra, 101.
Sellisternium, 56, 77.
Senatus-consultum, 35.
Semifunium, 100.
Semionustus, 101.
Semipes, 101.
Semisomnus, 187.
Semiustus, 101.
Semodius, 101.
Semuncia, 101.
Septennis, 185.
Septimontium, 69, 70, n. 2.
Screo, 95.
Servilicolus, 114, 115.
Sescentoplagus, 186.
Sesqueopus, 185.
Sesquilibra, 101.
Sesquipedalis, 101.
Sesquipes, 101, 185.
Sestertius, 101.
Sexennis, 185.
Sexennium, 184.
Sexticeps, 24.
Siccoculus, 190.
Signifer, 121, 122, n. 1.
Signitenens, 134.
Silicernium, 158, n. 1, 199.
Silvicola, 113, 153.
Sincipitamentum, 185.
Sinciput, 185.
Siticen, 48, 59.
Sociufraude, 171.
Socors, 104.
Sollemnis, 71.
Sollers, 105, 198.
Sollicitatio, 197.
Sollicito, 197.
Sollicitudo, 197.
Sollicitus, 197.
Solliferreum, 105.
Solstitium, 56, 57, 58.
Sonipes, 151.
Specio, 53, 94.
Spissigradus, 190.
Spurcidicus, 179.
Spurcificus, 181.
Sterno, 56.
Stillicidium, 81.
Stipendium, 18, 27, 40.
Sto, 10, 29, 56.
Strictivillus, 150, 190.
Strufertarii, 67.
Stultiloquentia, 180.
Stultiloquium, 180.
Stultiloquus, 179.
Stultividus, 181.
Suaviloquens, 136.
Suavisaviatio, 189.
Suavisonus, 130, 131, 133, 153.
Subulcus, 85, 109.
Subverbustus, 177.
Succidia, 82.
Sucerda, 95.
Sueo, 95.
Suovetaurilia, 68.

Tabificabilis, 118, 119.
Tantopere, 202.
Tardigradus, 131.
Tempto, 176.
Tentipellium, 150.
Tergeo, 58.
Tero, 63, 176.
Terricola, 114.
Terrificus, 168.

Terrigenus, 126.
Terrimotium, 99, n. 3.
Terticeps, 24.
Teruncius, 101, 185.
Terveneficus, 187.
Testamentum, 202.
Testari, 40.
Testis, 10, 29, 41.
Thensaurochrysonicochrysides, 193.
Thermopolium, 191.
Thermopotasti, 191.
Tibicen, 46, 59.
Titivillicium, 183.
Torqueo, 95.
Tragicocomœdia, 184.
Tragicomœdia, 184.
Tres-viri, 38.
Triceps, 71, 115, n. 5.
Tricipitinus, 115, n. 5.
Triclinium, 100, 158, n. 1.
Tricorius, 146.
Triduum, 37, 100, 184, 197.
Triennium, 100, 184, 197.
Trifax, 146.
Trifur, 187.
Trifurcifer, 187.
Trimodium, 100, 185.
Trimus, 101.
Trinoctium, 37.
Trinummus, 186.
Triobolum, 100, 185.
Triparcus, 187.
Tripartito, 202.
Tripedaneus, 101.
Tripodaverunt, 69.
Triportenta, 146.
Tripudians, 146.
Tripudium, 69.
Trisviri, 185.
Tritavus, 185.
Triumvir, 38.
Triveneficus, 187.
Trivia, 146.
Trivium, 100.
Tubicen, 46, 59.
Tubicinium, 47.
Tubicinus, 47.
Tubulustrium, 52, 53, 77.
Tullius, 115, n. 5.
Tundo, 176.
Tu-plak (*ombrien*), 203.
Turpilucricupidus, 191.
Tympanotriba, 176, 191.
Tyrsiger, 121, 124, 153.

Ubertas, 155.
Ulmitriba, 176.
Umbraticolus, 114, 115.
Umbraticus, 115.
Unanimans, 137, 187.
Unanimitas, 147, 155.
Unianimus, 187.
Unisubsellium, 100, 185.
Unoculus, 187.
Unomammia, 187, 193.
Upilio, 84, 204.
Urbicapus, 164.
Uro, 177.
Usucapio, 35.
Usu-captio, 36.
Usufructuarius, 36.
Usufructus, 36.
Usu-receptio, 36.
Usu-recipio, 36.
Usurpo, 33, 40.

Vagitanus, 59.
Vanidicus, 179.
Vaniloquentia, 180.
Vaniloquus, 180.
Vaticanus, 59.
Vaticinium, 59.
Vecors, 104.
Vehiclum, 114, n. 2.
Velabrum, 9.
Velivolans, 135.
Velivolus, 128, 129, 154.
Venditio, 32.
Vendo, 32, 117.
Veneficium, 88.
Veneficus, 88, 108, 196.
Venire, 32.
Ventarcus, 44, n. 3.
Verbificatio, 158, n. 1.
Verbivelitatio, 183.
Veriverbium, 189.
Versicapillus, 150, 189.
Versipellis, 150.
Verticordia, 63, 149.
Vertipedium, 149.
Verto, 63.
Vervactor, 64.
Vestibulum, 96.
Vesticeps, 83.
Vestifex, 88.
Vestifica, 88.
Vestificina, 89.
Vestificus, 88.
Vestigium, 9, 96 et n. 1.
Vestipica, 94.
Vestiplica, 94.
Vestispex, 94.
Vestispica, 94.
Vica-pota, 75.
Video, 181.
Vigilare, 177.
Vincipes, 149.
Vindemia, 85, 109.
Vindex, 26.
Vindicatio, 26.
Vindico, 26, 40.
Vinipollens, 178.
Vipilia, 64.
Virgidemia, 166.
Viriplaca, 62, 67.
Viripotens, 178.
Vitisator, 142, 155.
Viveradix, 106, 109.
Vorsicapillus, 150, 151, 189.
Vorsipellis, 189.

INDEX DES MOTS GRECS

ἀελλόπους, 143.
αἰγίπους, 142.
αἰγόκερως, 99, n. 2.
αἰχμάλωτος, 117, n. 1.
ἀκρόπολις, 70.
ἀλεξίκακος, 64.
ἀμβολογήρα, 63.
ἀμειψίχρως, 151.
ἀμπελοφύτωρ, 142.
ἁπλοῦς, 93.
Ἀποστροφία, 149.
Ἀρκεσίλαος, 64.
ἀρχέκακος, 149.
ἀστεροειδής, 134.

γλυκυφόρος, 124.
γλυκύφθογγος, 132.
γλυκύφωνος, 132.

δακέθυμος, 64.
δημοκηδής, 115.
δίγλωσσος, 145.
Διὸς βάλανος, 99.
δίπλαξ, 188.
διπλοῦς, 188, 207.
δίπους, 144.
δισώματος, 145.
δολοφρονέων, 139.
δολόφρων, 139.
δυσμενέων, 139.
δυσμενής, 139.

ἐκάεργος, 153, n. 1.
ἑκατόμπεδος, 73.
ἑλέπολις, 64.
ἑλκεσίπεπλος, 149 et n. 1.
ἐριοφόρος, 124.
εὐῶπις, 153, n. 1.
ἡδυδόας, 131.
ἡδύθροος, 132.
ἡδυλόγος, 132.
ἡδύπνοος, 132.
ἡδύφωνος 131, 132, 133.
Ἥρα-Κούρα, 76.

θανατηφόρος, 124,
θηροφόνος, 15, n. 4.
θυρσοφόρος, 124.

ἱμαντόπους, 182.
ἱμαντοσκελής, 182, n. 2.
ἱππόδοτον, 15, n. 4.
ἰσημερία, 69.
ἱστιοδρομούσας (ναῦς), 129.

καρποφόρος, 123.
κέρνος, κέρχνος, 199.
κλίνη, 100.
κορίαννον (*lat.* coriandrum), 80, n. 2.
κυλίχνη (*lat.* culigna), 80, n. 2.
κυρταύχην, 148.

λευκώληνος, 155.
Λευκάνωρ, 115, n. 5.
Λεύκιππος, 115, n. 5.

μακραίων, 148.
μελανόχρως, 144.
Μενέλαος, 149.
μετρετής (*lat.* metreta), 80, n. 2.
μονόκροτος, 129.
μυροθαφής, 192.
ναρθηκοφόρος, 174.
ναυαγός, ναυαγία, 129.
νυκτοειδής, 144.
νυκτεροφεγγής, 129, n. 3.

Ὀβολός, 100.
οἰκοφόρος, 129.
οἰνοθαρείων, 139.
οἰνοθαρής, 139.
ὀλιγοδρανέων, 139, n. 2.
ὀλιγοσθενέων, 139, n. 2.
ὁμόψυχος, 147.
ὀξύφωνος, 132.
ὀρείγανον (*lat.* origaniti vini), 80, n. 2.
ὀρείχαλκος, 192.
ὀσμήρης, 129.

πένταθλος, 147.
πολύκροτος, 129.
πολύλογος, 132.
πολυλόγος, 132.
πομπή, 50, n. 3.
πτερόπους, 142, 182.
πτεροφόρος, 124.
πυρπολέων, 139.
πυρπόλος, 139.
πυρφόρος, 123.

ῥοδοδάκτυλος, 155.

σακκοπήρα, 182.
σίλφιον, 107.
σπένδω, σπονδή, 50.
στείχω, 9.
συμψυχία, 147.
σύμψυχος, 147.
στρέβλη (*lat.* scriplita), 80, n. 2.

συνεννέα, 63.
σφαῖρα (*lat.* spaerita), 80, n. 2.

ταχυδρόμος, 149.
τερψίμβροτος, 150.
τετράζυγος, 146.
Τιτηνίς, 146.
τοιχωρύχος, 164.
τοξήρης, 134.
τοξοτευχής, 134.
τοξοῦχος, 133, n. 3.
τοξοφόρος, 134.
τρίβω, 176.
τριοδῖτις, 146.
τριτοπάτωρ, 185, n. 2.
τροπή (ἡ τοῦ ἡλίου), 57.
τυμβωρύχος, 29, 175.

ὑπερμενέων, 139.
ὑπερμενής, 139.

φάγω, 176.
φρικώδης, 124.
φυγοπτόλεμος, 149.
φυλλοφόρος, 123.
φωσφόρος, 123.

χαλκήρης, 153, n. 1.
χαλκόκροτος, 129, 130, n. 2.
χαμαιγενής, 126.
χορδή, 54.
χωρίον (*lat.* corium), 80, n. 2.

ψευδολόγος, 132.

ὤκινον (*lat.* ocinum), 80, n. 2.
ὠκύπτερος, 105.

ÉTUDE

SUR LA FORMATION ET L'EMPLOI

DES COMPOSÉS NOMINAUX

DANS LE LATIN ARCHAÏQUE

Thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres

Présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris

PAR

ALBERT GRENIER

AGRÉGÉ DE GRAMMAIRE
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
MAITRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

NANCY
IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT
—
1912

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

2-5

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
1010692746

DEC 16 1918 G.U.B.